TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11531 — MERCREDI 24 FÉVRIER 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

EN OUGANDA

Violents affrontements à Kampala entre gouvernementaux et rebelles

LIRE PAGE 36

Un entretien avec le chancelier Schmidt

« Tout dirigeant ouest-allemand garde toujours à l'esprit nos seize millions de compatriotes qui vivent de l'autre côté de la ligne de partage »

Le chancelier Schmidt est attendu mercredi 24 février en fin de matinée à Paris, où il prendra part au trente-neuvième sommet franco-allemand avec sept de ses ministres.

Il doit notamment, après un déjeuner de travail à l'Elysée, s'entretenir avec M. Pierre Mauroy. Parmi les dossiers examinés par *les deux délégations figurent* les projets *de* char et *d'hélicoptère* de combat franco-allemands.

Avant de gagner la capitale française, le chancelier Schmidt nous a accordé, à Bonn, l'interview dont nous publions le texte ci-dessous.

— Le développement du pacifisme en Allemagne occidentale, la prudence avec laquelle vous avez réagi au coup de Varsovie, ont soulevé quelque émotion en France. Nous voudrions d'abord vous demander, s'il n'y a pas un risque de voir la République fédérale sombrer dans une sorte d'isolationnisme, de national-neutralisme ? Vous n'êtes sûrement pas d'accord avec cette analyse, mais pouvez-vous nous expliquer votre position ?

— Effectivement je ne suis pas d'accord. Je ne suis d'accord ni sur la terminologie ni sur l'idée que de tels dangers existeraient. Bien sûr, tout dirigeant politique allemand garde toujours à l'esprit les seize millions d'Allemands qui vivent de l'autre côté de la ligne de partage. Tout Français devrait comprendre cela car si la France était divisée, chaque Français penserait lui aussi à son compatriote de l'autre côté. Quelqu'un qui ne se comporterait pas ainsi serait immoral. Mais cela ne conduit pas à une sorte de neutralisme.

C'est parce que les soixante millions d'Allemands qui vivent en Allemagne fédérale ne veulent pas passer sous le système communiste qu'ils ont rejoint l'Alliance atlantique et qu'ils y restent fidèles. De récents sondages d'opinion ont montré que près de 80 % des Allemands de l'Ouest sont favorables à une étroite alliance avec l'Occident. C'est une énorme majorité. Il serait intéressant de savoir s'il existe une aussi forte majorité en France en faveur de l'Alliance. C'est dû au fait que les Allemands absorbent presque tous les jours des informations en provenance de l'autre partie de l'Allemagne, qui ne sont pas, dans la plupart des cas, très agréables, et qui sont au contraire, la plupart du temps, terribles. Ils sont conscients de ce qui est en jeu pour eux.

En ce qui concerne le pacifisme, il est possible que parmi les jeunes intellectuels nous ayons un plus fort pourcentage d'objecteurs de conscience que dans d'autres pays. C'est probable. Je ne connais pas les chiffres exacts pour les Etats-Unis, mais ils n'auraient aucune signification puisque les Etats-Unis ont aboli la conscription. C'est une solution plus facile que d'imposer ce fardeau à la jeunesse.

— La distinction est très difficile à faire.

— Je le comprends. Mais la même situation existe en Allemagne de l'Est ; il y a aussi des manifestations d'un mouvement pour la paix dans la partie communiste du pays. Et c'est naturel. Dans les deux parties du pays, les gens savent qu'ils vivent sur le théâtre central d'une guerre potentielle. Dans les deux parties du pays, les gens savent que le maintien de la paix ne dépend pas d'eux.

» Il y a vingt-cinq ans, je m'occupais déjà de la politique de défense au Parlement. Lorsque je rencontrais des Français ou d'autres voisins européens, on me *demandait de temps en temps* avec suspicion si un nouveau militarisme n'était pas en train de germer une nouvelle fois en Allemagne. Alors, je vous en prie, soyez prudent dans vos critiques : vous vous méfiiez jadis d'un nouveau militarisme allemand, et l'histoire a montré que vous aviez tort. Ne critiquez pas trop un prétendu pacifisme, car l'histoire vous montrera que vous avez tort. Ne critiquez pas les Allemands à partir de deux points de vue extrêmes qui s'annulent l'un et l'autre, qui ne correspondent ni l'un ni l'autre aux faits.

» Je ne crois pas que nous ayons trop de pacifistes. Vous ne devez pas mélanger ce que l'on appelle le mouvement favorable à la paix avec le pacifisme. C'est quelque chose de différent.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC et BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

Retrouvailles franco-allemandes

Le sommet franco-allemand organisé mercredi 24 et jeudi 25 février à Paris, bien qu'il soit le trente-neuvième du genre, ne saurait être réduit à une simple réunion de routine. MM. Schmidt et Mitterrand, certes, se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises depuis le 10 mai, ne serait-ce qu'à l'occasion du trente-huitième sommet, l'été dernier à Bonn. Les relations franco-allemandes étaient demeurées cordiales, encore qu'un ton au-dessous de ce qu'elles étaient au temps de M. Giscard d'Estaing, mais elles semblaient encore dans une *période de rodage*.

Elles se sont maintenant précisées et améliorées, les mécanismes ont été mis ou remis en place, et la grande *rencontre* semestrielle entre les deux délégations se présente aujourd'hui comme la première vraie manifestation d'une coopération qui a retrouvé sa vitesse de croisière. L'épreuve est d'autant plus intéressante à suivre que la situation internationale justifie largement, de toute façon, un effort de concertation entre *Paris* et *Bonn*.

La nouvelle dégradation des rapports Est-Ouest après le coup de Varsovie a donné lieu, dans l'une et l'autre capitale, à *des interprétations*, des réactions, des analyses parfois fort divergentes. Ces divergences, en réalité, se manifestaient davantage entre opinions publiques respectives (et donc dans la presse) qu'entre gouvernements. Mais on comprend que MM. Mitterrand et Schmidt tiennent à montrer à l'occasion du sommet que l'*entente entre Paris* et Bonn se porte bien. Et qu'elle permet non pas l'alignement de l'un sur l'autre — ce ne fut jamais son objet — mais une certaine harmonisation des points de vue, comme l'ont assuré avec quelque solennité, lors de leur rencontre préparatoire la semaine dernière à Bonn, *MM. Genscher et Cheysson*.

Déjà recherchée en temps ordinaire, cette harmonisation est aujourd'hui indispensable si, comme on semble le souhaiter *des deux côtés*, la coopération entre la France et la R.F.A. doit demeurer la clé de voûte de la construction européenne. Sans doute le temps des relations privilégiées Paris-Bonn est-il passé. Mais la réaffirmation de la bonne entente entre Français et Allemands, et surtout de leur volonté d'agir de concert *sur la scène européenne*, peut contribuer à éviter aux institutions communautaires le risque de l'enlisement.

A Paris, comme à Bonn, on estime que les échéances difficiles qui s'annoncent pour la Communauté — s'agissant en particulier de la fixation prochaine des prix agricoles ou de l'interminable controverse sur la contribution budgétaire britannique — exigent, pour pouvoir être franchies sans drame, que la concertation entre la France et la R.F.A. soit sans faille. D'autant plus qu'elles feront suite aux négociations, pour le moins délicates, qui viennent d'avoir lieu à Bruxelles sur le S.M.E., et qui ont abouti à la *dévaluation du franc belge et de* la couronne danoise. Face à la politique monétaire des Etats-Unis, mais aussi aux risques que fait courir à l'Europe la conjonction de ses propres « égoïsmes nationaux », le président de la République et le chancelier vont pouvoir d'aider le Vieux Continent sinon à parler d'une même voix, du *moins* à *limiter* ses discordances.

L'avenir de Roussel-Uclaf

L'État va dans un premier temps acquérir 34 % du capital actuellement contrôlé par le groupe Hoechst

M. Mauroy devait recevoir, ce mardi 23 février à 11 heures, à l'hôtel Matignon, les administrateurs généraux nommés mercredi dernier à la tête des cinq groupes industriels et des dix-huit banques qui viennent d'être nationalisés. Les nouveaux P.-D.G. de la B.N.P., du Crédit lyonnais et de la Société générale, ainsi que ceux qui ont *été* nommés récemment chez Usinor et Sacilor, assistent également à cette réunion.

Le gouvernement se préoccupe aussi du dernier volet de son programme de nationalisation : celui concernant les trois sociétés à participation étrangère importante, voire majoritaire. Si pour C.I.I.-Honeywell Bull et I.T.T.-France les négociations sont particulièrement difficiles, un accord aurait été conclu lundi soir sur Roussel-Uclaf avec le groupe allemand Hoechst.

Aux termes de cet accord, l'Etat acquerrait dans un premier temps 34 % du capital de Roussel-Uclaf — minorité de blocage, — cette particitation devant être ultérieurement de 50 %. La cota*tion de l'action Roussel-Uclaf a été suspendue* le 23 *février*.

Le gouvernement français, représenté par M. Dreyfus, ministre de l'industrie, et le groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de la chimie, avec un chiffre d'affaires voisin de 90 milliards de francs, seraient parvenus, tard dans la soirée du lundi 22 février, à un protocole d'accord sur l'avenir de Roussel-Uclaf (1), société contrôlée à hauteur de 57,5 % par la firme de Francfort et qui figurait sur la liste des nationalisations.

Aux termes de cet accord, l'Etat français devrait acquérir à terme 50 % du capital de Roussel-Uclaf. *Cette opération* devant se dérouler en trois étapes.

Dans un premier temps, l'Etat français deviendrait, avec 34 %, le second plus gros actionnaire de Roussel-Uclaf en acquérant des titres détenus par les petits porteurs. Une fois cet objectif atteint, une seconde opération permettra de porter cette participation à 49 %, Hoechst vendant à l'Etat une partie des actions en sa possession, pour n'en conserver que 51 %.

Enfin, à un horizon plus lointain, Hoechst aurait accepté de réduire ses propres intérêts à 50 % et de partager ainsi le contrôle de Roussel-Uclaf avec l'Etat français.

A travers cette longue affaire, dont l'échéance n'a pas été fixée, il a été clairement entendu entre les parties qu'aucune décision stratégique d'importance primordiale ne serait prise sans consultation de l'un ou de l'autre des associés. D'autre part, les responsabilités vont être partagées au sein du conseil de surveillance, dont la présidence reviendrait très rapidement à un Français.

Les termes de cet accord devraient en principe être rendus publics le 24 février en fin de matinée, après le sommet qui doit avoir lieu à Paris entre MM. Mitterrand et Schmidt.

Ce sont donc les deux chefs d'Etat qui scelleront cet accord qui ne débouche pas sur la nationalisation souhaitée. Hoechst, il est vrai, n'était pas un partenaire ordinaire. Son poids financier et politique est considérable outre-Rhin.

ANDRÉ DESSOT.

(Lire la suite page 33.)

(1) Roussel-Uclaf est le deuxième groupe pharmaceutique en France avec un chiffre d'affaires de 6 milliards, dont la moitié dans le médicament.

POINT

Le pouvoir sur trois fronts

Avec la tenue de la « table ronde » sur l'encadrement, le gouvernement tente de faire face au troisième front qui menace le pari de la gauche.

Pour les deux premiers, ceux du patronat et des paysans, il s'y est déjà employé, le chef de l'Etat lui-même montant en ligne : il a vu M. Gattaz, le président du C.N.P.F., trois fois en moins de deux mois ; il a reçu M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., pour apaiser la colère paysanne, et M. Menu vient de lui demander un entretien.

Patrons, agriculteurs et cadres sont des catégories sociales distinctes, non homogènes, qui ont cependant deux caractéristiques communes : elles n'ont pas voté, en majorité, pour le changement ; ceux qui, parmi elles, l'ont fait, entraînant par leur vote la victoire du 10 mai, peuvent souffrir d'une déception d'autant plus grande que leur pari — voter à gauche — leur paraissait audacieux.

Pour dialoguer avec ses trois catégories, le pouvoir a mené une stratégie identique qui revenait en fait à diminuer leur représentation traditionnelle : le C.N.P.F., la C.G.C., la F.N.S.E.A. Depuis, dans les deux premiers cas, il s'efforce de faire machine en arrière, reconnaissant la légitimité de ces organisations, mais la pente sera dure à remonter.

Le dilemme, pour le gouvernement, c'est qu'il doit, coûte que coûte, réaliser un compromis historique avec les entrepreneurs et les cadres, car la réussite du plan socialiste en dépend, tant pour lutter contre le chômage et l'inflation que pour relancer la consommation. Mais dans le même temps il ne peut pas décevoir l'électorat de gauche, celui qui aspire à un changement plus rapide et dont la désillusion, qui ne peut, certes, que se manifester plus lentement, serait tout aussi dangereuse pour la pérennité de la force tranquille.

En fait, le récent appel de M. Chevènement à un élargissement de la majorité peut être aussi entendu comme une invite à ses collègues du gouvernement pour mieux gérer le capital des confiances diverses accordées le 10 mai.

AU JOUR LE JOUR

CATÉGORIES

Il est exclu de faire payer le changement aux défavorisés, aux petits, aux smicards.

Il serait électoralement suicidaire de « taper » sur les paysans, économiquement dangereux de s'en prendre aux chefs d'entreprise, aux artisans, aux commerçants. Ce ne serait pas gentil de prendre les fonctionnaires dans le collimateur et scandaleux de s'attaquer aux familles. Quant aux cadres, ce ne serait pas le moment.

A part cela, il doit bien rester trois douzaines de Français à qui faire porter le poids de la solidarité.

BRUNO FRAPPAT.

L'ouverture du congrès de la F.N.S.E.A.

Le trente-sixième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles s'ouvre, ce mardi 23 février, au Touquet (Pas-de-Calais). Le jeudi 25 février, Mme Cresson y prendra la parole.

Compte tenu de l'importance des négociations en cours au niveau européen sur les prix et la réforme de la politique agricoles, comme au niveau national avec le débat sur les offices fonciers et par produits, compte tenu encore du climat d'hostilité entretenu par la F.N.S.E.A. à l'égard du ministre, la confrontation entre Mme Cresson et le président de la principale centrale syndicale agricole sera déterminante pour l'avenir des relations entre les agriculteurs et le pouvoir.

D'autre part, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., s'adressera, mercredi, aux congressistes.

POINT DE VUE

Les socialistes et l'agriculture

par YVES TAVERNIER (*)

Dans une interview accordée le 12 février 1982 à *Paris-Match*, François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., déclare : « *Les socialistes ne se sont jamais intéressés à l'agriculture.* » Une telle accusation surprend.

Je ne saurais retenir l'hypothèse d'une volonté d'opposition politique de la part du principal responsable d'une organisation qui se veut strictement professionnelle. Certes, la Fédération nationale des exploitants agricoles est animée principalement par des hommes dont les sympathies politiques pour la droite sont connues, mais personne ne peut imaginer qu'ils utilisent leurs adhérents à des fins qui leur sont étrangères.

La seule explication acceptable est que M. Guillaume méconnait profondément l'histoire de la paysannerie française. Je voudrais ici compléter son information afin de mieux éclairer son jugement.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, par la voix de Jean Jaurès, les socialistes français ont défini leur conception du monde agricole.

Selon eux, le paysan travailleur indépendant, *maître* pour l'essentiel de ses instruments de production, qui vit du fruit de son effort et qui n'exploite personne, représente fondamentalement des valeurs anticapitalistes.

(Lire la suite page 32.)

(*) Député de l'Essonne, rapporteur du budget de l'agriculture ; coauteur de *l'Histoire de la France rurale* (le Seuil).

La réduction de la durée du travail

LA C.F.D.T., F.O. ET LA C.G.C. SIGNENT L'ACCORD DANS LA MÉTALLURGIE

(Lire page 36.)

UN LIVRE DE PHILIPPE DECRAENE

Inventaire africain

L'Afrique a été longtemps inconnue, sauf sur le mode de l'imaginaire, *elle reste méconnue, sauf* lorsque l'événement ou la catastrophe naturelle en dramatise l'actualité.

La poussée des indépendances a provoqué l'attention, de la fin des années 50 jusqu'au cours des années 60, puis ce fut la retombée d'intérêt entre la curiosité exotique, le désenchantement et l'indifférence. Tout se passe hors du continent africain comme si son histoire ne ressemblait à aucune autre, comme si l'actualité y était plus inconséquente et les morts de moins de poids.

Il devient urgent de corriger ces perversions de la perception, de *reconnaître (et connaître) l'énorme* travail de transformation accompli au cours des deux dernières décennies, d'évaluer la créativité africaine au-delà des incapacités non réduites, de prendre la mesure des décolonisations non achevées.

Le dernier ouvrage de Philippe Decraene est, à cette fin, le meil*leur des instruments. Il rassemble ce* qui est à connaître, il donne à comprendre, il provoque l'interprétation sans imposer un dogme. L'inventaire n'est pas établi par monographies consacrées à chacun des cinquante et un pays africains. Il est organisé par grands thèmes, dont chaque ensemble compose un « livre » potentiel correspondant aux sept chapitres principaux.

GEORGES BALANDIER.

(Lire la suite page 5.)

M. SIMON NORA PROCHAIN DIRECTEUR DE L'ENA

(Lire page 7 l'article d'André Passeron.)

Pour une « nouvelle donne »

Les cadres

La « table ronde » sur l'encadrement qui se tient, ce 23 février, sous la présidence de M. Mauroy attire l'attention sur les problèmes nombreux que rencontrent aujourd'hui les cadres. Pierre Vanlerenberghe réclame l'ouverture d'un dialogue destiné à définir les termes d'un contrat entre le pays et eux. Jean Cordier évoque le cas des cinquante mille cadres de direction directement affectés par la crise et croit lui aussi à la nécessité d'un contrat qui porterait sur le bon usage de la politique économique. Enfin, Eric Zebrowski se penche sur la situation *particulièrement* difficile, à ses yeux, des cadres autodidactes.

par JEAN CORDIER (*)

ILS sont environ cinquante mille. Parce qu'ils occupent dans les entreprises du secteur privé, le secteur à risques, les postes de direction effective, on les nomme les cadres de direction.

Ces hommes et femmes du haut de l'échelle de la catégorie des cadres dits supérieurs sont soit mandataires sociaux : *présidents*-directeurs généraux, gérants, directeurs généraux, soit tout simplement des directeurs : directeurs de la recherche, de la production, du marketing, des finances, des relations humaines.

90 % de ces responsables sont *des salariés purs,* ne possédant que quelques actions symboliques ou parts de la société qui les emploie.

Pour eux *le risque, en cas de faillite,* c'est la perte de leur « situation ». Un événement qui peut avoir des suites dramatiques pour les éléments de plus de cinquante ans dont les chances de se recaser sont très faibles.

Pour les mandataires sociaux, en *de semblables circonstances, le risque* est double : se retrouver au chômage sans indemnité, voire être poursuivis sur les *biens en cas de* faute de gestion.

Ces cadres, aux yeux du grand public, passent volontiers pour des « *have* », des gens qui « ont » et qui, de ce fait, votent à droite ou au centre.

Et pourtant, ils n'ont guère de for*tune et leurs émoluments, tout en* étant confortables, n'ont rien d'excessif.

De plus la crise qui sévit depuis près d'une décennie, a laissé chez nombre d'entre eux de profonds traumatismes.

Cette crise n'est pas due, nous ne *le répéterons jamais assez, à la* hausse brutale du pétrole, mais à la concurrence des fabricants de bas de gamme en provenance des pays en voie de développement. Concurrence dont la hausse du pétrole a servi de catalyseur, de révélateur, tandis que se poursuivait et s'amplifiait, dans le domaine des produits de technologie avancée, la domination du Japon, de l'Allemagne et des Etats-Unis.

Les entreprises privées œuvrant *dans les branches de production* à faible valeur ajoutée ont subi de plein fouet l'impact des importations *licites ou sauvages* en provenance de Taiwan, de Chine populaire, de Corée du Sud ou de Malaisie.

Les cadres de direction appartenant à ces entreprises ne se font plus d'illusions : ils se savent condamnés au chômage, en même temps que des centaines de milliers d'ouvriers *et employés du* bas de l'échelle de la qualification professionnelle.

Les cadres qui occupent les *postes de direction* dans les secteurs de pointe ne sont guère plus rassurés : les fusions entraînent automatiquement un « dégraissage » au sommet dont le but avoué est d'éviter une duplication des postes.

Tous constatent que le vrai pouvoir quitte l'homme de terrain pour *aller se perdre dans les arcanes des* holdings de banques.

Le moral au plus bas

Dans de nombreuses P.M.E., le moral est au plus bas. Les cadres souffrent de l'état de dépendance grandissante de leur entreprise vis-*à-vis des puissances d'argent, puis*sances du triangle gouvernement, administration, banques.

Quand on est une P.M.E. *isolée* de cinquante à cent personnes, il ne fait pas bon dépasser le plafond de son découvert. C'est aussitôt le coup de semonce qui précède la menace de *« fermeture du robinet »...*

Les animateurs de P.M.E. du secteur privé véritablement concurrentiel ont l'impression *désagréable qu'il y a* deux poids et deux mesures. D'un côté, on trouve la France des entreprises protégées, qu'elles soient *d'État ou privées,* de l'autre la France des P.M.E. obscures qui luttent pour survivre dans l'indifférence générale. *Deux catégories de salariés.*

D'un côté, c'est la grève en toute impunité, l'escalade dans la hausse des prix, la sécurité d'emploi la plus totale.

De l'autre le droit de baisser les prix pour ne pas sombrer, de ne pas faire grève pour ne pas hâter l'agonie de *l'entreprise,* c'est le spectre du chômage à l'arrière-plan de tous les actes de la vie professionnelle.

Ces cadres frustrés peuvent-ils, en attendant des jours meilleurs, trouver quelque réconfort en récitant les vero *libéral.*

Pas même ! Ceux qui eurent le « Barre » comme livre de chevet ne savent plus à quels saints se vouer en voyant s'écrouler les unes après *les autres* les plus solides théories : la déflation cède le pas à la stagflation, l'encadrement du crédit et son *corollaire la hausse des taux d'intérêt* ne servent qu'à enrichir les banques à guichet.

Les cadres de direction, aux prises avec des problèmes journaliers de qualification professionnelle, à tous les niveaux, mais surtout dans la recherche et la production, savent bien, contrairement à ce qu'affirme le « meilleur économiste de France » que le chômage n'est pas la consé*quence de l'inflation, mais du sous*-développement intellectuel des agents de production (1).

L'expérience absente

Les cadres de direction satisfaits de leur sort, il en existe, diront que nous noircissons le tableau... pour *les besoins de notre démonstration.*

Et pourtant une enquête de l'association des anciens élèves d'une grande école sur le sort des cadres du « troisième âge *professionnel* », confirme qu'un réel malaise existe.

De nombreux cadres de direction du secteur privé, parmi les plus titrés, regrettent de n'avoir pas fait l'ENA, de manière à accéder à la fonction publique, la fonction sans risque, par la voie royale, ou de n'être *point entrés dans la banque,* à la S.N.C.F., à l'E.D.F., dans les tabacs ou à la R.A.T.P.

Ils constatent que l'État-producteur, l'État-commerçant est dirigé par les théoriciens qui n'ont aucune expérience pratique de la vie en usine et des affaires.

Combien y a-t-il d'ingénieurs de Centrale, des Arts et Métiers, de Supélec, d'H.E.C., d'ESSEC dans les cabinets des ministres techniques et commerciaux ?

La *grande* majorité des hommes du privé n'entend pas renier ses convictions et jouer, avec l'aile gau*che du P.S.*, la carte de la facilité : nationalisations, droit au travail, autogestion.

Mais il ne serait pas exclu qu'elle accepte de soutenir une nouvelle donne social-démocrate, dans la mesure où son but serait d'assurer une plus grande justice dans la répartition des fruits entre les différentes catégories de producteurs, à proportion de la contribution de chacun à l'élaboration de la valeur *ajoutée,* dans la mesure où elle s'efforcerait de gommer les outrances du capitalisme sauvage, de châtier les coupables de gangstérisme financier, tout *en rétablissant* les conditions d'une saine et loyale concurrence.

Dans ces conditions, peut-être aurions-nous *une chance d'échapper* à une augmentation massive du chômage et de l'inflation.

Car c'est sur le terrain de l'économie que tout va se jouer. Tout dépen*dra donc des performances* du secteur privé et singulièrement du comportement de ses cadres.

Les cadres de direction vont se trouver dans une position charnière entre un patronat défaitiste, prêt à placer ses billes à l'étranger, et la *masse des ouvriers* et employés qui attendent davantage du pouvoir qu'il ne peut lui apporter. Les cadres de direction pourront *rassurer les* patrons et calmer leurs subordonnés. Ils peuvent donner une réelle impulsion au mouvement. *Ils* ont besoin d'être réconfortés. De son côté, l'appareil socialiste, composé surtout d'énarques et d'enseignants, a tout intérêt à pactiser avec ces profes*sionnels du management.*

Dès lors, un dialogue devrait s'instaurer, en terrain neutre.

On imagine sans peine ce que seront les premières escarmouches :

— Les hommes du privé proclameront que les nationalisations ne sont pas la panacée, le problème *étant moins de contrôler* les sources de production que de rétablir la concurrence, clé de la « justice économique ». Ils diront que la *solution* du chômage n'est pas la réduction à gogo du temps de travail, mais un effort gigantesque en matière de formation et de recherche.

— Quant aux *missi Mitterrandi,* ils s'efforceront de définir les contours d'une société plus juste mais non *laxiste. Ils tenteront d'expliquer ce qu'est le « socialisme libéral relationnel » ou « le socialisme en tant qu'expression suprême de la liberté ».*

De cette confrontation, entre hommes de bonne volonté, pourrait naître un *modus vivendi,* une sorte de contrat *de bon usage de la politique* économique, une politique dont il est du devoir de chacun, quelles que soient ses opinions, d'assurer la réussite.

(*) Conseiller d'entreprise.

(1) Cf. l'étude du LEST de l'université d'Aix-Marseille.

UN CONTRAT POUR L'AVENIR

par PIERRE VANLERENBERGHE (*)

LA « table ronde » sur les ingénieurs et cadres est un événement social. Il ne s'agit pas, en effet, comme certaines réactions le laisseraient à penser, de gérer l'« humeur » des cadres, éternels frustrés, attachés à des positions et à des prérogatives dont d'autres catégories ne voient pas toujours les raisons.

Il ne s'agit pas non plus d'ouvrir la guerre des classes moyennes contre un pouvoir qui a mis en œuvre des réformes attendues de longue date.

Nous entendons, au contraire, si*tuer les légitimes revendications* des ingénieurs et cadres dans une logique du changement social. Les questions très précises qu'en leur nom nous poserons au gouvernement doivent être *confrontées positivement* avec les réformes en cours concernant en particulier les entreprises, la décentralisation et la solidarité.

La société ne peut se réduire à l'action de l'Etat ou des forces sociales qui composent le société civile. La société, c'est aussi les *entreprises* publiques et privées.

Les cadres y ont à organiser l'innovation technologique, tant par *l'élaboration de nouveaux produits* que par la modernisation, source de productivité et de progrès social. Leur formation, comme leur autonomie professionnelle, est donc ici de *la plus grande importance. Leur travail* devient un facteur majeur de la réussite, d'où la nécessité de leur intervention individuelle et collective sur leur propre activité de travail.

Les cadres y ont à favoriser, voire animer, l'accession des travailleurs à une expression collective sur leur organisation du travail, à l'exercice de droits nouveaux. Certains ne veulent y voir qu'un frein, alors que nous y voyons le moyen d'une dynamique *nouvelle. Le taylorisme* est mort. La mobilisation des énergies est nécessaire pour sortir de la crise ; l'expression n'est pas seulement une exigence sociale, elle est une exigence de progrès *économique. Elle ne* sera pas facile à mettre en œuvre. C'est pourquoi nous demandons que soit reconnue pour les cadres la possibilité de confronter, au *sein du comité* d'entreprise, leur expérience en matière d'animation, de négociation et d'expression, pour favoriser le débat et l'initiative de tous.

La *régionalisation* aura, si les moyens financiers sont donnés, un impact évident sur les structures de l'Etat. La hiérarchie des pouvoirs administratifs, donc la logique des carrières, en sera modifiée. La créa*tion de nouveaux équilibres, donc de* nouveaux espaces de responsabilités pour les ingénieurs et cadres, est certaine. Il faut qu'ils s'en saisissent pour retrouver une large autonomie professionnelle, et pour y développer les innovations nécessaires pour que *l'ensemble des salariés retrouvent* initiative et responsabilité.

Cette logique de régionalisation ne réussira que si elle est accompagnée par la décentralisation des entreprises — pour faciliter le dialogue entre l'entreprise et l'environnement — et confortée par la décentralisation de la négociation. L'émergence d'enjeux *de négociations décentralisées* et d'acteurs nouveaux est de nature à contrer l'étatisation de notre société.

La *solidarité* signifie pour les cadres de nouveaux devoirs aussi bien que de nouveaux droits. Discuter du partage du travail comme moyen de créer des emplois et de mieux renta*biliser l'appareil productif est une* nécessité. Réduire le travail pour créer des emplois, c'est, si l'on veut maintenir de bonnes conditions de compétitivité, poser la question d'une compensation salariale partielle ou dégressive des heures de temps libre gagnées. Nous y sommes prêts, mais à la condition que les cadres bénéficient également d'une réduction de leurs charges de travail.

Discuter alors de la fiscalité et de la sécurité sociale, alors qu'on veut exercer sa solidarité sur le terrain de *l'emploi dans l'entreprise, prend* un autre sens. Nous demandons aussi une lutte contre la fraude fiscale, des efforts de solidarité auprès d'autres catégories sociales, telles les professions *libérales,* une pause fiscale (sauf pour les hauts revenus) pour les deux ans à venir.

Dans ce contexte, l'explication *mutuelle, l'information, le débat que* nous avons demandé en septembre trouveront toute leur portée : il s'agit de définir un contrat pour l'avenir entre les cadres et le pays.

(*) Secrétaire général de l'U.G.C.-C.F.D.T.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Les oubliés

par ERIC ZEBROWSKI (*)

IL existe au sein de l'entreprise une importante majorité silencieuse : cadres, *agents de maîtrise* de « formation maison ». Ils représentent vraisemblablement ce que l'on peut définir comme étant une force « charnière » entre la masse des travailleurs, les cadres supérieurs et le patronat.

Longtemps considérés comme les « piliers » de la société, ils vivent une période de démotivation totale.

L'histoire de bon nombre de nos entreprises montrait il y a encore quelques années que nombre de leurs responsables au plus haut niveau avaient débuté au plus bas de l'échelle hiérarchique : leur exemple était pour les plus jeunes un encou*ragement, car il prouvait combien la* société était attachée à une politique de promotion interne à l'égard de ses agents dont la seule formation était d'avoir œuvré efficacement pour la *bonne marche de leur entreprise.*

Ces hommes étaient pour nous de *remarquables* « patrons ». A leurs qualités professionnelles il fallait ajouter fréquemment de grandes qualités humaines. Le « message » passait.

Les événements ont rapidement évolué.

A vitesse accélérée le patronat déclencha une politique de recrutement de jeunes cadres supérieurs. Celle-ci était compréhensible.

La complexité, l'évolution rapide des problèmes de l'entreprise, exigeaient de stimuler non plus seulement *la force opérationnelle,* mais également de constituer, au niveau fonctionnel, un apport appréciable en « matière grise ».

Par ailleurs, on comprenait et l'on comprend toujours aujourd'hui le rôle de « réservoir » et d'espérances *que peut représenter l'entreprise* pour la « masse », le « flot » de jeunes diplômés que l'Université et les grandes écoles déversent sur le marché du travail.

N'est-on pas cependant passé d'une politique de « jeunes cadres » à une politique « pour les jeunes cadres » ?

Le fossé, l'écart important, qui se creuse entre ces cadres et nous-mêmes en ce qui concerne l'avancement et le potentiel d'espérance est-il justifié ?

Nous ne le pensons pas.

Cette politique développe chez de nombreux cadres « sortis du rang » une amertume telle, qu'ils risquent de devenir une masse passive d'aigris et de laissés-pour-compte qui ne trouvent leurs satisfactions qu'au travers des week-ends prolongés, des 13e et 14e mois, de la clé « sous le paillasson » à dix-sept heures.

Plus grave encore, cette masse de « démotivés », par un phénomène de « *tache d'huile* », *risque de démotiver* également les plus jeunes, et un jeune sans espoir d'avenir devient au sein d'une société un cancer difficilement opérable.

Cela existe déjà de façon très importante, notamment au sein des services opérationnels, car nombre de cadres autodidactes ont un commandement ou une responsabilité à leur tête.

S'il est équitable, d'autre part, *que notre société ait le souci* d'embaucher et de promouvoir de jeunes cadres, il est également indispensable qu'elle considère que ceux qui ont appris leur métier « sur le tas » *constituent pour l'entreprise une* somme de fiabilité, de fidélité et de longévité incontestable.

Il est évident qu'un cadre diplômé pourra plus aisément, compte tenu de sa formation, de sa polyvalence, connaître d'autres sociétés, occuper d'autres postes, être embauché ailleurs ; l'éventail de ses choix possibles face au marché du travail sera peu restrictif.

Le raisonnement est différent *pour un responsable « maison ».*

Son seul métier, sa seule formation, acquis au sein de l'entreprise, il sera déterminé à exercer ses fonctions en se maintenant dans le même *secteur d'activités. Il* ne pourra pas demain, ou avec difficulté, se « recaser » ailleurs.

Reste donc, afin qu'ils soient disponibles et motivés durant leur carrière au sein d'une même entreprise, à leur montrer qu'ils bénéficient à chances égales de critères d'avancement identiques, des mêmes avantages que leurs camarades diplômés qui, souvent plus jeunes et ne possédant pas la même expérience, voient rapidement arriver un « début de lueur » au bout du tunnel.

Des erreurs stratégiques

Face à ce problème, le patronat effectue des erreurs stratégiques considérables.

En effet, cette catégorie de responsables représente, à bien des égards, la seule force qui, à l'exclusion de toute considération politique ou syndicale, puisse assurer l'équilibre *entre les travailleurs et l'état*-major. A ce titre, elle est en mesure, de minimiser, voire de résoudre de nombreux conflits. Encore faudrait-il que le commandement sache s'entourer et non se couper de ses collaborateurs de terrain. Or, de plus en plus fréquemment, il n'est constitué que de cadres qui, au-delà de leurs qualités intellectuelles indéniables, dans l'incapacité totale d'en prendre le « pouls » exact de la base et des individus qui la composent.

Douze années de présence au sein d'une importante société privée m'ont permis de constater le peu d'intérêt dont font preuve les délégués syndicaux vis-à-vis de ce problème fondamental.

Cela est-il la conséquence d'une politique ou tout simplement du fait qu'au sein de l'entreprise peu d'agents syndiqués accèdent — et pour cause — au rang de cadre ?

Il est important d'ajouter le manque de solidarité de nos jeunes ca*marades diplômés face aux pro*blèmes que nous rencontrons.

Cela est bien naturel ; l'entreprise leur offrant un horizon socio-professionnel élargi, un éventail de possibilités sensiblement plus motivant que les nôtres, il leur est diffi*cile face au commandement d'être* solidaires...

Il y a coupure, et, à cet égard, le patronat « joue sur du velours » en utilisant le réflexe de l'égoïsme et de l'individualisme. On a rarement vu, au cours de l'histoire, les catégories *sociales favorisées* prendre systématiquement « fait et cause » pour les plus démunies.

Oubliés par le patronat et exclus par les syndicats, incompris par les cadres de haut niveau, notre position est difficile. Faudra-t-il que nous créions *un syndicat* des cadres et agents de maîtrise autodidacte. ?

(*) Cadre d'entreprise.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger *tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Les négociations sont rompues entre M. Murdoch et les syndicats du groupe Times

De notre correspondant

Londres. — Les négociations entre M. Rupert Murdoch et les syndicats du groupe Times, qui édite le célèbre quotidien londonien et son supplément dominical, le *Sunday Times*, ont été rompues, le lundi 22 février en fin de soirée, les deux parties n'étant pas parvenues à se mettre d'accord sur les compressions de personnel exigées par le propriétaire. Il y a dix jours, M. Murdoch avait lancé un ultimatum à ses salariés : *sauf accord sur six cents départs volontaires* (pour un effectif total de deux mille six cents personnes), il se verrait contraint de fermer le *Times* et le *Sunday Times* pour éviter que les pertes du groupe ne mettent en danger les finances de l'ensemble de son empire de presse.

Cependant, contrairement aux menaces initiales du magnat australien, la rupture des négociations n'a pas entraîné la cessation immédiate de la parution des deux titres. M. Murdoch paraît avoir légèrement modifié sa tactique. Il a annoncé deux cent dix licenciements parmi les six cent soixante-dix employés de l'administration, mais appelé dans le même temps les autres catégories de travailleurs à rester à leurs postes. « *Si la production continue,* a-t-il ajouté, *nous espérons que les présentes négociations avec toutes les autres sections syndicales pourront reprendre et aboutir très vite.* »

M. Murdoch met ainsi les syndicats au pied du mur. S'ils répliquent par la grève, ils font le jeu du propriétaire, qui saisira ce prétexte pour fermer les deux journaux. S'ils laissent faire, M. Murdoch obtiendra les réductions de personnel qu'il cherche, et surtout créera un précédent pour d'autres dirigeants de la presse britannique. Le propriétaire du *Times* appliquera la « tactique du salami » consistant à *régler séparément* la situation de chaque catégorie de personnel et à isoler les syndicats les uns des autres. Les représentants des salariés se sont donné quelques jours pour mettre au point leur riposte.

Il y a quelques semaines, M. Murdoch avait discrètement transféré le *Times* et le *Sunday Times* dans son groupe de presse, News International, qui publie le grand quotidien populaire *Sun* (plus de quatre millions d'exemplaires) et *News of the World*. Mais l'opération, qui avait eu lieu à l'insu du conseil des cinq directeurs indépendants du groupe Times, a été jugée illégale par le ministre du commerce. Cette opération avait pour but de donner à M. Murdoch une plus grande *liberté de manœuvre* pour établir son contrôle total, économique et rédactionnel, sur le grand quotidien londonien ou éventuellement pour le saborder.

DANIEL VERNET.

Espagne

Le procès des putschistes : un festival de contradictions

De notre correspondant

Madrid. — *Le festival de contradictions se poursuit* au procès des putschistes du 23 février 1981. Après la troisième séance, le lundi 22 février, deux groupes apparaissaient : d'une part celui du général Armada, qui nie *toute participation* au complot, et, de l'autre, les accusés qui rejettent la responsabilité de la conjuration précisément sur le général Armada.

La lecture, lundi, des *déclarations faites* lors de l'instruction *par le commandant Cortina, qui* dirigeait à l'époque la section d'opérations spéciales du CESID (le Centre supérieur d'information de la défense), rappelle tout à fait celles du général Armada, dont il est considéré comme proche. A l'en croire, il n'a jamais rencontré le lieutenant-colonel Tejero (qui allait diriger l'assaut contre le Congrès des députés). Il n'a jamais proposé sa collaboration aux putschistes, il n'a d'ailleurs jamais entendu parler du complot.

Lors de ses confrontations avec Tejero, ce dernier a cependant fait état d'une réunion à laquelle tous deux auraient pris part, le commandant Cortina s'étant présenté comme « *l'homme de confiance d'Armada* » et ayant proposé de fournir aux conjurés du matériel du CESID, véhicules et radio-téléphones. Les mêmes contradictions apparaissent dans *les déclarations* d'un *autre officier* du CESID, le capitaine Gomes Iglesias, proche du commandant Cortina, lors de sa confrontation avec le lieutenant-colonel Tejero.

L'un des protagonistes les plus importants du complot, le général Torres Rojas, s'est *contredit, pour* sa part, d'une déclaration à l'autre. Gouverneur militaire de La Corogne, il était venu à Madrid le matin du putsch apparemment pour prendre la tête de l'importante division blindée Brunete (qu'il avait dirigée en 1979). Après avoir prétendu qu'il n'avait rien su à l'avance du projet d'occupation du Congrès, il a affirmé en avoir vaguement entendu parler (mais « *distraitement* », car il « *prenait son café* ») lorsqu'il s'était rendu au siège de la division blindée, quelques heures avant le déclenchement de l'opération Dans des déclarations postérieures, il a reconnu avoir participé, cinq jours avant le 23 février, à une réunion destinée à mettre au point le coup d'Etat.

En demandant, dès le premier jour du procès, la lecture intégrale des déclarations effectuées par tous les accusés lors de l'instruction, le procureur a sans doute voulu mettre en évidence les contradictions flagrantes entre leurs versions, ce qui contribue à réduire d'autant leur crédibilité.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

La presse lance une campagne contre M. Walesa classé parmi les « extrémistes »

Une vive campagne contre M. Lech Walesa, classé pour la première fois parmi les « *extrémistes* » de Solidarité, a été déclenchée lundi 22 février par la presse polonaise. Ainsi, l'agence PAP affirme que « *en prêtant son nom à la croisade anticommuniste, il a objectivement trahi les intérêts de la classe ouvrière en contribuant de façon significative à saper les intérêts de l'Etat. (...) Il n'y a pas de place sur la scène politique polonaise pour des extrémistes* » tels que MM. Jacek Kuron, Adam Michnik (fondateurs du KOR ou comité d'autodéfense sociale), Leszek Moczulski, président du K.P.N. (Confédération pour une Pologne libre), ni pour des dirigeanst syndicaux tels que Zbigniew Bujak (Varsovie), Jan Rulewski (Bydgoszcz) et Andrzej Rosplochowski (Katowice).

L'organe de l'armée, *Zolnierz Wolnocci*, a également rangé M. Walesa parmi les « extrémistes ». Dans un article intitulé « Scénario criminel » et qui affirme que le syndicat indépendant voulait renverser par la force le régime populaire, le journal revient sur la réunion à Radom le 3 décembre du présidium de Solidarité, dont les débats, enregistrés clandestinement, avaient été diffusés par Radio-Varsovie.

« *Cette fois,* lit-on, *le brusque Jaworski* (vice-président de la section de Varsovie), *Rulewski* (président de Bydgoszcz), *le feu dans le regard, le terre à terre Jurczyk* (président de Szczecin) *et Walesa le facétieux ont été unanimes : il faut commencer à dresser des potences. Les futurs dignitaires de la république autonome ont, avec une précision digne d'un état-major militaire, déterminé qui devait être liquidé.* » Il s'agit là d'une allusion à des plans qui, selon les autorités, auraient été préparés à Radom pour prendre le pouvoir.

Les cadres de Solidarité qui ont échappé aux rafles de l'armée ont aussitôt dénoncé cette « *gigantesque provocation* » dans le nouvel hebdomadaire de Solidarité *Tygodnik Mazowsze* qui vient de paraître clandestinement à Varsovie. Ils démentent catégoriquement que leur syndicat ait *envisagé une forme* quelconque d'insurrection armée ou de prise de pouvoir par la force. Les syndicalistes affirment que « *des listes de noms et des instructions ont été fabriquées sur une grande échelle pour prouver que Solidarité se préparait à un bain de sang. Ces listes, qui comportaient les noms de personnes à tuer, celles à interner et celles qui pouvaient être pardonnées, ont été montrées à des chefs d'entreprise, à des policiers, à des membres du parti et à leurs familles avant le 13 décembre.*

» *Aujourd'hui, les autorités affirment que ces listes ont été découvertes dans les archives du quartier général varsovien de Solidarité après l'instauration de l'état de guerre afin de discréditer les dirigeants du syndicat aux yeux de ses militants. (...) Ces documents « trouvés » dans les locaux de Solidarité serviront aux autorités de preuves pour emprisonner pendant des années ou assassiner les militants les plus actifs du syndicat* ».

De son côté, M. Ciosek, ministre chargé des rapports avec les syndicats, a fait à des journalistes français, des déclarations sur le sort de M. Walesa « *placé en isolement politique* », mais qui « *n'est pas isolé sur le plan humain* ». Il a indiqué que le président de Solidarité ne sera probablement pas autorisé à assister le 7 *mars*, au baptême de son dernier enfant, car un tel déplacement à Gdansk pourrait donner lieu à des manifestations ou à des gestes politiques dont « *nous n'avons pas besoin et M. Walesa non plus* », a-t-il ajouté.

Il a précisé qu'aucune « négociation » sur l'avenir du mouvement syndical n'avait été menée pour l'instant avec M. Walesa, avec l'Eglise ou avec qui que ce soit d'autre. Seuls des « *entretiens de sondage* » avaient eu lieu entre M. Walesa et des représentants du gouvernement. Evoquant la popularité de M. Walesa, M. Ciosek a dit : « *Il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que des personnes populaires en Pologne s'entendent. Il faut sortir le pays de la crise. Ce n'est pas au gouvernement de porter un jugement sur M. Walesa, mais plutôt aux larges masses qui l'ont élu. Ou bien il confirmera sa légende dans le moment décisif que nous traversons et acceptera de participer au processus qui se développe actuellement ou bien sa légende ne restera qu'une légende.* » Il a ajouté encore, que les espoirs que beaucoup de gens fondaient sur Solidarité, étaient « *illusoires et inutiles* ».

« *Les privilèges que Solidarité pensait déjà avoir acquis pour les travailleurs se sont en fait retournés contre la classe ouvrière (...). Solidarité a coupé la branche sur laquelle elle était assise avec l'Etat socialiste. Nous avions une chance de construire chez nous un modèle intéressant de rapports sociaux. Nous l'avons perdue.* » On ne saurait être plus clair : ou M. Walesa s'incline devant tous les *desiderata* du pouvoir ou il disparaîtra dans la trappe de l'histoire.

Lundi, M. Herbert Wehner, *président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag*, a terminé sa viste privée à Varsovie où il a passé quatre jours à l'invitation de M. Barcikowski, membre du bureau politique du parti et président du groupe du POUP à la Diète. Il avait été reçu dans la matinée par le chef de la junte, le général Jaruzelski, mais s'est refusé à toute déclaration. Il s'est borné à indiquer que ses entretiens s'étaient déroulés « *dans une atmosphère ouverte* » et qu'il considérait comme « *un devoir de* [sa] *vie d'améliorer les relations germano-polonaises* ».

Plus prolixe, l'agence PAP affirme que lors de son entretien avec le général Jaruzelski, M. Wehner est convenu « *de la nocivité des tentatives d'utiliser les difficultés intérieures de la Pologne pour enflammer la situation internationale* ». Durant cette rencontre, selon l'agence PAP, « *une attention spéciale a été prêtée à l'attitude des deux pays envers la politique de détente et de coopération, particulièrement en Europe. Aucune variante d'action raisonnable, ont estimé les deux interlocuteurs, ne peut être substituée à cette politique* », la « *politique de confrontation* » étant « *profondément en conflit avec les intérêts des nations* » et « *n'offrant aucune perspective d'avenir* ».

« *La partie polonaise,* poursuit l'agence, *a entendu avec satisfaction l'opinion* [exprimée par M. Wehner] *qu'une portion significative des forces politiques et une écrasante majorité de la société ouest-allemande étaient opposées à des restrictions économiques contre la Pologne* ». Enfin, M. Wehner et ses interlocuteurs polonais sont d'autre part convenus, toujours selon PAP, que les relations entre la Pologne et la R.F.A. « *ne peuvent pas être abordées dans un esprit d'intérêts à court terme* », mais doivent se fonder sur des « *bases permanentes* », dans la ligne du traité de normalisation du 7 décembre 1970.

Les sanctions japonaises

Enfin, à Tokyo, le gouvernement japonais a annoncé ce mardi 23 février une nouvelle série de sanctions à l'encontre de l'U.R.S.S. et du régime militaire de Varsovie. Il considère qu' « *aucun signe d'amélioration n'est perceptible en Pologne* ». Aussi, les négociations avec la Pologne sur le rééchelonnement de dettes officielles qui arrivent à échéance en 1982 sont suspendues indéfiniment. D'autre part, le gouvernement japonais, qui maintient l'aide économique sur laquelle il s'est déjà engagé vis-à-vis de la Pologne, ne consentira pas de crédits supplémentaires à ce pays « *dans les circonstances actuelles* ». Enfin, les restrictions *de mouvement* imposées le 17 février aux diplomates polonais en poste au Japon sont maintenues.

Estimant que « *l'unité des pays du bloc occidental est essentielle face à la crise polonaise* », le Japon a décidé d'ajourner les réunions à haut niveau de la commission sur la coopération technologique et scientifique avec l'U.R.S.S. La consultation bilatérale ministérielle annuelle sur le commerce est également ajournée. De plus, l'élargissement de la représentation commerciale et d'autres organisations officielles soviétiques à Tokyo, revendiqué par Moscou, ne sera pas « étudié ». Enfin, la question de l'« *extension du permis de séjour de la mission d'achats soviétique qui doit expirer à la fin de cette année sera étudiée de très près et en fonction de l'évolution future de la situation en Pologne* ».

« CE QUI S'EST PASSÉ EST UNE DÉFAITE PERSONNELLE »

déclare Andrej Wajda

Arrivé dimanche 21 février à Paris pour un séjour de plusieurs mois au cours duquel il va notamment *tourner l'Affaire Danton*, le cinéaste polonais Andrej Wajda a adressé lundi une lettre à la presse française justifiant son refus de répondre aux nombreuses questions qui lui avaient été posées sur la situation en Pologne.

Andrej Wajda écrit : « *La situation dans mon pays autant que ma situation personnelle sont à ce point difficiles et dramatiques que, vous m'en excuserez, je ne voudrais pas en parler en ce moment en public. Je ne le voudrais surtout pas, parce que j'ai fait pendant vingt-cinq ans des films dont le message et le but étaient de ne pas laisser s'installer un état de fait tel que celui qui a lieu dans mon pays depuis le 13 décembre 1981. Ainsi, ce qui s'est passé est en quelque sorte une défaite personnelle pour moi. Mais, riche de mon expérience personnelle et de l'expérience de mes films, je crois que cette défaite momentanée ne peut pas anéantir l'immense espoir que des millions de gens en Pologne avaient et ont toujours vers un grand mouvement de solidarité et vers le développement des libertés démocratiques dans mon pays.*

» *Je ne me suis pas exprimé jusqu'ici et ne voudrais pas parler actuellement, car trop de gens qui devaient le faire avant moi sont maintenant forcés au silence. Mais ce silence est momentané, je le crois profondément. C'est pourquoi je vous prie de comprendre que je ne peux pas et ne veux pas répondre maintenant à vos questions.* »

● *La commission des droits de l'homme de l'ONU* s'est saisie officiellement du cas de Raoul Wallenberg, diplomate suédois disparu en Hongrie en 1945 puis interné en U.R.S.S. Alors que, pour Moscou, Wallenberg est mort en 1947, ses proches le croient toujours en vie, et la Suède a demandé que l'affaire soit évoquée dans le cadre du problème des « personnes disparues ». — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE PRINCE SIHANOUK a déclaré, mardi 23 février à Pékin, que la Chine avait fourni une aide militaire (fusils d'assaut et lance-roquettes) à ses partisans qui combattent les troupes vietnamiennes au Cambodge. — *(A.F.P.)*

● M. POL POT, l'homme fort des Kmers rouges, qui commande leurs forces armées et a été premier ministre et chef du P.C.K., a été hospitalisé à deux reprises à Bangkok depuis décembre pour pression artérielle, a-t-on appris dans la capitale thaïlandaise. M. Pol Pot réside habituellement dans une base située dans la province septentrionale de Preah-Vihear, limitrophe de la Thaïlande. — *(A.F.P.)*

Égypte

● M. ITZHAK SHAMIR, le chef de la diplomatie israélienne, est arrivé, lundi 22 février, au Caire pour une visite officielle de quatre jours en Egypte. A l'ordre du jour de ce voyage figurent les modalités de restitution à l'Egypte du dernier tiers du Sinaï, et la fixation de *la date définitive de la* visite du président Moubarak en Israël. — *(A.F.P.)*

Gabon

● LE PRESIDENT BONGO a déclaré, samedi 20 février, à Libreville, au cours d'une conférence de presse, que le Mouvement d'opposition de redressement national (Morena) ne pourra le renverser que par « *un coup d'Etat* », s'il veut pendre le pouvoir. M. Bongo a rappelé à ce propos que la constitution gabonaise n'autorisait pas le multipartisme et que, par conséquent, le Morena ne pouvait agir qu'en dehors du cadre des *institutions, donc dans* l'illégalité. Il a toutefois estimé que le Morena, qui se manifeste surtout, selon lui, par la distribution de tracts hostiles au régime, ne représentait que « *quelques ambitieux* » et a reproché aux dirigeants de ce mouvement de « *demeurer dans l'anonymat*. — *(A.F.P.)*

Nations unies

● M. DIEGO CORDOVEZ (EQUATEUR), sous-secrétaire général de l'ONU pour les questions politiques spéciales, a été nommé, lundi 22 février, représentant personnel du secrétaire général pour faciliter les négociations entre les parties au conflit d'Afghanistan. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● M. REGIS DEBRAY, chargé de mission auprès de l'Elysée, qui est arrivé à Hanoï, vendredi 19 février, a été reçu, samedi, par le premier ministre, M. Pham Van Dong, et lundi par le général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre ; *il a eu quatre entretiens* avec le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, qui doit se rendre à Paris, en avril. M. Debray, qui devait quitter Hanoï pour Ho-Chi-Minh-Ville mardi, a qualifié ses entretiens de « *francs et amicaux* ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE CAIRE A DECIDE DE « NORMALISER » ses relations diplomatiques avec le Tchad, gelées en janvier 1981 à la suite de l'intervention militaire libyenne dans ce pays, a annoncé, dimanche 21 février, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali.

D'autre part, le président Bongo du Gabon s'est déclaré, samedi, prêt à organiser une rencontre entre le président tchadien et le chef des Forces armées du Nord, M. Hissène Habré, en vue de favoriser la réconciliation nationale au Tchad. — *(A.F.P.)*

M. BERLINGUER FAIT UNE MISE AU POINT SUR LES DIVERGENCES ENTRE LE P.C.I. ET LE P.C. SOVIÉTIQUE

Rome *(A.F.P.)*. — « *La paix est l'objectif suprême* », affirme M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, dans une longue mise au point, sous forme d'interview, publiée dimanche 21 février par *l'Unita*.

Le dirigeant communiste se félicite du « *changement de langage* » adopté récemment par les responsables soviétiques à l'égard du P.C.I. : « *Nous prenons acte,* dit-il, *des affirmations concernant le maintien de l'ouverture au dialogue et à la discussion.* » Mais il regrette que les positions prises par le P.C.I., après les événements de Pologne, aient été « *déformées* » dans les commentaires soviétiques.

« *Nous ne pensons pas du tout,* déclare M. Berlinguer, *que dans les pays de l'Est toutes les possibilités de développement et de renouveau soient bloquées.* » Mais celles-ci sont, affirme encore M. Berlinguer, « *réprimées par la rigidité de l'ordre politique et économique et par certains tabous idéologiques* ».

« *Pour nous,* poursuit-il, *l'objectif de la paix est le point le plus important* », même si « *la lutte des classes* » reste « *une donnée de la réalité intérieure et internationale à laquelle on ne peut échapper* ».

DIPLOMATIE

Un entretien avec le chancelier Schmidt

(Suite de la première page.)

— *Pensez-vous que la spécificité allemande qui découle de la partition puisse être plus importante que le rideau de fer, que l'appartenance de la R.F.A. à l'Ouest ?*

— *Qu'il y ait une spécificité, oui,* mais elle n'est pas plus importante que le rideau de fer. Notre spécificité découle de l'existence du rideau de fer, de la division du pays. Il n'y a pas d'autre pays divisé en Europe. Ce qui sous-tend les soupçons qu'on devine dans vos questions, c'est, bien sûr, le fait que les deux parties de l'Allemagne réunies compteraient soixante-quinze millions d'habitants, ce qui est beaucoup comparé aux autres nations européennes. Et c'est pourquoi certaines personnes qui prétendent reconnaître les aspirations nationales allemandes seraient extrêmement inquiètes si la réunification devenait réellement une possibilité pratique.

— *D'un point de vue économique, ce serait un énorme pouvoir.*

— Economiquement oui, mais aussi en termes de puissance de travail; et en termes militaires. Mais je n'y suis pour rien. Il est écrit dans la Constitution allemande que les Allemands doivent être de nouveau unifiés. Personne ne sait quand cela arrivera. Mais toute personne en fonction comme moi qui a prêté serment sur la Constitution est obligée de respecter le préambule de la Constitution.

— *Pendant longtemps les relations entre Bonn et Berlin-Est ont évolué parallèlement aux relations Est-Ouest. Nous avons maintenant l'impression que les premières sont nettement meilleures que les secondes.*

— Non : elles ne sont pas bonnes, *elles ne sont mêmes pas* normales. Lorsque j'ai vu Honecker (1), j'ai dit publiquement aux *journalistes sur le sol est-allemand* que nous étions encore très éloignés des relations de bon voisinage, que *nous n'en étions pas encore à des relations* raisonnables. Nous en sommes très loin.

« Hors de question de punir mes compatriotes »

— *Qu'avez vous ressenti le matin du 13 décembre quand vous étiez en Allemagne de l'Est lorsque vous avez appris les événements de Pologne ? Avez-vous pensé à partir sur-le-champ ?*

— Non, je n'y ai pas pensé. C'était tout à fait hors de question. Pourquoi aurais-je puni mes compatriotes allemands pour quelque chose qui venait de se produire dans un pays tiers ? Quelque chose sur quoi, ce dimanche matin, je n'avais vraiment aucune information sérieuse. Non, c'était hors de question. Quand je parle de punir mes compatriotes, c'est parce qu'ils espéraient cette visite depuis longtemps. Personnellement j'étais motivé par la volonté de donner espoir et confiance en leur avenir aux seize millions d'Allemands qui vivent de l'autre côté.

» C'était la raison de ma visite. Et je pense avoir réussi. Pourquoi aurais-je brisé cela à cause de la tragédie polonaise ? Manifestement la R.D.A. n'avait pas envoyé de troupes en Pologne, manifestement elle n'avait eu aucune influence sur ce qui arrivait à Varsovie. J'ai eu l'impression que Honecker était aussi surpris que moi. *A posteriori, les services secrets inventent beaucoup de choses et racontent au monde éberlué qu'ils savaient tout à l'avance. Mais je n'ai* vu aucun service secret affirmer à quelque chef de gouvernement que ce soit avant le 13 décembre que quelque chose de cette sorte était en préparation pour cette date.

— *Quelle est votre position sur le problème de la dette polonaise ?*

— Je vous demande pardon, mais je n'en parlerai pas.

— *Et à propos des sanctions demandées par les États-Unis ?*

— Il n'y a pas la moindre différence entre notre position et celle des Français. Et je pense qu'eux comme nous, n'en changeront pas.

— *Pensez-vous que les sanctions puissent être utilisées efficacement comme un moyen de pression sur les autorités soviétiques et polonaises?*

— Il est difficile d'extrapoler à partir de la tragédie polonaise. C'était une tragédie bien avant le 13 décembre. Un drame économique et psychologique. Les événements du 13 décembre, les fusillades, tout cela s'est additionné aux facteurs préexistants. Je pense que l'Ouest n'y peut rien mais doit condamner moralement la proclamation de la loi martiale et l'arrestation de six mille personnes, la rupture du dialogue entre l'État, l'Église et Solidarité. On doit demander que ces trois mesures soient rapportées. D'un autre côté, l'Occident devra poursuivre son aide économique lorsque le gouvernement militaire polonais aura satisfait à ces demandes. Les Polonais auront alors besoin d'une aide économique pour redresser leur très difficile situation économique.

» Actuellement, je ressens une très, très profonde compassion pour la nation polonaise, une très profonde compassion. Je crois que ce sentiment est partagé par beaucoup, beaucoup d'Allemands. Ils envoient plusieurs dizaines de milliers de colis de vivres en Pologne pour une valeur de 100 millions de marks. Il s'agit d'initiatives personnelles, individuelles. C'est beaucoup ; il y a une grande compassion dans ce pays et aussi un sentiment d'impuissance. Que pouvons-nous faire pratiquement pour améliorer la situation en Pologne ? Personne n'en sait réellement rien.

— *Que pensez-vous du voyage de M. Wehner (2) à Varsovie?*

— Je suis impatient de l'entendre à son retour.

— *Y est-il allé avec votre bénédiction ?*

— Je n'étais pas au courant de ce voyage à l'avance. Il n'est pas membre du gouvernement.

La menace d'une dépression mondiale

— *Les relations Est-Ouest ne sont pas tout. On a assisté ces dernières années à un début de dialogue Nord-Sud. Pensez-vous qu'il puisse être amplifié?*

— *Oui.* Ce serait une grande erreur que de reporter la tension Est-Ouest sur les relations Nord-Sud. La *récession économique mondiale* qui pourrait se transformer en dépression affecte les capacités économiques du tiers-monde et son bien-être d'une manière beaucoup plus aiguë qu'elle n'affecte nos propres réalisations économiques, que ce soit en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie ou en Grande-Bretagne.

» Il y a des tensions Est-Ouest tout particulièrement entre les deux super-puissances. Il y a des tensions qui découlent de la tragédie polonaise et qui impliquent votre peuple, mon peuple, d'autres encore. Mais on ne doit pas ignorer qu'un danger d'une même ampleur réside dans la situation économique mondiale. Nous connaissons le plus fort taux de chômage *depuis 1936, nous* avons les taux d'intérêt les plus hauts que nous ayons vus dans tous les pays *européens. Jusqu'à présent personne* n'a proposé de recette. Il existe des recettes partielles et nationales, mais *personne pour l'instant n'a entrepris* un grand effort général pour venir à bout de la récession qui menace de prendre une ampleur comparable à celle des années 30. On discute bien trop peu de ce problème et beaucoup trop d'autres questions. Le chômage dans l'hémisphère Nord et la famine dans l'hémisphère Sud conduisent à une déstabilisation sociale et politique, qui renforce les chances d'une influence communiste et d'autres influences déstabilisatrices.

— *La France vient de signer avec l'Algérie ce que nous appelons un accord politique sur le gaz. Seriez-vous prêt à signer un accord de ce genre ?*

— Je ne connais pas suffisamment les termes de cet accord pour vous répondre. Mais je peux vous dire que je suis favorable à la stabilisation des prix d'exportation des matières premières en provenance des pays en développement. Je ne sais pas si l'accord franco-algérien va dans ce sens, mais je le pense.

— *Etes-vous optimiste quant à l'issue des négociations soviéto-américaines de Genève ou les considérez-vous comme un spectacle ?*

— Ce serait un grand désastre s'il ne s'agissait que d'un spectacle. J'ai l'impression que les Russes et les Américains négocient sérieusement. Ils ont l'intention d'aboutir à un accord. Les uns et les autres, je présume, savent qu'il y a encore beaucoup à faire pour arriver à un compromis. Nous, Allemands, avons déployé de grands efforts en 1977, 1978 et au début de 1979 pour convaincre *les Américains* qu'il ne fallait pas ignorer le déploiement des S. S.-20 soviétiques. Nous avons *aussi fait de grands efforts pour* convaincre l'Union soviétique, une fois prise la décision de l'OTAN de *rééquilibrer les forces, qu'il était dans* son intérêt de négocier des limitations réciproques plutôt que de s'engager dans une course aux armements. Bien sûr, d'un point de vue allemand, l'option zéro mutuelle serait la plus désirable car nous n'avons pas tellement envie d'avoir de nouvelles armes nucléaires sur notre sol. Mais il est absolument nécessaire qu'un équilibre soit atteint dans ce domaine. Il est difficile de faire des prédictions, mais nous n'avons pas beaucoup de temps : à la fin de 1983, si aucun accord n'est conclu, les Pershing 2 américains et les missiles de croisière seront mis en place en Europe et certains le seront sur le sol allemand. Personne ne peut douter que je m'en tiendrai à cette décision.

» Les Russes ont déployé quelque trois cents SS-20 mobiles, chacun étant équipé de trois têtes nucléaires indépendantes, et il n'y a rien de ce genre du côté ouest-européen ou du côté américain. Ce déséquilibre doit être corrigé. A propos : alors que les deux superpuissances sont assises à la table des négociations à Genève, elles devraient s'abstenir de toute propagande en direction de pays qui ne sont pas engagés et de déclarations publiques qui ne servent en rien ces négociations.

Avant le congrès du S.P.D.

— *Croyez-vous que votre position personnelle sur ce sujet sera renforcée à l'issue du congrès de votre parti en avril prochain ?*

— Ma position personnelle ne *peut pas être modifiée. Je viens* d'obtenir un vote de confiance au Parlement après avoir expliqué que je *réclamais* la confiance pour deux raisons principales : la politique de sécurité en Europe, d'une part, et la politique économique, de l'autre. Tout le monde a compris de quoi je parlais. Il y a quelques gens dans mon parti qui critiquent ces deux politiques, mais ils reconnaissent qu'ils n'ont pas une très grande marge de manœuvre si l'on tient compte des *réalités.*

— *Vous attendez-vous à un débat très dur, à de grandes divisions ?*

— A un débat oui, mais pas trop dur. Vous ne devez pas accorder trop *d'importance à un congrès. Ni la* Constitution française ni la Constitution allemande ne disent que les gouvernements sont dirigés par des congrès de partis. Les partis dans l'opposition considèrent leur congrès comme très important. Les partis au pouvoir finissent par comprendre que ce qui compte réellement, c'est d'avoir la majorité au Parlement. Et je crois que je l'ai ; tout le monde peut le voir.

— *Et comment voyez-vous la situation entre les sociaux-démocrates et les libéraux ?*

— Ce sont des partis différents avec des histoires différentes, des programmes différents, des électorats différents. Ce ne sont certainement pas des jumeaux, ni même des frères, mais des alliés. Et vous avez parfois de petits débats entre alliés. Ce qui arrive en politique étrangère arrive aussi en politique intérieure. Ça ne veut pas dire que l'alliance va se *briser, que la coalition va se briser.* La démocratie consiste à donner des interviews, à faire des discours, et *certains parfois peuvent entraîner* des malentendus. Certains malentendus sont très graves. C'est ainsi que, si vous pensez que l'Allemagne abandonnera un jour ses positions dans le domaine de la défense, de la sécurité ou dans celui des négociations sur le désarmement, vous vous trompez.

— *En tant que social-démocrate, pensez-vous qu'il soit possible d'avoir une influence de l'extérieur sur les sociétés de type soviétique sans raisonner en terme d'armement ?*

— Ma réponse est positive, bien qu'il ne puisse s'agir que d'une influence limitée, qui pourrait se faire sentir graduellement sur une longue période.

— *Pouvez-vous nous donner un exemple ?*

— La littérature française contemporaine est traduite en russe et publiée en Union soviétique. Il en va de même de la littérature allemande contemporaine. Evidemment, cela entraîne une influence. Cela ne changera pas la structure de la société soviétique du jour au lendemain. Cela ne changera pas la structure des gouvernements communistes ou des partis communistes, mais cela a une influence.

» Voilà ce que je veux dire par longue période. La même chose est vraie des échanges scientifiques, économiques, technologique. Je suis né et j'ai été élevé dans une vieille ville marchande où un proverbe dit que le commerce et les échanges économiques facilitent l'instauration de la paix en obligeant les gens à se parler, à se comprendre, à dépendre l'un de l'autre. Cela dit, s'il y a des influences, elles sont, bien sûr, trop modestes comparées avec les nécessités de l'Union soviétique. Ce à quoi on assiste en Pologne, c'est à une crise du système communiste d'empreinte soviétique, due à son incapacité à s'adapter aux nécessités de la *nature humaine, aux courants et aux* exigences d'une société et d'une économie modernes. Ce système est *trop rigide pour changer, s'adapter,* se réformer. Je pense que les influences plus fortes en provenance de l'Ouest seraient *bénéfiques* pour les peuples qui vivent là-bas mais ces influences ne vont pas très vite se *renforcer.*

La coopération franco-allemande : une nécessité fondamentale

— *De quelle façon les relations ont-elles évolué entre la R.F.A. et la nouvelle majorité gouvernementale en France ? Quels sont vos rapports avec M. Mitterrand ? Peut-on toujours parler de liens privilégiés entre Paris et Bonn ?*

— Je n'ai jamais eu la moindre difficulté à m'adapter à des changements de majorité lorsqu'ils interviennent dans des pays amis. C'est un phénomène normal qui se produit dans tous les pays de temps en temps, même s'il n'a pas eu lieu en Allemagne depuis douze ans.

» Je n'ai pas la moindre difficulté à écouter François Mitterrand et à lui parler. Nous allons avoir notre huitième rencontre. Depuis qu'il est entré en fonctions, nous avons eu de nombreuses heures d'échanges, de discussions politiques à un niveau élevé, qu'il s'agisse des relations Est-*Ouest, du Proche-Orient, des relations* intra-européennes, de la Pologne, de l'Union soviétique.

» *Je crois que le président* et son gouvernement, du côté français, mon gouvernement et moi-même, du côté *allemand, coopéreront aussi harmonieusement* et avec autant de compréhension mutuelle que dans les années 70. C'est une nécessité fondamentale pour l'Europe et aussi, par conséquent, pour la France qu'il existe une étroite amitié et une alliance entre les Français et les Allemands. C'est aussi, une nécessité pour nous Allemands. Cela est compris par l'élite *politique* des deux côtés de la frontière, qu'il s'agisse des conservateurs, des libéraux, des *sociaux-démocrates*, des socialistes ; c'est pourquoi je suis réellement confiant en ce qui concerne la coopé*ration entre nos deux pays.* Et je sais que mes vues sont partagées par votre président.

— *Êtes vous aussi optimiste en ce qui concerne la coopération franco-allemande dans les affaires intra-européennes ? La politique agricole commune, la contribution britannique au budget européen les relations avec les Etats-Unis ?*

— Des difficultés sont apparues à plusieurs reprises dans la C.E.E. au cours des vingt-cinq dernières années. Elles apparaissent, on les résout, puis on les oublie. De temps en temps, comme cela arrive actuellement, *les problèmes sont un peu plus* aigus. D'autant plus que tous les membres de la C.E.E. ont des diffi*cultés économiques et financières.* Mais je crois que nous surmonterons ces problèmes, il n'y a certainement pas de fossé dans les attitudes et les jugements que la France et l'Allemagne portent sur ces questions.

» En ce qui concerne les rapports avec les États-Unis — les négociations commerciales ou les relations monétaires, — la France et l'Allemagne n'ont pas de conceptions divergentes non plus.

Nous voyons la situation du même œil. Non, je pense qu'il serait plutôt difficile de trouver des domaines dans lesquels détecter une différence de vue fondamentale. Bien sûr, vous rencontrerez parfois un sujet précis sur lequel nous mettons un accent différent. Il existe aussi des différences structurelles entre la France et l'Allemagne. La France dispose d'armes nucléaires, par exemple. L'Allemagne n'en dispose pas et ne cherche pas à entrer dans cette catégorie de pays. Cela donne à la France un poids différent de celui de l'Allemagne dans les affaires internationales.

» D'un autre côté, les Français ont besoin non seulement de l'Allemagne, mais *aussi des soldats* allemands, pour concevoir la défense de la France. Ainsi, ils sont, d'une cer*taine manière, dépendants de la* contribution militaire des Allemands, de même que nous dépendons de la *contribution des Français et des autres alliés.*

» Nous sommes aussi d'accord *sur l'utilisation pacifique de l'énergie* nucléaire, un domaine dans lequel la France a fait de grands progrès et *montre* la voie, et sur la nécessité de promouvoir les industries de haute technologie en Europe. C'est ainsi que l'Airbus est en train de s'imposer sur les marchés internationaux.

Le sort du char franco-allemand

— *A propos de réalisation conjointe, qu'en est-il du projet de char franco-allemand ?*

— C'est un des exemples que je cherchais pour montrer qu'il peut aussi y avoir des exceptions. Mais tout n'est pas clair encore et une décision définitive n'a pas été prise. J'essaie d'influencer la commission de la défense du Parlement pour qu'elle revienne sur ses conclusions, dans l'intérêt d'une coopération encore plus étroite entre Paris et Bonn. Je pense à un processus grâce auquel une coopération serait possible. Mais certains obstacles ne relèvent pas de politiques différentes ; ils tiennent au fait que les Allemands n'ont pas besoin dans l'immédiat d'un nouveau char. Le Léopard II fera l'affaire pour toutes les années 80 et pour le *début des années 90. Alors que les* Français, manifestement, ont besoin d'un nouveau char beaucoup plus *tôt, une décennie avant* les Allemands. D'autre part, vous voulez exporter ce char et pour cela vous ne voulez pas un char trop lourd. Or nous avons conçu notre Léopard II pour la géographie et la topographie de l'Europe centrale, pour défendre notre propre sol. C'est un char plutôt lourd alors que vous êtes favorables à un engin plus léger. Mon espoir c'est que les experts des deux pays se réunissent encore pour voir s'il est possible de concevoir toute une fa*mille de chars — un peu comme on a* des familles d'avions — l'un étant développé à partir de l'autre. Je ne *suis pas un spécialiste des chars et je* dois donc être prudent avec mon imagination, mais vous pouvez comprendre que je n'ai pas pour l'instant abandonné tout espoir. Je serai certainement critiqué au Parlement pour ce que je viens de vous dire mais je crois que la coopération franco-allemande vaut bien parfois d'accepter quelques critiques.

— *Etes-vous resté en contact avec M. Giscard d'Estaing ainsi qu'il vient de l'affirmer dans une interview à* Paris Match *et à* Stern ?

— Il n'est pas dans mes habitudes d'abandonner mes amis lorsqu'ils ont quitté la scène. Il s'agit bien sûr, aujourd'hui, d'une relation *strictement personnelle ; c'est le cas* avec les anciens dirigeants d'autres pays, comme, par exemple, l'ancien *président Ford, que j'aime rencontrer* de temps en temps, que je considère comme mon ami et avec lequel j'ai travaillé très étroitement quand il était en *fonctions*. L'amitié personnelle est quelque chose que les hommes doivent cultiver dans les cir*constances* difficiles d'aujourd'hui.

— *Certains dirigeants français paraissent de nouveau intéressés par l'idée d'une défense européenne et d'une réactivation de l'union européenne occidentale.*

— Les Allemands étaient prêts à ça dès le début des années 50, lorsque l'U.E.O. devint un instrument nouveau pour la défense et la sécurité de l'Europe occidentale. L'Allemagne était alors prête à élargir l'U.E.O. dans le cadre de l'alliance atlantique. Je ne vois, aujourd'hui, aucune objection de principe du côté allemand mais je vois en revanche *des objections du côté français dues* au statut de puissance nucléaire de la France. C'est pourquoi je me de*mande si ces idées que vous évoquez* pourraient se transformer en politique officielle de la France. S'il en était ainsi nous serions intéressés.

Les Européens doivent faire entendre leur voix

— *Pensez-vous que l'alliance atlantique ait besoin d'être transformée ? Qu'il soit utile d'avoir une voix européenne plus forte face aux Etats-Unis !*

— Je ne suis pas en faveur d'une modification institutionnelle de l'alliance. En réponse aux critiques *qu'on peut entendre aujourd'hui*, je reprendrai ce que je vous disais à propos des problèmes de la C.E.E. : *les problèmes surgissent, sont résolus et disparaissent.* J'entends parler de crise de l'OTAN depuis le milieu des années 50. J'ai rencontré pour la première fois le sénateur Mike Mansfield au Congrès américain en 1956, quand il recommandait déjà le retrait des troupes américaines d'Europe. C'est vous dire si les problèmes sont anciens ! La voix des Européens est suffisamment forte s'ils prennent soin de la faire entendre. Il y a quinze membres de l'alliance dont treize sont européens. Pourquoi ne parlent-ils pas s'ils veulent être entendus ? Cela n'exige pas une modification institutionnelle. Cela ne doit pas non plus être confondu avec une sorte de foire : on doit écouter ce que l'autre dit. *Parfois, la capacité et la volonté d'écouter* est plus grande ; parfois, elle est moindre. Actuellement il serait utile de cultiver la volonté d'écouter.

— *La plupart des Français ont l'impression que la Communauté européenne connaît une crise majeure, une crise stucturelle et que nous n'avons pas affaire seulement à des problèmes régionaux ou techniques.*

— Je comprends ce sentiment. La même chose est vraie aux Etats-Unis en ce qui concerne l'alliance atlantique, mais je ne l'exagérerai pas. Aucun des deux problèmes ne pourrait être résolu si l'Allemagne et la France s'opposaient. Dans le cas contraire, ils seront résolus. Un seul problème est apparu dans l'alliance : c'était dans les années 60, quand le général de Gaulle a retiré la France de l'organisation militaire de l'OTAN. Ce fut vraiment une grande crise. Plus personne n'en parle aujourd'hui, et tout le monde a compris que la France, qu'elle soit membre de l'alliance seulement ou de l'organisation militaire intégrée, est un partenaire tout aussi digne de confiance que par *le passé. Voilà l'exemple le plus significatif* qu'on puisse trouver d'une crise structurelle de l'OTAN. Ce fut la *seule crise réelle institutionnelle* de l'OTAN, et elle est pratiquement oubliée. Elle n'a pas affaibli la capacité de l'alliance de dissuader conjointement la superpuissance soviétique.

— *Evoquerez-vous dans vos entretiens avec François Mitterrand la politique des Etats-Unis en Amérique centrale ?*

— Si je le faisais, je ne le dirais pas publiquement à l'avance.

— *Pensez-vous qu'il s'agisse d'une crise régionale ou d'un nouveau chapitre de la guerre froide ?*

— C'est une crise régionale avec des facteurs qui relèvent de la guerre froide. L'influence soviétique à Cuba et l'influence cubaine en Amérique centrale ne doivent pas être sous-estimées. Mais je ne veux vraiment pas me mêler à cette question ; j'ai beaucoup trop de problèmes pour me mêler des problèmes des autres peuples.

— *Vendriez-vous des armes au Nicaragua ?*

— Non, je ne le ferai pas. L'Allemagne a une politique de vente d'armes différente de celle de la France. Nous nous concentrons sur les seuls membres du pacte atlantique. Il y a quelques exceptions à cette règle, mais elles sont très peu nombreuses, nous ne vendrions certainement pas d'armes dans des régions de tension, où il existe un danger imminent de combats.

— *La presse allemande s'est inquiétée de votre santé...*

— Ma santé est bonne. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC et BERNARD BRIGOULEIX

(1) Premier secrétaire du parti communiste est-allemand.
(2) Président du groupe S.P.D. au Bundestag.

A Addis-Abeba

Une délégation sahraouie siège pour la première fois à une conférence de l'O.U.A.

Addis-Abeba. — La trente-huitième session ordinaire du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine s'est ouverte lundi 22 février à Addis-Abeba sur un spectaculaire coup de théâtre : pour la première fois, une délégation de la République arabe sahraouie démocratique a été admise à participer aux travaux. Cette décision, si elle est entérinée, pourrait avoir de sérieuses conséquences sur l'avenir du conflit saharien.

Peu avant l'heure prévue pour la cérémonie d'ouverture, la délégation sahraouie avait pris place — entre celle du Nigéria et celle du Rwanda — derrière un écriteau portant la mention R.A.S.D. Se détachant visiblement sur leurs longues gandouras *bleu ciel, un badge indiquait* leur qualité de « délégué » à part entière. Aucun doute : les Sahraouis se trouvaient là de plein droit. Leur « ministre des affaires étrangères », M. Ibrahim Hakim, visiblement comblé, fumait un long havane en *souriant aux caméras. Dès qu'elle* découvrit sa présence, la délégation marocaine quitta la salle pour n'y plus revenir. M. Robert Ouko, chef de la diplomatie kényane et président en exercice du conseil, apparemment aussi surpris que d'au*tres,organisa en coulisse une réunion* impromptue qui retarda de plus d'une heure le début des travaux.

Que s'était-il passé ? Comme souvent, aucune explication officielle n'a été fournie par le porte-parole de l'Organisation. En fait, le secrétaire général, *M. Eden Kodjo, a pris* l'initiative — on ignore quand — d'inviter par écrit la R.A.S.D à siéger en qualité de membre. Sans doute avait-il reçu au préalable une demande en ce sens des vingt-six pays — sur les cinquante que compte l'Organisation — qui s'étaient prononcés au sommet de Freetown en juin 1980, en faveur de l'admission des Sahraouis.

Une turbulente séance à huisclos a suivi, lundi, la cérémonie d'ouverture. M. Kodjo a expliqué qu'il s'était contenté d'appliquer l'article 28 de la charte de l'O.U.A. : « *Tout Etat africain indépendant et souverain peut notifier au secrétaire général son intention d'adhérer. L'admission est décidée à la majorité des Etats membres* ». Il se rangeait ainsi aux arguments du Front Polisario, pour lequel cette question était une simple « *formalité administrative* ».

Plusieurs délégations favorables aux thèses marocaines, notamment le Soudan, le Sénégal, la Guinée et les Comores, ont vivement critiqué M. Kodjo, lequel, en ne les informant pas, aurait pour le moins « *manqué de courtoisie* » à l'égard des chefs d'Etat qui sont, selon le représentant de Dakar, seuls habilités à trancher cette affaire. Ils ont rappelé que l'article 28 ne peut-être appliqué à la R.A.S.D. puisque celle-ci ne représente pas un « *Etat souverain et indépendant* ».

Les débats à huis clos devaient se poursuivre mardi avec les interventions des partisans de la *R.A.S.D.* et en l'absence des Marocains. Comment va réagir Rabat ? L'ambassadeur marocain à Khartoum et chef de la délégation chérifienne, M. Mouline, a dénoncé lundi une « manœuvre » et réaffirmé que son pays « *ne pourra jamais s'asseoir à la même table que les représentants d'une République imaginaire* ». En privé, ses collaborateurs fustigent l' « *irresponsabilité* » de M. Kodjo. Le Maroc, par le passé, a régulièrement menacé de quitter l'Organisation panafricaine au cas où la R.A.S.D. y serait admise, en violation de la procédure de vote qualifié qu'il préconise. L'incontestable victoire remportée lundi par les Sahraouis aggrave l'isolement de Rabat et réduit sa marge de manœuvre. Combien de pays sont prêts aujourd'hui à claquer la porte, derrière le Maroc, en prenant le risque d'une scission de l'O.U.A. ?

De notre envoyé spécial

M. Kodjo a pris Rabat à contre-pied. Après la récente réunion du « comité des sages » de l'O.U.A., qui confiait au président Arap Moi une mission de médiation, le Maroc semble avoir baissé sa garde : il n'était même pas représenté par un *ministre,* alors *que* les Sahraouis, présents depuis une semaine, avaient préparé avec soin cette réunion et affichent maintenant leur satisfaction.

Reste la question-clé. Pourquoi M. Kodjo — qui se refuse à tout commentaire — a-t-il accepté d'accomplir un geste auquel il s'était obstinément refusé depuis près de deux ans ? Par lassitude ? Il était de plus en plus irrité d'être le « bouc émissaire » de ce conflit de procédure et, en juin à Nairobi, il avait rappelé les chefs d'État à leur responsabilité, en affirmant « *ne plus vouloir faire les frais d'une situation contradictoire* ». Il avait d'ailleurs esquissé un pas vers le Polisario, en convenant plus nettement que par le passé du caractère purement « *administratif* » du problème de l'admission. Lundi, il a reconnu avoir été soumis à de vives pressions en tous sens.

M. Kodjo envisage de briguer cette année un second mandat de secrétaire général. A-t-il voulu consolider ses chances, en répondant au vœu de la majorité des États membres, fût-ce une majorité étroite ? *C'est l'avis des Marocains. En tout* cas, sa décision rend quelque peu incongrue la tenue d'un référendum au Sahara occidental, car de deux choses l'une : ou bien une consultation qui offre aux populations le choix entre l'indépendance et l'inté*gration au Maroc doit être organisée* pour attester la volonté d'indépendance du peuple sahraoui, et, en attendant, la R.A.S.D. n'est pas un État totalement souverain ; ou bien la R.A.S.D. est un État membre à part entière de l'O.U.A., et, dans ce cas, aucune consultation populaire ne pourra ajouter à sa légitimité.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Madagascar

Des inondations ont accru les difficultés du régime

Alors que la situation politique continue de se dégrader et que *l'économie s'essouffle, Madagas*car vient de subir de graves inondations. Le président Ratsiraka, aux prises avec de sérieuses difficultés, a annoncé son intention de briguer cette année, à une date encore indéterminée, un second *mandat de sept ans.*

Dans la région de Tananarive, les pluies diluviennes de janvier ont provoqué des éboulements, la rupture de plusieurs digues ainsi que la coupure de routes et de voies ferrées. Les zones agricoles de la côte orientale et du lac Alaotra ont également été dévastées par une série de cyclones. Les sinistrés se comptent par dizaines de milliers. Dans la seule capitale, le chiffre officiel des sinistrés s'élevait, voilà dix jours, à 65 000 personnes, contraintes d'évacuer leurs habitations de la ville basse.

Plus de la moitié de la première récolte annuelle de riz — aliment de base — serait perdue. Le président Ratsiraka, qui a parcouru, au début de février, des zones sinistrées, a estimé que plus de 25 000 hectares de terres en cultures avaient été inondés. Le Conseil national de secours malgache a créé cent soixante-quinze centres d'hébergement dans des églises, des temples et des écoles. Des dons ont été offerts par plusieurs gouvernements (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Union soviétique, etc.), et l'Assemblée européenne a voté une aide d'urgence à l'unanimité.

Cette catastrophe naturelle est intervenue dans un climat de « *violence* » et de « *détérioration de l'économie* » dénoncées par la dernière conférence épiscopale malgache (*le Monde* du 21 janvier). L'insécurité gagne les campagnes, *notamment dans le Sud, où* des bandes armées pillent ou rançonnent les villages. Les produits de première nécessité — huile, savon, sucre — font de plus en plus souvent défaut. Les caisses de l'État sont vides. Le Fonds monétaire international, *sans doute avec* l'accord des États occidentaux, semble prêt à offrir une aide à la condition qu'une sérieuse remise en ordre ait lieu au niveau de l'État. Mais le régime semble peu capable d'opérer un redressement.

A cet égard, le *remaniement* ministériel du 15 janvier (*le Monde* des 17 et 18 janvier) semble avoir été guidé par le double souci de chasser du gouvernement des éléments corrompus et d'en écarter les membres politiquement les moins sûrs. Madagascar vit, en effet, depuis le renversement en 1972 de Tsiranana par un mouvement populaire, dans une ambiance de complots feutrés, réels ou imaginaires. Au pouvoir depuis 1975, le capitaine de frégate, Didier Ratsiraka, paraît de plus en plus victime, selon de nombreux témoignages, d'une « *obsession* » du complot et s'entoure d'une protection de plus en plus minutieuse, organisée avec l'aide de Nord-Coréens et de Soviétiques.

Le dernier complot en date (*le Monde* du 26 janvier) — réel, semble-t-il, — aurait été déjoué à la suite d'une trahison. Selon une source digne de foi, les comploteurs auraient été arrêtés dans la soirée du *16 janvier, lors de leur dernière réu*nion et alors que des explosifs avaient été déjà introduits à l'intérieur du palais présidentiel. Selon la même source, quatre-vingt-deux personnes auraient été placées sous les verrous, dont cinq colonels et un religieux, le R.P. Joseph Noël Ranaivo, vicaire d'Ambatolinita, paroisse proche de la présidence. Alors que les blindés légers de la gendarmerie commençaient à patrouiller dans Tananarive, le chef de l'Etat aurait clandestinement gagné par avion la base aérienne aménagée par les Soviétiques près de Diego-Suarez.

A l'exception du premier ministre et du ministre de l'intérieur, le reste du gouvernement aurait également évacué la capitale malgache. M. Monja Joana, le vieux dirigeant sudiste qui préside actuellement le Conseil suprême de la révolution (C.S.R.), aurait dû lui-même faire appel à ses propres partisans pour assurer sa protection. Toute l'opération aurait été déjouée par le colonel Raveloson Mahasampo, beau-frère du président, qui dirige la DGID (Direction générale de l'information et de la documentation), police politique du régime.

Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* la sécurité du régime reposerait également sur trois unités « *bien équipées* » : la COSEP (Compagnie de sécurité présidentielle), qui protège le palais présidentiel avec l'aide « *de vingt blindés légers et d'armement lourd soviétique* » ; le RESEP (Régiment de sécurité présidentielle), dont les sept cents hommes *seraient membres* de l'AREMA (Avant-garde de la révolution malgache, parti du président), encadrés par des Nord-Coréens et cantonnés à Iavoloha, près de Tananarive;enfin, le régiment de la Mahajamba, « *spécialisé dans la répression des émeutes* ».

Invoquant des raisons d'économies, le chef de l'État a annoncé (le Monde du 12 janvier) le report à 1983 des élections législatives qui devaient avoir lieu cette année. Le remaniement ministériel du 15 janvier — ainsi que celui du C.S.R., intervenu le même jour — devraient permettre à M. Ratsiraka de se faire désigner candidat unique à l'élection présidentielle, seul scrutin maintenu. La D.G.I.D. serait chargée de veiller à ce que l'ordre soit maintenu : la législation lui permet, en effet, de détenir au secret tout individu pendant des périodes de quinze jours renouvelables indéfiniment, à condition d'obtenir l'accord du procureur de la République.

L'expulsion récente (*le Monde* du 20 février), après quatre jours de détention au secret, d'un avocat français, Me Hamel, correspondant d'Amnesty International accusée d'être une « *filiale de la C.I.A.* », semble priver les détenus malgaches de l'un de leurs derniers moyens légaux de défense. Aucun avocat local n'oserait, en effet, prendre le relais de Me Hamel, qui tentait d'assurer la défense de nombreux détenus, notamment des trois officiers internés sans jugement depuis cinq ans.

J.-C. POMONTI.

INVENTAIRE AFRICAIN

(Suite de la première page.)

L'ouvrage s'ouvre sur une mise en question : celle des cultures reçues du passé et des identités culturelles présentes. Les dégradations et les *ruptures sont montrées, comme est* montré l'effet colonial, dont Césaire disait qu'il a fait « étioler » la « culture indigène ». Les assistances techniques apparaissent aussi dans leurs incidences culturellement néfastes, notamment dans les do*maines de l'enseignement et des* « mimétismes » aux conséquences négatives et onéreuses. Mais, à l'inverse, les tendances à la réappropriation culturelle sont manifestées, et non seulement sous les formes de la *négritude* (affirmation des intellec*tuels noirs*) ou de *l'authenticité* (stratégie des politiques). La revalorisation du passé, la revendication du patrimoine, la reprise des manières de faire, la capacité d'innovation en deviennent les révélateurs. Les religions expriment et organisent les forces culturelles, leur histoire est sous un certain regard l'histoire même du monde noir. Elles sont maintenant remises en mouvement comme le sont les sociétés africaines : reprise des cultes de la tradition, bricolage du sacré par les gestionnaires des sectes, christianisme en voie de s'africaniser, islam en expansion et donc en phase militante. Les apparences modernistes ne peuvent cacher le recours aux forces estimées capables de gouverner les destins individuels et collectifs.

En trois décennies, le paysage sociologique africain a été profondément bouleversé. Les hommes se sont multipliés avec une croissance annuelle de 2,5 % à 3 %, mais l'espace est inégalement occupé et les densités différentielles peuvent aggraver les inégalités en matière de ressources. La population noire explose de jeunesse, pour plus de la moitié elle est composée de moins de vingt ans — véritable masse de réserve du changement ou de la révolution. L'urbanisation progresse sans limites : plus de soixante villes de cent mille habitants alors qu'il n'y en avait que cinq en 1940. Les migrations, le salariat, mais aussi le chômage, le parasitisme social, l'insécurité accompagnent cette mutation. Une cassure s'établit, malgré les relations de divers ordres maintenues avec les villages d'origine, entre les villes et le monde rural ; les grandes agglomérations attirent et désorientent, elles accusent les inégalités, mais elles incitent aussi à l'innovation. Decraene dresse le constat de carence des élites : *exode* des cerveaux, trahison des clercs, complaisance bureaucratique, accaparement et « mercenariat » du *statu quo* ; les notables de tradition étant un peu hâtivement jetés aux oubliettes.

∴

Si l'Afrique ancienne est pays des « miracles », elle n'est encore guère propice dans ses formes modernes au miracle économique. La pauvreté la gouverne (treize des vingt et un pays les plus pauvres du monde sont africains), la famine ne l'épargne pas, la sécheresse la stérilise cycliquement. Dans ses économies, elle reste soumise au régime d'une indépendance fort restreinte : c'est la dépendance à l'égard des grandes firmes (« un colonialisme bien pire que l'ancien », a dit Félix Houphouët-Boigny), l'échange inégal, l'endettement. C'est aussi l'accumulation des incertitudes, quant à la diversification de la production, au code régissant les investissements, aux règles définissant le mode de production. C'est encore le jeu d'un développement inégal de pays à pays, et de région à région àl'intérieur des frontières d'un même ensemble national. La règle d'airain veut qu' « on ne prête qu'aux riches », et donc que l'écart se creuse entre pays en cours de développement et pays à économie stagnante sinon régressive. Ce qui ne manque pas d'affecter les relations inter-africaines, les plus avantagés n'étant guère décidés à financer la solidarité au profit des plus démunis. Decraene, dans son souci de ne jamais céder au catastrophisme, partage les ombres et les lumières. Du côté de celles-ci : la découverte de nouvelles ressources (et notamment du pétrole paraissant moins inégalement réparti), la lutte contre la monoculture, le « début » de l'industrialisation, et surtout la recherche de voies originales du développement.

∴

Decraene consacre environ la moitié de son livre aux questions politiques ; il y investit son expérience cumulée des vingt-cinq dernières *années. Il s'attache à effacer de* fausses images : tous les gouvernements africains ne sont pas des militaires (dix-neuf États sur cinquante et un), tous les régimes ne sont pas de parti unique (une dizaine échappe à la règle) et lorsqu'ils le sont une cer*taine démocratisation n'est pas* exclue pour quelques-uns d'entre eux, toutes les successions ne débouchent pas sur de grands désordres. En somme, il s'agit de montrer que l'État « sauvage » *n'est* pas une nécessité, sans nier le pouvoir de la *dérision tragique en un temps* (Ouganda, Centrafrique, Guinée Équatoriale) et l'existence de totalitarismes s'affirmant ou non progressistes. Combattant « le mythe de la fatalité des dictatures », Decraene recherche les contre-pouvoirs à l'état naissant : partis et syndicats, ou associations, ou mouvements sociaux de coloration souvent religieuse. On peut regretter que le détour sociologique n'ait pas été effectué afin de manifester avec plus de détails les caractéristiques des pouvoirs africains.

*Mais la politique n'est pas seule*ment déterminée du dedans, il l'est aussi du dehors. Ce qui conduit à considérer l'Afrique en tant qu'enjeu — stratégique, économique, culturel — et objet de sujétion. Les puissances traitent trop souvent le conti*nent comme si elles avaient à* y défendre d'anciennes frontières, ou à en tracer de nouvelles comme c'est notamment le cas de l'Union soviétique. La capacité africaine à jouer des compétitions au profit du monde noir reste faible ; elle ruse, elle cantonne et elle subit. Elle s'efforce aussi de tirer avantage du poids relatif des pays d'Afrique au sein des organisations internationales : sur trois États représentés à l'ONU, un se localise en Afrique.

Cette dernière doit d'abord compter *sur ses propres forces, elle subit* la contrainte de les regrouper. Elle n'y parvient que lentement : le panafricanisme ne se réalise guère par le moyen de l'Organisation de l'unité africaine, les unions régionales ont d'abord un caractère technique *lorsqu'elles s'effectuent*, les tensions, les conflits et les sales guerres durables opposent et affaiblissent. Decraene clôt son inventaire en évoquant l' « Afrique des Africains ». C'est un nouvel horizon donné à des nations neuves et vieilles à la fois, parties à la rencontre d'une histoire qui ne serait plus l'ombre portée (portée aussi comme un fardeau) de celle des autres.

GEORGES BALANDIER.

★ *Vieille Afrique, Jeunes nations*, Perspectives internationales, P.U.F., 301 p., 98 F.

CLAIRE DEVARRIEUX

ASIE

Afghanistan

Selon des sources occidentales

UN GÉNÉRAL SOVIÉTIQUE A TROUVÉ LA MORT LE 19 JANVIER

Un général soviétique a trouvé la mort à bord d'un hélicoptère abattu par une roquette tirée par des maquisards afghans, a-t-on annoncé ce mardi 23 février de source diplomatique occidentale à New-Delhi.

Le général P.I. Chkidtchenko, ainsi que deux ou trois autres officiers soviétiques et un Afghan, ont été tués le 19 janvier dans la province de Paktia, non loin de la ville de Khost, au sud-est de Kaboul. L'épave de l'appareil a été récupérée et les corps ont été rapatriés. — *(Reuter, A.P.)*.

La visite en France du ministre sud-coréen des affaires étrangères

M. LHO A EU AVEC M. MITTERRAND « UNE CONVERSATION AMICALE ET SATISFAISANTE »

Le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Lho Shin-yong, en visite officielle en France, a été reçu lundi 22 février pendant une heure quarante au palais de l'Elysée, où il a rencontré M. Mitterrand et M. Bérégovoy. M. Lho a remis notamment au chef de l'Etat un message du général Chun, président de la République sud-coréenne, exposant les vues de Séoul au sujet de la réunification de la péninsule et évoquant l'évolution favorable des relations avec la France. A sa sortie de l'Elysée, M. Lho a déclaré qu'il avait eu avec M. Mitterrand *« une conversation amicale et satisfaisante »*.

Du côté sud-coréen, on est également satisfait des entretiens qu'a eus lundi soir M. Lho avec MM. Jobert et Cheysson. Le ministre français des relations extérieures, qui a offert un dîner de travail à M. Lho, se rendra cette année en Corée du Sud, indique-t-on de source coréenne.

Mardi, après avoir visité la centrale nucléaire de Tricastin et déjeuné au Commissariat à l'énergie atomique, M. Lho offre une réception à l'hôtel Crillon, à Paris. Il quitte la France en fin de journée.

Chine

● LE PREMIER MINISTRE MAROCAIN, *M. Maati Bouabid* est arrivé, lundi 22 février à Pékin pour une visite officielle d'une semaine en Chine, la première effectuée dans ce pays par un chef de gouvernement marocain. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

UNE CASCADE DE « PETITES PHRASES »

Les laborieuses « clarifications » du gouvernement français sur sa politique au Proche-Orient

La France tient-elle un triple langage sur le Proche-Orient, selon qu'elle s'exprime par la voix de M. Mitterrand, de M. Pierre Mauroy ou du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson ? Ou s'agit-il simplement d'un mauvaise coordination au sein du gouvernement ? Ou bien les socialistes s'adaptent-ils, du mieux qu'ils peuvent, aux réalités qu'ils découvrent depuis leur arrivée au pouvoir ?

Jeudi soir 18 février à Tunis, M. Pierre Mauroy rajoute à son toast une petite phrase, qui donne un son de cloche nouveau, affirmant *« la fidélité de la France à l'amitié pour le peuple palestinien »*. Il explique ensuite aux journalistes qu'il avait voulu rétablir l'équilibre, les socialistes ayant souvent parlé de l'*« amitié »* pour Israël et des *« droits »* de l'Etat hébreu ; alors que pour les Palestiniens, *« il n'était question que de droits »*. *« Or*, souligne-t-il, *Paris a toujours parlé de son amitié séculaire pour les Arabes et les Palestiniens en font partie. »* Il précise qu'il a découvert, dans un pays aussi modéré que la Tunisie, l'importance de *« la sensibilité arabo-islamique qui ne peut être ignorée »*. Il conclut sur le Proche-Orient que la France est *« pour la paix, mais qu'elle est aussi sur le fil du rasoir »*.

Vendredi soir, à la réception offerte par l'ambassadeur de France à Tunis, peu après que M. Mauroy eut rendu un éloge remarqué à l'œuvre accomplie par la Ligue arabe, un collaborateur présente au premier ministre, entouré de journalistes et d'invités, une dépêche faisant état de la déclaration de M. Cheysson à Abou-Dhabi. Le titre annonce qu'*« un Etat palestinien doit être créé dans les territoires occupés »*. Le collaborateur ajoute que le Quai d'Orsay démentirait. Dans le brouhaha, M. Mauroy paraît perplexe et donne l'impression de se demander s'il ne s'agit pas d'une maladresse de M. Cheysson.

A deux pas de là, cependant, M. Hubert Vedrine, conseiller diplomatique de l'Elysée, explique à d'autres journalistes que la déclaration de M. Cheysson ne contredit pas la politique définie par le chef de l'Etat. Samedi matin, un collaborateur du premier ministre laisse entendre qu'il devait y avoir une gradation entre les propos de M. Mauroy et ceux de M. Cheysson, mais que celui-ci, ayant parlé trop tôt, *« c'était loupé pour la coordination »*. M. Mauroy précise ensuite, *sans qu'on le lui ait demandé, qu'il* n'avait lu que le titre de la dépêche, qu'il savait que M. Cheysson était chargé *« de clarifier les choses et de les recentrer »* à l'occasion de sa tournée dans le Golfe et, à la suite de déclarations du chef de l'Etat, dont on aurait pu déduire qu'un Etat palestinien pourrait être *créé en Jordanie. « S'il y a un Etat palestinien*, souligne M. Mauroy, *il sera nécessairement dans les territoires occupés, cela paraît logique. »*

Les Arabes considèrent que l'O.L.P. *« est l'unique représentant légitime du peuple palestinien »*. Pour sa part, le premier ministre réaffirme que, pour la France, *« l'O.L.P. en tant que représentant d'une force combattante ne peut être écartée des négociations de paix »*. Il refuse, cependant, de répondre à la question de savoir si une autre force palestinienne pourrait y être associée. C'est M. Cheysson qui se charge de le faire en affirmant qu'il n'en voit pas.

Ces déclarations ont évidemment été bien accueillies par les Palestiniens. Le représentant de l'O.L.P. à Paris, M. Ibrahim Souss, a déclaré à la télévision qu'il y voyait une *« reconnaissance implicite de l'O.L.P. par la France »*. Quant à l'ambassadeur d'Israël, M. Meïr Rozenne, il a rappelé, également à TF 1, qu'il *« n'y a pas de place pour un troisième Etat palestinien, qui deviendrait une base soviétique au Proche-Orient, alors qu'il existe déjà deux Etats palestiniens, la Jordanie et Israël »*.

En revanche, M. Edgard Bronfman, président du Congrès juif mondial, qui a été reçu, lundi, à l'Elysée, a dit : *« Je préfère écouter M. Mitterrand plutôt que M. Cheysson. »* A l'issue de l'entretien, il s'est déclaré *« très rassuré »* et a dit avoir compris que M. Mitterrand *« se rendait en Israël pour rendre hommage au peuple israélien et établir de bonnes relations entre les deux pays »*. Cela n'a pas empêché le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, d'exprimer sa mauvaise humeur en déclarant : *« Que la France s'occupe de ses affaires et de l'autonomie qu'elle devrait accorder à la Corse, au lieu de se soucier des territoires en Israël. »*

En fait, M. Mitterrand ne s'est jamais fait d'illusions sur la difficulté qu'il y a à vouloir être à la fois l'ami des Israéliens et des Arabes. Il y voit même une condition pour « dire la vérité » aux uns et aux autres, et tenter ainsi de parvenir à la paix. Simplement, à l'approche de sa visite en Israël, il jugeait utile de lever les ambiguïtés dans les deux camps et de mieux préciser la difficile position de la France. Y est-il parvenu ?

PAUL BALTA.

L'affaire des trois Français condamnés en Libye :

Entrée en scène des diplomates

M. René Fromont, le maire (P.C.) de Thiant (Nord), village d'où sont originaires Mme Denise Dupont et ses deux fils, Alain et Jean-Claude, qui viennent d'être condamnés à la prison à vie en Libye pour « espionnage » au profit des Etats-Unis et d'Israël *(le Monde* du 23 février), a déclaré lundi 22 février que *« cette affaire dépassait maintenant sa compétence »* et qu'il fallait *« s'en remettre au gouvernement pour négocier* [avec Tripoli] *»*.

Les villageois des Flandres ne marcheront donc pas, en principe, sur l'ambassade de Libye à Paris, dont le chargé d'affaires, M. Mansour Kaddobchi, convoqué lundi au Quai d'Orsay, a affirmé qu'*« il n'excluait pas que la possibilité soit laissée aux diplomates de jouer un rôle pour régler cette affaire »*. Il faut maintenant espérer que le colonel Kadhafi prendra conscience du ridicule de la situation, la famille Dupont étant manifestement psychiquement et intellectuellement incapable de renseigner qui que ce soit sur quoi que ce soit.

D'autre part, un artisan d'une trentaine d'années, M. Lino Di Masso, proche des condamnés, a indiqué lundi, dans le Nord, que, mandaté pour encaisser la retraite (1 200 F par mois) de Mme Dupont, il n'avait pas pu lui faire parvenir d'argent depuis qu'elle était en Libye. La rumeur publique avait désigné M. Di Masso comme responsable du départ des Dupont pour l'Afrique du Nord.

Notons enfin que M. Michel de La Fournière, secrétaire national de l'Association des droits de l'homme socialiste, vient de prier le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, M. Arap Moï (Kenya), d'intervenir auprès du chef de l'Etat libyen pour qu'il libère les trois Français. — J.-P. P.-H.



(Dessin de PLANTU.)

Syrie

Damas reconnaît pour la première fois la gravité des affrontements de Hama

Damas *(Reuter)*. — Le gouvernement syrien a présenté, lundi 22 février, une nouvelle version des événements de Hama, accusant l'organisation clandestine des Frères musulmans d'avoir lancé une campagne d'assassinats le 3 février. En faisant diffuser par Radio-Damas un compte rendu de la section locale du parti Baas au pouvoir, les autorités syriennes reconnaissent pour la première fois la violence des affrontements. Auparavant, la version officielle faisait simplement état d'opérations de police contre des repaires et des caches d'armes des Frères musulmans à Hama.

Selon la version du Baas, la ville *avait été réveillée en sursaut*, le 3 février, à 1 heure du matin, par le bruit de fusillades des Frères musulmans contre des mosquées, des maisons et des passants.

Les Frères musulmans ont *« décimé des familles entières, hommes, femmes et enfants, abattant brutalement tous les citoyens de Hama qui refusaient de leur ouvrir la porte pour leur offrir l'asile »*, ajoute la section du Baas.

Selon ce compte rendu, les insurgés s'en sont surtout pris aux militants baasistes : *« Ils ont attaqué nos camarades alors qu'ils dormaient paisiblement dans leurs lits, tuant, autant qu'ils ont pu, leurs femmes et leurs enfants, puis, comme des chiens enragés, ont mutilé les corps des martyrs dans la rue. »* Les forces de sécurité et le parti Baas se sont immédiatement mobilisés, ajoute-t-il, donnant *« à ces assassins criminels et à leurs sympathisants une leçon qui leur a coupé le souffle à jamais »*.

Grâce à ces mesures de représailles, la *« vague criminelle »* a reflué en quelques heures, ajoute la section du parti, et les autorités poursuivent depuis ce qui reste de l'organisation.

Dans d'autres comptes rendus publiés lundi, les jeunesses baasistes et la milice du parti à Hama déclarent qu'ils sont toujours engagés *« dans la confrontation au côté de* leurs *camarades des forces de sécurité contre les traîtres de la bande des Frères musulmans »*.

Iran

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Plus de quatre mille personnes ont été exécutées depuis la révolution de février 1979

Londres *(A.F.P.)*. — Plus de quatre mille personnes ont été exécutées en Iran depuis la révolution de février 1979, affirme Amnesty International, qui assure encore avoir reçu plus de deux cents *« rapports précis »* détaillant l'usage de la torture dans ce pays. *« Des prisonniers sont morts sous la torture et ont ensuite été pendus, apparemment pour faire croire qu'ils avaient été légalement exécutés »*, écrit l'organisation internationale de défense des droits de l'homme, dans un document diffusé mardi 23 février.

« Au moins deux cent cinquante-cinq personnes auraient été exécutées en janvier 1982 », écrit Amnesty, ajoutant que les témoignages sur les tortures *« comprennent des descriptions de cellules spéciales de torture dans la prison d'Evin »*, notamment *« une chambre de fer »*, dans laquelle les prisonniers sont attachés à un lit tandis que des gardiens de la révolution leur brûlent le dos et la plante des pieds avec une barre de fer chauffée à blanc.

L'imam Khomeiny a repris lundi matin ses audiences, qui devaient être interrompues jusqu'à la fin du mois de février, en recevant les quatre principaux responsables iraniens dans sa résidence du nord de Téhéran. Au cours de cette audience, l'imam a prononcé une brève allocution qui a été retransmise à plusieurs reprises par la radio, mettant ainsi un terme aux rumeurs qui avaient circulé à l'étranger sur sa *« mort imminente »*.

« J'ai ri de la sottise d'une radio étrangère qui a affirmé que j'étais mourant... L'homme supposé en train de mourir était bien vivant, les écoutait et se moquait d'eux », a-t-il ajouté, demandant aux exilés de cesser d'inventer des *« histoires »* sur sa santé et de regagner l'Iran.

L'imam a recommandé également *« la libération rapide d'un nombre important de prisonniers, à l'exception de ceux dont l'amnistie contreviendrait aux ordres divins. »*

L'explosion qui a fait plus d'une dizaine de morts lundi matin à proximité de la caserne Vali Asr (ex Eshratabad) à Téhéran a été revendiquée mardi par une correspondante anonyme se réclamant du groupe monarchiste Pars. Plusieurs membres de ce groupe avaient été exécutés le 26 janvier dernier à Téhéran.

AMÉRIQUES

États-Unis

LE « NEW YORK TIMES » A PUBLIÉ UN REPORTAGE « IMAGINAIRE » SUR LE CAMBODGE

Le New York Times a reconnu officiellement, lundi 22 février, qu'il avait publié dans son édition magazine, en décembre dernier, un reportage « imaginaire » sur le Cambodge, signé d'un journaliste indépendant, M. Christopher Jones. Celui-ci avait notamment affirmé, dans son article, avoir retrouvé la trace de Pol Pot, ancien chef des Khmers rouges, disparu depuis 1979.

La supercherie a été découverte grâce à un journaliste du *Village Voice*, qui a observé qu'un passage du pseudo-reportage *sur le Cambodge était un* plagiat du roman d'André Malraux, *la Voie royale*. Confondu, M. Jones a reconnu sa supercherie.

M. A.-M. Rosenthal, directeur *de l'information au New York Times*, a déclaré : *« Je regrette cet épisode très triste et la défaillance de notre système de fonctionnement qui l'a rendu possible. »*

Ce nouvel incident risque, en effet, de porter un grave préjudice à la crédibilité de la presse américaine. L'année dernière, le *Washington Post* avait déjà dû restituer le prix Pulitzer après avoir découvert qu'une de ses journalistes, Janet Cooke — grâce à laquelle ce prix avait été obtenu, — avait entièrement inventé un reportage sur un enfant de huit ans, héroïnomane.

El Salvador

La politique d'engagement de M. Reagan suscite des protestations aux États-Unis

Le soutien accordé par le gouvernement de M. Reagan au gouvernement militaire et démocrate-chrétien du Salvador suscite des protestations aux Etats-Unis, comme l'indique notre correspondante à New-York.

Au Salvador, une grande offensive des troupes de la junte est en cours contre les groupes de guérilla dans les provinces centrales de San-Vicente et de Cabanas. Elle vise à prévenir le déclenchement d'une insurrection destinée à paralyser la consultation du 28 mars ordonnée par le président Napoléon Duarte.

L'archevêque en fonctions à San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, a déclaré, le lundi 22 février, qu'il était prêt à jouer le médiateur entre la junte et l'opposition ; mais, a remarqué le prélat, le haut commandement de l'armée paraît fermé à tout dialogue.

De notre correspondante

New-York. — L'intervention américaine croissante au Salvador commence à mobiliser sérieusement l'opinion publique. Au plan politique, un rapprochement se dessine entre les éléments républicains les plus modérés et l'opposition démocrate. Les représentants les plus éminents *des principales confessions religieuses américaines* — catholique, protestante et juive — viennent, d'autre part, d'envoyer au président Reagan une lettre lui demandant de suspendre l'aide militaire des Etats-Unis au Salvador.

La première manifestation d'une certaine ampleur a réuni, le 19 février à New-York, quelque quatre mille personnes, qui ont défilé des Nations unies au siège de la mission diplomatique du Salvador en réclamant la fin des envois d'armes et des conseillers militaires américains. Une foule hétéroclite qui rappelait celle des manifestations contre la guerre du Vietnam, il y a dix ans. Etudiants et anciens des luttes pour les droits civiques, Noirs et Blancs, mères et pères de famille avec leurs enfants, brandissaient des effigies ridicules du président Reagan et de M. Haig. Pour la première fois aussi les manifestants ont lié la crise économique à la politique militaire, scandant : *« Des crédits pour l'emploi, pas pour la guerre... »*

Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu sur le même thème en province, sous les auspices de divers comités pour le Salvador. Une grande manifestation est organisée en Caroline du Nord, le 27 février, par trois associations d'aide, l'American Friends Service Committee (Quakers), Oxfam America et l'Association d'aide médicale au Salvador, pour protester contre l'entraînement de soldats gouvernementaux salvadoriens sur la base militaire de Fort Bragg.

Il y a aussi une opposition grandissante dans le pays à une politique de soutien à un régime corrompu et impopulaire, à un moment où la plupart des Américains sont obligés de réduire leur niveau de vie.

La montée des protestations contre la politique au Salvador est sans doute la raison pour laquelle le grand discours que M. Reagan devait prononcer, ce mardi, sur l'« avenir *du bassin des Caraïbes* » *a été re*tardé. Le débat serait vif dans l'entourage du président entre les partisans d'une aide surtout économique à la région, et ceux qui souhaitent une extension de l'engagement militaire.

NICOLE BERNHEIM.

Autour de déclarations controversées sur Cuba

L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU CHILI EST RAPPELÉ « POUR CONSULTATIONS »

M. Léon Bouvier, ambassadeur de France au Chili, qui avait dénoncé *« l'univers concentrationnaire de l'Union soviétique »* et s'était dit *« convaincu que le pays le moins libre d'Amérique latine est Cuba »*, ce qui lui avait valu une vive critique de *l'Humanité (le Monde* du 23 février) a été *« rappelé pour consultation au département »*, indique le Quai d'Orsay. Le diplomate, qui a été avisé de cette demande par télégramme ce mardi 23 février, devrait regagner Paris incessamment, ajoute-t-on.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'*Assemblée nationale*, avait adressé lundi à M. Claude Cheysson, ministre des affaires extérieures une lettre dans laquelle il demandait *« de la manière la plus instante*, quelles mesures le ministre comptait prendre *« à l'égard d'un diplomate qui, par ses déclarations, a porté atteinte à l'honneur de notre pays et à son autorité dans le monde »*.

Le Monde

politique

M. Simon Nora prochain directeur de l'ENA

M. Simon Nora, reçu ce mardi 23 février par M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, sera nommé au cours d'un prochain conseil des ministres directeur de l'École nationale d'administration, en remplacement de M. Pierre-Louis Blanc, qui dirige l'école depuis août 1975. M. Blanc, qui est ministre plénipotentiaire, recevra un poste diplomatique.

L'« homme des rapports »

Le nouveau directeur de l'Ecole nationale d'administration n'est pas un spécialiste de la fonction publique ni un praticien de la formation des personnels. Mais c'est un de ces grands commis de l'Etat particulièrement prestigieux et une sorte d'agitateur d'idées spécialement séduisant. Sa carrière au service de l'Etat ne l'a pas empêché de faire quelques incursions dans le monde politique, dans le secteur parapublic et dans le secteur privé, élargissant ainsi son expérience. Enfin, son « cursus » administratif est jalonné de la publication de « rapports », qui, à la différence de bien d'autres documents du même genre, ont tous retenu l'intérêt et provoqué des débats. On peut donc gager que le passage de M. Nora à la tête de l'ENA n'est pas sans marquer une étape dans la vie de l'Ecole, qui a « inaugurée » il y a trente-six ans.

En effet, après la guerre, faite comme engagé volontaire (il est né à Paris le 21 février 1921), M. Nora entre à l'ENA en 1946 avec la première promotion, celle de « la France combattante », où il a comme condisciples MM. Yves Guéna, Alain Peyrefitte, Jean Serisé et Georges Plescoff notamment. Il en sort dans la « botte » et choisit l'inspection des finances. Comme beaucoup de jeunes gens que l'on n'appelle pas encore « technocrates », il s'inscrit au Club Jean-Moulin. Secrétaire général de la commission des comptes de la nation, que présidait en 1952 M. Pierre Mendès France, il devient le disciple du futur président du conseil, qui l'appellera à son cabinet en 1954, après qu'il aura passé un an au cabinet du ministre des finances du gouvernement Laniel, M. Edgar Faure. Il rédige le premier rapport de la commission des comptes tout comme le fera à partir de 1965 un de ses successeurs à ce poste, M. Michel Rocard. M. Mendès France le marie — en secondes noces — en sa mairie de Louviers, en 1955, à Mlle Léone Georges-Picot, journaliste, membre du cabinet du président du conseil, fille du général et nièce du président de la Compagnie financière de Suez. Nommé sous-directeur au ministère des finances, M. Nora dirige en 1960 la division économie et énergie de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, mais il en démissionne deux ans plus tard.

La « nouvelle société »

C'est alors que commence la publication des « rapports Nora », dont certains devaient devenir fameux et qui sont le fruit de commandes passées par les gouvernements successifs de la Ve République. Ils concernent tout d'abord l'exécution du Ve Plan, mais surtout, à la demande de Georges Pompidou, la coordination de l'introduction de la télévision en couleurs et de la réforme des entreprises publiques. M. Nora, dans ce dernier document que de Gaulle n'acceptera de rendre public qu'en 1968, avec un an de retard, affirme que les entreprises publiques doivent se soumettre aux lois du marché et de la concurrence, et il inspirera les réformes et la « politique de vérité » lancées par Georges Pompidou dans ce sens. M. Nora écrivait alors notamment : « Chaque fois que cela est possible, il vaut mieux pour l'Etat faire faire que faire par lui-même. »

En juin 1969, il peut agir plus directement en devenant chargé de mission pour les questions économiques et financières au cabinet du nouveau premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas. Aux côtés de M. Jacques Delors, lui aussi ancien « mendésiste » et ancien du Club Jean-Moulin, chargé des problèmes sociaux et culturels, il prend une part notable à la définition de la « nouvelle société » que le premier ministre expose le 16 septembre 1969 à la tribune de l'Assemblée nationale. Mais deux ans après, en août 1971, nommé inspecteur général des finances, M. Nora « pantoufle » en devenant directeur général de la Librairie Hachette et membre de la commission de politique économique du C.N.P.F.

Il y participe au lancement de l'hebdomadaire le Point, améliore les relations avec la presse à travers les Nouvelles Messageries de distribution qu'Hachette contrôle, développe les activités audiovisuelles et internationales du groupe. Mais, bientôt, cette politique de fuite en avant technique et économique se heurte aux objections des actionnaires, et il donne sa démission en 1974 pour réintégrer l'inspection. En 1976, M. Jacques Chirac, premier ministre, le charge d'un nouveau rapport sur l'amélioration de l'habitat ancien, dans lequel, en collaboration avec M. Bertrand Eveno, il recommande notamment que l'aide publique à la rénovation de logements soit exceptionnelle, que la collectivité soutienne les propriétaires les moins riches et qu'un libéralisme tempéré règne dans le marché de l'habitat.

L'année suivante, M. Giscard d'Estaing lui confie une mission d'étude sur « L'informatisation de la société ». Le rapport qu'il établit avec M. Alain Minc connaît un grand succès et alimente de multiples débats. Il y admet notamment que l'informatique et la télématique entraînent des suppressions d'emplois et il souligne la nécessité de développer d'autres secteurs susceptibles d'offrir du travail. Enfin, en mars 1981, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le charge d'explorer les perspectives de développement pour les industries nationales de l'audiovisuel.

En mai 1980, M. Simon Nora avait participé, à Rouen, à un colloque organisé par le Monde sur « L'adaptation du service public à l'évolution de la société française » : un thème de réflexion que ses nouvelles fonctions lui permettront d'approfondir et de mettre en pratique.

ANDRÉ PASSERON.

Le P.C.F. et le P.S.U. confirment leur attachement à la représentation proportionnelle intégrale

Une délégation du P.S.U., conduite par Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, a rencontré lundi 22 février, au siège du P.C.F., une délégation de ce parti, conduite par M Georges Marchais. Cette rencontre marque, pour le P.S.U., la fin de la série d'entretiens qu'il avait souhaité avoir avec des dirigeants des partis associés au gouvernement. (1) Mme Bouchardeau avait été reçue, également, par M. François Mitterrand (« le Monde du 20 février), auquel elle avait expliqué la position de *« soutien critique »*, adoptée par son parti envers le gouvernement.

Le chef de l'Etat avait déclaré à la dirigeante du P.S.U. qu'une telle politique serait plus efficace au sein du gouvernement qu'en dehors de lui. Le secrétaire général du P.C.F. a fait, lundi, une remarque analogue. Le P.S.U. avait tranché ce débat, lors de son congrès de décembre 1981, en estimant que les orientations actuelles du gouvernement ne permettent pas qu'il participe à leur mise en œuvre.

Le communiqué commun publié par le P.C.F. et le P.S.U. indique que les deux parties ont constaté l'existence, entre eux, de *« certaines convergences et divergences, tant au plan intérieur qu'au plan international »*. Il souligne que *« face à la résistance opposée par le patronat et les forces réactionnaires »*, les deux partis *« estiment nécessaire d'accélérer la mise en œuvre des grandes réformes démocratiques et d'une politique audacieuse pour l'emploi et contre l'inflation, d'assurer l'élargissement des droits et des pouvoirs des travailleurs, en particulier dans les entreprises »*. Le communiqué ajoute : *« Les deux délégations estiment plus nécessaire que jamais le rassemblement et l'action des forces populaires pour faire progresser le changement. »*

Le texte indique enfin : *« Avant que s'instaurent les discussions sur le mode de scrutin pour les prochaines consultations électorales, les deux partis confirment leur attachement à la représentation proportionnelle intégrale. »* Cette position diffère de celle qui retient l'attention du chef de l'Etat et qui assurerait, pour les élections législatives, représentation majoritaire et représentation proportionnelle.

(1) Le P.S.U. avait rencontré le P.S. le 4 février et le M.R.G. le 19 février.

LE MEP ORGANISE UN COLLOQUE SUR LA TECHNOLOGIE

Le Mouvement d'écologie politique (MEP) organise, les 27 et 28 février, à Paris (1) un colloque intitulé « Quelles technologies pour quelle société ? ». Mme Catherine Bonnel, présidente du MEP, a présenté à la presse, lundi 22 février, ce colloque qui vise, a-t-elle déclaré, à *« affirmer l'originalité des écologistes »* dans leur façon d'appréhender les choix technologiques, à *« élargir leur intervention »* dans les milieux scientifiques et à attirer l'attention de l'opinion sur le caractère *« concret »* des décisions qui sont prises ou sur le point de l'être en matière d'orientations technologiques.

Mme Bonnel a critiqué, à cet égard, le fait que le colloque sur la recherche, organisé par le gouvernement, se soit déroulé *« en champ clos »*, seules les conclusions des responsables gouvernementaux ayant été véritablement portées à la connaissance du public.

(1) Institut Bossuet, 51, rue Madame, Paris (6e). Renseignements et inscriptions : MEP, 65, boulevard Arago, Paris (13e), tél. : 331-22-74.

● *M. Bernard Stasi*, député U.D.F.-C.D.S. de la Marne, vice-président de l'Assemblée nationale, a été réélu, à Châlons-sur-Marne, président du conseil régional Champagne-Ardenne. Il a obtenu 29 voix ; 13 se sont portées sur M. René Petit (P.S.), conseiller général des Ardennes.

AU CONSEIL DE PARIS

La progression de l'insécurité dans la capitale provoque de vifs débats

L'inquiétante progression de l'insécurité dans la capitale (« le Monde » daté 21-22 février) a donné lieu, le lundi 22 février, au Conseil de Paris, à de vifs échanges entre la majorité (R.P.R. et U.D.F.) et l'opposition (P.C. et P.S.). En fin de séance, les édiles de la capitale ont approuvé les modalités de l'exploitation du Palais des sports de Bercy, qui ouvrira ses portes à l'automne 1983, par 71 voix (R.P.R. et U.D.F.) contre 37 (P.C. et P.S.). Au cours d'un deuxième vote portant sur le coût de ce centre omnisports, les représentants du P.C. ont mêlé leurs voix à celles des élus R.P.R. et U.D.F., contre les socialistes, pour approuver les propositions du maire de Paris (93 voix pour, 15 voix contre).

C'est M. Paul Pernin (C.D.S.), député du douzième arrondissement et adjoint au maire, qui a ouvert le feu en demandant à M. Jean Périer, préfet de police *« quels étaient ses projets pour lutter efficacement contre la violence et l'insécurité qui se développent dans la capitale »*. Il a souhaité que *« la police ait les moyens, en hommes et en matériel d'accomplir sa mission »*. Mme Andrée Delbos (P.C.) estime, elle aussi, préoccupante l'insécurité qui gagne les quartiers populaires de la capitale. Elle réclame le développement de l'îlotage. En réponse, le maire de Paris a notamment déclaré : *« L'insécurité dans la capitale ne fait qu'empirer parce que l'Etat n'a pas mis en œuvre les moyens dont la police a besoin pour maîtriser la situation. »*

Irrité par ces déclarations, le préfet de police s'en est pris à la presse à propos de la publication d'une information du Centre de documentation et d'information de l'assurance indiquant que Paris était *« la capitale des cambriolages »*. *« Ces statistiques concernent l'année 1980 »*, a-t-il déclaré. Le préfet de police a reconnu que la petite délinquance s'accroît à Paris, mais que *« les techniques policières permettent d'envisager la maîtrise de cette évolution »*. *« Les effectifs de la police se sont accrus et seront bientôt opérationnels »*, a-t-il conclu. Il faut noter cependant que, comme l'a expliqué récemment le préfet de police lui-même, l'accroissement des effectifs compensera tout juste les nouveaux besoins en hommes qui résultent de la diminution de la durée du travail, des départs à la retraite et des mutations demandées par les agents.

La gestion de Bercy

M. Lionel Jospin (P.S.) est alors passé à l'attaque. Il a tout d'abord reproché à l'ancienne majorité d'avoir laissé se dégrader la situation en n'augmentant pas les forces de police à Paris. Selon lui, c'est *« le chômage, l'urbanisme dégradé, l'avenir incertain des jeunes qui sont la cause de l'insécurité que nous connaissons aujourd'hui »*.

Pour l'avenir, *« huit mille postes nouveaux de policiers vont être créés en France, dont deux mille en Ile-de-France et quelques centaines à Paris »*. M. Chirac reprend la parole et déclare : *« Dans un Etat démocratique, la sécurité des biens et des personnes devrait constituer une priorité absolue pour le gouvernement. Et ce que je constate aujourd'hui, c'est que, au-delà des beaux discours, la sécurité continue à se dégrader dans la capitale. »*

Après cette passe d'arme, le Conseil de Paris s'est consacré à l'ordre du jour de la séance et a adopté (contre l'avis des élus communistes et socialistes) les modalités d'exploitation du futur Palais des sports de Bercy. Une société anonyme dont la Ville de Paris détiendra la majorité des parts assurera l'exploitation de ce centre omnisports. Un conseil de surveillance présidé par le maire de Paris contrôlera un directoire dirigé par MM. Jacques Goddet et Robert Thominet qui, eux, assureront la gestion de cet équipement sportif. Pour M. Daniel Benassaya (P.S.) *« une gestion directe aurait été préférable, car la Ville aurait pu elle-même recruter des gens compétents pour administrer ce centre dans de meilleures conditions »*. Ce que conteste M. Christian de La Malène (R.P.R.) premier adjoint au maire de Paris.

La seconde partie du débat a porté sur le coût financier de cette opération. Il s'établit comme suit : 283 millions de francs pour la construction de la salle, 34 millions pour les parcs de stationnement et 91 millions pour les équipements techniques, soit 408 millions de francs, chiffre que le maire de Paris avait avancé, au mois de décembre dernier, lors d'une visite de chantier. Les premières estimations évaluaient le coût de la salle à 240 millions de francs. Ce surcroît de 43 millions de francs s'explique, selon M. de La Malène, par les exigences des services de sécurité et les *« contraintes du sous-sol particulièrement difficile dans ce terrain proche de la Seine »*.

Contrairement aux socialistes, les communistes ont approuvé ce montage financier. Cette position s'explique par le fait que les élus communistes ont toujours été favorables à la construction d'un grand équipement sportif à Paris *« pour organiser les Jeux olympiques »*, a déclaré Mme Christiane Schwartzbard au cours du débat. Ils estiment même que le maire *« a vu trop petit à Bercy »*.

Interrogé sur cette position du P.C., M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, nous a déclaré qu' *« elle n'hypothéquait pas l'avenir pour un éventuel contrat municipal avec les communistes »*.

JEAN PERRIN.

Renforcement des effectifs policiers à Marseille

M. Defferre veut que sa ville devienne « exemplaire »

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et maire (P.S.) de Marseille, vient d'annoncer, (à l'issue d'une séance de travail avec les responsables marseillais de la police, l'application d'un « nouveau plan » de lutte contre l'insécurité, préparé à sa demande par M. Bernard Patault, préfet délégué pour la police des Bouches-du-Rhône, en collaboration avec M. Yves Souterenne, directeur des polices urbaines de Marseille.

Ce plan consiste en un renforcement des seizes commissariats d'arrondissements de Marseille, qui disposeront chacun, outre le personnel administratif et judiciaire existant, d'un effectif variant entre quarante-trois et cent gardiens de la paix (corps urbain, brigade de nuit et postes d'îlotage) Dès la fin de ce mois, cent cinquante policiers seront recrutés, auxquels s'ajouteront, d'ici à la fin de cette année, trois cent à trois cent cinquante autres créations de postes. La nouvelle répartition porte, au total, sur un millier de fonctionnaires, jusqu'ici affectés aux unités mobiles de sécurité (U.M.S.), unités légères de sécurité (U.L.S.) et compagnies territoriales, qui seront « ventilés » dans les commissariats

Au terme de la réorganisation des commissariats marseillais, six nouveaux postes d'îlotage seront créés, qui s'ajouteront aux deux installés à titre expérimental il y a deux ans. *« Ces commissariats « musclés »*, a déclaré M. Defferre, *resteront ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et leurs accès seront jalonnés de façon à permettre à la population de les trouver facilement. »*

L'ensemble de ces mesures venant après l'affectation récente à Marseille de nouvelles unités de C.R.S. destinées à former des patrouilles de surveillance et de prévention constituent, selon le ministre de l'intérieur, *« un véritable redéploiement »* des forces de police à Marseille. Pour M. Defferre, il s'agit de faire de Marseille une *« ville exemplaire »* en ce qui concerne la sécurité. *« Ce sera*, a-t-il ajouté, *un bon exemple pour la police française. »*

Le ministre de l'intérieur a estimé, d'autre part, que les contrôles d'identité étaient *« indispensables »* dans les grandes villes. Abordant le problème des délinquants étrangers, M. Defferre a déclaré : *« Les délinquants sont des délinquants, et les délinquants étrangers ne doivent pas être poursuivis moins ou plus que les autres »*, avant d'indiquer qu'il était fermement décidé à expulser *« ceux qui représentent un danger pour l'ordre public »*. A ce sujet, il a précisé que l'institution d'un passeport informatisé algérien permettrait d'exercer un contrôle plus sérieux sur l'immigration clandestine. *« Les Algériens ont compris que ces faux touristes, qui deviennent souvent des délinquants, portent sérieusement atteinte à l'image de marque de leur pays. »* M. Defferre a enfin indiqué qu'il allait rapidement créer à Marseille un emplacement où seront rassemblés tous les marchands forains étrangers.

GUY PORTE.

● *Le Journal officiel* a publié le décret de convocation des « grands électeurs » du département de la Manche, le dimanche 4 avril. Il s'agit d'élire le successeur de M. Auguste Cousin (R.I.), récemment décédé. Le siège de ce sénateur est vacant, lui-même ayant succédé à M Michel Yver dont il était le suppléant.

Les conseils municipaux de ce département devront désigner leurs délégués le 14 mars, en vue de l'élection du 4 avril.

Le Monde

société

JUSTICE

L'assassinat de Max Martin illustre la tension des rapports sociaux en Guadeloupe

Basse-Terre. — Les trois suspects interpellés vendredi 19 février dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Max Martin, cinquante-trois ans, directeur de la plus vaste bananeraie de la Guadeloupe (« le Monde » du 17 février), ont été remis en liberté dimanche sans qu'aucune charge soit retenue contre eux.

Les syndicats locaux — Union des travailleurs agricoles (UTA) et Union générale des travailleurs guadeloupéens (U.G.T.G.), — qui animaient la grève sur les plantations de Max Martin depuis la mi-novembre, ont adressé un télégramme de protestation au chef de l'Etat, faisant état de « sévices et de tortures » qui auraient été perpétrés sur les personnes interpellées. Ces informations ont été officiellement démenties, et on indique de source autorisée que les trois suspects, qui sont membres ou sympathisants des syndicats UTA et U.G.T.G., auraient été surpris alors qu'ils dissimulaient un engin explosif sous la voiture d'un des contremaîtres de l'exploitation de Max Martin, quelques jours avant le meurtre.

Selon les derniers éléments de l'enquête, celui-ci, assassiné dans la nuit du 14 au 15 février, aurait été tué dans le dos d'une balle de calibre 7,65 mm avec une arme de poing, alors qu'il ouvrait ou fermait le portail de sa résidence de Capesterre, sur la côte est de la Basse-Terre. Les organisations de patrons planteurs, qui réclament « des mesures de protection des biens et des personnes », ont lancé une semaine d'action entraînant la cessation de toute activité dans les bananeraies de l'île.

Un « patron symbole »

De notre correspondant

Plus qu'une figure de la Guadeloupe, Max Martin était un véritable symbole. Personnage haut en couleur, réputé bon vivant, chaleureux et fidèle en amitié mais souvent hautain et cassant, Max Martin était l'image même du « grand Blanc » ayant réussi à s'imposer dans une île encore dominée par une caste, celle des « Békés » (descendants des premiers colons), dont il n'était pas originaire.

Son esprit d'entreprise et certains appuis dont il bénéficiait dans les milieux de droite ont permis à cet ancien fonctionnaire de se hisser en quelques années au niveau des puissants de l'île. Tous le respectaient, et beaucoup ne cachaient pas leur admiration pour cet homme dont la fermeté et l'intransigeance à l'égard des syndicats ou organisations de gauche et d'extrême gauche étaient devenues légendaires.

Directeur de la plus vaste bananeraie de la Guadeloupe (500 hectares), appartenant à la Société d'exploitation de fruits et agrumes (Scefa), président du conseil d'administration de la Caisse générale de sécurité sociale du département et membre du conseil d'administration de l'union patronale locale, Max Martin était en butte depuis quelques années aux attaques de l'extrême gauche indépendantiste. Celle-ci l'accusait notamment — publication de documents administratifs à l'appui — de présider le conseil d'administration de la caisse de sécurité sociale alors qu'il apparaissait comme débiteur de celle-ci pour des sommes très importantes au titre de la société qu'il dirigeait. Courant 1980, le mouvement trotskyste, Combat ouvrier, organise des ouvriers agricoles saisonniers en comité d'occupation de terres sur des sols en friche relevant de l'exploitation dirigée par Max Martin. Les forces de gendarmerie interviendront à plusieurs reprises, parfois avec l'aide d'engins blindés half-track, et il faudra plusieurs semaines pour qu'un accord soit trouvé, la préfecture octroyant aux ouvriers agricoles des terres du domaine public mais aussi des parcelles du domaine de Max Martin, dont, pour une part, la propriété était sujette à caution.

Jusqu'alors plutôt discret, Max Martin apparaît dorénavant au grand public comme un des principaux tenants de la « droite musclée » en Guadeloupe. Bien que des occupations de terres continuent de façon sporadique et que les critiques se multiplient sur la présence de ce dernier à la tête du conseil d'administration de la caisse de sécurité sociale, son image s'estompe en septembre 1980 avec l'apparition des attentats du Groupe guadeloupéen de libération armé (GLA). Cinq membres supposés du GLA sont arrêtés en mars 1981 puis amnistiés après l'élection de M. Mitterrand. Bien qu'ayant voté à 78,5 % en faveur de M. Giscard d'Estaing — compte tenu d'un très fort taux d'abstention, — les Guadeloupéens manifestent vite une volonté de changement dans les mœurs locales.

Cette volonté est exacerbée en juillet avec la révélation d'un scandale financier portant sur un détournement de fonds publics estimé à 52 millions de francs (le Monde du 1er septembre 1981). Outre la disparition de cette somme des caisses de la Société de développement de la Guadeloupe (Sodeg), l'enquête révèle l'existence d'une affaire de cavalerie d'effets de commerce, qui entraîne l'interpellation de deux fortes personnalités issues des Blancs créoles de Guadeloupe, les frères Jean et Philippe Audebert, connues pour leurs sympathies pour la droite et, affirme la revue locale I. CAR., « pour être liées locale I. CAR., « pour être [liées] au Service d'action civique [SAC] ». Après quarante-huit heures de garde à vue, M. Philippe Audebert, concessionnaire Renault de l'île, est inculpé de « complicité d'escroquerie et abus de confiance » et écroué. Son frère Jean, président du Conseil régional du patronat guadeloupéen (antenne locale du C.N.P.F.), est remis en liberté.

Pour l'homme de la rue guadeloupéen, c'est une véritable révolution : les « grands Blancs » ne sont plus des intouchables ! Dans cette même affaire, deux autres Blancs créoles, M. Claude Pédurand, directeur de banque, et M. Raymond Viviès, conseiller général (divers droite) du premier canton de Pointe-à-Pitre, passeront plusieurs heures en garde à vue. C'est la fin d'un mythe...

Intransigeance

Pour beaucoup, et en particulier dans les couches modestes de la population, il ne semblait pas possible que les lois de la République fussent applicables à la caste Béké. Aux mœurs de la colonie s'étaient en effet substituée une sorte d'accoutumance à un état de fait, à une société dirigée par des personnalités pesant d'un poids si fort sur l'économie du pays que tout — ou presque — leur semblait permis. Il est significatif, par exemple, que, dans ce pays, on ne se propose pas pour un emploi mais que l'on « demande du travail à M. Untel... ». Le brutal et récent changement survenu dans les esprits à la faveur de cette affaire de la SODEG est-il à rapprocher de l'assassinat de Max Martin ?

Lorsque éclate, à la mi-novembre, le conflit qui paralyse aujourd'hui encore l'activité des bananeraies qu'il dirigeait, Max Martin fait montre d'une intransigeance dont il ne se départira pas. Aux ouvriers qui réclament une diminution des cadences de travail il fait répondre qu'il ne peut mettre en péril l'industrie bananière. Quant aux syndicats nationalistes UTA et U.G.T.G. qui veulent obtenir leur reconnaissance officielle dans l'entreprise, Max Martin ne veut pas en entendre parler. Piquets de grève, manifestations, « récolte sauvage » de bananes et intervention d'un médiateur nommé par l'administration n'y ont rien fait. Max Martin n'a pas cédé.

Dans les milieux indépendantistes proches des syndicats UTA et U.G.T.G., on affirme qu'aucune organisation responsable n'a pu ordonner l'assassinat de Max Martin. Ces organisations dont l'objectif était de faire plier ce « patron-symbole » semblent plutôt embarrassés de la tournure prise par les événements. Inimaginable il y a deux ans, l'assassinat de Max Martin a pu être possible dans un climat nouveau suscité tant par les attentats du GLA, qui avait pris pour cible des personnalités ou des symboles du pouvoir blanc que par l'affaire de la SODEG, qui a ébranlé l'apparente invulnérabilité d'une caste.

Dans un tel contexte, les enquêteurs ne peuvent négliger aucune piste.

CHRISTIAN PIERRE.

CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON DONT DEUX SANS SURSIS

M. Jacques Amsellem a été arrêté à l'audience

Déclaré coupable d'abus de biens sociaux pour avoir prélevé entre 1976 et 1981 « dans la meilleure des hypothèses », 8 853 607 F sur les recettes des magasins qu'exploitaient les douze sociétés dont il était le dirigeant, M. Jacques Amsellem a été condamné lundi 22 février par la onzième chambre du tribunal de grande instance de Paris à quatre ans de prison dont deux avec sursis et à une amende de deux millions de francs.

Le tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth a, en outre, décerné contre lui un mandat de dépôt en application de l'article 465 du code de procédure pénale. M. Amsellem avait, en effet, comparu libre les 25, 26 et 27 janvier, la chambre d'accusation lui ayant accordé, contre une caution d'un million de francs, la liberté le 5 novembre 1981 après quatre mois de détention provisoire. Le même jugement condamne en outre, pour complicité, sa secrétaire, Mme Jeannine Provin, à deux ans de prison avec sursis et l'un des directeurs régionaux de sa chaîne de magasins, M. Jacques Paul, à trente mois de la même peine et 500 000 F d'amende (le Monde des 27 et 28 janvier).

Sans suivre totalement les réquisitions de M. Don Joseph Graziani, qui avait demandé contre M. Amsellem le maximum des peines prévues, c'est-à-dire cinq ans de prison et 2 500 000 F d'amende, la onzième chambre n'en a pas moins estimé, comme l'avait fait le représentant du ministère public, que « la place de cet homme est en prison ».

M. Amsellem devait être, au reste, sans illusions : à l'heure du jugement, il se présentait muni d'un sac de voyage contenant les effets personnels nécessaires à un retour en prison et devait s'en trouver tout encombré au moment où les gardes requis pour exécuter le mandat de dépôt lui eurent passé les menottes pour l'emmener vers la prison...

Le long jugement de trente-cinq pages, qui nécessita cinquante minutes de lecture, par lequel le tribunal motive sa décision insiste sur deux points. Dans une première partie, il réfute la thèse qu'avait soutenue l'inculpé, qui, admettant en gros les prélèvements opérés, avait invoqué, pour les justifier, les exigences de racketteurs dont aurait été victime son directeur régional, M. Paul. Il fait valoir que M. Paul a toujours contesté l'existence de ce racket et que Mme Provin, la fidèle secrétaire de M. Amsellem depuis vingt ans, n'entendit jamais son patron en parler. Les attendus remarquent aussi que ce dernier n'avait jamais porté plainte et que la raison qu'il donne de cette attitude — « l'accueil que l'on reçoit dans les commissariats » — n'est pas crédible venant d'un homme qui était chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre du mérite et, de surcroît, à l'époque, conseiller du commerce extérieur.

Dans la seconde partie, les attendus retiennent l'existence d'un « cahier rouge » que tenait scrupuleusement Mme Provin et dans lequel, conformément aux ordres de M. Amsellem, elle portait jour après jour et au centime près, le montant des prélèvements effectués qui étaient inscrits dans la colonne crédit, tandis que, dans la colonne débit, elle faisait figurer l'usage qui en était fait : remises pour l'essentiel à des banques en vue d'achat d'actions dans de nouvelles sociétés et, pour le reste, distribution aux membres et amis de la famille Amsellem, paiement de notes de fournisseurs divers, frais de voyages personnels en avion, sans oublier cette réception organisée pour célébrer dignement la nomination de M. Amsellem dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Autant de faits qui, pour le tribunal, sont « particulièrement graves et appellent une sanction sévère ».

En faveur de Mme Provin, le tribunal admet le fait qu'elle n'a pas tiré grand profit de ses agissements. En revanche, il refuse à M. Jacques Paul, directeur régional, qui donna des instructions pour faire procéder aux prélèvements reprochés, l'argument de la pression morale que ce dernier invoquait en sa qualité de salarié. Il estime en effet qu'en raison de son ancienneté, de son rang et de « la parfaite connaissance qu'il avait d'un système frauduleux auquel il participa en toute connaissance de cause et sans jamais manifester la moindre velléité de résistance », M. Paul ne saurait se prévaloir d'une pression quelconque, comme ce fut le cas d'autres subalternes qui furent écartés des poursuites en raison des risques de licenciement qu'ils encouraient s'ils avaient désobéi.

J.-M. Th.

Le procès de Philippe Maurice

UNE VICTIME SANS HAINE

A écouter M. Jacques Bouvier, âgé de quarante-deux ans, le tir qui l'avait grièvement blessé au ventre, le 24 février 1981, faisait partie des risques du métier de surveillant au quartier des condamnés à mort de la prison de Fresnes. Il n'a manifesté, en tout cas, à l'audience de la cour d'assises de Paris, lundi 22 février, aucune haine pour Philippe Maurice. Comme s'il comprenait que l'ex-condamné à mort ait tenté une ultime évasion.

Il lui serait facile d'accabler l'accusé, de jurer ses grands dieux que Philippe Maurice avait visé délibérément le gardien qui lui barrait le chemin du couloir. Cet homme au visage doux reconnaît, au contraire, qu'il a pu provoquer lui-même le coup de feu en bloquant la main adverse. Il n'a pas oublié la stupeur du condamné devant sa résistance. « Mais il est con, celui-là », avait dit Philippe Maurice, comprenant que la liberté, déjà, s'éloignait et qu'il lui fallait se rendre.

Tout le monde a loué le courage de Jacques Bouvier : M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, qui soulignait dans une lettre son « exceptionnel sens du devoir » ; M. Alain Peyrefitte, le garde des sceaux de l'époque, qui lui avait remis, sur son lit d'hôpital, la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; pendant le procès encore, le président, M. Guy Floch, au nom de la cour, Me Georges Kiejman, pour la défense, un gardien du quartier des condamnés à mort... Mais cette vertu honorée paraît gêner le surveillant. Lui sait ce que valait son acte. Peu de choses, en fait, dans ce contexte carcéral-là. Il n'avait pas cru l'arme chargé, ce gros revolver chromé, tellement curieux, tellement absurde dans la main du détenu le plus surveillé de France. Un condamné à mort, selon le règlement et la philosophie développée dans les prisons, devait surtout songer à se suicider. On veille alors au grain pour le maintenir en vie. On pense moins à l'évasion qu'à une mort détournée, volée à la justice. Bien sûr, Jacques Bouvier n'avait pas réfléchi.

Sans doute lui faudrait-il parler longtemps pour imprégner les jurés de l'atmosphère si particulière du quartier des condamnés à mort de Fresnes. De cette ambiance d'observation obsessionnelle, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au parloir, comme aux douches, du lit aux toilettes, que partageaient Philippe Maurice et une poignée de gardiens, et qui peut expliquer le relâchement de la discipline constaté le 24 février 1981.

L'enquête a montré que plusieurs fautes administratives avaient été commises. Trois surveillants viennent dire à la barre pourquoi ils avaient été sanctionnés. Sans ces fouilles bâclées, ces brèves absences, ces regards détournés, Me Brigitte Hemmerlin n'aurait sans doute pas pu — volontairement ou non — faire parvenir une arme à son client, qui n'aurait pas pu la garder quatre heures durant, dissimulée sous son pull.

Mais pour comprendre, il aurait fallu connaître les lieux, imaginer ce que devait y être le fil des jours. La cour, lundi, a refusé le transport de justice au quartier des condamnés à mort, comme le proposait la défense des inculpés. C'est peut-être dommage. Les jurés auraient vu ces locaux d'un autre siècle, aujourd'hui désaffectés, mais que l'administration pénitentiaire, par prévoyance ou par habitude, maintient en l'état.

PHILIPPE BOGGIO.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnation de la SEITA

La treizième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), le mercredi 17 février, à verser respectivement des dommages-intérêts d'un montant de 5 000 et 1 000 francs, plus 5 000 francs pour frais, à l'Association générale des usagers de la langue française et à l'union féminine civique et sociale, association de consommateurs, qui l'avaient poursuivie pour « emploi abusif et délictueux de l'anglais », dans la campagne publicitaire de lancement de la cigarette News. Le 26 octobre 1981, la 13e chambre correctionnelle de Paris avait relaxé la SEITA, en la personne de son président-directeur général, M. Jean Carrière, et débouté les deux plaignants (le Monde du 29 octobre 1981).

Le maire de Limoux renvoyé devant le tribunal correctionnel

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse a renvoyé, le 16 février, M. Robert Badoc, maire de Limoux (P.S.) devant le tribunal correctionnel de Toulouse pour entraves à la liberté des enchères. M. Badoc avait été inculpé, le 27 septembre 1979, après la plainte déposée par le baron Ferdinand Fourn le 4 août 1978. Le baron Fourn estime en effet que sa propriété de Limoux, acquise le 11 juillet 1978, lors d'enchères publiques par M. Jean Besset, directeur de la cave coopérative de blanquette de Limoux, n'a pas été vendue à son juste prix et que les enchères ont été faussées.

Depuis le 6 août 1978, le baron Fourn s'est retranché dans sa propriété en attendant que la justice se prononce. Plus de quarante-deux mois après ces faits, M. Badoc est renvoyé devant le tribunal correctionnel. Le maire de Limoux, qui est conseiller général, président de la commission des finances du conseil général de l'Aude, vice-président du conseil régional Languedoc-Roussillon et suppléant de M. Jacques Cambolive, député (P.S.), se présente à nouveau aux élections cantonales de mars.

● *Nouvelles inculpations dans l'affaire Paribas.* — M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper huit clients du service de « gestion privée » de la Banque de Paris et des Pays-Bas soupçonnés d'avoir exporté en Suisse illégalement plus de 1 million de francs chacun. Il s'agit de M. Jacob Asscher, cinquante-six ans, diamantaire, Mmes Maud Badin, cinquante-cinq ans, sans profession, Carmen Ringo, soixante ans, secrétaire de direction, Elsa Wahl, quarante-quatre ans, sans profession, un industriel de soixante-quinze ans, une femme de soixante-cinq ans et deux employés de banque de cinquante et quarante-cinq ans.

Ces personnes n'étaient pas visées par la plainte du ministère du budget, le 6 novembre 1981. Leurs cas sont apparus lors de recherches ordonnées par le magistrat instructeur.

Relaxe pour la pharmacienne de Marnay

La quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon, a relaxé vendredi 19 février, Mme Germaine Demolombe-Klotz, pharmacienne à Marnay (Haute-Saône) pour refus de vente de pilules anticonceptionnelles.

Elle avait été condamnée à 600 F d'amende par le tribunal de Vesoul, puis par la cour d'appel de Besançon, sur plainte de Mme Jacqueline Fouquet, institutrice à Autet et membre du planning familial (le Monde des 10 juillet 1980 et 23 juin 1981). L'arrêt avait été cassé et l'affaire renvoyée devant la cour de Lyon.

Cette juridiction a estimé que la plaignante était de « mauvaise foi » puisqu'elle avait « parcouru au moins 40 kilomètres, traversant plusieurs communes pourvues de pharmacies avant de se présenter à l'officine de Mme Demolombe-Klotz. Les poursuites pénales, indique l'arrêt, sont des procédures graves destinées à réparer les troubles portés aux légitimes intérêts des victimes. Or, on ne saurait en l'espèce qualifier Mme Fouquet de victime, son seul préjudice résidant dans l'échec d'une mise en scène destinée à provoquer un délit. En prêtant son concours à de telles manœuvres, ont estimé les juges, la justice ne se grandirait pas, ni ne servirait les intérêts publics et privés ».

● *Après les incidents du « Carnaval brésilien »* survenus à la salle Wagram à Paris dans la nuit du 19 au 20 février (le Monde daté 21-22 février), M. Patrice tribunal de Paris, a inculpé lundi 22 février neuf jeunes gens de coups à agents, rébellion et dégradation de biens. Six d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt : MM. Damien Guillou, 28 ans, sans emploi, Christian Lorre, 30 ans, photographe, Joël Bercy, 21 ans, sans emploi, Messaoud Hattou, 25 ans, comédien et reporter à Radio Ivre, Jean-Michel Munsch, 20 ans, margeur, et Fabrice Reynalds, 20 ans, peintre en bâtiment en chômage.

Les trois autres ont été laissés en liberté, mais placés sous contrôle judiciaire : il s'agit de MM. Olivier Ponceau, 21 ans, agent d'exploitation aux P.T.T., Alain Embarek, 24 ans, commerçant, et Frédéric Lacoste, 21 ans, commis de restaurant sans emploi. Tous protestent de leur innocence en soulignant qu'ils ont été appréhendés longtemps après la fin de la bagarre.

L'EXTRADITION

Dans « le Point », titré « La France et l'extradition » (« le Monde » du 23 février, p. 1), l'idée exprimée dans la phrase : « Les pays soupçonnés de pratiquer la torture, comme la Turquie, l'Espagne et, plus récemment, l'Italie, sont ainsi implicitement visés » risquait d'être attribuée à M. Badinter. Il n'en est rien. Le ministre de la justice n'a fait allusion à aucun pays. Les cas de l'Italie et de l'Espagne ne peuvent du reste être assimilés à celui de la Turquie.

DÉFENSE

Deux appelés sanctionnés après un appel à la réduction du service

Deux appelés du contingent, dont un aspirant, ont été sanctionnés après avoir participé, samedi 13 février, à Paris, à une réunion à la Bourse du travail, destinée à rendre publique les mille premières signatures recueillies dans les armées pour réclamer la réduction du service militaire à six mois. Cette réunion publique (le Monde du 16 février) était organisée par la Coordination des comités de soldats pour la région parisienne et par le Collectif national pour le service militaire à six mois comme promis.

Au 1er régiment d'artillerie de marine à Montlhéry (Essonne), le médecin-aspirant Denis Michard a été puni de vingt jours d'arrêt de rigueur pour avoir signé et fait signer une pétition collective. L'article 13 du règlement de discipline générale de 1975 interdit les pétitions collectives dans les armées. L'officier générale de la Ire région militaire, de l'autorité duquel dépend le régiment de Montlhéry, avait la possibilité d'infliger jusqu'à trente jours d'arrêt de rigueur à l'aspirant (qui est considéré comme un officier sur le plan de la discipline) sans en référer au ministre de la défense.

Au 51e régiment d'infanterie de Compiègne (Oise), M. Michel Trussardi a été puni de soixante jours d'arrêt — le maximum de la peine que peut infliger un officier général à un appelé homme du rang placé sous son commandement — pour avoir été pris en photographie participant en uniforme à une réunion politique. L'article 10 du règlement de discipline générale interdit toute activité politique en uniforme à un appelé du contingent.

Dans leur appel les mille cent sept soldats du contingent signataires déclaraient notamment : « Les généraux, comme les patrons et la droite, s'opposent aux légitimes revendications de la jeunesse et des travailleurs. Tous les battus du 10 mai, et parmi eux l'essentiel de la hiérarchie militaire, se trompent s'ils croient venu le temps de la revanche. »

Le Monde

MEDECINE

Les cyclotrons au chevet du corps humain

Pendant près d'un demi-siècle, le cyclotron fut à l'origine d'importantes découvertes, tant en physique nucléaire qu'en chimie. Cet appareil, de dimensions importantes et relativement coûteux (entre 7 et 35 millions de francs), fut inventé en 1930 par un Américain, E.O. Lawrence (prix Nobel de physique 1939). La première machine conçue selon ce principe fut construite un an plus tard, en collaboration avec M.S. Livingstone.

Elle consiste en un accélérateur de particules qui combine un champ électrique et un champ magnétique. L'action conjointe de ces deux champs réalise une véritable « fronde électromagnétique » capable d'accélérer, sur une trajectoire en forme de spirale et à très grande vitesse, des particules électriquement chargées, leur conférant ainsi une énergie élevée.

Dans les années 70, progressivement les physiciens abandonnèrent ces appareils. Leurs performances devenaient trop limitées. On les remplaça, en recherche fondamentale, par le synchrocyclotron, puis par le synchrotron. Les cyclotrons n'étaient cependant pas obsolètes. Grâce à une reprise des expériences sur les applications biologiques des neutrons, ils connaissent, aujourd'hui, une nouvelle jeunesse. Capables de fournir, à la demande, un faisceau de neutrons rapides, ils deviennent — lorsqu'ils sont suffisamment puissants — les *instruments indispensables* de la neutronthérapie, une forme particulière de radiothérapie anticancéreuse.

D'autre part, ces mêmes appareils, dans leur version la moins énergétique — « baby-cyclotron », — sont de plus en plus souvent intégrés dans de nouvelles unités de médecine nucléaire. Ils y assurent la production de *radio-isotopes* à vie brève et, de la sorte, permettent la réalisation, chez l'homme, de nouvelles investigations dont les perspectives sont particulièrement prometteuses.

En matière de cyclotron, la France demeure dans une situation pour le moins paradoxale. Alors que la C.G.R. Mev, filiale du groupe Thomson-C.S.F., est l'un des tout premiers constructeurs mondiaux (1), notre pays accuse un sensible retard, tant dans le domaine de la neutronthérapie que dans celui des unités de médecine produisant et utilisant des radio-isotopes à vie brève.

Il semble, néanmoins, que les pouvoirs publics aient décidé de mettre un terme à ce déséquilibre, en privilégiant les constructeurs français de matériels diagnostiques et thérapeutiques. Après la décision de M. Jack Ralite, ministre de la santé, de faire en sorte que la grande majorité des nouvelles installations de scanographes dans les hôpitaux *bénéficient à la Compagnie générale de radiologie*, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, annonçait récemment la création prochaine de quatre unités de recherche en médecine nucléaire comportant chacune un cyclotron (« le Monde » du 19 décembre 1981). Là encore, il ne *fait* pas de doute que ce sont des appareils fabriqués par la C.G.R. Mev qui seront choisis.

En outre, chacune de ces unités devrait être équipée d'un nouveau prototype de détection et de visualisation des rayonnements émis par les radio-isotopes : une caméra dite « caméra à positons », actuellement mise au point au Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), au centre d'études nucléaires de Grenoble (Commissariat à l'énergie atomique) JEAN-YVES NAU.

(1) Le marché mondial des cyclotrons est partagé entre quelques constructeurs seulement : la C.G.R. Mev associée avec une firme japonaise les sociétés Cyclotron Corporation (U.S.A.), Scanditronix (Suède) et Japan Steels (Japon).

Promesses diagnostiques

LES unités de médecine nucléaire utilisant des radio-éléments à vie courte comportent, outre un cyclotron accélérateur de particules, des laboratoires dits de *« chimie chaude »* et un matériel assurant la visualisation des rayonnements émis à l'intérieur du corps humain par des produits radioactifs. Leur coût unitaire se situe entre 30 et 50 millions de francs, auxquels il faut ajouter les frais élevés de maintenance et de fonctionnement. L'ensemble doit être situé à proximité immédiate des services hospitaliers. Son bon fonctionnement nécessite avant tout une collaboration étroite et parfaite entre les diverses catégories d'un personnel peu habitué à travailler en commun (chimistes, techniciens, pharmaciens, médecins).

L'objectif visé est ambitieux. « *Il s'agit*, précise M. Dominique Comar (service du professeur Claude Kellershohn, hôpital d'Orsay) *de mesurer* in situ *chez l'homme les paramètres essentiels responsables du fonctionnement de nos cellules.* » A la différence des examens aujourd'hui couramment effectués en médecine nucléaire, le *« traceur »* radioactif injecté dans l'organisme n'est pas marqué par un radioélément artificiel (comme le technecium). Il s'agit au contraire d'utiliser des radio-isotopes correspondant à des éléments naturels.

Ainsi, en aval du cyclotron producteur de radio-isotopes, on trouve un *laboratoire de « chimie chaude »* où l'on fabrique, à la demande, des molécules constitutives de la matière vivante — ou des médicaments — dont l'un des constituants est un radio-isotope du carbone (carbone 11), *de l'oxygène (oxygène 15)* ou de l'azote (azote 13). Les produits ainsi « marqués » sont rapidement administrés (le plus souvent par voie intraveineuse) au *sujet — ou* au malade, — qui se prête à ce type d'expérience. L'analyse de leurs trajets, la détermination de leurs sites d'action, la mesure de leur concentration dans tel organe ou tel tissu, sont ensuite effectuées. Ces dernières opérations ne sont possibles que grâce à un système sophistiqué baptisé scanographe (ou caméra) à positions (1), qui transforme en images les rayonnements émis.

Tout doit aller très vite. L'une des caractéristiques — et l'un des avantages — des radio-isotopes utilisés est en effet la brève durée de leur période radioactive (vingt minutes pour le carbone 11, dix minutes pour *l'azote 13 et deux minutes* pour l'oxygène 15). Aussi comprend-on l'importance du fonctionnement en continu de l'ensemble. La plus parfaite synchronisation doit être obtenue depuis le cyclotron jusqu'à la caméra à positions, et les utilisateurs doivent parvenir à respecter un calendrier précis et un strict partage des tâches.

Une unité de ce type, dépendant du département biologie du Commissariat à l'énergie atomique, fonctionne déjà en France depuis près de cinq ans, dans le service hospitalier Frédéric-Joliot à Orsay. Plus d'un millier d'examens y ont été effectués. *« Il a véritablement fallu,* précise M. Comar, *lorsqu'il s'agissait de « marquer » des molécules comme des sucres, des acides aminés, des hormones ou des médicaments, mettre au point toute une nouvelle chimie rapide entièrement automatique. »*

J.-Y. N.

(Lire la suite page 10.)

(1) « Le Monde de la médecine » du 20 septembre 1978 avait consacré, sous la plume du docteur Jean-François Lacronique, un article technique à ce type de matériel.

UN PROJET DE DIMENSION NATIONALE

UN projet émanant de M. L. D. Nguyen (C.N.R.S.), directeur du secteur « instrumentation scientifique et médicale » de la commission industrie-administration pour la mesure, qui a été présenté lors d'une récente réunion organisée au centre de la Bouèche à Orsay (Essonne) lors d'un débat public organisé par les élus locaux prévoit la création à Orsay d'*« un centre de technologie biomédicale avancée consacré à la neutronthérapie du cancer par le cyclotron et aux techniques nouvelles de diagnostic (scanographie à résonance magnétique nucléaire, etc.) »*. Pour M. Nguyen un tel centre devrait comporter :

- Un cyclotron pour la neutronthérapie avec deux faisceaux destinés au traitement et un troisième à visée expérimentale ;
- Des scanographes ;
- Un laboratoire pour la mise au point et le développement du scanographe à résonance magnétique nucléaire ;
- Un ou plusieurs laboratoires pour la mise au point et la conception des technologies nouvelles.

Plusieurs autres centres de ce type devraient, selon lui, être créés en France. Le premier le serait dans la région parisienne *« dans un site possédant un environnement scientifique et médical nécessaire, des facilités de communication et des opportunités industrielles »*. Il aurait un statut inter-universitaire et accueillerait des équipes médicales, des chercheurs et des malades de France et de l'étranger. Son coût est estimé à 50 millions de francs, auquel viendrait s'ajouter le prix du terrain. Plusieurs firmes industrielles seraient prêtes à collaborer à la réalisation de ce projet.

Incertitudes thérapeutiques

C'EST à Berkeley, en Californie, dans les années qui précédèrent la seconde guerre mondiale, que l'on commença à traiter des malades cancéreux en les irradiant avec des faisceaux de neutrons. Ceux-ci étaient alors fournis par les premiers cyclotrons qui avaient été construits quelque temps auparavant. Le projet fut abandonné entre 1939 et 1945. Il fallut ensuite attendre 1965 pour qu'une équipe britannique reprenne à l'hôpital Hammersmith de Londres le même type d'études.

Aujourd'hui, une vingtaine de centres sont engagés dans plusieurs protocoles expérimentaux. L'objectif : préciser quelle place doit être accordée à ce mode de traitement. L'Europe, avec une quinzaine de centres, vient en tête dans ce domaine, devant les Etats-Unis et le Japon. Au total plus de deux mille malades atteints de lésions cancéreuses ont été à des degrés divers pris en charge par la neutronthérapie.

Schématiquement, il s'agit de projeter sur des cellules cancéreuses des *« particules lourdes »*. Elles s'y transforment en quantités d'énergie. Celles-ci sont, en théorie, suffisantes pour provoquer la destruction irréversible des cellules qui forment les tumeurs malignes. D'une manière générale, la radiothérapie se propose elle aussi de détruire ces cellules, au moyen d'irradiations de divers types. Son efficacité est doublement limitée. D'une part, on ne peut augmenter à l'infini les doses d'irradiations, celles-ci pouvant au-delà d'un certain seuil détruire les tissus qui avoisinaient la tumeur.

De l'autre, la radiosensibilité des tissus semble étroitement liée au degré d'oxygénation des cellules : plus une cellule est oxygénée, plus elle est radiosensible. Une grande partie de celles qui forment les tumeurs cancéreuses sont pauvres en oxygène (cellules hypoxiques ou anoxiques), donc radiorésistantes. Les faisceaux de neutrons rapides représentent précisément sur ce point un progrès important. Du moins en théorie. Ils apportent en effet une solution à un problème insoluble par les radiations traditionnelles (rayons gamma du cobalt ou rayon X des accélérateurs linéaires).

Les radiations fortement ionisantes des faisceaux de neutrons permettent de franchir la « barrière-oxygène ». D'autres travaux ont par ailleurs montré que la neutronthérapie pouvait présenter d'autres avantages qui n'étaient pas complètement liés aux degrés d'oxygénation de cellules qui composent les tumeurs cancéreuses.

Qu'en est-il en pratique ? Les premiers résultats publiés par l'équipe du Hammersmith Hospital à Londres semblaient particulièrement encourageants. D'autres suivirent, laissant encore supposer que la neutronthérapie pouvait présenter d'importants avantages par rapport à l'utilisation conventionnelle de rayons X. Plusieurs protocoles furent alors mis en place grâce à une importante collaboration établie entre plusieurs centres européens, sous l'égide de l'Organisation européenne pour la recherche et le traitement du cancer (O.E.R.T.C.) ainsi qu'aux Etats-Unis.

Il est impossible, avec les résultats actuellement disponibles, d'établir un bilan définitif. L'un des points les plus étonnants réside dans l'extraordinaire diversité des conclusions obtenues pour les mêmes lésions par les différentes équipes. L'analyse critique faite récemment à l'Institut Curie par le professeur André Wambersie (Bruxelles), président du groupe neutronthérapie de l'O.E.R.T.C., est, à cet égard, particulièrement démonstrative. Ainsi, les résultats obtenus par neutronthérapie sur les tumeurs de la tête et du cou sont-ils très différents à l'hôpital Hammersmith et dans les expériences d'Edimbourg et d'Amsterdam. La différence est également importante entre les centres américains et européens pour les tumeurs des glandes salivaires.

On retrouve encore ces divergences en ce qui concerne les sarcomes (1) des tissus mous ou les sarcomes osseux. Selon le professeur Wambersie, plusieurs explications peuvent être avancées. En règle générale, jusqu'à ces dernières années la neutronthérapie a été défavorisée pour des raisons techniques, les cyclotrons directement hérités des laboratoires de recherche fondamentale ne disposaient pas toujours des caractéristiques souhaitables. La disparité des appareils utilisés, leur éloignement des lieux d'hospitalisation, des différences dans les doses d'irradiation, dans les formes histologiques — ou dans le degré d'évolution — des lésions classées dans un même groupe peuvent aussi expliquer les différences observées dans les résultats.

J.-Y. N.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les sarcomes sont des tumeurs qui se développent aux dépens du tissu conjonctif.

Le gâchis d'Orléans

REALISE en grande partie sous la pression de la communauté des radiothérapeutes parisiens, le service du cyclotron fonctionne à Orléans sur le campus du C.N.R.S. depuis 1977. Il emploie au total plus de soixante personnes. A la pièce centrale, que constitue *le cyclotron lui-même, ont été* annexées deux unités qui dépendent du centre hospitalier d'Orléans : l'une de neutronthérapie, dirigée par le docteur Noël Breteau, l'autre de médecine nucléaire, dirigée par le docteur Fabienne Therain.

L'ensemble constitue le seul *exemple français d'une unité* possédant à la fois la double possibilité : thérapeutique et recherche diagnostique. Les recherches physiques, comme le dosage d'impuretés à partir d'analyses par radioactivation, continuent d'absorber la moitié du temps de fonctionnement. Le cyclotron fonctionne quatre jours par semaine de 6 heures à 22 heures ; la maintenance en est assurée par le C.N.R.S. Les *équipements médicaux* (6 millions de francs) ont été pris en charge par le ministère de la santé (50 %), l'hôpital d'Orléans (35 %) et la région (15 %). Grâce à une convention passée avec la Sécurité sociale, les frais de traitement sont pris en charge par la Sécurité sociale.

Tout semble donc en place pour que cet ensemble autonome fonctionne sans difficulté majeure. Il n'en est rien.

« Les Parisiens ne jouent pas le jeu »

Si l'activité de physique ne provoque pas de problème, *permettant notamment la production* d'iode 123 pour le Commissariat à l'énergie atomique, les activités *médicales* en *revanche* en posent. Faute de disposer d'une caméra à positons, l'unité de recherche demeure bien en deçà des possibilités que lui offrent l'appareil et l'environnement *technique*.

La situation est encore plus difficile pour l'unité de neutronthérapie. En dépit d'un accord passé avec sept centres parisiens (les hôpitaux Tenon, la Salpêtrière, Necker, ceux de Saint-Cloud et de Créteil, les instituts *Gustave-Roussy et Curie*), *fort* peu de malades sont adressés à Orléans. Seule quarante-neuf ont *pu* être traités en neuf mois, au cours de l'année 1981, alors que les estimations laissaient penser qu'ils seraient près de trois cents. *« Il est clair,* explique le docteur Breteau, *que les Parisiens ne jouent pas le jeu. »*

Cette situation est en particulier à l'origine d'un déficit important chiffré pour 1981 à plus de 1 700 000 francs. Bien que le coût de la séance augmente cette année, passant à près de 3 000 F, la convention risque *d'être dénoncée au cas où* 1982 serait à nouveau marquée par un déficit.

La *distance* Paris-Orléans n'est pas la seule explication. Certains centres *parisiens n'hésitent pas*, en effet, à adresser leurs malades à Louvain. Le jeu des « *chapelles* », le mépris de la province et des centres hospitaliers non universitaires, une forme *larvée* de protestation contre l'obstination des pouvoirs publics à vouloir que l'*expérience d'Orléans fasse ses preuves*, sont autant d'éléments importants. Il reste que c'est la Sécurité sociale qui, au total, fait les frais de l'opération en finançant une activité de recherche impossible à mener.

A Orléans, les docteurs Breteau et Therain sont prêts à se *battre. Un dossier de demande* d'une caméra à positons a été *déposé au ministère de la santé*. Le recrutement des malades pourrait s'étendre à l'échelon régional. Une collaboration plus étroite pourrait s'établir avec Tours, où une équipe dirigée par le professeur Léandre Pourcelot *(service de médecine nucléaire* ultrasons) pourrait apporter son soutien. Cette collaboration permettrait en particulier à l'équipe d'Orléans de travailler dans des structures hospitalo-universitaires. Ce qui lui a toujours manqué et qui, de toute évidence, est à l'origine d'un gâchis que *certains médecins* n'hésitent pas à qualifier de scandaleux. — J.-Y. N.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

« Retour de France », de Jack Ralite

Un plaidoyer passionné

JACK RALITE est, comme il se définit lui-même, un *« enquêteur d'œil, d'oreille et de cœur »*. Chargé du ministère de la santé et n'ayant de ces problèmes que des connaissances — au départ — fragmentaires, homme de dialogue plus que de dossier, il a donc entrepris de voir et d'entendre toutes les parties prenantes, où qu'elles soient, du professionnel à l'usager.

Un tour de France en vingt et une étapes, quatre cent vingt-deux audiences au ministère, vingt-trois « tables rondes » concernant soixante-treize organisations, lui ont permis de percevoir, selon une *sensibilité qui lui est propre, les* grandes lignes de la *« charte de la santé »* dont il souhaite la mise en œuvre *« sans béatitude comme sans frilosité »*.

A la passion des hommes, des plus humbles d'entre eux, si présente chez Jack Ralite, s'ajoute la passion du verbe, et le lecteur de son *Dossier du tour de France* pourrait aussi en recevoir les mots comme *« les coups d'archet sur l'imagination »* ou *« les morceaux de viande crue qui happent l'oreille »*, selon des termes de Julien Gracq, *chers à un ministre entre tous épris* de culture.

Coup d'archet sur l'imagination que cette définition de la santé *« qui est pour chaque individu la capacité de s'accomplir avec le projet qu'il porte en lui et en harmonie avec l'ensemble des relations sociales »*, que cette dénonciation indignée de conditions difficilement tolérables de labeur ou de vie menant *à des gâchis humain, social et* économique.

Missions nouvelles pour les médecins scolaires, les médecins du travail, les médecins généralistes *« aux avant-postes de la prévention, du soin, de la réadaptation sociale, au carrefour de la vie des gens »*, plaidoyer pour l'élargissement des libertés, pour la diversité des expériences et des modes d'exercice, qui ne souscrirait au programme idéalement défini des systèmes de santé futurs ?

L'association des usagers aux *conseils supérieurs des hôpitaux*, la création des grands corps de prévention, réclamée depuis trente ans, leur rattachement aux observatoires de santé, à des structures ministérielles et universitaires adéquates, la volonté de traiter la maladie mentale *« ailleurs et autrement »* que dans des structures carcérales, de convaincre tous et chacun, partout et sans relâche, qu' *« investir pour la santé et la vie est une donnée de rigueur économique »* et que le développement scientifique ou technologique doit être hardiment soutenu, autant d'exemples de ce dynamisme mobilisateur. C'est à un *« Edit de Nantes de la pratique médicale »* que le ministre de la santé convie toutes les professions médicales, *« pour qu'elles apprennent à se comprendre, se réunissent, aillent de l'avant avec le mouvement populaire issu du 10 mai dernier »*.

On ne peut que souscrire à un tel idéal de conciliation avec lequel contrastent d'ailleurs curieusement les quelques slogans démagogiques, politiques, voire totalement irréalistes qui conduisent ce semeur de rêves à fustiger *« l'avant 10 mai »* comme s'il avait pris en main les *débris d'une nation médicalement* ou sanitairement sous-développée...

Rien pour l'instant, ou de si faibles bavures, ne permet d'accuser sans preuve celui qui se sentait *« orphelin des richesses de mon pays »* et qui livre aujourd'hui par ses *« perles de pluie régionales »*, en tant que conducteur du *« premier métro de la décentralisation-santé »*, le credo sincère et chaleureux de son « retour » de France.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Retour de France*, de Jack Ralite, Editions sociales, 370 pages, 60 F.

A propos d'un livre

Une lettre du professeur Salat-Baroux

Après la parution dans le Monde *du 10 février d'une critique de son livre « La vie est ma passion », le professeur Jacques Salat-Baroux, invoquant le droit de réponse, nous adresse la mise au point suivante :*

Un large « placard » de trente-neuf lignes sur deux colonnes, véritable cible symbolique au milieu de la page médicale du *Monde*, voilà qui a de quoi vous étonner quand on écrit un livre, que l'auteur le trouve mauvais et cherche à le démontrer, alors que sous une plume alerte et fine deux ou trois phrases bien tournées y auraient suffi amplement. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Mme le Dr Escoffier-Lambiotte, dans une analyse sans passion, souligne d'emblée l'agressivité et la légèreté dont elle veut *bien m'honorer. En fait*, une lecture attentive de ce livre lui aurait démontré que ma seule réclamation est une étude épidémiologique précise des effets de la contraception orale. Ce doit être certes le comble de la légèreté. Et pourtant, je pourrais lui rappeler que, dans *le Monde* du 11 novembre 1973, on peut lire ces lignes *« il serait urgent que les pouvoirs publics fassent entreprendre, en outre, une enquête d'envergure sur ce sujet »*, que dans *le Monde* du 17 mars 1976, elle écrivait *« un effort considérable doit à présent être entrepris pour que ce succès puisse être pleinement exploité et qu'aucune ombre ne vienne plus le ternir »*. Huit ans après, six ans après, nous attendons tous cette étude édifiante. Mais peut-être est-il agressif ou léger de le rappeler.

Un autre journaliste, M. J.Y.N. (je ne dispose que de ces initiales pour m'adresser à lui) fait avec beaucoup plus de conscience son labeur de journaliste, mais quand il m'accuse *« de partir en guerre contre la plupart des méthodes contraceptives actuelles »*, j'ai comme une envie de lui signaler l'*inexactitude* de ses propos, car en page 119 du livre il est écrit *« très franchement les autres méthodes me sont plus sympathiques dans la mesure où elles respectent l'équilibre physiologique »*. De plus, quand il souligne l'incohérence des jugements, je sombre moi aussi « corps et biens », comme beaucoup de lecteurs de cette page médicale du 10 février 1982. Car il est difficile de se voir clouer au pilori pour être un farouche adversaire de la pilule chez les adolescentes, et de voir imprimer, je cite dans l'éditorial de Mme Escoffier-Lambiotte *« Le Pr... rappelle ici ce principe essentiel et dénonce avec vigueur l'utilisation dangereuse chez les jeunes des « minipilules » qui représentent en France 70 % du marché »*, je cite toujours du même article *« Hélas, l'état des ventes de pilules en France fait ressortir que tous les risques potentiels, concernant le sein, que nous venons d'évoquer, ne sont guère pris en compte »* il faudrait donc revenir à la « pilule normodosée », alors que l'on avait annoncé il y a quelques années que la « minipilule » était un acquis et une nouvelle victoire. On croit rêver, et l'on se perd en hypothèses : ou M. J.Y.N. n'a pas lu mon livre, ou bien il n'a pas lu cet article ou bien encore il n'a lu ni l'un ni l'autre.

Je lui laisse néanmoins la liberté d'exprimer son opinion sur cet ouvrage, mais je laisse aussi au lecteur, le soin d'évaluer la valeur de ses critiques devant de telles inexactitudes et fausses interprétations.

LES CYCLOTRONS

Promesses diagnostiques

(Suite de la page 9.)

« Chaque molécule ne contient qu'une quantité infime de produits radioactifs. On peut alors administrer au malade ces corps marqués sans qu'ils exercent d'effet pharmacologique ou toxique. Ils sont néanmoins détectés avec une grande précision ».

A Orsay, on a plus particulièrement réalisé des investigations au niveau des structures du système nerveux central (débit sanguin cérébral, consommation d'oxygène, *de glucose*, synthèse protéique, métabolisme de certains neuroleptiques), du système cardiaque (lésions d'infarctus, métabolisme des acides gras) pulmonaire et pancréatique (diagnostic différentiel entre inflammation et cancer du pancréas).

Ce type d'activité suscite actuellement un vif intérêt, comme en témoigne le nombre croissant des publications dans les revues scientifiques spécialisées. Aux Etats-Unis, une quinzaine d'unités *de ce type sont soit* en fonctionnement, soit en cours d'installation. La tendance est la même au Japon. Il est, en effet, indéniable que l'on dispose là d'une méthode extrêmement prometteuse en matière d'exploration fonctionnelle.

Certaines des images cérébrales visibles à Orsay dépassent déjà de beaucoup les résultats actuels en matière de visualisation des organes. De plus, les améliorations que devrait être en mesure de fournir la caméra du centre d'études nucléaires de Grenoble augmenteront encore sensiblement leurs qualités. Pour M. R. Garriod, chef des laboratoires de mesure, de contrôle et de traitement électronique au LETI, *« le prototype actuellement en cours d'achèvement à Grenoble sera l'un des plus performants sur le marché mondial »*.

Il semble acquis que c'est cette caméra qui équipera les quatre centres. Si l'ordre des sites d'implantation est bien retenu (Lyon, Caen, Paris et Clermont-Ferrand), et s'il est certain que les régions sont décidées à financer en partie (environ 50 %) ces unités, plusieurs points restent en suspens concernant, par exemple, le lieu exact d'implantation dans la capitale ou la puissance des cyclotrons.

D'autre part, quelle sera l'aptitude des médecins et des scientifiques concernés à établir une collaboration ? *« Il faut absolument*, souligne le professeur Maurice Tubiana (2), *que se constituent de véritables fédérations de médecins pluridisciplinaires en dehors de tout esprit de chapelle »*.

Selon lui, en fait et compte tenu des aléas de financement et de réalisation, Bordeaux pourrait aussi être un site retenu.

A terme, la véritable question est de savoir si ces unités resteront des sites de recherche ou si, compte tenu de leur performance, elles constitueront un outil indispensable de diagnostic. Le problème posé serait alors celui du financement de telles unités dans le tissu hospitalo-universitaire. — J.-Y. N.

(2) Le professeur Tubiana préside la commission Cyclotron dont les travaux ont servi d'élément d'appréciation avant la récente décision du ministère de la recherche et de la technologie.

Incertitudes thérapeutiques

(Suite de la page 9.)

Au chapitre des complications les choses ne sont guère différentes en neutronthérapie et en radiothérapie conventionnelle. On observe, en effet, les mêmes scléroses (cutanées ou plus profondes), voire des nécroses. En cas d'irradiations abdominales, des troubles digestifs peuvent apparaître.

« Au total, résume le professeur Wambersie, *il faut conclure aujourd'hui que les neutrons ne font pas de miracles. »* Pour certains, c'est une déception. Pour d'autres, la neutronthérapie constitue malgré tout un petit pas en avant qui correspond à un bénéfice pour certains malades. La plupart des travaux expérimentaux actuellement menés cherchent à préciser quelles sont les localisations cancéreuses et — pour chaque malade — de quelle manière la neutronthérapie peut et doit s'intégrer à l'arsenal de thérapeutiques *anticancéreuses*, en particulier au sein de la radiothérapie.

Un important travail de débrouillage et d'harmonisation est donc actuellement en cours en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. La France y participera-t-elle ? La C.G.R.Mev — société française — a bien installé plusieurs cyclotrons à moyenne énergie ou à énergie élevée aux Etats-Unis, en Belgique ou au Japon. Cela n'a néanmoins pas été jusqu'à présent un élément *suffisant* pour inciter les pouvoirs publics à mettre en œuvre une politique cohérente dans ce domaine. Dans l'attente de la réalisation du projet du centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne à Nice (professeur Claude Lalanne (2), seule l'unité du C.N.R.S. à Orléans est actuellement opérationnelle. Son fonctionnement se heurte néanmoins à d'importantes difficultés (voir encadré).

Les ministères de la santé de Mme Simone Veil et de M. Jacques Barrot ont toujours laissé entendre qu'aucune autre implantation ne serait réalisée en France tant que l'unité d'Orléans n'aurait pas fait la preuve de son efficacité. Compte tenu de tous ces éléments, la France accuse un important retard en neutronthérapie.

Les temps ont-ils changé ? Au ministère de la santé, on précise que le dossier neutronthérapie sera étudié prochainement par un comité consultatif des équipements de santé. Déjà un projet de centre de technologie biomédicale avancée se dessine (voir ci-contre). Il comporterait *notamment* un *cyclotron de* neutronthérapie. S'il se réalisait, il resterait à nouveau à savoir si la situation d'un tel centre — à distance des grands services hospitaliers parisiens — ne se révélerait pas, comme c'est le cas pour Orléans, l'un des meilleurs arguments pour qu'aucun malade n'y soit envoyé. — *J.-Y. N.*

(2) Le projet niçois concerne un appareil de conception originale financé par des capitaux privés (dons et legs) d'un montant de 10 millions de francs. L'ensemble pourrait, selon le professeur Lalanne, fonctionner dès la fin de 1983 si le ministère de la santé apporte son concours pour la construction des équipements annexes (20 millions de francs).

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

La croissance des dépenses de recherche

Un atout pour l'instrumentation française

Un groupe de travail, dirigé par M. Michel Soutif, professeur à l'université de Grenoble, a été chargé, en décembre dernier, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, d'une mission d'études sur les problèmes de l'instrumentation scientifique. Le groupe, qui comprend des représentants de plusieurs administrations, devrait remettre, fin février, un premier rapport, comprenant des propositions d'actions qui pourraient trouver leur place dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche.

Les années qui viennent seront cruciales pour l'industrie française *de l'instrumentation* scientifique et technique entendue au sens large : instruments scientifiques proprement dits, appareils de mesure de grande diffusion (mesure, contrôle, régulation), « capteurs ». Le marché actuel, de l'ordre de 5 milliards de francs, semble, en effet, appelé à croître très rapidement, et ce pour plusieurs raisons :

● La très forte croissance des dépenses de recherche (+ 17,8 % par an en termes réels pour les dépenses civiles dans les prochaines années) va avoir un impact très notable sur les instruments scientifiques proprement dits. Un des objectifs arrêtés par le ministère de la recherche et de la technologie est de *« restaurer les moyens de travail des laboratoires »*, et donc, tout particulièrement, de renouveler leur équipement. L'effet des besoins *nouveaux* de la *recherche* publique civile devrait ainsi plus que doubler le marché des instruments scientifiques, qui pourrait, de ce seul fait, estime M. Soutif, passer de 1 milliard de francs par an environ en 1980 à 2,5 milliards en 1985. Et ce chiffre ne tient pas compte des effets de la croissance attendue des budgets de recherche dans l'industrie et dans le secteur de la défense.

● Le marché des appareils de mesure devrait connaître une croissance forte, liée en particulier aux progrès de l'automatisation industrielle et à la poursuite des grands programmes (télécommunications, aérospatiale, nucléaire). Ces facteurs devraient pousser à la croissance le marché des capteurs, qui devrait aussi être « porté » par l'irruption de l'électronique dans l'automobile, et le développement d'applications « grand public » (électroménager, systèmes d'alarme).

A regarder les chiffres, l'industrie française paraît être dans une situation certes précaire, mais point catastrophique.

● Dans l'instrumentation scientifique, dont le marché national représentait 980 millions de francs en 1979, la production nationale était d'environ 600 millions de francs, dont 240 millions à l'exportation. Compte tenu *d'importations importantes* (pour 600 millions de francs), l'industrie française ne satisfaisait que 36 % des besoins nationaux.

● Pour les appareils de mesure, la production nationale (3,5 milliards de francs) est à peu près équivalente au marché (3,8 milliards), les importations s'élèvent à environ 1,65 milliard. Ce résultat apparemment honorable ne doit pas masquer une forte dépendance technologique : la France importe des appareils très sophistiqués, en particulier en provenance des Etats-Unis, et exporte surtout vers les pays moins développés. L'industrie française, *note* M. Soutif, n'a manifestement pas assez profité des grands programmes aérospatiaux et nucléaires.

● Le marché des capteurs est *d'environ 840 millions* de francs pour une production nationale d'environ 440 millions, dont 200 millions à l'exportation.

Un secteur stratégique

Les gouvernements précédents *n'avaient accordé* qu'une attention passagère à l'instrumentation scientifque, secteur jugé peu important. En fait, estime M. Soutif, qui a longtemps présidé le comité « instruments de mesure » de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), la modestie apparente de ce secteur d'activité (moins de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, quelques milliers de salariés) ne doit pas masquer le fait qu'il s'agit d'un secteur stratégique.

En effet, de la bonne tenue de *l'industrie* de *l'instrumentation* et de la mesure dépend, pour une bonne part, la qualité de la recherche fondamentale et tout particulièrement sa place dans la concurrence internationale : pouvoir disposer, avant ses rivales, des premiers exemplaires d'un nouvel équipement, ou, *mieux, participer à sa définition* et à sa mise au point est, pour une équipe de chercheurs, un avantage considérable. Inversement, il n'est pas rare que se manifestent, sur le marché, certaines restrictions à l'exportation, dans les premiers temps, de matériels nouveaux.

D'autre part, ce « petit marché » a souvent son sort lié à des opérations de grande envergure. Il n'est pas rare, mais paradoxal, que les plus-values dégagées par des firmes françaises dans des opérations d'exportation soient simplement liées à l'intégration d'équipements importés : la réexportation de matériels importés est une pratique courante.

Comment non seulement « reconquérir le marché intérieur », mais, surtout, développer la production et l'exportation ? Une aide de l'Etat sera, bien sûr, nécessaire. Mais l'action, estiment les membres de la mission Soutif, devra prendre des formes multiples.

Un plan de redressement

Il paraît exclu, tout d'abord, que soient prises des mesures autoritaires pour contraindre, par exemple, les laboratoires à « acheter français » ; mais il paraît probable que les responsables d'équipe seront invités, quand ils achètent du matériel étranger, à *expliquer pourquoi*, et notamment à justifier en quoi le matériel français disponible ne pouvait satisfaire leurs besoins : cela devrait avoir pour résultat de mieux faire connaître les appareils français aux chercheurs français. M. Soutif avait mené, il y a quelques années, une action de ce type : 60 % des équipes interrogées ont finalement, et librement, changé leur option et « acheté français ». Le plus souvent, ils ne savaient pas qu'existait un matériel national équivalent...

Un autre effet d'une action de ce type, dont des organismes, comme le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) étudient la mise en place, est à attendre : elle devrait aider les entreprises françaises à mieux connaître les besoins du marché et à savoir en quoi leurs équipements ne sont pas adaptés aux desiderata des chercheurs.

Plus largement, M. Soutif estime qu'il faut renforcer les interactions entre recherche et industrie, permettant la définition, la réalisation et la mise au point de matériels nouveaux. Pour y parvenir, la mission devrait, par exemple, suggérer que le premier exemplaire d'un nouvel appareil puisse être installé dans des équipes de premier plan, d'un point de vue international, et ce, « gratuitement », c'est-à-dire sans que cela soit imputé sur les dépenses d'investissement de l'équipe ; en contrepartie, l'équipe — dont le renom devrait « rejaillir » sur l'appareillage — s'engagerait à fournir au constructeur un rapport critique d'emploi.

L'instrument scientifique français est ainsi, aujourd'hui, à un tournant : dans les deux années *qui viennent, on va, très probablement*, assister à une augmentation massive des importations du fait des investissements nouveaux des laboratoires. C'est donc le moment où jamais de mettre en place un plan de redressement qui devrait tout à la fois bénéficier de l'action des nouvelles entreprises nationalisées et du climat psychologiques très favorable créé dans la communauté scientifique par le changement politique et le colloque national « Recherche et technologie ».

Les P.M.I. ne devront pas, loin de là, être à l'écart du mouvement : elles jouent déjà un rôle important dans ce secteur très spécialisé à haut contenu technologique et où la vitesse de réaction est un atout majeur ; mais elles souffrent, là comme ailleurs, d'un manque de capitaux propres : la mission devrait suggérer *la création d'une société* financière d'innovation spécialement chargée d'agir dans ce secteur.

X. W.

Pour les docteurs en sciences humaines et sociales

Peu de chômage mais des emplois précaires

Les doctorats de troisième cycle en sciences de l'homme et de la société favorisent-ils une meilleure insertion dans la vie professionnelle ? Dans une étude auprès de mille cent cinquante-sept personnes — plus de trois mille avaient été contactées — l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) (1) a tenté, en collaboration avec la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) et l'Association Bernard-Gregory, de tirer quelques éléments de réponse à partir des questionnaires remplis par les titulaires qui ont soutenu leur thèse entre 1975 et 1980.

Les réponses montrent des disparités importantes qui tiennent tant à la structure de la population étudiée qu'aux modalités du cursus et aux conditions d'emploi à l'issue de la thèse.

Ainsi, en ce qui concerne les sciences humaines, l'échantillon étudié fait apparaître une population très féminisée dont les individus, après un cursus universitaire quasi monolithique, obtiennent leur thèse *à un âge relativement avancé. Il est* à noter qu'après avoir satisfait au passage de cette étape, la grande majorité d'entre eux — plus de 80 % — se retrouvent employés dans la fonction publique (principalement dans l'enseignement) sans que leur thèse y soit vraiment pour quelque chose, dans la mesure où la plupart des étudiants préparant un doctorat de troisième cycle en sciences humaines étaient déjà des enseignants en activité, qui le sont demeurés après leur diplôme. Si l'enseignement public accueille la *quasi-totalité des diplômés, il faut* constater que l'accès à la recherche publique — désiré par beaucoup — est rarement obtenu et que le secteur privé n'offre aucun débouché ici.

En sciences sociales, l'enquête montre que le cursus universitaire est *moins monolithique* — à peine 30 % des docteurs de troisième cycle ont réalisé leur travail de thèse en continuité immédiate avec leurs études supérieures de premier et second cycle — et que le taux d'emplois dans l'enseignement public *y est moins important. L'enseignement* et la recherche publics regroupent en effet 74 % des docteurs ayant un emploi à l'issue de leur soutenance de thèse, avec une prépondérance d'hommes dans l'enseignement et de femmes dans la recherche. Mais les tableaux statistiques font cependant apparaître une certaine mobilité — faible, certes — dans le privé.

En ce qui concerne, enfin, les secteurs de l'urbanisme, de l'aménagement et de la géographie, celui du droit et des sciences politiques et celui des sciences économiques, les échantillons de populations étudiées se distinguent des précédentes en ce sens qu'elles sont plus jeunes, plus masculinisées, qu'elles ont suivi des formations plus diversifiées (taux important de double formation) et occupent, à l'issue de la thèse, en proportion plus importante, des emplois hors du secteur public. Ces distorsions sont d'autant plus importantes que l'on s'éloigne des disciplines les plus « littéraires ».

Pour ceux qui travaillent dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement *et de la géographie, le* doctorat conforte ou améliore la situation des titulaires actifs avant la soutenance de leur thèse, mais dans des proportions qui, sauf dans l'administration et le secteur parapublic, restent limitées. Les débouchés sont très rares dans la recherche publique, les postes fréquemment précaires dans l'enseignement public et l'accès aux emplois du secteur privé est plus que difficile.

Le doctorat en droit ou en sciences politiques ouvre, en revanche, *un accès intéressant aux emplois* de l'administration et aux fonctions du secteur privé.

Pour l'économie, enfin, l'enquête note un déséquilibre entre, d'une part, un secteur public qui n'offre que de rares débouchés dans la recherche *et* contraint ceux qu'il accueille dans l'enseignement à payer leur intégration au prix d'un statut précaire ou d'un emploi déqualifié, et, d'autre part, un monde industriel qui, lui, favorise les étudiants de haut niveau en complétant leurs connaissances par des formations plus *« professionnalisées »*.

Il apparaît, en somme, que, s'il y a peu de chômage, pour les docteurs appartenant à l'ensemble de ces disciplines, les situations précaires sont monnaie courante, surtout dans le secteur public, et que, *souvent*, le diplôme utile pour trouver un emploi est ailleurs que dans le troisième cycle : diplômes d'ingénieur ou de l'Institut d'études politiques, par exemple.

J.-F. A.

(1) L'APEC a déjà publié de semblables études sur les sciences physiques et les sciences de la vie. On peut se procurer ces dossiers au siège de l'APEC, 8, rue Duret, 75116 Paris.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU PARTI SOCIALISTE

Réhabiliter le technique

De notre envoyé spécial

Nantes. — La « République des enseignants » a un parti : le parti socialiste. Or celui-ci est aujourd'hui au gouvernement, et donc confronté directement à la crise économique et au chômage laissés en héritage. D'où la préoccupation de la délégation nationale à l'éducation du P.S. de s'attaquer au problème actuellement le plus urgent : l'insertion professionnelle des jeunes. Son responsable, M. Jean-Louis Piednoir, avait donc réuni à Nantes, les 20 et 21 février, un colloque intitulé : « Système éducatif et vie économique », auquel étaient invités les militants des fédérations ainsi que les représentants syndicaux et les membres des cabinets ministériels intéressés (éducation nationale, travail, formation professionnelle).

Sur la centaine de participants au colloque, plus des trois quarts appartenaient au monde enseignant, qu'il s'agisse de professeurs de lycées d'enseignement professionnel (LEP) — la majorité, — de chefs d'établissement ou d'inspecteurs d'apprentissage. Ce poids démesuré des « techniciens » de l'éducation nationale par rapport aux militants d'entreprises a eu pour conséquence de tirer le colloque vers une pente naturelle aux socialistes : *faire davantage confiance à l'école qu'à l'entreprise pour promouvoir une « nouvelle culture technologique, assurer l'insertion professionnelle des jeunes en même temps que la formation permanente des adultes ».*

Pourtant, les critiques contre le système éducatif actuel n'ont pas manqué. *« L'école n'est pas adaptée au milieu populaire »*, a rappelé le porte-parole de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.). *« Notre grand service public de l'éducation est trop fermé sur lui-même »*, a souligné Mme Françoise Laurent, adjointe au maire de Grenoble. Constatation que n'a pas démentie M. Piednoir, qui souhaite, pour sa part, que *« les institutions éducatives cessent de regarder leur nombril »*. Les militants *socialistes sont d'accord sur un* point : maintenant que la gauche a repris en main les leviers économiques du pays, il faut que l'école sorte de son ghetto de résistance et coopère sans réticence avec les agents économiques de la nation pour permettre aux jeunes — à tous les jeunes — de devenir des citoyens actifs dans la vie sociale et professionnelle.

Les participants au colloque, à l'unanimité, souhaitent que l'enseignement dit général — dans les collèges — apporte à tous les élèves la culture technologique qui est celle de notre temps. En réhabilitant ainsi l'aspect technique de l'enseignement, il devrait être possible, à terme, de supprimer les classes spéciales où échouent les jeunes rebelles à l'abstraction (classes pré-professionnelles de niveau et classes préparatoires à l'apprentissage). Dans les lycées d'enseignement professionnel enfin, on ne se préparerait plus à un métier en trois ans (préparation sanctionnée par l'un des quatre cent soixante certificats d'aptitude professionnelle), mais à une « famille de métiers », cette formation étant suivie d'une année supplémentaire de spécialisation. Les socialistes souhaitent que cette quatrième année (troisième année pour les jeunes qui préparent un brevet d'études professionnelles après la classe de troisième) se fasse en alternance sur un lieu de travail sous le double contrôle de l'éducation nationale et des salariés (syndicats et comités d'entreprise). Le jeune stagiaire aurait alors de plein droit le statut de salarié.

Ce shéma provisoire, en attensecondaire général et de l'enseignement secondaire technique, a été traduit par cette formule : *« L'école était le lieu d'apprendre, elle est devenue le lieu d'apprendre à apprendre. Il faut qu'elle devienne un lieu pour apprendre à entreprendre. »* Non pas dans le sens de *« créer sa propre entreprise »*, comme disait un premier ministre, mais dans le but de se prendre en charge, d'être prêt à innover, de conserver l'initiative et la maîtrise de son *« projet de vie »*.

ROGER CANS.

LA LAÏCITÉ A RÉPONSE A TOUT

(De notre envoyé spécial.)

Nantes. — Un colloque socialiste, réuni à Nantes, ne pouvait manquer de buter sur l'enseignement privé. Dans son allocution de bienvenue, le maire de la ville, M. Alain Chenard, s'en est vigoureusement pris à ceux qui pensent ranimer la guerre scolaire. En fait, il en veut surtout à son camarade et voisin, M. François Autain, maire de Bouguenais, et aujourd'hui secrétaire d'Etat aux rapatriés, d'avoir écrit le mois dernier aux gestionnaires de deux établissements privés de sa commune — donc avant la publication de l'arrêt du conseil d'Etat consécutif à la requête de la ville d'Aurillac — qu'il s'engageait à payer leurs frais de fonctionnement. M. Chenard, qui revendique toujours sa qualité de laïc, ne comprend pas le revirement d'un maire qui, en 1978, refusait de payer ces mêmes frais quand il était dans l'opposition.

D'autre part, comme une militante s'étonnait qu'à la tribune de la table ronde organisée le dimanche matin il n'y eût pas une seule femme (sur douze personnes), le responsable de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), M. Yves Ripoche, a expliqué que la mainmise du clergé sur l'enseignement donné aux filles de Loire-Atlantique avait affaibli le combat laïc. La laïcité a réponse à tout, même au sexisme. Mais beaucoup de militants socialistes n'ont pas été dupes : ils savent que les institutions privées ne sont pas seules responsables du chômage des jeunes ni... de la domination masculine. — R.C.

RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL A AIX-EN-PROVENCE

Le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement catholique se refuse à entrer dans « l'engrenage intégrationniste »

Avant d'être reçu — probablement fin mars — par le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, dans le cadre des consultations en cours sur l'avenir de l'enseignement privé, le Syndicat national de l'enseignement catholique (SNEC-C.F.T.C.) s'est réuni en conseil national les 19, 20 et 21 février, à Aix-en-Provence. A l'issue de ses travaux, auxquels participaient soixante-dix conseillers représentant chacune des académies de la métropole, il s'est prononcé à nouveau pour une application « totale et correcte » *de la loi Guermeur et contre tout renforcement des liens contractuels entre les écoles privées et l'Etat. Le conseil national du SNEC-C.F.T.C. a aussi décidé de lancer, après les vacances de Pâques, une série d'actions sous la forme d'une semaine pour la liberté de l'enseignement, afin de sensibiliser l'opinion publique aux droits des personnels de l'enseignement privé. Il a mis au point un « plan de riposte » destiné à faire échec à* « une attaque délibérée contre la liberté de l'enseignement » *en se déclarant prêt à déclencher des manifestations dans tous les départements.*

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — *« Nous n'entrerons pas dans l'engrenage intégrationniste. »* Cette affirmation mise en exergue de sa résolution générale résume la position du SNEC-C.F.T.C., *qui se refuse fermement « à faire un bout de chemin »* avec l'Etat sur la voie d'*« une nationalisation de l'enseignement privé »*, fût-ce *« pour sauver les meubles »*. Le principal syndicat de l'enseignement privé (1) estime, en effet, qu' *« il n'y a pas de moyen terme entre la liberté et la suppression de la liberté »*, et que le gouvernement *« devra donc choisir »*.

Selon le SNEC-C.F.T.C., transformer le contrat d'association dans le sens d'une suppression de l'autonomie des écoles privées aboutirait à en faire un contrat d'intégration. Quant au contrat simple, sa suppression *« ouvrirait grande la porte à la mainmise de l'Etat et des collectivités locales sur l'ensemble des établissements »*. Les responsables du SNEC ont aussi jugé *« illusoire et de toute façon contraire aux dispositions de la fonction publique »* le principe de la titularisation sur place des enseignants du privé auquel a souscrit la C.F.D.T. *« Les personnels,* ont-ils indiqué, *sont libres d'entrer dans l'enseignement public, mais nous sommes résolument opposés à une intégration obligée. »*

En fait, *« rien »* aux yeux du SNEC-C.F.T.C. *« n'est réellement négociable »*, sauf *« l'amélioration de la législation actuelle qui passe par l'élaboration d'un véritable statut du maître contractuel »*. A ce sujet, le syndicat continuera d'exiger l'application *« totale et correcte »* de la loi du 25 novembre 1977, dite loi Guermeur, et s'opposera à son abrogation. *« Elle permet, si elle est loyalement respectée*, a déclaré le président du SNEC, M. Claude Tardy, *des mesures de justice pour les personnels, et elle met également, de notre point de vue, un verrou sur la pente intégrationniste de la loi Debré. »* Les responsables du SNEC ne s'associent pas aux propos tenus récemment par M. Chirac sur la *« décadence de l'enseignement public »* (le *Monde* du 20 février 1982), mais déplorent *« que ne soit pas à l'ordre du jour la rénovation du système éducatif »*, à l'occasion de laquelle les relations entre l'enseignement privé et l'Etat *« pourraient être harmonisées »*. — G. P.

(1) Aux dernières élections professionnelles, le SNEC-C.F.T.C. a obtenu 37,37 % des voix contre 35,49 % à la C.F.D.T. et 23,29 % au Syndicat des personnels de l'enseignement libre catholique (S.N.S.P.E.L.C.). Selon le SNEC, ses effectifs ont augmenté de 20 % en 1981.

● *L'Académie des sciences d'outre-mer*, qui attribuera en décembre le prix Auguste-Pavie (créé en mémoire du fondateur de l'Ecole cambodgienne de Paris, future école coloniale) à l'auteur d'un ouvrage concernant l'Asie, a remis le prix Maréchal-Lyautey à M. Pierre Aubé pour *Baudoin IV de Jérusalem, le roi lépreux*.

Ont été élus membres de l'Académie : le vice-amiral d'escadre Jacques Traub et M. Marc-Edmond Morgaut.

L'Académie a rendu hommage à l'abbé Alexis Kagame, décédé le 2 décembre à Nairobi. Né en 1912, ordonné prêtre en 1941, rédacteur en chef du *Kinya Mateka*. Il avait consacré sa thèse à la philosophie bantoue ruandaise de l'être.

URBANISME

Sept projets pour l'Institut du monde arabe

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré, le lundi 22 février, l'exposition des projets pour l'Institut du monde arabe, qui doit être construit à l'angle du quai Saint-Bernard et de la rue des Fossés-Saint-Bernard (cinquième arrondissement) sur un terrain de la faculté des sciences de Jussieu (*le Monde* du 6 décembre 1981).

Le ministre s'est félicité de l'installation de cette *« Sorbonne nouvelle du monde arabe, en plein cœur de Paris »*, alors que l'emplacement, initialement choisi près du front de Seine (quinzième arrondissement), avait suscité l'opposition des riverains et de la mairie de Paris. Le nouveau projet est issu d'une consultation de sept jeunes équipes dont les maquettes et les esquisses sont présentées, jusqu'au 20 mars prochain, à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (sixième arrondissement).

« Controverses, discussions et polémiques »

« Sans doute le projet suscitera-t-il des controverses, discussions et polémiques, et auparavant je m'en réjouis », a déclaré M. Lang. *« Nous entrons dans une période nouvelle au cours de laquelle de nombreux chantiers vont s'ouvrir, à Paris et dans la France entière, qui donneront lieu à de vrais concours, nationaux et internationaux, auxquels les architectes, jeunes et moins jeunes, pourront participer. »*

Fondation créée par la France et dix-neuf Etats arabes, l'Institut a été constitué en février 1980 et souhaite ouvrir au public un centre de documentation, une bibliothèque et un musée d'art islamique (auquel le Louvre et le Musée des arts décoratifs prêteront leurs collections). Le projet de l'équipe Nouvel-Soria-Lezenes et Architecture Studio, retenu par le conseil d'administration après avoir été proposé avec ceux d'Edith Girard et Henri E. Ciriani par un « comité d'examen », présidé par M. Joseph Belmont, pose quelques problèmes d'urbanisme : outre la question de la densité affectée au terrain et déjà consommée par la faculté des sciences (ce qui était le cas pour tous les projets), le projet retenu est — volontairement — légèrement plus haut (36 mètres) que les bâtiments universitaires, alors que le POS de Paris prévoit 27 mètres à cet endroit ; enfin il reprend l'alignement ancien le long du quai, alors que les nouveaux règlements prévoient un recul. Ces différents points devront être négociés avec la Ville de Paris, qui était représentée à l'inauguration par son secrétaire général, M. Camille Cabana, et qui ne peut qu'être satisfaite de l'abandon du projet dans le quinzième arrondissement.

CARNET

Naissances

— Le docteur Bernard CAMOUS et Mme, née Michèle Kinloch, sont heureux d'annoncer la naissance de

Grégory,

petit-fils de :
M. et Mme Donald KINLOCH,
et du préfet et Mme Paul CAMOUS.
Le 1er février 1982.
19, rue Bobillot,
75013 Paris.

— Christian MARMIGNON et Yvonne, née Raynal, ont la joie d'annoncer la naissance d'une nouvelle sœur pour Jean-Christophe, Caroline et Anne-Sophie,

Isabelle,

le 11 février 1982, à Abidjan.
01 - B.P. 4183,
Abidjan (Circi).

— François-Charles et Martine MOUGEL laissent à Hélène la joie d'annoncer la naissance de

Sophie.

Bordeaux, le 17 février 1982.

Décès

— Aubais.
Mme Denise Ferraud,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Julien,
font part du décès du
colonel Robert Jean FERRAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
T.O.E. Français libre.
L'inhumation aura lieu ce mardi 23 février 1982, au cimetière d'Aries-Ville.
Rue Arthur-Mabelly,
Aubais,
30250 Sommières.

— M. Démétré Papakoulias,
M. et Mme Jean Denis,
M. et Mme Jean-Hugues Pailland,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme PAPAKOULIAS,
née Marie-Claude Denis,
survenu le 17 février 1982, à l'âge de vingt-six ans, à Suresnes.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 février 1982, à 9 heures, en l'église du Cœur-Immaculée-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine).
5, boulevard Arago,
75013 Paris.

— Vierzon.
Les obsèques religieuses de
Mme Charles PREVOST-BROUILLET,
née Hélène Sebault-Bruneau,
décédée le 20 février 1982, dans sa soixante-quinzième année, auront lieu le mercredi 24 février, à 14 h. 30, en la chapelle Saint-Vincent-de-Paul (50, rue Edouard-Vaillant).
Réunion et condoléances à l'église.
Inhumation au cimetière de Vierzon-Ville.
De la part de :
M. et Mme Alain Joly,
ses enfants,
Florence Joly,
sa petite-fille,
M. et Mme Jean-Pierre Lagraulet,
Mme Georges Lhospitalier,
La famille Frebling,
M. et Mme Rémi Partridge,
M. Henri Prevost-Brouillet,
ses cousins et cousines,
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue des Berlurettes,
18100 Vierzon.

— Les familles Saïah et Boukhelloua ont la douleur de faire part du décès de
M. Menouar SAÏAH,
ancien sénateur d'Alger,
ancien député,
survenu le 20 février 1982.
54, boulevard Victor-Hugo,
06000 Nice.

[Menouar Saïah est né le 17 août 1905 à Béni-Rached (Algérie). Agriculteur, il a été secrétaire général de la Fédération algérienne de l'agriculture, et secrétaire général de l'Union algérienne des sociétés de prévoyance. Sénateur d'Alger de 1948 à 1951, il a été député d'Alger de 1951 à 1956.]

Remerciements

— Mme Georges Sans,
M. et Mme Bernard Certain et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Billy et leurs enfants,
Mme Paul Sans,
Parents et alliés,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. Georges SANS.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé
M. MESSADI Rabah,
une pensée est demandée le 24 février 1982, dixième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— M. le pasteur Marc Lods : « Hyppolyte de Rome, polémiste, exégète et dogmaticien », ce soir 23 février, à 20 heures, 5, rue Saint-Bon, Paris-4e (rez-de-chaussée, sur rue à gauche). Gratuit.
Association Connaissance du christianisme.

— La compagnie Les 7 de la Cité *donne une représentation d'*« Un mois à la campagne », comédie de Tourgueniev, le 10 mars, à la salle Saint-Pierre de Neuilly (121, avenue du Roule) au profit de l'Eau vive, association qui finance la recherche et l'exploitation de l'eau dans les villages menacés du Sahel.

— La Fondation pour l'étude du droit et des usages du commerce international (FEDUCI, 26, villa de la Réunion, 75016 Paris. Tél. 525-41-17) *organise les 26 et 27 février*, à Paris, un stage-conférence sur les « Aspects juridiques des contrats de compensation ». Les inscriptions se font au FEDUCI.

— Dans le cadre de l'Académie diplomatique internationale (4 bis avenue Hoche, Paris-8e) : Les Auxiliaires des aveugles organisent une soirée J.-S. Bach, le jeudi 25 février, à 20 h. 30. Réservation sur place : tél. 227-66-18.

SPORTS

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *L'équipe de France, qui doit rencontrer, ce mardi 23 février, celle d'Italie en match de préparation à la Coupe du monde, a été composée par Michel Hidalgo comme suit : 1) Baratelli ; 2) Amoros ; 4) Lopez ; 5) Trésor ; 3) Janvion ; 8) Giresse ; 6) Tigana ; 10) Platini (capitaine) ; 7) Soler ; 9) Lacombe ; 11) Six. Remplaçants : 12) Battiston ; 13) Genghini ; 14) Larios ; 15) Bravo ; 16) Castaneda ; 17) Rocheteau ; 18) Zimako ; 19) Bossis.*

SKI NORDIQUE. — *La Norvégienne Berit Aunli a gagné une seconde médaille d'or aux championnats du monde de ski* nordique à Oslo, en s'imposant, *le 22 février, dans l'épreuve des 5 kilomètres après sa victoire dans les 10 kilomètres. En* 14'30"2, elle a devancé de 5"2 *la Finlandaise Hilkka Riihivuori* et de 13" une autre Norvégienne *Brit Pettersen. La meilleure Française, Marie-Christine Subot, s'est classée quarante*-deuxième à 1'41"6.

TENNIS. — *Grâce à sa victoire sur le Tchécoslovaque Ivan Lendl en finale du tournoi de Palm Spring (Californie), le Français Yannick Noah s'est placé au troisième rang du classement provisoire du Grand Prix 1982 avec 262 points. Il est précédé par les Américains John McEnroe (475 points) et John Sadri (310 points).*

Rugby

EXCUSES ANGLAISES APRÈS UNE VICTOIRE TROP « ARROSÉE »

M. David Brooks, président de la fédération anglaise de rugby, a présenté, le 22 février, des excuses aux dirigeants français pour le comportement après le match des joueurs britanniques, qui avaient battu la France 27-15, samedi 20, au Parc des Princes, au tournoi des Cinq Nations.

Au cours du banquet officiel, des joueurs anglais avaient lancé des disques, un dirigeant français avait été aspergé de sauce et une table renversée. « J'ai été le plus grand chahuteur de mon temps, mais il faut faire du tapage sans que cela contrarie les autres », a déclaré M. Brooks. « L'équipe avait le droit de célébrer avec enthousiasme sa merveilleuse victoire, mais le tapage est allé trop loin et a offensé nos hôtes », a indiqué de son côté M. Bob Weighill, secrétaire de la fédération.

Colin Smart, le pilier gauche qui avait dû être hospitalisé au terme du banquet, a regagné Londres après ses coéquipiers. Smart, qui, selon certaines informations, s'était effondré après avoir bu une lotion après-rasage, a déclaré : « Je ne crois pas en avoir bu. Je n'arrive pas à me souvenir de ce qui s'est passé. C'est sans doute la faute du champagne. J'aurais dû rester à la bière. »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

PAR CORRESPONDANCE

La vente par correspondance se porte bien en France, enregistrant un taux de croissance de 19,41 % en 1981. Les belles photos en couleur témoignent, souvent mieux que les revues féminines, de l'acceptation des styles de vêtements, comme de ceux de l'ameublement, des sports, des loisirs, voire de la hi-fi et de l'électronique.

En passant les commandes au téléphone, l'ordinateur vous répond tout de suite quant à la disponibilité des articles commandés. *A la réception,* attention ! Vérifiez attentivement l'état et la conformité des vêtements pour renvoyer, gratuitement le jour même, dans leur emballage d'origine, ceux qui seraient tachés ou abîmés. Quant aux meubles et accessoires livrés démontés, sachez qu'il ne s'agit pas de kits bien préparés et numérotés, mais d'éléments à monter par quelques heures de travail d'un bricoleur averti. En cas de litige, gardez bien les références de votre mode de paiement.

La mode de printemps dans les catalogues joue beaucoup, en premiers prix, sur les crépons de coton indien aux couleurs séduisantes coupés en tuniques, culottes de zouave, chemisiers *amples et grandes jupes ou jupons* ainsi qu'en modèles longs à bretelles, mi-robes du soir, mi-chemises de nuit.

A la Blanche Porte (59201 Tourcoing), l'indispensable blouson de toile unie bleu roi, vert ou *rouge est doublé de jersey rayé* sur tee-shirt en contraste ou imprimé et pantalon ou culotte à la française (149 F et 79 F).

Tout est vif et coloré à la *Coop (six mille cinq cents points de vente à travers la France), avec une panoplie type de robes amples imprimées, sans manches, à dessins multicolores sur fond blanc (129 F), à porter avec un blazer de coton vert, bleu gitane ou rouge (135 F jusqu'au 48), à coordonner également avec un pantalon ou une jupe, ainsi que les indispensables tee-shirts unis en trois formes, à 29 F.*

Chez Neckermann *(5, rue du Château-d'Angleterre, 67093 Strasbourg cedex), le styliste J. Michaelsen joue les ensembles marins confortables ainsi que les robes de dentelle très ornées, mais offre aussi une bonne sélection de grandes tailles, notamment en blazers vifs (jusqu'au 56, 329 F) et jupes plissées à rayures jacquard (209 F, jusqu'au 50). Signalons aux romantiques les lits à baldaquin en dentelle Raschel à couvre-lit assorti (699 F le ciel de lit complet).*

Quelle (45048 Orléans cedex) habille par des incrustations de dentelle ses modèles de crépon de coton blanc (199 F la robe), sans oublier les sportives en corsaire (115 F) aux jupes-culottes (99 F) et tee-shirts à motifs exotiques géants (59 F), tandis que *les hommes se voient proposer* des jeans extensibles en polyester et coton (à partir de 119 F), des pulls marin Woolmark et des coupe-vent légers (à partir de 69 F).

Beau mélange de bleus et de verts aquatiques pour toute la famille à *La Redoute* (59081 Roubaix cedex 2), où Dominique Peclers marie avec subtilité les formes et les couleurs. Le crépon rose ou violet est taillé en seroual avec un chemisier rayé sans manches à fils dorés (115 F chaque). *Les robes grandes tailles* perdent leur raideur, traitées en chemisiers et jupes plissées (256,50 F le 50). Tous les sports sont bien *représentés* en tenues et équipements, dont les ballerines à brides en sept coloris *(34,50 F), les tennis de couleur* et les chaussures de détente, fermées d'une bande adhésive (78,50 F).

Aux *3 Suisses* (59076 Roubaix cedex 2), de nouveaux modélistes créent des panoplies d'été : Poppy Moreni, Agnès B., et pour l'homme Marcel Lassance. Ils rejoignent Pablo et Délia, Elisabeth de Senneville, Christian Aujard Sport et Cacharel (hommes), tous coordonnant leurs accessoires aux vêtements. Le style transat est en vedette, avec les couleurs claquantes des drapeaux, pour toute la famille. Le jean s'étire sur neuf pages, tandis que douze sont réservées aux adolescentes, et trois à leurs frères, qui trouveront facilement des tricots, des blousons et des sahariennes à piquer dans les pages masculines : jeans extensibles à partir de 99 F, combinaisons Adolphe Lafont (209 F), bottes de gardian en vachette (319,50 F). Enfin, tout le monde appréciera les nouvelles grandes *tentes de jardin à positions multiples* et prix modiques (à partir de 259 F).

La famille *Cyrillus* (B.P. 25, 91162 Longjumeau cedex) a grandi et offre maintenant aux enfants et parents un style *anglo-américain adapté à la vie* des banlieues résidentielles. Les tailles vont jusqu'au 46, permettant aux mères de trouver les robes-maillots en liberty à fleurs et smocks (530 F) à assortir à celles de leurs filles (350 F le deux ans).

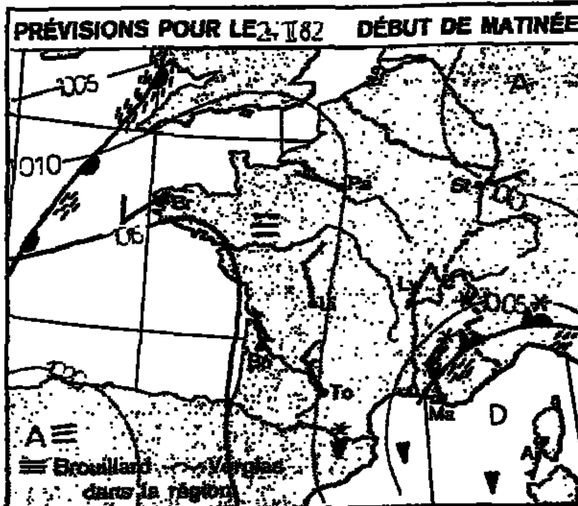
N. MONT-SERVAN.


(Croquis de MARCQ.)

LES 3 SUISSES : **caraco en coton de *Boussac* gris taupé à découpe princesse prenant la taille, et têtes de manches froncées sur un jupon à deux volants travaillé de petits plis avec poches dans les côtés. 199 F et 249 F, du 38 au 44. *Le* caraco est signé Agnès B.**

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 février à 0 heure et le mercredi 24 février à 24 heures :

En liaison avec la zone dépressionnaire de Méditerranée occidentale, le *temps restera perturbé* dans le sud-est du pays, tandis que, ailleurs, le temps froid persistera et s'étendra aux régions de l'ouest avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation atlantique, qui abordera le nord-ouest du pays mercredi soir.

Mercredi, le ciel sera couvert sur le sud des Alpes et la Côte d'Azur, avec *des pluies locales* ou de *la neige* à basse altitude. Des averses de pluie se produiront en Méditerranée, tandis qu'il y aura du mistral et de la tramontane. Ailleurs, beau temps après dissipation de quelques brouillards matinaux de la Normandie à la Bretagne et à la Vendée. Le ciel se couvrira à nouveau le soir sur la Bretagne et les côtes de la Manche. Les températures minimales pourront atteindre – 5 °C dans l'intérieur ; les températures maximales atteindront localement 7 à 10 °C. Rotation des vents au secteur ouest le soir près de la Manche.

Pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer à Paris, le 23-2-1982 à* 7 heures : 1010,9 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 février) : Ajaccio, 10 et 1 degré ; Biarritz, 11 et 6 ; *Bordeaux*, 13 et 6 ; Bourges, 9 et – 4 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 7 et – 1 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 5 ; Dijon, 4 et – 2 ; Grenoble, 6 et 2 ; Lille, 5 et – 3 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille-Marignane, 9 et 4 ; Nancy, 5 et – 3 ; Nantes, 6 et 2 ; Nice, 8 et 3 ; Paris-Le Bourget, 6 et – 1 ; Pau, *9* et *5* ; Perpignan, 7 et 6 ; Rennes, *8* et 1 ; Strasbourg, 5 et – 2 ; Tours, 9 et – 1 ; Toulouse, 9 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et – 6 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, 5 et – 4 ; Bonn, 8 et – 4 ; Bruxelles, 6 et – 4 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, – 2 et – 5 ; Dakar, 26 et 18 ; Genève, 3 et – 1 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 7 et – 3 ; Luxembourg, 5 et – 3 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, – 2 et – 5 ; Naïrobi, 30 et 14 ; New-York, 7 et 1 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 9 et 0 ; Stockholm, – 3 et – 10.

PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi, le temps sera froid et brumeux le matin dans le Nord-Est et le Centre, devenant plus nuageux dans la journée. Ailleurs, le temps sera très nuageux à couvert, avec des pluies surtout dans le Sud-Ouest et le Midi. Une amélioration gagnera *l'après-midi l'Ouest* de la France, avec des vents modérés de nord-ouest et une temps variable.

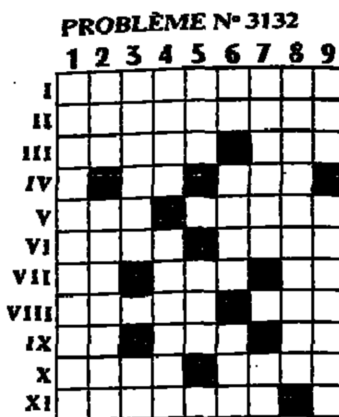
Vendredi, cette amélioration passagère gagnera l'est du pays après une matinée grise et des pluies dans le Sud-Est. Mais une nouvelle aggravation pluvieuse se produira par l'ouest au cours de la journée, avec des vents d'ouest assez forts à fort sur les régions atlantiques.

Pour le week-end, le temps couvert et pluvieux gagnera la majeure partie du pays, tandis qu'un temps plus variable avec averses s'établira sur l'Ouest, avec des vents de nord-ouest modérés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3132



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV		■			■				■
V				■					
VI					■				
VII			■				■		
VIII						■			
IX			■				■		
X					■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Coq assez méchant. – II. Sont beaucoup plus sévères pour les animaux que pour les hommes. – III. Est réservée à ceux qui donnent la pièce. Monnaie. – IV. Symbole. Mousse dans un « vaisseau » d'Angleterre. – V. Son fou n'était pas enfermé. Son auteur préfère ne pas être traduit. – VI. Le silence n'y est pas d'or. *Entre* dans la pâtée. – VII. Mot d'enfant. Son père s'attacha à une vache. En entier. – VIII. Est souvent interne dans les hôpitaux. Ile grecque. – IX. Pronom. Pièce. Article étranger. – X. Se déroule dans le calme. Conquit un fort qui devait brûler. – XI. De tels agents sont souvent très coulants.

VERTICALEMENT

1. Est bien servie par des chefs d'élite. – 2. Instrument de culture très simple. Offre des images et des *tartines*. – 3. *Son hôte souhaite son* expulsion. Saint. – 4. Crache en l'air. Il en faut beaucoup pour remplir une pipe. – 5. Colombe, en hiver. Préfixe. – 6. Fleuve. Navire qui comptait plus de deux gaillards. Un brin de toupet. – 7. Régna au pays de Galilée. A toutes extrémités. – 8. A toute pompe. – 9. Orientation. Voler comme un « poule ».

Solution du problème n° 3131

Horizontalement

I. Dentition. – II. Ys. Erroné. – III. Sterling. – IV. Peu. A.M. La. – V. Es. Anales. – VI. Cidres. – VII. Su. Rade. – VIII. Asie. Ré. – IX. Qui ? Super. – X. Lierre. – XI. Eden. Sels.

Verticalement

1. Dyspepsique. – 2. Estes. – 3. Eu. Aile. – 4. Ter. Airs. In. – 5. Irlandaise. – 6. Trimardeurs. – 7. Ion. Lee. Pré. – 8. Ongles. Réel. – 9. Ne. As. Mer.

GUY BROUTY.

BREF

FORMATION PERMANENTE

JEUNES INADAPTÉS. – La direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris propose un stage destiné aux travailleurs sociaux, aux parents, aux chefs d'entreprise et à toute personne concernée par les problèmes des jeunes qui entrent dans la vie active sur le thème : les jeunes inadaptés et le travail. Du 15 au 19 mars, les 22 et 23 avril, les 4 et 5 mai et le 10 mai : 18, rue de Châtillon, 75014 Paris.
★ 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 359-01-69, postes 252, 230, 201.

TEMPS LIBRE

WEEK-END DE DANSE CONTEMPORAINE. – Les 27 et 28 février, la compagnie Quentin Rouillier propose un travail basé sur la technique d'Alvin Nicolais. Le stage comprendra des cours techniques et des ateliers d'improvisations et de compositions. Il s'adresse à tout public à partir de seize ans, débutant ou ayant déjà une expérience de danse contemporaine.

★ Club de Créteil, rue Charpy, Quartier de la Croix des Mèches, 94000 Créteil. Tél. : 899-75-40.

BADMINTON. – La direction départementale Temps libre, jeunesse et *sports de Paris, la ligue de Badminton* de Paris organisent un cycle d'initiation au badminton le mercredi de 21 h à 22 h 30 au gymnase Jean Dame, 17, Rue Léopold Bellan, 75002 Paris. Du 3 mars jusqu'à la fin de juin. 150 F. **★ 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, Tél. : 359-01-69, postes 208, 210, 211.**

VOYAGES

AVION + HOTEL. – Air France vient d'éditer, en collaboration avec ses filiales Jet Tours et Jet *Am, un nouveau guide de voyage* intitulé « Avion + Hôtel », qui a été étendu à des destinations plus lointaines.

RELIGION

Les conférences de carême

Les conférences de carême, qui s'ouvre le 23 février, prêchées à Notre-Dame par six évêques cette année au lieu d'un seul orateur (*le Monde* du 16 janvier), seront diffusées en direct par France-Culture, le dimanche, de 16 h. 45 à 17 H. 35, du 28 février au 4 avril.

Le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, prêchera le 28 février ; Mgr Michel Saudreau, évêque du Havre, le 7 mars ; Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, le 14 mars ; Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, le *21 mars ; Mgr Jacques Jullien,* évêque de Beauvais, le 28 mars, et Mgr Roger Heckel, évêque coadjuteur de Strasbourg, le 4 avril.

Pour sa part, à la télévision, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, prononcera les six ho*mélies du carême au cours des* messes, toutes célébrées à Paris et diffusées sur TF 1 à 11 h., au cours de l'émission « Le jour du Seigneur ».

Comme par le passé, le Père Carré assurera les prédications de *carême sur France-Culture*, le dimanche, à 10 heures.

Le carême protestant, diffusé tous les samedis sur France-Culture de 18 h. 30 à 19 h. du 27 février au 3 avril, sera consacré cette année au thème de « La Croix aujourd'hui ». Comme à l'habitude, six prédicateurs se relayeront : le pasteur Philippe Soulier (Paris) parlera de « La Croix, symbole et scandale » ; le professeur Eric Fuchs (Genève) de « La Croix et l'intelligence » ; le professeur Jacques Ellul (Bordeaux) de « La Croix et la liberté » ; le professeur André Dumas (Paris) de « La Croix et la vie politique » ; le pasteur Daniel Atger (Paris) de « La Croix et la piété » ; Mme France Quéré, écrivain (Paris), de « Méditation sur la Croix ».

Enfin le carême orthodoxe, qui commence cette année une semaine plus tard que les carêmes catholique et protestant, sera prêché par le Père Boris Bobrinskoy durant l'office du dimanche dans la crypte de la Sainte-Trinité de la cathédrale Saint-Alexandre-Newski, rue Daru à Paris.

∴

Le 24 février, le début du carême sera marqué par une méditation interconfessionnelle à partir de 17 heures dans la crypte de Notre-*Dame de Paris, organisée par le* mouvement « Avoir faim ». Des représentants de différentes traditions : bouddhique (Vietnam et Cambodge), védique, africaine, juive, musulmane, orthodoxe, protestante et catholique exprimeront, chacun dans leur langage, le lien qu'ils reconnaissent entre partage, justice et paix.

ÉDITION

Les publications de « la Vie catholique » prennent le contrôle de Desclée de Brouwer

La société des publications de *la Vie catholique* a pris le contrôle des éditions Desclée de Brouwer en acquérant 85 % des parts. Cette maison importante dans le secteur de *l'édition religieuse, connaissait* des difficultés financières. M. Gérard Landrieux, directeur général de la librairie La Procure, filiale des publications de *la Vie catholique*, sera nommé prochainement président-directeur général de D.D.B., à la place de M. Desclée de Maredsous, homme d'affaires belge qui était jusqu'alors le principal actionnaire. Ce dernier continuera toutefois à siéger au conseil d'administration.

Desclée de Brouwer réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 18 millions de francs. Cette maison publie soixante-dix ouvrages par an et plus d'un millier de titres figurent à son catalogue.

Dans le domaine du livre, les publications de *la Vie catholique*, administrées par M. Michel Houssin, détiennent des participations impor*tantes aux éditions du Cerf* – dont M. Houssin est le P.-D. G. – et aux éditions Cana, orientées vers l'ouvrage religieux comme D.D.B. Filiale des publications de *la Vie catholique*, la librairie parisienne La Procure, dirigée depuis 1972 par M. Gérard Landrieux, trente-quatre ans, compte un autre point de vente dans la capitale, et huit en province.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 23 février 1982 :

UN DÉCRET

● Relatif au statut du conseil supérieur des Français de l'étranger.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la déclaration pour 1982 à établir par les agriculteurs utilisant de l'essence détaxée pour les travaux agricoles.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à participer au concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités ouvert par arrêté du 1er octobre 1981 dans les disciplines *juridiques, politiques, économiques* et de gestion.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 FÉVRIER

« Collection Thyssen », 12 h 30, Petit Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Villa La Roche de Le Corbusier », 14 h 45, métro Jasmin, Mme Guillier.

« L'art du portrait », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch (Caisse nationale des *monuments historiques*).

« Salons de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Approche de l'art).

« Hôtel des Monnaies », 14 h 30, quai Conti (L'Art pour tous).

« La Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Eglise du Saint-Esprit », 15 heures, 286, avenue Daumesnil (Histoire et Archéologie).

« Cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet)

« Notre-Dame de Paris », 14 h 45, façade (M. de la Roche).

« La rue des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

16 h 30 : Brasserie Zimmer, 1, place du Châtelet, M. J. Rabeyrin : « Victor Hugo ».

19 heures : 62, rue Madame : « Les Grecs en Sicile » (Arcus).

18 h 30 : 30, boulevard de Port-Royal, M. F. Rausky : « Freud, Marcuse, Buder » (Centre Rachi).

20 h 30 : 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : cycle « les clefs de l'astrologie » (Nouvelle Acropole).

Le Monde

culture

THÉATRE

Les Napolitains à Venise « la Vénitienne » à Milan

Comment organiser un festival à Venise pendant le carnaval ? Comment, sinon en vendant des billets, séparer les représentations théâtrales de la théâtralité d'une ville qui est le décor le plus fou du monde ? Comment faire, alors que chaque pont s'engorge d'une foule masquée, que dans les ruelles noires flottent les capes et les profils blancs de fantômes en tricorne, alors que sur toutes les places les déguisements ingénieux et fastueux défilent en rond pour les photographes qui draguent des souvenirs ? Comme au bal, il y a ceux que l'on mitraille et ceux qui font tapisserie. Pour aller au bal « Prima tango in Venezia », des agents (des vrais ?) canalisent la circulation piétonne en sens uniques. Au Campo San Paulo se dressent des estrades en tubulures. Le bal est organisé par un club de danse qui a délégué un présentateur pailleté, une sono tonitruante, des disques ringards. La musique grince contre les nobles façades, c'est le musette campagnard aux dimensions de Venise, carnaval surréaliste, labyrinthe invraisemblable parcouru de farandoles.

Les cracheurs de feu, les marionnettistes accourus de la Piazza Beaubourg retiennent moins l'attention que les carnavaleux eux-mêmes se regardant les uns les autres, s'admirant comme dans un miroir, amorçant une tarentelle au moindre gratouillis de mandoline. Existe-t-il une autre ville (pas même Londres) où, du lever au coucher, chacun se travestit malgré la grève des grands hôtels, malgré les contestataires qui collent sans désemparer des affiches bleues « Le carnaval pour quoi, pour qui ? » Dans une ville où chacun se fait son théâtre, comment faire du théâtre ?... Les spectacles paraissent ternes quand on vient de la rue.

Cette année – chaque année a un thème – les spectacles sont censés présenter les troupes napolitaines.

Ce qu'on a vu n'était pas convaincant, la pièce d'Eduardo de Filippo étant programmée après le week-end. Et Leopoldo Mastelloni, qui, dans un numéro à la Fregoli, pastiche les cabarets expressionnistes, caricature des petits personnages pittoresques, aurait besoin d'un metteur en scène pour le maintenir dans la rigueur tout en respectant son tempérament, sa manière d'aller sans faiblir jusqu'au bout du grotesque et du mélo.

Le thème a été choisi en raison du jumelage Naples-Venise, mais le choix des troupes semble hâtif, sans nécessité, sans prestige. Pourtant, notre ministre Jack Lang est venu soutenir les cultures méditerranéennes et rendre hommage à Mauricio Scaparro, directeur de la manifestation pour la dernière fois. L'an prochain, il compte avoir un théâtre à Rome, peut-être travailler chez nous. En attendant, il va monter *les Troyennes* à la Scala et tourner avec Jeanne Moreau un film d'après *la Vénitienne*.

La Vénitienne, d'un auteur anonyme du seizième siècle, se donne à Milan jusqu'en mars dans la mise en scène de Giancarlo Cobelli, avec Alida Valli, veuve brûlante qui s'offre une pleine nuit en compagnie d'un jeune Milanais (Massimo Belli). Celui-ci a fait des avances à une voisine plus jeune et mariée (Maddalena Crippa), a manqué le rendez-vous et se retrouve engouffré dans les bras avides de la veuve. Elle lui donne un collier et le met dehors. Alida Valli arrache d'elle le jeune homme comme elle arracherait la vie. Elle n'est pas amère, elle possède la dureté de la sagesse ; une sagesse qui consiste à manger quand on a faim. L'afffectivité ne tient aucune place, à peine le plaisir, seulement le désir, comblé puis orgueilleusement détruit. Alida Valli, émouvante mais jamais douloureuse, apporte une sensualité sauvage à cette femme, à cette pièce affreusement cynique, que la mise en scène de Cobelli n'adoucit pas. Il a demandé aux acteurs une vérité emphatique, des gestes ralentis, alourdis, comme empêtrés d'interdictions, et résignés.

Des moines passent, courbés sous des croix noires, les domestiques (Antonietta Carbonetti, Wanda Benedetti, Gian Campi) s'ensevelissent dans la soumission et la misère triste. Le jeune homme se laisse passivement ballotter, les maîtresses sauvegardent leur position de femmes liées par leur fortune à des lois qui les enferment. Cela se passe, grâce à des effets de panneaux qui glissent silencieusement, lentement (le décor est de Paolo Tommasi), à l'intérieur et à l'extérieur de palais sombres aux fenêtres impénétrables, dans cette ville déjà mythique, toujours secrète, à Venise.

COLETTE GODARD.

ANTONIO GADES AU THÉATRE DE PARIS

L'expression unique

Les ballets folkloriques espagnols ont proliféré en France dans les années 50. Certains spectateurs se rappellent encore les prestations de Vicente Escudero, noble vieillard pianotant des ongles sur un portant de scène. Si ce genre de danse a perdu de l'attrait depuis, c'est qu'il s'est transformé en spectacles stéréotypés au moment où le public était désireux d'authenticité.

C'est parce qu'il répond à ce désir qu'Antonio Gadès est aujourd'hui si apprécié : « *J'ai beaucoup travaillé*, dit-il, *pour libérer la danse de ses ornements superflus, pour lui restituer sa nature originelle. Je n'ai pas voulu créer quelque chose de nouveau, parce que tout est déjà contenu dans l'âme du peuple. Ma vraie ambition serait de retrouver la vérité ternie par la routine, que la danse retrouve sa fonction de communication la plus noble ; qu'elle soit l'expression unique de la tragédie, de la joie, de la douleur et de l'espoir.* »

Ce parti de purification s'applique à la *Suite flamenca* : pas de décors. Seuls des faisceaux lumineux détachant chaque danseur dans une obscurité veloutée, une progression savante allant de la grave farruca au babillage de castagnettes du fandango et à l'oscillante rumba. Les chorégraphies tranchent par leurs dessins géométriques, leur ordonnance sévère, classique, qui atteint la perfection avec un zapateado interprété par cinq garçons dans un subtil contrepoint.

Il y a bien entendu Gadès le magnifique, droit comme une statue de commandeur, la main au gilet, la hanche tranquille, saisi soudain d'une impatience de pieds, d'une vélocité de jambes explosives. C'est dans *Tangos*, avec Christine Hoyas, qu'il atteint un paroxysme. Leurs corps soulevés par une lame de fond s'enlèvent dans un même élan ; ils se retournent, se ploient, s'abîment et rebondissent dans l'espace selon les incitations du rythme.

Antonio Gadès s'affirme le digne héritier de Pilar Lopez, mais il ne se contente pas de revivifier la danse traditionnelle ; il tente de la mettre en situation dans des œuvres marquées par le climat tragique de son enfance, au temps de la guerre civile. Pour *Noces de sang*, inspirées de Federico Garcia Lorca, il utilise un vocabulaire gestuel puisé au répertoire flamenco mais épuré, presque stylisé. L'exposition de ce drame paysan fait penser à une photo réaliste de mariage à la campagne. Son déroulement fatal atteint une simplicité universelle. La mariée s'enfuit avec son amant, le mari les poursuit, une lutte au couteau s'engage – danse de mort réglée comme un ralenti de cinéma. Elle s'achève sur un effet admirable, la femme retenant amoureusement dans une suprême étreinte les deux hommes qui se sont entretués pour elle. Ce ballet, qui date de 1973, a été filmé récemment par Carlos Saura, qui en a exalté le contenu passionnel et douloureux.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

MUSIQUE

AU GROUPE DE RECHERCHES MUSICALES

Ascione, Reibel et Alsina

Les sept concerts du cycle acousmatique présentés cette année par le Groupe de recherches musicales comportent deux parties : la première (à 18 h 30) consacrée à un jeune compositeur, la seconde à des musiciens déjà confirmés, en pleine activité (Mâche, Boucourechliev, Bayle, Stockhausen, Malec, Eloy, etc.). Excellente formule qui associe le présent et l'avenir de ce G.R.M. à l'histoire déjà longue, comme en témoigne l'impressionnant Répertoire acousmatique *(1) qui recense toutes les œuvres composées (et conservées) de 1948 à 1980, depuis les Schaeffer, Pierre Henry et autres Milhaud et Boulez...*

Patrick Ascione (1953), dont les premières bandes, au Groupe de musique expérimentale de Bourges, annonçaient déjà les dons, proposait lundi la création de Bleus et formes, *« aux confins de la peinture abstraite ». Roulements mystérieux et lointains, dialogues en écho d'oiseaux bleus, vols de rapaces chimériques, étoiles qui scintillent et explosent, l'originalité de cette œuvre chatoyante réside moins dans le matériau que dans l'aisance avec laquelle le compositeur manie les formes et les couleurs avec une verve et une poésie nouvelles, jusqu'à cette belle séquence finale où, après des rumeurs d'animaux lointains sur une sorte de ronflement aux couleurs de clarinette basse, s'épanouit une étonnante polyphonie de sonorités poudreuses et musicales à travers les sonorités folles de quelque piano clavecinesque.*

Signal sur bruit, *de Guy Reibel, qui date de 1973, est une œuvre plus austère, mais d'une continuité et d'une logique quasi magistrales. Fondée sur le signal qui sort du bruit, elle fait émerger, à partir de souffles, de bruits blancs, de ronflements aux couleurs souvent riches, des dessins, des motifs aigus et forts, qui se développent en épisodes brefs, très durs souvent, comme de terrifiants insectes, des orages, des éboulements de rochers, parfois très poétiques, comme ces vols croisés d'hirondelles, ces gerbes d'étincelles ou ces fontaines jaillissantes – toutes images subjectives qu'il faut bien se garder de prendre au pied de la lettre.*

*La création d'*Hinterland, *de Carlos Roqué Alsina, nous a semblé assez décevante, bien qu'elle ait provoqué l'enthousiasme du jeune et très nombreux public. Très spectaculaire, grâce à la virtuosité fabuleuse déployée par l'auteur et Gaston Sylvestre sur le piano et une multitude d'instruments à percussion associés à la bande enregistrée, ce festival de trémolos en tous genres écrase complètement la forme d'une œuvre où l'on retrouve davantage le dynamisme sauvage du compositeur que son remarquable instinct poétique.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) En vente à l'INA-G.R.M., pièce 3533, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016-Paris.

★ **Prochain concert du G.R.M. au grand auditorium de Radio-France, le 22 mars ; (œuvres de Leroux, Boeswillwald et Stockhausen).**

L'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine à Pleyel

La pianiste et sa suite

Les salles de concert sont comme des chambres d'hôtel. A peine les occupants ont-ils quitté les lieux qu'on en accueille d'autres. C'est ainsi que l'Orchestre régional de Bordeaux-Aquitaine succédait samedi, salle Pleyel, au National Symphony Orchestra de Washington et que Mstilav Rostropovitch cédait sa place sur l'estrade à Roberto Benzi. Le public aussi était différent, à quelques habitués près, et ce n'est faire injure à personne que de supposer que celui de samedi avait été attiré par le nom de Martha Argerich, qui est au piano ce que la panthère noire est à la jungle : un mythe et une réalité.

Toutes griffes dehors, mais sans se départir d'une aisance naturelle déconcertante, elle a donné du Concerto en sol *de Ravel une interprétation plus incisive que ce à quoi l'on est habitué, grâce à une articulation impeccable et à une égalité de toucher assez rares. Peut-être aurait-on pu seulement souhaiter une collaboration plus effective avec l'orchestre, chargé comme on sait de « suivre » la soliste, mais mis à rude épreuve par celle-ci : comment la reprise finale du thème du mouvement lent par le cor anglais ne couvrirait-elle pas les arpèges du piano si ceux-ci restent – fût-ce merveilleusement – à la limite de l'audible ? Comment le basson pourrait-il articuler correctement le terrible trait du dernier mouvement si on lui impose un* tempo *aussi débridé ?*

Le concert débutait de façon brillante avec l'ouverture du Carnaval romain *de Berlioz, dans laquelle l'orchestre a peut-être donné le meilleur de lui-même, car on n'a pas retrouvé par la suite la même sûreté d'attaque, le même ensemble dans les traits. La* Quatrième symphonie *de Brahms, qui clôturait cette soirée, ne manquait cependant ni de puissance ni de souffle, et la direction chaleureuse de Roberto Benzi a été largement récompensée par les applaudissements nourris du public, malgré la présence de la panthère noire. Juste retour des choses.*

GÉRARD CONDÉ.

CINÉMA

« RICHES ET CÉLÈBRES », DE GEORGE CUKOR

L'envers du décor

Un des rares cinéastes hollywoodiens à pouvoir encore signer un film à l'âge de quatre-vingt-un ans et, plus génial, dans le studio qui fit sa gloire, Metro-Goldwyn-Mayer, George Cukor a accepté de tourner, au pied levé, un scénario déjà achevé, au schéma sans surprise. Le spectateur n'aura aucune peine à reconnaître la division en trois actes (ou, à la rigueur, en deux actes et trois tableaux) de la pièce de John Van Druten, qui sert d'argument.

Deux camarades de collège, un collège chic de la côte est, se sont juré une amitié éternelle. Elles se revoient à trois périodes bien distinctes de leur existence. Premier acte, *Merry Noël*, confortablement mariée, traîne un ennui distingué à Malibu-Beach, près de Hollywood, tandis que Liz, écrivain reconnu, ne jure que par Marcel Proust. A la fin de l'acte, Merry Noël, l'enfant gâté, veut elle aussi devenir romancière. Second acte, six ans plus tard : les deux amies se retrouvent à New-York. Merry Noël, écrivain prolifique, pond un best seller par an.

Troisième acte, six ans plus tard : Merry Noël a enfin écrit un bon livre. Elle s'apprête à recevoir une haute distinction littéraire. Mais tout a changé dans la vie privée des deux anciennes condisciples de Smith College. Liz, l'intellectuelle désincarnée, a découvert l'amour et ses chocs émotifs ; les adolescents la désirent. Merry Noël, mère d'une jeune fille, n'arrête pas de caqueter et de griffer. Le film s'achève en eau de boudin.

Que faire d'un matériel aussi maigre, caricature de ces sujets mondains chers au réalisateur de *Vacances* ? George Cukor, en connaisseur – il tient salon en permanence à Hollywood, c'est lui qui organisa la fameuse rencontre de Luis Bunuel avec John Ford, William Wyler, Alfred Hitchcock, Billy Wilder – est d'une méchanceté rare pour les hommes mannequins des cocktails parties ; il ne décrit amoureusement que les jeunes éphèbes, pour mieux révéler leur candeur troublante. Les femmes sont le piège, le démon.

Pour dire le sexe, la tentation, George Cukor trouve des accents d'une crudité que ne désavouerait pas Kenneth Anger, l'auteur à scandale de *Hollywood Babylone*. Un demi-siècle de tabous s'effondre, dans le saint des saints de l'ancien Hollywood, M.G.M. Jacqueline Bisset, Liz, la femme qui découvre l'amour, est admirable, digne des Greta Garbo et des Katharine Hepburn, qu'autrefois exalta Cukor.

LOUIS MARCORELLES.

Accord franco-égyptien pour des coproductions

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, et son homologue égyptien, M. Abdel Hamid Radouane, ont signé, lundi 22 février, un accord destiné à susciter la réalisation de coproductions cinématographiques entre la France et l'Égypte. Ce document qualifié d' *« important et sans précédent »* par M. Lang, devrait permettre la réalisation de film par des équipes multinationales, et encourager le développement des relations entre cinéastes, artistes et techniciens des deux pays. Parmi les projets en cours figure notamment la coproduction du film *Bonaparte en Égypte*, dont le réalisateur, M. Youssef Chahine, accompagnait la délégation égyptienne.

Les deux ministres ont aussi profité de leur rencontre pour évoquer les divers domaines d'échanges entre leurs deux pays : co-éditions, chantiers de fouilles, création d'un musée à Hassouan, et ouverture de la télévision française à des films égyptiens. Le ministre, M. Lang, a indiqué qu'un même type d'accord serait prochainement conclu avec le Mexique.

■ **Les anciens studios Astoria, situés dans le faubourg de Queens, banlieue de Manhattan, vont reprendre du service : la ville de New-York vient en effet de se les faire céder par le gouvernement fédéral et les dotera d'équipements ultra-modernes. Construits après la première guerre mondiale, ces studios furent beaucoup utilisés au temps du cinéma muet et au début du parlant, et des vedettes comme Rudolph Valentino, Lillian Gish et les frères Marx y tournèrent.**

PETITES NOUVELLES

■ **Pour sa septième édition, le Festival de cinéma de Bondy est consacré cette année à William Shakespeare. Du 26 février au 4 mars, une occasion de retrouver Laurence Olivier et Orson Welles. (Rens. : Association Bondy Culture, 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy.)**

■ **Du 1er au 20 mars, les Carrefours d'art contemporain de Nancy présenteront, à la faculté des lettres et au cinéma Caméo, un choix de courts métrages des années 50 et 60, réalisés par Alain Resnais, Chris Marker, Agnès Varda, Jean Eustache, Jean-Daniel Pollet, et des grands films de Jean Rollin, spécialisé dans le fantastique.**

■ **Les quatorzièmes Rencontres du jeune cinéma auront lieu à Rouen du 24 au 28 février. Avec le Festival du cinéma différent d'Hyères, Rouen est un des rares lieux, en France, qui accordent une place importante au cinéma indépendant ou expérimental.**

■ **Nous apprenons la mort à Tel-Aviv de Haim Gamzu, critique d'art et fondateur du Musée d'art moderne de Tel-Aviv. Il était âgé de soixante-douze ans.**

[Né en 1910 en Russie, Haim Gamzu est arrivé en Palestine à l'âge de dix ans. Pendant les années 30, il fait des études d'histoire de l'art et de littérature à Paris avant de devenir le pugnace critique d'art et de théâtre du journal *Haaretz*. Il fut le fondateur puis l'animateur entreprenant du Musée d'art moderne de Tel-Aviv, où il organisa de nombreuses expositions d'art moderne et où il contribua activement à l'enrichissement des collections.]

« Sayat-Nova », de Paradjanov

Hommage au pays rêvé

***Sayat-Nova*, le dernier film de Sergei Paradjanov, occupe nos écrans au moment même où à Tbilissi, la capitale de la Géorgie, les autorités soviétiques ont, pour la seconde fois, procédé à son arrestation (*le Monde* daté 21-22 février). Il en acquiert un sens supplémentaire : l'artiste, qui prétend seulement s'exprimer en toute liberté, n'a, depuis treize ans, plus été autorisé à travailler dans les studios.**

Treize ans après son achèvement *et amputé d'une vingtaine de minutes* dans le montage qu'en a tiré Serge Youtkevitch, *Sayat-Nova*, de Serge Paradjanov, se veut davantage une méditation sur le poète arménien du XVIIIe siècle Sayat-Nova qu'une illustration en bonne et due forme d'une œuvre et d'une vie.

Jean Cocteau nous aurait invités à lire ce film comme un blason, une énigme. Refusant de nous « raconter des histoires », le cinéaste semble épouser l'inspiration du poète, recrée objectivement sa traversée des apparences : il défie le siècle, et les siècles, un peu comme l'Edgar Poe de Mallarmé ; il voit autre chose. Mais, poète arménien, il célèbre une culture, des traditions. Serge Paradjanov, de son vrai nom Paradjanian, fils d'une famille arménienne, revient au pays de ses ancêtres, essaie de remonter au cœur du mythique ailleurs. Coupé de ce passé par la barrière d'une langue qu'il maîtrise mal, il transcende les mots pour retrouver le terreau originaire, capter les voix, les objets, les sacrifices.

Ce cinéma de la non-correspondance, privé de tout symbolisme rassurant et ignorant les lois du récit, propose comme à nu la beauté du monde, monde cruel et pur, monde d'avant, monde des fortes croyances, éternité un moment ressaisie. Etrange cinéma soviétique qui, avec André Tarkovski (*Stalker*) et Serge Paradjanov (*Sayat-Nova*), redécouvre le sens du sacré dans le concret le plus immédiat.

L. M.

Orson Welles à Paris

DANS LA FOSSE AUX MÉDIAS

Orson Welles est à Paris pour présider le 27 février la remise des césars et recevoir, ce mardi, à l'Elysée les insignes de commandeur de la légion d'honneur (*le Monde* du 23 février). Il a donné lundi à l'Hôtel Crillon une conférence de presse.

Dès les premiers échanges, Orson Welles désamorce les questions stupides, les humanise. Que pense-t-il de l'Amérique aujourd'hui ? *« Il n'y plus moyen de faire peur aux Américains, or ils devraient avoir peur de la fin du monde »*. Quand on l'interroge au sujet d'un ancien collègue, aujourd'hui *boss* de la Maison Blanche, il renvoie à Jean-Paul II : *« Le pape était un acteur, c'est plus qu'on ne peut dire de Ronald Reagan. »* De Lee Strasberg, directeur de l'Actors Studio : *« Ce fut un grand homme de théâtre, même si nous allions dans des directions diamétralement opposées. »*

Le théâtre, il le répètera plus tard, est la passion de sa vie. Pour une raison bien simple : sur les planches, l'acteur est maître après Dieu. *« Au cinéma, la mise en scène est le métier le plus surestimé du monde. Le meilleur moyen pour quelqu'un sans talent d'avoir beaucoup de succès. Il lui suffit de dire « moteur »*. Invité à donner son opinion sur le cinéma français, il cite les noms de sa jeunesse, Pagnol, Duvivier, Renoir, Carné : leurs films étaient vus partout *« Les meilleurs films sont ceux qui expriment la culture de leur pays, mais les meilleures productions hollywoodiennes, réalisées à Los Angelès ou New-York l'ont été par des gens de Berlin, de Vienne »*. Soudain le ton change. Questionné sur la mort, Orson Welles répond avec la même douceur : *« Dès l'âge de dix ans, j'ai senti que la mort était proche de moi. Elle est plus près de moi qu'elle ne l'a jamais été. Je me suis réjoui de sa présence, c'est ce qui rend la vie belle et brillante. Sans elle, la vie serait ridicule. »*

L. M.

★ Demain dans le supplément des Arts et Spectacles (*le Monde* daté du 25 février) on trouvera un dossier Orson Welles et notamment un entretien avec l'acteur et réalisateur par Yvonne Baby.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 16 mars à 20 h 30 OAI/Valmalete	BRAHMS Pinchas ZUKERMAN Piano : Marc NEIKRUG
Salle PLEYEL Vendredi 5 mars à 20 h 30 OAI/Valmalete	UNIQUE RÉCITAL Rudolf SERKIN BEETHOVEN 3 sonates op. 109-111
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 28 février à 17 h 45 p.o. Valmalete	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Armando KRIEGER Sol. : Thérèse DUSSAUT KRIEGER « Radiante America » RACHMANINOV Concerto nº 2 TCHAIKOWSKY Symphonie nº 4
Théâtre NATIONAL DE L'OPÉRA Vendredi 5 mars à 20 heures p.o. Valmalete	CONCERT JOLIVET-TAILLEFERRE Dir. : Zoltan PESKO André Jolivet Cto pour violon Sol. : Devy ERLICH Germaine TAILLEFERRE Cto p. voix élevée Sol. : Arleen AUGER André Jolivet « BOGOMILE » Opéra inachevé (extraits)
Salle PLEYEL Dimanche 28 février à 18 heures p.o. Valmalete	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Pierre DERVAUX Sol : Pascal ROGE PROKOFIEV Concerto nº 2 TCHAIKOWSKY Symphonie nº 4
Église des BILLETTES Dimanche 28 février à 17 heures p.o. Kiesgen	M. GIBOUREAU (hautbois) J.-C. JABOULAY (hautbois) YVES POUCEL (cor anglais) BEETHOVEN - KROMER
ÉGLISE DE LA MADELEINE Mardi 2 mars à 20 h 45 Loc. : Royal Tourisme 10, rue Royale (WERNER)	J.-S. BACH ORATORIO DE NOEL (CANTATES 1, 2, 3, 4) B. PLANTEY, évangéliste E. VENESCO, A. COPPEY M. BONY, J. VILLISECH CHORALE DES J.M.F. CANTORES DE PARIS Orch. de Ch. JEAN BARTHE Dir. : Louis-Martini
SORBONNE GRAND AMPHI Mardi 2 mars à 20 h 45 Loc. : 3 F.N.A.C. Libr. Gibert (rayon disques) Royal Tourisme 10, rue Royale (p.o. WERNER)	CONCERT SOLENNEL POUR L'UNIVERSITÉ MUSIQUE à la cour de LOUIS XIV LULLY Dies Irae DELALANDE Miserere CHARPENTIER Te Deum CHŒUR ET ORCHESTRE PARIS-SORBONNE Dir. J. GRIMBERT

CONCERTS Radio France

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 23 février 20 h 30	Dir. : Ali RAHBARI BARBER - ARRIGO TCHAIKOVSKY

3e Biennale « Voix, Théâtres et Musiques d'aujourd'hui »
coproduction RADIO FRANCE et ATELIER LYRIQUE DU RHIN

THÉATRE DES AMANDIERS Nanterre 7, av. P.-Picasso 23, 24, 26, 27 février 20 h 30 et 28 février 16 heures	Georges APERGHIS LIEBESTOD, un opéra Texte : M.-N. Rio Mise en scène : P. Barrat Scénographie et costumes : Yannis Kokkos Dir. musicale : Yves PRIN Solistes de l'Ensemble « MUSIQUE VIVANTE » S.V. OSTEN, M. DUBIT, M. VIARD A. BARTELLONI, C. LECOZ, A. de FRONDEVILLE, L. MAZERON, L. FLORENTIN, C. TREGUIER, X. TAMALET, P. DANAIS, C. RIST

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 24 février 20 h 30	Dir. : E. KRIVINE Sol. : J. Estournet RAVEL - VIOTTI TCHAIKOVSKY (concert télévisé)

MUSIQUES SACRÉES

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS Jeudi 25 février 20 h 30	POULENC - GOUNOD J.-L. GIL J. CHAMONIN - N. DENIZE P. DOGHAN - P. GOTTLIEB Chœurs de Radio France NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Henri GALLOIS

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 Lundi 1er mars 20 h 30	E. Chojnacka, S. Gualda, F. Geyre, P. Hadjaje, J. Wiederker, T. MARCO - M. OHANA - Z. KRAUZE I. XENAKIS - F. B. MACHE

RÉCITAL

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 2 mars 20 h 30	BERND WEIKEL Cord Garden, piano BEETHOVEN - REUTTER - WOLF RIMSKI-KORSAKOV - STRAUSS

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 3 mars 20 h 30	Dir. S. SKROWACZEWSKI Sol. J.-B. Pommier WEBER - BRAHMS MAHLER

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Jeudi 4 mars 20 h 30	J. Rouvier, J.-J. Kantorow, P. Muller Mozart - Brahms - Dvorak

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOËL, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
L'HEURE DE MON PLUS GRAND SILENCE, Fondation de l'Allemagne (589-22-26), 20 h 45.
UN AMOUR DE THÉATRE, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
L'ALPAGE, Essaïon (278-46-42), 22 h 15.
TOUT ÇA C'EST UNE DESTINÉE **NORMALE**, Antony, théâtre F. Gémier (666-02-74), 21 h.
CALIGULA, Versailles, Théâtre Montansier, (950-71-18), 21 h.
GEVREY-CHAMBERTIN, TEP (797-96-06), 20 h 30.
L'AMANT MILITAIRE, Saint-Maur, Théâtre de la Cité (889-22-11), 21 h.
CONTRE CIEL... PLUS, Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45.
GEORGE DANDIN, Suresnes, théâtre J. Vilar (772-38-80), 21 h.
GERBE DE BLÉ, Château de Vincennes (365-70-13), 21 h.
LEÇONS DE BONHEUR, Jardin d'hiver (255-24-40), 21 h.
PERSPECTIVES ULTÉRIEURES, Gennevilliers, Théâtre (293-26-30), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La Dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Britannicus ; Grand foyer, 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi ; 18 H 15 : Le sac du palais d'été (marionnettes chinoises).
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Jean-Pierre Lescot.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra, Danse Buto.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : I. Masnadiéri ; 18 h 30 : Inti Illimani.
Théâtre de la Ville (274-22-77) (voir théâtre Musical de Paris).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h, : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité Internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : La servante amoureuse.
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Éduqué à mort.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. – II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 22 h 15 : S. Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h: le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 21 h : les Serments indiscrets.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h : Huis clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre noir (797-85-14), 20 h 30 : Entre soleil et Boutou.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon, le voyeux ; petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Le music-hall

Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Francis Cabrel.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Romain Bouteille.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), II, 21 h : P. Elies, G. Lena.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Bal et ballets à la cour de Louis XIV.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Arc en terre Waka Jawaka - Raiders.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ballet National du Portugal (Roméo et Juliette).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Ballet Antonio Gades.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Iwaki, sol. : F.-R. Duchable (Schumann, Schubert).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 23 février

Lucernaire, 19 h 45 : J.-P. Loublier, F. Guizerix (Liszt, Bartok, Schoenberg).
Radio France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio à cordes français (Schoenberg, Webern, Xénakis, Eisma).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : A. Rahbari (Barber, Arrigo, Tchaïkowsky).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Pachelbel, Telemann, Bach).
Eglise Saint - Jean - de - Montmartre, 20 h 30 : J.-L. Masson, F. Mento (Haendel, Saint-Saëns, Torelli, Vierne...).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Bill Deraime.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Colliers, London All Stars.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h 30 : Krokus.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : D. Bricogne jazz quintet.
Dreher (233-48-44), 21 h et 23 h : D. Lockwood.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Lumière Big Band.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Barre Philips, Bl. Catela.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko, R. Boni, A. Puisolle, J. Detraz.
New Morning (523-51-41), 21 h : J. Raney.
Palace (246-10-87), 22 h 30 : la Nuit des démons.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 45 : J. Barrense Dias.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : C. Bolling trio.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : Trio Arvanitas, P. Caratini.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Rex (236-83-98), 22 h : J. Hassel.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h : Hommage à A. Robbe-Grillet : le Jeu avec le feu ; 21 h : Japon : six cinéastes contemporains : les Chemins de la liberté, de Shinoda (en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 10e (878-81-77) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.). Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
DIVA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).

SPECTACLES

ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (352-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (**) : Marignan, 2e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MAD MAX (Axx) (v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 17e (522-46-01).

MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; (v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 6e (359-29-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATEAU, film allemand de Wolfgang Petersen, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

BLOW OUT, film américain de Brian de Palma, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GEORGIA, film américain d'Arthur Penn, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REMBRANDT FECIT 1669, film hollandais de Jos Stelling, v.o. : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES, film américain de George Cukor, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TETE A CLAQUES, film français de Francis Perrin : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TROP TOT, TROP TARD, film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-23).

VERS LE SUD, film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Forum, 1er (297-53-74).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St Ambroise, 11e (700-89-16).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RADIO-TÉLÉVISION

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A.), (v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Français, 2e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TRANSES *(Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e* (354-50-91).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.). (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LE DÉSERT DES TARTARES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 7e (770-47-55).

DUELLISTES (Am., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) : Argos, 9e (233-67-06).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

JOHNNY GOT HIS GUN *(A., v.o.)* : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain *Huchette, 5e (633-63-20)* ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA MAISON DES SEPT PÉCHÉS (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, *17e (380-30-11).*

1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Max Linder, 9e (770-40-04).

MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) *(Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e* (354-20-12).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (*) Templiers, 3e (272-94-56).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHAMTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

REMPARTS D'ARGILE (Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).

ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

SABOTAGE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50). — V.f. : *Paramount-Montparnasse, 14e* (329-90-10).

Vu

Culture et culture

Je n'ai pu ni assister ni participer à l'émission de Polac sur la télé samedi dernier comme il me l'avait proposé. On me dit que les invités ont fini par trouver le grand responsable du mécontentement des Français : c'est la presse — pour ne pas changer, — c'est la critique. Elle n'est jamais contente, elle ne sait pas ce qu'elle veut, elle n'arrête pas de râler. Avant le 10 mai, elle trouvait la télé inepte, elle la voulait plus cultivée, plus ambitieuse. On l'écoute, on obéit, on lui donne de la culture en-veux-tu-en-voilà, et elle rouspète de plus belle. La télé, à présent, elle la trouve indigeste et casse-pieds.

*Vrai. A cela une bonne raison très bien exprimée par Pierre Desgraupes lui-même au micro de RTL-*le Monde*. La culture, ça peut être difficile, déroutant, ça ne doit, à aucun moment, être bavard, redondant, prétentieux, décourageant. Ça doit au contraire essayer de forcer, de retenir, d'accrocher une attention volontiers paresseuse et fuyante. Un exemple : on avait le choix lundi soir entre une médicale,* Cher menteur*, un dialogue de George Bernard Shaw et de Mrs Patrick Campbell adapté de l'anglais par Cocteau, et un film de Téchiné,* les Sœurs Brontë*. Trois occasions plus ou moins heureuses de s'informer sans s'ennuyer.*

Personnellement, je me suis arrêtée à la pièce, pour Jean Marais. Lui qui était si mauvais autrefois avec sa voix grinçante et nazillarde, ses poses et son chiqué, il est méconnaissable. Souple, intelligent, rusé, son jeu nous a surpris par sa richesse et sa variété. Une belle performance. Mme Feuillère, bon, c'est Mme Feuillère, moi je la préfère dans les feuilletons de Nina Companéz. Cela dit, c'était bien, on était content. Et voilà que, à peine le rideau tombé on nous emmène à l'Odéon, première étape d'un magazine sur le théâtre un peu bâclé, un peu raté — encore un ! — où l'on explique au lieu de montrer. On ne peut pas, évidemment, ne passer que des extraits des pièces affichées en ce moment à Paris et en Province. Le public, lui, ne demanderait pas mieux, remarquez. Reste qu'on devrait soulever des problèmes tels que l'aide à la première pièce autrement qu'en allant planter sa caméra au ministère de la culture dans le bureau exigu d'une dame, au demeurant charmante, visiblement gênée par la présence encombrante et exigeante d'une équipe qui l'oblige à faire semblant d'expliquer à un jeune auteur comment constituer un dossier et rédiger sa demande. Ça sonne bête, faux, ça ne rime à rien et ça n'intéresse personne. Des questions de cet ordre méritent d'être prises autrement, d'une façon plus sophistiquée et plus concrète. Ça demande du temps, de la réflexion et un peu de cette imagination qui manque tant aux responsables de ces énormes fourre-tout marqués de l'étiquette musique, cinéma, théâtre, science ou société... qui nous dégringolent sur la tête et nous la cassent au lieu de la remplir.

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANCE

L'information télévisée après le 10 mai

A la suite de l'enquête de Christian Colombani sur « L'information télévisée après le 10 mai » (le Monde *daté 17-18 janvier), M. Jacques Barbot, journaliste réintégré à TF 1 depuis le 1er octobre 1981, nous a adressé la lettre suivante :*

Les propos que me prête votre collaborateur n'engagent, à aucun titre, le Syndicat national des journalistes (S.N.J.). Journaliste-animateur de stage à l'Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) de 1975 à septembre 1981 et réintégré à TF 1 depuis de 1er octobre 1981, je ne détiens aucun mandat syndical à TF 1. En tant que membre du bureau national de cette organisation syndicale, je vous renvoie cependant au bilan de six mois de *changement dans l'audiovisuel* que vient de publier dans son numéro de janvier notre organe *le Journaliste* et dont j'avais d'ailleurs confié, avant sa parution, une copie à votre collaborateur.

De son côté, M. François Salvaing, journaliste à TF 1, écrit :

Votre collaborateur me fait dire : « *La direction du parti a trouvé juste qu'il y ait des journalistes communistes à la télé, j'ai* donc *(souligné par moi, F.S.) présenté ma candidature.* » Ni moi ni, j'en suis sûr, mes rares confrères communistes actuellement intégrés aux rédactions des chaînes nationales de radio et de télévision n'avons eu besoin des lumières de la direction du P.C.F. pour mesurer, hier, l'ostracisme dont nous étions l'objet (j'ai, pour ma part, posé une première fois ma candidature en 78 vainement) et comprendre, après mai 81, que la levée de cet ostracisme était possible. Grand garçon, j'ai donc agi comme il arrive que le fassent les journalistes du « Monde » : j'ai pris la plume et postulé.

Enfin M. Philippe Bernier apporte les précisions suivantes :

Votre rappel de la situation passée et présente des licenciés comporte une omission. En juin 1958, plusieurs journalistes de la R.T.F. ont été suspendus et — ou — licenciés *avec ou sans indemnités.* En ce qui me concerne, mis au placard par M. Soustelle, alors ministre de l'information, j'ai été ensuite affecté à la rédaction de nuit, puis enfin licencié sans indemnités par M. Terrenoire. Envoyé spécial de la grande émission d'information radiodiffusée « Paris vous parle », créée par Desgraupes, Dhordain et Péricard, je me trouvais à Alger où j'ai « couvert » les événements des 13 et 14 mai 1958. Au cours de l'un de mes reportages, interrogé par Dhordain sur la gravité des événements, j'avais déclaré : « *La République est en danger.* » La IVe, s'entend !...

J'ai sollicité dès le 1er août 1981 ma réintégration dans l'une des rédactions de Radio-France ou de l'une des chaînes de télévision.

A cette heure, ma requête ne m'a valu que de bonnes paroles et de vagues promesses. En 1958, François Mitterrand, alors qu'il votait contre les pouvoirs spéciaux, avait cité mes reportages d'Alger comme un exemple de journalisme objectif et courageux.

LE S.N.J. SE JOINDRA A LA GRÈVE DU 24 FÉVRIER, A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION.

Le syndicat F.O. de radio-télévision ne participera pas à la grève lancée par la C.F.D.T. et la C.G.T. (sauf la C.G.T. de FR3) pour le 24 février, au contraire du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) qui a appelé ses journalistes des trois chaînes et de Radio-France à débrayer mercredi (*le Monde* daté 21-22 février).

Dans un communiqué, F.O. précise qu'il attend que le projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel soit soumis aux syndicats avant de se prononcer à son sujet, et « *n'entend pas faire un procès d'intention au gouvernement* ». Le S.N.J., en revanche, se joint au mouvement, notamment, explique-t-il de son côté, parce que « *la convention collective de la presse ne s'appliquant pas aux journalistes de l'audiovisuel, ils sont encore considérés comme des journalistes pas comme les autres* », et parce que, « *demain comme hier, les journalistes ne pourront subir les effets d'une loi de l'élaboration de laquelle on les aurait délibérément écartés* ».

● *En réponse à l'initiative d'Europe 1*, dont une émission du soir porte le nom de « Radio libre à... », quelques stations privées parisiennes ont décidé d'unir à la fois leurs journalistes et leur auditoire dans une grande émission hebdomadaire diffusée simultanément sur ces radios *et appelée « Le club de la presse des* radios libres ». Créé sur proposition de Radio Ivre et composé actuellement de Judaïque-F.M., Gilda, Ivre et d'une station maghrébine, ce club recevra à chaque émission et dans un souci de « *très grand pluralisme* » une personnalité du monde politique. Appelant d'autres radios libres parisiennes à se joindre à elles afin d'accroître ainsi l'audience d'une même émission, les quatre « pionnières » précisent cependant que seules les stations disposant d'une rédaction et assurant de façon régulière le traitement de l'actualité pourront participer à ce rendez-vous régulier. (Radio Ivre, tél. : 254-88-80.)

De son côté, R.F.M., la station de Vélizy qui souhaite élargir sa vocation « musique et informations » en devenant trilingue et en présentant alternativement ses flashes d'information en français, en allemand et en anglais, continue de rechercher la collaboration d'organes de presse étrangers, ainsi que le soutien d'associations diverses.

Mardi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Sports : Football.
France-Italie en direct du Parc des Princes.

22 h 20 Variétés : rétro-parade.
de C. Dupuis, avec M.-P. Belle, Ch. Trenet, Y. Montant.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mardi cinéma.
(et à 22 h 10).

20 h 45 Cinéma : Dallas, ville frontière.
Film américain de S. Heisler (1950), avec G. Cooper, R. Roman, S. Cochran, R. Massey, B. Payton, L. Erickson (Rediffusion).
En 1865, au Texas, un ancien officier sudiste cherche à se venger de trois frères qui ont ravagé sa maison et ses terres.
Western dont le scénario est un peu compliqué et la réalisation traditionnelle comme dans les productions Warner Bros des années 40. Mais on y retrouve, avec plaisir, Gary Cooper, en héros solitaire.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.

21 h 30 Cinéma : Gribouille.
Film français de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gil, J. Carette, Andrex, J. Provost, J. Baumer, J. Pacaud (N. Rediffusion).
Un commerçant de Belleville, nommé juré en cour d'assises, fait acquitter une jeune fille, victime du mauvais sort. Il la recueille chez lui et en tombe amoureux.
Drame psychologique écrit, pour le cinéma, par Marcel Achard. Ce film révéla Michèle Morgan, débutante, dont la beauté et le jeune talent s'imposèrent auprès de Raimu.

23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Peut-on maîtriser le risque technologique, avec J.-J. Salomon et P. Lagadec.
21 h 15, Musiques de notre temps : La musique canadienne à Paris cette année.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges, magazine d'archives lyriques, mélodies de Fauré par des interprètes français.
20 h 30, Concert, (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris), « Deuxième essai pour orchestre » de Barber, « Solarium » d'Arrigo, « Symphonie n° 4 » de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. A. Rahbari.
23 h, *La nuit sur France-Musique, Musique de nuit,* œuvre de Vivaldi, Beethoven ; 23 h. 30, le Jazz-Club.

Mercredi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 40 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain :
L'animation socio-culturelle.
13 h 55 Mercredis-moi tout.
Dessins animés ; variétés.
16 h 5 Les pieds au mur.
Les enfants du divorce : Dessins animés ; 17 h 25, Les robinsons suisses : 17 h 50, Sports.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Bébés gymnastes : des champions au berceau.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Petits clients et gros marché. Le rôle des enfants dans les achats en tant que consommateurs.
21 h 40 Musique : Planètes.
L'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, interprète une suite symphonique de G. Holst.
22 h 35 Document : L'aventure des plantes.
L'architecture et la fleur.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Une souris sur Mars ; Casper ; Bouquin-Bouquine : La panthère rose ; Zeltron ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Un homme et des requins, réal. R. Sahuquet ; comme les oiseaux, de H. Le Campion et J.-P. Bolle.
Un moniteur de plongée entre en communication avec les requins ; les acrobaties d'un parachutiste.

18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier
de J. Chancel.
Autour de François Truffaut : Fanny Ardant, Nathalie Baye, Marie Dubois, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue du droit des femmes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les révoltes de Lemnos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Esquisse d'une jeune femme sens dessus dessous.
Téléfilm d'A. Boudet. Avec : N. Baye, R. Coupez, M. Chapiteau, etc.
Fabienne Verrier (Nathalie Baye), professeur, vit seule dans une grande ville. Sa vie affective semble être compliquée. Elle aime Henri, son amant attitré, Marc, son ami, Antoine, un veilleur de nuit, et parfois Jacques, son mari. S'y retrouve-t-elle ?
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Tableau de la démographie française.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (paysans du Léon) ; à 8 h 32, Entretiens avec Théodore Monod : l'homme face à la nature.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : colloque national recherche et technologie ; les rapports entre linguistique et mathématiques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Camille le chasseur de temps », de C. Morand.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Bernard Cavanna (et à 17 h 32 : Jean-Louis Petit).
12 h 5, Agora : regards sur la délinquance, avec A. Mella.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale sur Israël.
13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : A. Bahia.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Forteresses noires », de P. Grainville.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Femmes à cinquante ans.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Claude Klotz.
15 h 45, Archimedia : L'énergie nucléaire. La fission. La production d'énergie.
16 h 45, Contact.
17 h, *Roue libre : L'enfer vert.*
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : A la recherche du temps disparu.
20 h, La musique et les hommes : Hommage à la poésie tchèque.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Sylva, Popy, Orth, Rossini.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Lalo, Strauss, Schumann.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre, œuvres de Mozart, Pérotin, Brahms, Couperin, Janacek, Barraud, Schœnberg.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Bill Evans.
13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119) : œuvres de Murail, Ballif, Jolivet, Abbott, Tisné, Louvier, solistes : P. Rousse-Lacordaire, ondes Martenot, V. Hartmann-Claverie, piano, ondes.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10, Kaléidoscope, œuvres de Mozart ; 14 h 50 Le billet ; 15 h Les éphémérides de la musique ; 15 h 40, Discotine ; 16 h L'école américaine de piano, œuvres de Gottchalk, Joplin, Gershwin.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Herkel, Hesse, Schubert.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Moscheles, Ravel, Bœhm par A. Adorjian, flûte, et N. Lee, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Vincent de Marcq-en-Barœul, le 8 décembre 1981. Festival de Lille). « la Bataglia » « la Desperata » de Pacolini, « Madona mia pieta », « Lo vo gridando », « Donna Crudel » d'Adrienssen, « Hungaro », « Milanese », anonyme du XVIe siècle, « Canzone » de Piccinini, Trios (ut majeur et sol mineur) de Vivaldi, par le Trio de luths Ricardo Correa, sol., M. Chatton, luth soprano, B. Wullschleger, luth alto et ténor, R. Correa, luth basse.
21 h 40, Concert, en liaison avec TF 1 (enregistré aux Buttes-Chaumont en juillet 1981), « les Planètes », de Holst, par l'Orchestre national de France et la maîtrise de Radio-France, dir. L. Maazel.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Rencontre au groupe des sept, Francis Poulenc par lui-même ; 0 h 5 Fidélité de nuit, œuvres de Pierné, Duparc, de Falla, Duruflé, Ives, Janacek.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 FÉVRIER

— *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F., est invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

● *M. Jacques Toubon*, député R.P.R. de Paris, souhaite dans son journal électoral « *Paris 15* », la création d'une « *quatrième chaîne* (de télévision) *concessionnaire avec cahier des charges, intégrée dans un système audiovisuel dont le dénominateur commun au privé et au public serait une autorité en partie composée de représentants des forces politiques et syndicales* ».

● *MM. Jean-Claude Gaudin et Alain Madelin*, respectivement président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et député U.D.F. de l'Ille-et-Vilaine, viennent de déposer une proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les « *conditions de l'information publique à la radio et à la télévision* ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur méthodes Normandie - Bavière

Poursuivre votre jeune carrière en liaison avec la direction technique allemande d'un groupe pour optimiser l'outil de travail de nos trois usines Normandes. Augmenter les capacités de production. Et, en même temps, améliorer la productivité des installations pour fabriquer des produits coton et papier de faible valeur unitaire.

Voilà un programme qui vous va ? Vous participerez donc au développement des techniques d'analyse de valeur et de suggestion. Mais surtout, vous étudierez les améliorations des machines, des installations, des moyens de manutention, des postes de conditionnement, voire des produits eux-mêmes. Homme de projet, de proposition, vous calculerez, planifierez, contrôlerez vos réalisations exécutées par les services techniques de la société. Avec vos collègues allemands, vous échangerez vos know-how respectifs. Dans leur langue, dès le premier jour de votre engagement.

Pour réussir dans notre affaire, votre expérience professionnelle doit être celle d'un ingénieur électro-mécanicien, habitué depuis quelques années à une production de process. Vous avez dû apprendre à vendre vos idées et à accueillir celles de vos collègues de formation, de préoccupation, de façon à penser différente. Vous devez avoir l'ambition d'apprendre notre métier pour devenir Directeur d'Usine puisque c'est le chemin tout tracé. A vous d'écrire aux conseils en recrutement de Sirca, sous la référence 824 676M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Sourdis

Comité interprofessionnel de Gruyère de Comté (G.I.G.C.)
POLIGNY
recherche

SON DIRECTEUR

Responsabilités et activités motivantes.

Adresser lettres et C.V. manuscrits, discrétion garantie, STAGE OUEST, 79300 Bressuire, BP 120.

Importante Compagnie Car-Ferries
recherche **DIRECTEUR D'AGENCE**
pour son exploitation dans le Pas-de-Calais.
Anglais parlé et écrit couramment.

Le candidat doit être :
- Organisateur ;
- Gestionnaire (60 salariés) ;
- Habitué de l'activité portuaire ;
- Libre rapidement.

Discrétion assurée.

Envoyer curriculum vitae + prétentions à :
Martine LACOUR TAURUS n° 24,
2, rue de la Baume, 75008 PARIS.

INGENIEUR JEUNE D'ÉTUDES

Nous sommes une grande entreprise industrielle et nous recherchons un jeune ingénieur pour lui confier au départ des missions d'études dans les domaines de la mécanique traditionnelle.
Si cette offre vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé à M. BRIZZI,
73 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX
en précisant
la référence
210

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche un

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

qui sera, dans un premier temps, chargé de missions entre une usine qui est en train de démarrer et les autorités locales.
Cette mission étant remplie, ce jeune ingénieur prendra ses responsabilités en fabrication.
Adressez C.V détaillé sous référence 212 à M. BRIZZI
73, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX.

BATIMENT

Groupe d'Entreprises Régionales
(siège Paris-Sud)
recherche pour les régions
Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Picardie,
(ou Champagne, Ardennes)

TROIS ANIMATEURS COMMERCIAUX

Résidant dans chaque région, ils seront chargés de la prospection et du montage de marchés publics.

Ils possèdent une expérience affirmée de cette fonction et, éventuellement, de la recherche foncière.

Les candidatures (lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions) seront adressées (Réf. 732) à :
G.B.A., 4, rue François-Ory, 92128 MONTROUGE.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

est l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique.
Son développement et ses résultats la conduisent à proposer des

Postes de responsabilités à des

Ingénieurs

Ils ont une formation Grande École ou équivalent et 3 à 5 années d'expérience.

Ils encadreront nos équipes chargées de la conception et de la réalisation de systèmes informatiques pour des entreprises très diversifiées.

Lieu de travail : région **NORD.**

Envoyer CV avec photo et prétentions à :
Madame BECK - C.G.I. - 230, avenue Jean-Jaurès.
59790 RONCHIN.

CGI — HAVAS CONTACT



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Dans le cadre de ses activités de DISTRIBUTION
une filiale d'UNILEVER PLC
implantée en

AFRIQUE NOIRE Francophone

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour animer et gérer un Département Radio/TV/ Réfrigération/Climatisation.

Ce poste pourrait également convenir à un

SUP de CO

ayant une expérience de la distribution de ce genre de produits.

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

pour assurer la commercialisation de matériel d'équipement électrique destiné à la ligne, l'industrie et le bâtiment.

Les candidats devront justifier de plusieurs années d'expérience de la vente et de la gestion dans ces domaines professionnels.

Des séjours antérieurs en Afrique Noire seraient appréciés.

Envoyer C.V. détaillé en précisant le poste choisi et la rémunération souhaitée à No 25213 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

SG2 Luxembourg

offre de réelles opportunités de carrière à de jeunes

Analystes-Programmeurs confirmés

Une expérience d'au moins 3 ans est nécessaire, avec une bonne connaissance de COBOL, Méthode Warnier et/ou programmation structurée, sur IBM, UNIVAC 1100, CII-HB DPS 7 ou 8.

Langue allemande et/ou anglaise souhaitée.

Candidature et CV sont à adresser, sous la réf. AZ 02/82, à SG 2, 12/24, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

TUNISIE

LE MINISTÈRE DU PLAN ET DES FINANCES
recrute
pour la constitution du nouveau corps du contrôle général des finances

DE JEUNES UNIVERSITAIRES TUNISIENS

Titulaires de diplômes :
- D'expertise comptable :
- De 3e cycle ou équivalent : droit, sciences économiques, gestion ;
- D'études supérieures de révision comptable.

Statuts et rémun. fixes dans *Journal officiel* de la République Tunisienne nos 2 et 5 de l'année 1982.

Adr. dem. + c.v. + diplôme au Ministère du Plan et des Finances, place Ali-Zouaoui, TUNIS.

Entreprise Internationale désire recruter d'urgence pour ses chantiers au Moyen-Orient et Afrique du Nord, des

CHEFS MECANICIENS
et **MECANIC. DIESELISTES**
ainsi que des
ELECTRO-MECANICIENS

grande expérience requise.

Ecrire avec C.V. détaillé B.P. 50 Tunis, Carthage en indiquant téléphone de contact.

Nous sommes une maison d'édition ouest-allemande en expansion continue. Nos bureaux sont situés à environ 50 km de Cologne et à une heure de route au maximum de la frontière française. Nos publications résultent d'une grande expérience et sont continuellement adaptées aux fluctuations du marché. Leur retentissement est exceptionnel, grâce à leur conception couronnée de succès.

Si vous êtes déjà secrétaire de haut niveau et que vous ne disposez plus de possibilités de promotion dans votre situation actuelle, saisissez la chance exceptionnelle de pouvoir travailler dans notre maison d'édition en qualité d'

ASSISTANTE de DIRECTION

Nous recherchons une personne ayant une excellente présentation, de l'assurance, du dynamisme, de l'ambition et une certaine habileté lors des discussions.

Si votre langue maternelle est le français, vous devez au moins parler allemand à la perfection. Vous serez assez peu à votre bureau, car votre activité se déroulera principalement en France et en Belgique.

Si, de par votre formation et votre activité professionnelle, vous êtes en mesure de prendre seule des décisions et d'agir en vue de réaliser le but que s'est fixé notre maison, nous vous proposons un salaire mensuel d'

ENVIRON 16.000 FF

y compris commission sur le chiffre d'affaires. Les frais de voyage sont réglés séparément.

Veuillez adresser votre candidature par écrit, accompagnée de tous documents et renseignements utiles, et une photo récente à :

Waller Wirtschaftswerbung, Goethestr. 60, D-4000 Düsseldorf 1.

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.410 F
- Licenciés .... indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6 060 F
- Certifiés .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. : Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ B.T.P.
recherche pour l'ETRANGER
(SPECIALITE BATIMENT)

UN INGENIEUR RESPONSABLE DES CORPS D'ETAT

(Passation des contrats, suivi des travaux, etc.)
- Cinq à dix ans d'expérience
- Anglais courant

Adresser C.V. complet + photo d'identité et prétentions sous n° 42008 M
HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

COMINAK Niger

Filiale de COGEMA, recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Basé sur le site industriel et minier d'AKOUTA, il disposera d'un DPS 4 CII HB.
Il en gérera toutes les applications et mènera les actions propres à la généralisation de l'informatique dans l'entreprise :
- amélioration de l'existant (gestion du personnel, paie, applications scientifiques)
- transfert au NIGER de la sous-traitance extérieure (comptabilités)
- création (gestion des stocks, etc...)

Les candidatures souhaitées pour ce poste sont celles d'ingénieur ENSI (ESE, ENSIMAG, N 7 ...), titulaires du MIAGE et ayant une première expérience de 2 à 3 ans acquise dans l'industrie ou dans une SSCI.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CK/CSI à
CETAGEP 30, Av. Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur Electronicien

d'abord un produit à microprocesseur, à terme, un service de développement.

A Rosheim (15' de Strasbourg) nous sommes 180 et nous fabriquons des appareils électroniques de régulation industrielle.

Vous vous sentez motivé pour créer et mener jusqu'à sa production industrielle un produit à microprocesseur (nos prévisions : 1000 appareils/an).

Après cette première étape et suivant vos goûts et aptitudes, vous développerez d'autres produits ou dirigerez une équipe plus large.

Ce qu'il vous faut pour nous rejoindre :
une formation d'ingénieur électronicien et une première expérience d'études.
De toutes façons du talent, des idées, une bonne mobilité intellectuelle.

Adresser votre candidature à JP MUREZ, Chef d'Etablissement - 26, rue de l'Ecole - 67560 ROSHEIM. Téléphone : (88) 50 23 33 ou J. GENOT, Direction du Personnel 100, rue de Paris - 91300 MASSY. Téléphone : (1) 930 22 02.

SEREG
Schlumberger

Dessein

Chargé de mission
Bordeaux

Un **Organisme Economique d'intérêt général** recherche un **collaborateur de très bon niveau** pour assurer les relations avec les Instances Régionales.

Sa fonction consistera, dans le cadre des Instances Consulaires et en collaboration étroite avec son Président, à réaliser des études économiques et à participer aux travaux de planification et de développement régional. A l'extérieur, il assurera les contacts avec les diverses Instances Administratives auprès desquelles, notamment, il présentera les dossiers établis. A l'intérieur de l'Organisme, il devra dispenser toutes les informations et les conseils dans le sens des orientations définies.

Ce poste de type fonctionnel, s'adresse à une personne âgée d'au moins 32 ans, de **Formation Universitaire Supérieure ou Grandes Ecoles,** ayant acquis **une expérience en Entreprise ou dans l'Administration** à des postes différents, l'essentiel étant qu'ils soient ouverts sur l'environnement économique régional, voire national : instances financières, administratives, organisations professionnelles etc... Une bonne culture économique et l'expérience des relations professionnelles les plus variées sont requises. Le travail en équipe comme le montage des dossiers désignent à la fois un homme de communication et de synthèse. L'exercice de responsabilités dans des organismes interprofessionnels peut être un atout supplémentaire.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous la Réf. 2441 à **OCS** notre Conseil, qui vous garantit la plus grande discrétion.

OCS — Conseil en Recrutement, 37 Quai Richelieu, 33024 BORDEAUX cedex

MEDIA PA

Importante entreprise nationale recherche pour ses activités ELECTRICITE ET GENIE CIVIL

jeunes ingénieurs

CENTRALE, AM, SUPELEC, ESTP, INSA
débutants ou première expérience.

Chargés d'affaires, ils se verront confier d'une manière progressive des responsabilités qui leur permettront, selon les résultats obtenus, d'évoluer à terme vers des postes de haut niveau dans l'entreprise.
Postes à pourvoir sur l'ensemble du territoire métropolitain (Lyon, Marseille, Dijon, Lille...) (Réf. RA 158-159)

pour son département FABRICATION

attaché commercial

REGION RHONE-ALPES

25 à 30 ans de formation électro-mécanique, il aura pour mission la commercialisation d'équipements électriques industriels. Il sera chargé sur la région Rhône-Alpes du suivi commercial d'une clientèle qu'il aura préalablement prospectée. Une expérience en ce domaine sera appréciée. Poste basé à Lyon. (Réf. RA 155)

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. du poste et en indiquant votre préférence géographique au :

Cabinet J.C.M. Rhône-Alpes
Immeuble "Le Président"
3 av. Condorcet - 69100 VILLEURBANNE

PERSONNEL — RHONE-ALPES

Importante entreprise industrielle siège social à LYON (1000 personnes) recherche

adjoint au directeur du personnel

âgé au minimum de 28 ans, de formation supérieure et ayant acquis une première expérience réussie dans la fonction personnel, si possible en milieu industriel. Les missions prévues lui permettront d'appréhender progressivement l'ensemble des aspects de la fonction. Une évolution rapide vers un poste de responsabilité est possible pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 156 au :

Cabinet J.C.M. Rhône-Alpes
Immeuble Le Président
3, av. Condorcet 69100 VILLEURBANNE

Pour faire face au développement de ses activités à l'exportation

roset

leader français du mobilier contemporain de haut de gamme crée le poste de

RESPONSABLE EXPORT HORS EUROPE

Rattaché au Directeur Export, il assumera avec une large autonomie un ensemble de missions touchant à tous les rouages de l'activité de la société dans le cadre de la grande exportation.
Ce poste, basé au Siège **(60 km à l'EST de LYON)** conviendrait à un diplômé d'une **GRANDE ECOLE de COMMERCE** *maîtrisant parfaitement l'anglais et prêt à* accepter la mobilité inhérente à cette fonction. Une expérience acquise à l'export serait un atout très apprécié.

Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 237M

Cabinet Gatier

média-system

Directeur achats

250 000 F+

recherché par Groupe International de Matériel Electronique Grand Public

Ce poste conviendrait à un **ingénieur de haut niveau** de formation électronicien et/ou mécanicien, ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle comme **acheteur** dans une entreprise produisant en grande série.

Animant une équipe d'ingénieurs acheteurs, il *aura à assumer les responsabilités* :
- **des négociations** menées avec tous les fournisseurs de nos usines françaises,
- de la **coordination des achats** dans le cadre de notre division internationale.

Devant se déplacer fréquemment en France et à l'étranger, il devra parler couramment **l'anglais** et **l'allemand.**

Le traitement offert, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat, sera très motivant. Un développement de carrière sur le plan international est envisageable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 128, à M. O'DELANT, CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-BREST-QUIMPER-MONTLUÇON-NIORT

MEDIA PA

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air.
Nous employons 1.300 personnes et réalisons un chiffre d'affaires de 400 Millions de Francs.

POUR NOTRE DIVISION TECHNIQUE
nous recherchons un

Ingénieur étude

Assisté par une équipe de dessinateurs, il sera notamment chargé :
- d'assurer les programmes de développement des nouveaux produits,
- de concevoir une gamme d'équipements en fonction des besoins du marché,
- de promouvoir des actions de réduction des coûts.

Ce poste est à pourvoir au siège social de la société située dans les Vosges.

Profil souhaité : Ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en électricité et en mécanique, le sens de l'organisation et de la communication et une première expérience industrielle si possible en aéraulique.

Anglais nécessaire.

Si cette proposition vous intéresse, envoyez CV, photo et prétentions sous référence 8016 à **PIERRE LICHAU SA** - 16 rue Joseph Guerber 67100 – STRASBOURG qui transmettra

Une ADMINISTRATION DE COLLECTIVITES LOCALES située dans l'Ouest de la France, recherche son

Responsable de Centre Informatique

Ses missions :
- *responsabilité du Schéma directeur, de son évolution et de sa mise en place*
- collaboration étroite avec les services utilisateurs
- gestion, organisation et animation d'un service de 25 personnes.

Le candidat souhaité a nécessairement :
- une bonne connaissance des problèmes des collectivités locales
- des compétences et une expérience d'informaticien rigoureux et organisateur
- un bon sens de la négociation.

Adressez lettre, CV et prétentions sous réf. 003M à ACLES (chargé de ce recrutement) CII HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75020 PARIS

acles

LEVI-TOURNAY PUB.

Barclays Bank

recherche pour ses Agences de Province, BORDEAUX, GRENOBLE, LILLE, MARSEILLE, ROUEN, STRASBOURG

CADRES EXPLOITANTS

CLASSE V OU VI
selon expérience et qualités

pour développer son secteur
"CLIENTELE PRIVEE"

Une grande aisance dans les relations, une bonne connaissance des produits de placements seront les critères déterminants pour le choix du candidat.

Écrire avec CV, photo et prétentions, BARCLAYS BANK, Direction du Personnel, 33, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

HAVAS CONTACT

EUROTECHNIQUE

FILIALE DE SAINT-GOBAIN PONT A MOUSSON ET DE NATIONAL SEMICONDUCTOR

recherche

POUR SON CENTRE ELECTRONIQUE DE ROUSSET SUR ARC (près d'AIX EN PROVENCE)

UN ASSISTANT AU CONTROLEUR DE GESTION

CHARGE DES COUTS STANDARDS

INGENIEUR
+ FORMATION COMPLEMENTAIRE GESTION
ANGLAIS COURANT

Merci d'adresser au plus vite votre candidature en joignant un curriculum vitae manuscrit et en indiquant vos prétentions à :
EUROTECHNIQUE, ZONE INDUSTRIELLE DE PEYNIER ROUSSET - 13790 ROUSSET

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne recrute

1 ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE RURAL

Fonction :
- Conseil en Gestion.
- Animation d'Associations Commerciales.
- Conduite de stages de formation à la gestion.

Profil :
- Formation supérieure et expérience gestion financière et commerciale.
- Sens du contact et des relations.
- Pédagogie.

Adresser Dossiers complets de candidature à :
M. BIROT : CCI de Lot-et-Garonne, B.P. 279 47000 AGEN.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL (DEFA-CAPASE-DUT) pour foyer d'éducation populaire petite *agglomération.*
C.V. à F.O.L. (S.G.), B.P. 133 26001 Valence.
Avant le 10 mars.

Association de gestion d'un réseau de surveillance de la pollution atmosphérique recherche pour
MARSEILLE J. H. ou J. F.
chargé de relations publiques possédant quelques années d'expérience, et bonne aptitude à la rédaction.
Excellente présentation exigée. Connaissance de l'anglais souhaitée.
Présenter demande de candidature manuscrite avec C.V. et photo.
Ecr. s/nº 7878 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHONS
Personne géniale + humaniste + capacités de gestion + enseignement supérieur, en vue du lancement d'une structure d'accueil pour séminaires nationaux et internationaux et responsabilité C.A.T.
C.V. + photo + prétentions à :
C.A.T. DEUX-SEVRES
11, avenue de La Rochelle,
79000 NIORT.

ENTREPRISE RÉGION NORD
recherche
pour son service

Normes et qualités

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

35 ANS ENVIRON

Ayant des notions de statistiques et d'informatique.
Une expérience de laboratoire ou de fabrication.

La connaissance de l'anglais est exigée et la connaissance de l'allemand souhaitée.

Ecrire sous nº 31.813 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE DU HAUT-RHIN
recherche son

JURISTE

titulaire d'une maîtrise en droit.

- Spécialisé en droit des affaires, il est capable de participer efficacement à la mise au point des contrats que l'entreprise est conduite à négocier ;
- En outre, il possède un goût certain pour l'examen des textes dont il devra être en mesure de faire la synthèse opérationnelle :
- Il sera aussi chargé de la formation juridique de base du réseau commercial ;
- La connaissance du droit local sera appréciée ;
- La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une expérience de quelques années.

Les candidats voudront bien écrire avec C.V. détaillé et photo à nº 25.439 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une entreprise de 1.100 personnes (Fabrication + 22 agences Travaux) à STRASBOURG recherche
CE JEUNE CADRE
Niveau mini. DUT Gestion du personnel, ayant 2 à 3 ans d'expérience diversifiée de la fonction personnel : législation, contrats, rémunérations, etc.

Une connaissance des applications informatiques dans ce domaine, ainsi que le goût des chiffres seraient appréciés. Poste d'avenir stable et évolutif.

Adr. C.V. dét. s/réf. A.P., à :

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG Cedex.

Institut de Recherche Lyonnais propose poste de responsabilités Techniques à un

INGÉNIEUR

Arts et Métiers ou Formation équivalente, minim. 35 ans.
Ecrire sous le nº T 031.875 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
recrute pour son service informatique

UN RESPONSABLE DES ÉTUDES

Formation grandes et plusieurs années d'expér. en inform. de gestion transactionnelle nécess.
Connaiss. de T.D.S. souhait.
Adressez C.V. avec une courte lettre manuscrite avant le 5 mars 1982.
à PREFECTURE DE L'ISERE
Service du Personnel. B.P. 1046
38021 Grenoble Cedex
Tél. (76) 54-81-31, poste 34-40.

Importante Société

PÉTROCHIMIQUE

cherche pour son usine S.O.

TECHNICIEN MATIÈRES PLASTIQUES

Formation B.T.S. matières plastiques, chimie ou physique ayant de préférence une première expérience industrielle et possédant notions anglais et (ou) allemand (poste comprenant déplacements, y compris à l'étranger) pour service développement, technique d'une de ses matières plastiques (assistance clientèle et collaboration aux études menées dans laboratoire groupe).
Adresser C.V. à nº 1.921 PBC J'ANNONCE, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

COGEMA

Et. de Marcoule (Gard)
recherche

UN CADRE DE PERSONNEL

placé sous l'autorité du Chef du Personnel, il assurera la mise en œuvre de la politique de recrutement et de gestion des carrières de l'Etablissement.
Ce poste nécessite une formation juridique (maîtrise de Droit ou équivalent) ainsi qu'une première expérience dans le domaine du recrutement.
Ecrire C.V. détaillé, photo références à :
COGEMA, B.P. 170
30200 Bagnols-sur-Cèze.

SOCIETE DE PARFUMERIE ET COSMETIQUES DE HAUTE NORMANDIE
recherche
pour son service contrôle

UN JEUNE INGENIEUR CHIMISTE (E.S.C. ou I.N.S.A.)

Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera responsable du Laboratoire Analytique et du Contrôle Qualité des emballages et des articles conditionnés.
Le candidat devra avoir une bonne connaissance des techniques modernes d'analyses ; une expérience de 3 à 4 ans serait appréciée.
Ecr. s/nº 7888 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

— CGEE ALSTHOM —

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

vous êtes
- — ingénieur de production,
- — passionné par les technologies avancées,
- — méthodique et homme de contact.

Si en outre vous avez une bonne formation en électronique industrielle et quelques années d'expérience en packaging électronique et en contrôle qualité

CETTE ANNONCE EST POUR VOUS

la division énergie recherche

INGENIEUR METHODES/INDUSTRIALISATION

POUR SON UNITE DE PRODUCTION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DE MASSY

— il devra assurer le lancement et le suivi des prototypes,
— il aura à participer aux actions d'industrialisation avec les équipes de développement et de production,
— il établira les procédures, standards et gammes de fabrication et il optimisera les coûts et qualité des actions-entreprises.

Merci d'adresser votre candidature, avec C.V. détaillé, photo et prétentions à R. ANDRY — CGEE ALSTHOM — 13, rue A. Raynaud 92309 LEVALLOIS-PERRET.

CONTESSE

Nous sommes une importante société de distribution (600 M de CA), filiale d'un grand groupe français, et nous couvrons la région parisienne avec une vingtaine d'implantations fonctionnant en centres de profit. Nous avons le souci de rendre cohérente notre organisation comptable avec notre mission commerciale et de mettre en place des *systèmes de gestion adéquats, ce qui nous conduit à intégrer au sein de notre unité de direction un cadre de haut niveau pour lui confier le poste de*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) et vous l'avez complétée sur le plan comptable (DECS au moins). Vos expériences professionnelles de 10 à 15 ans vous permettent de maîtriser parfaitement les problèmes financiers, comptables, juridiques, budgétaires et informatiques. Vous dirigerez nos services comptables et administratifs et notre organisation informatique, vous assurerez la gestion du personnel auprès du Président, vous coordonnerez les structures administratives de nos implantations. Si votre mission fondamentale consiste à assurer auprès de la direction générale l'ensemble des fonctions d'une direction administrative et financière d'une moyenne entreprise, vous devrez être à même de mettre en place une réorganisation des procédures administratives et une refonte des systèmes informatiques.

Ecrire sous réf. 5569 M

EUROMARCHE Notre importance et notre développement constant font de nous un des leaders de la grande distribution. Nous avons la préoccupation permanente d'affiner nos conceptions, nos équipements et moyens informatiques... Dans cet esprit, nous souhaitons adjoindre à notre directeur informatique un informaticien de haut niveau en tant que responsable

ETUDES ET DEVELOPPEMENT
de projets informatiques

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur — ingénieur en informatique ou équivalent —. Vous avez une dizaine d'années d'expériences vous permettant de connaître des langages tels que COBOL, BASIC, APL..., de maîtriser une informatique interactive et répartie, la gestion des bases de données, les télécommunications (Transpac). Vous occupez déjà des responsabilités importantes où vos qualités de concepteur, d'organisateur et de meneur d'hommes ont pu s'exprimer. Vous prendrez au sein de notre direction informatique la responsabilité des études et des développements informatiques avec l'animation d'une équipe d'analystes-programmeurs depuis la réception du cahier des charges jusqu'à la mise en exploitation. Vous serez bien sûr capable de vous intégrer à l'équipe actuelle et de vous adapter aux nombreuses évolutions qui verront le jour prochainement.

Ecrire sous réf. 5570 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plan Chamas



4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de département organisation
référence KW 385 AM

UNE DES PREMIÈRES COMPAGNIES FRANÇAISES DE TRANSPORTS MARITIMES aborde pour l'ensemble de ses services une nouvelle phase de développement de ses systèmes d'information et recherche son **Chef de Département Organisation.**

Sa mission :
- **développer** les actions d'organisation en cours, **initier** et piloter de nouveaux projets en liaison avec les services opérationnels, fonctionnels ainsi que les conseils extérieurs,
- animer une équipe spécialisée et procéder à : **l'analyse des besoins, la conception et la réalisation des systèmes d'information** (cahier des charges destiné à l'informatique),
- assurer la mise en place et la formation des utilisateurs.

Sa compétence :
- formation ingénieur grande école ou école supérieure de commerce,
- un minimum de 5 ans d'expérience en organisation acquise au sein d'un cabinet Conseil ou du service organisation d'un groupe important,
- des qualités de contact, de rigueur et le goût des réalisations concrètes sont souhaitées.

Poste à Paris. **Rémunération 250 000 F +**

Ingénieur grande école Adjoint au directeur industriel
référence BP 379 AM

UN GROUPE FRANÇAIS RENOMMÉ, réalisant des matériels de haute performance impliquant mécanique de précision, électronique, optique et hydraulique, offre un poste évolutif à un **Ingénieur diplômé d'une grande école** type ECP, AM.

Rattaché au Directeur Industriel, au siège à PARIS, il commencera sa carrière dans le groupe en occupant un poste fonctionnel axé sur l'analyse critique des devis. Ce poste lui permettra de bien connaître l'ensemble des matériels et d'assumer ensuite **d'importantes responsabilités opérationnelles dans une des usines de province.**
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant au minimum 5 ans d'expérience industrielle, de bonnes connaissances en mécanique de précision, des qualités marquées de rigueur et d'animateur.

Un jeune "patron" pour créer une filiale
référence IU 383 CM

UN GRAND GROUPE FRANCAIS (plus de 10 000 personnes), leader dans un secteur "Services" destinés au grand public et composé d'un grand nombre de filiales, recherche le **Directeur d'une de ses Sociétés.**

Il s'agit de créer (avec l'appui du groupe) puis de diriger une nouvelle filiale (effectif de 30 personnes environ).
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école (de commerce ou d'ingénieurs) ayant déjà assumé des responsabilités opérationnelles (minimum 3 ans d'expérience) impliquant relations extérieures, animation de personnel et gestion (formation aux techniques du groupe assurée) et ayant le "profil" d'un patron d'entreprise".
La réussite dans ce poste ouvrira au candidat des perspectives d'accession ultérieure à des postes de direction plus importants.

Poste : ville de province 100 km au sud de Paris.
Ordre de rémunération 150 000 F

Ingénieur exportation responsable de zone
référence GS 381 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE (CA 200 millions – export 20%) **filiale d'un important groupe,** offre un poste évolutif de **Responsable de Zone Exportation.**

Il s'agit de développer et de gérer les activités commerciales de la société sur l'Europe du Nord et l'Amérique du Sud.
Ce poste conviendrait à un ingénieur type IEG, AM, ESME... ayant au minimum 5 ans d'expérience de ventes de biens d'équipements à l'exportation, dynamique, ayant un excellent esprit d'équipe, à même d'entretenir des contacts à tous niveaux.
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable (connaissance complémentaire de l'espagnol appréciée).
Poste : grande ville Bourgogne.

PONTS, CENTRALE, ESTP :

Une formation solide pour négocier des contrats nationaux

Génie Civil, Ouvrages d'Art, Travaux Industriels et Nucléaire : des affaires qui ne se traitent qu'à un très haut niveau de compétences.

Ingénieur Ponts, Centrale, ESTP... vous avez acquis un degré de responsabilité important au niveau Etudes Techniques, Etudes de Prix, Méthodes, Direction de Travaux,... en entreprise ou en cabinet-conseil.

Cette expérience (5 à 10 ans) peut être un tremplin vers la Direction Commerciale de notre département Génie Civil, Ouvrages d'Art, Travaux Industriels et Nucléaire.

410 millions de CA, 1100 personnes, siège dans une ville universitaire de l'ouest : nous assurons un appui technique de premier plan. Notre appartenance à l'un des plus grands bâtisseurs français nous garantit une structure financière solide et pour vous, la certitude de pouvoir y faire une carrière de haut niveau, nationale ou internationale.

Nous observerons la plus grande discrétion autour de votre candidature. Merci de l'adresser sous référence *4188 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS,* et d'y préciser vos souhaits de rémunération.

Dessein

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGIONALE RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL A
ROUEN
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
RATTACHÉ AU P.-D.G.

IL AURA EN CHARGE :
- La comptabilité ;
- L'informatique ;
- Les méthodes administratives ;
- Les questions financières.

De formation supérieure (diplômé : ESC ou équivalent + DECS) ; minimum 8 à 10 ans d'expérience ; expérience informatique requise.

Ecrire à JD/311, HAVAS, B.P. 907 76023 ROUEN CEDEX.

Pour participer à la gestion de son service le Directeur Contentieux d'un établissement financier recherche son

ADJOINT

Le profil du candidat répondra aux critères suivants :
- 30 ans minimum ;
- Formation juridique ;
- Excellent négociateur ;
- Sens de l'organisation ;
- Goût de l'efficacité ;
- Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Lieu de résidence : ville universitaire Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo au journal. *Ecrire sous n° 7885 le Monde Publicité, service* ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

UNION PATRONALE
INTERPROFESSIONNELLE
100 KM DE PARIS
recherche
POUR SON SERVICE CONSEIL AUX ENTREPRISES
UN CADRE

AYANT :
- DES CONNAISSANCES théoriques et pratiques en Droit social, Gestion administrative, comptable et financière.
- DES QUALITES particulières de rigueur et d'organisation autant que d'adaptabilité.

Poste convenant à homme d'expérience, ayant tenu des fonctions de Chef de personnel (200 à 400 personnes)

Envoyer lettre manuscr. + C.V. + photo (retournée) + prét. s/n° 1390 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE 17, rue des Acacias, Paris 17e.

NICE CENTRE
Centre vacances 3e âge recrute un animateur, expérience réelle dans poste similaire, bonne présentation, disponible, libre immédiatement, salaire selon références, logé, nourri, poste à l'année.
Adresser C.V. et photo retournée à Mme Wilms Le Scribe, 20, avenue G.-Clemenceau.

Centre hospitalier de Pontoise (95) recrute
INFIRMIER (E) D.E.
jour et nuit.
Postes fixes et temporaires.
INFIRMIER (E)
PSYCHIATRIQUE DIPLÔMÉ (E) possibilité logement pour célibataires. Avantages financiers région parisienne.
Adres. candidature au directeur ou prendre contact avec l'infirmière générale.
Tél. 030-94-00 poste 20-20.

G. INFO
INGÉNIEURS LOGICIEL
suivi et maintenance de logiciel réalisat. et plannif. des réseaux analyse et program. temps réel.
INGÉNIEURS TÉLÉINFOR.
réal. et étude de syst. temps réel.
INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN TÉLÉPHONIE
pr systèmes de commutat. publ.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - MOTOROLA-6800 - MC 68 000.
INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
MITRA 125/525
INGÉNIEURS PR PROJETS AUTOMATISATION ET ROBOTIQUE
CAO - CFAO - analyse numérique.
Ecr. 7, rue de l'Isly, 75008 Paris.

FILIALE D'UN GROUPE IMPT recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET
DIPLOME GRANDES ECOLES
Expérience confirmée en micro-informatique.
Env. C.V. détaillé et prét. à CERME BP 28, 92370 CHAVILLE.

INGÉNIEUR MÉCA
pour gestion contrat export anglais indispensable.
C.V. à ESSAIR
129, rue du Fg-Poissonnière, 75009 PARIS.



CIMSA

CONSEILLER ET FORMER

Filiale de **THOMSON-C.S.F. INFORMATIQUE,** nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de systèmes informatiques pour des environnements aéronautiques, spatiaux et industriels difficiles.

La qualité et la technicité de nos produits nous permettent d'être présents dans de nombreuses réalisations prestigieuses telles que le Spacelab ou la fusée Ariane. Pour conseiller et former, au plus haut niveau, des Ingénieurs logiciens et analogiciens nous recrutons un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ENSI - ISEP - ISEN - CNAM

Il a une expérience minimum de 5 ans dans le domaine de l'électronique, tant analogique que logique et de bonnes connaissances en outil informatique d'aide à la conception de dispositifs analogiques (modélisation, simulation). Outre son rôle de conseil, son activité s'étendra à la caractérisation de systèmes informatiques complexes faisant intervenir des matériels très variés.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.



THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Merci d'adresser votre dossier de candidature - Réf. IB682 à Edwige Dacquay, CIMSA, Service Emploi, 10-12, avenue de l'Europe - BP 44 - 78140 Vélizy - France.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FLONIC

Ingénieurs Electroniciens/Informaticiens:

Jouez la carte de demain!

FLONIC s'impose sur un secteur de pointe : les systèmes de paiement électronique (cartes à mémoire électronique à haute sécurité, terminaux bancaires, terminaux points de ventes, publiphones...). L'avenir est prometteur, nos perspectives ambitieuses...

Nous vous proposons deux opportunités dans une activité

Marketing/Commercial

Votre formation d'ingénieur est indispensable pour bien comprendre le produit. Il s'agit d'assurer le suivi de sa conception marketing jusqu'à sa commercialisation. Vous dialoguerez à haut niveau auprès d'une clientèle bancaire et industrielle (Informatique, Organisation, Electronique).

Ces deux postes, bien que basés à Colombes, impliquent de nombreux déplacements. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Expérimenté ? Détaillez dans votre CV vos 3 ans d'expérience et dites-nous que vous connaissez la clientèle bancaire.

Débutant ? D'accord mais à bon potentiel, très compétent en électronique et informatique, et fortement motivé par le commercial/marketing.

Dans les deux cas, vous avez compris que vous aviez une belle carte à jouer... Ecrivez-nous aussi sans tarder avec CV, photo et prétentions à FLONIC Service Marketing Commercial, Systèmes Electroniques de Paiement 420, rue d'Estienne d'Orves - BP 84 - 92704 Colombes Cédex.

FLONIC
Schlumberger

Dessein

ECHANGEONS NOS IMPRESSIONS

UN ELECTRONICIEN

Motivé par le goût du service et du contact avec nos clients, valorisez votre expérience dans un poste alliant l'assistance technique préalable à la vente et les besoins de nos utilisateurs. Vous avez une formation I.U.T. ou B.T.S. ELECTRONIQUE et vous avez déjà acquis une pratique des imprimantes et interfaces. Vous êtes capable d'analyser et de résoudre les demandes techniques de nos clients exprimés par téléphone. Votre aptitude à communiquer vous permettra d'introduire nos nouveaux produits auprès de nos collaborateurs. Votre anglais est suffisant pour utiliser nos notices techniques. Vous êtes disponible pour des déplacements éventuels. (Réf. A 555)

UN ELECTRONICIEN DE MAINTENANCE SEDENTAIRE

chargé d'assurer la réparation de sous ensembles électroniques

Une bonne pratique des micro-processeurs série 8080 serait appréciée pour ce poste.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Le salaire multiplié par 13 sera fonction de l'expérience des candidats. (Réf. A 556.)

CENTRONICS data computer

Envoyez C.V. et prétentions sous référence choisie à notre conseil F.M.I.

FMI FORMATION-MANAGEMENT-IMAGE
43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. : 320.69.29

Notre Entreprise (GROUPE SITA)
connait dans sa spécialité (collecte et traitement des déchets solides) un développement constant et réalise avec les municipalités de la Région Parisienne un CA de 25 MF, soit + de 50% de notre CA total
Nous souhaitons intégrer dans notre petite équipe le

RESPONSABLE COMMERCIAL

de cette zone.

Le candidat retenu aura au moins un BAC et 5 années d'expérience commerciale éventuellement avec les municipalités.

Il assurera le développement de son secteur grâce à ses idées, son contact, et sa persévérance, aussi bien dans ses démarches extérieures que dans la constitution de ses dossiers administratifs.

Merci de joindre à votre C.V. détaillé, une photo d'identité et vos prétentions.

Ecrire à S.T.A.N. 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

COURTESSE

LA TÉLÉMATIQUE

Une nouvelle révolution technologique



CAP SOGETI SYSTEMES conçoit et réalise depuis déjà quelques années des réseaux de Télématique de grande envergure.
Son expérience, et les références acquises dans ce domaine lui permettent aujourd'hui d'intervenir, souvent comme maître d'oeuvre, sur les plus importants projets du moment, notamment pour les principales entreprises françaises du secteur tertiaire (Banques, Assurances, Tourisme...).
Ce développement l'amène à renforcer ses équipes de conception et de réalisation de grands réseaux, et à recruter de nouveaux

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils ont une expérience informatique d'au moins 3 ans, et souhaitent orienter leurs activités vers un domaine avancé sans pour autant perdre le contact avec les utilisateurs.
Leur intégration aux équipes entraînées de CAP SOGETI SYSTEMES tiendra compte de leur expérience, de leurs souhaits professionnels, de leurs besoins en formation ainsi que de leur capacité à conduire des projets et à diriger.
Elle leur permettra de progresser régulièrement vers d'importantes responsabilités techniques et/ou hiérarchiques.

Un dossier de candidature est à adresser à Josyane MULLER sous la référence 73554.

CAP SOGETI SYSTEMES
21, rue Leriche - 75015 Paris.

HAVAS CONTACT

Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,8 milliards – 27000 personnes
recherche

JEUNE INGENIEUR DE VENTES

Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs mécanique, vous avez 3 à 4 ans d'expérience de la vente de produits industriels ou en étude/essais. Pour nos appareils de chauffage et de climatisation automobile, vous prendrez en charge les relations techniques et commerciales auprès de certains de nos clients constructeurs étrangers. Vous assurerez et coordonnerez les relations avec le client de la définition du cahier des charges à l'homologation du produit et à la négociation du contrat commercial. Allemand et/ou anglais courant exigé. Poste à la Verrière (78). Réf.44271/1

INGENIEUR DEBUTANT

Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs option électricité et électronique industrielles, automatismes. Au sein du Département entretien de cette importante usine d'embrayages, vous prendrez progressivement la responsabilité d'une petite équipe de techniciens pour organiser et assurer l'entretien préventif et de dépannage du matériel électrique, électronique et automatique de production. Poste à Amiens (80). Réf.44271/2

Adresser CV, prétentions et photo, en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen 75017 PARIS

bureautique, télématique, gestion transactionnelle,...

CERCI recherche pour renforcer le secteur Systèmes de son
DEPARTEMENT ACTIVITES NOUVELLES

1 ingénieur commercial

Il participera à la mise en oeuvre de la stratégie commerciale et prospectera de nouveaux marchés.
Il connaitra si possible le secteur tertiaire. Réf. 02/08

2 ingénieurs d'affaires

Techniciens éprouvés dans les domaines du télétraitement sur minis et des réseaux, ils prendront en charge des actions d'assistance technique avant vente, et l'encadrement de la réalisation d'affaires. Réf. 02/09

2 ingénieurs de réalisation

débutants ou possédant une première expérience informatique. Réf. 02/11

CERCI - l'industriel de l'informatique, filiale directe de Jeumont-Schneider- met à la disposition de ses équipes techniques un atelier logiciel (ensemble d'outils de production dans un environnement interactif).

Merci d'adresser candidature manuscrite avec c.v. détaillé en précisant la référence du poste qui vous intéresse à
CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro
94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

ETABLISSEMENTS J. SOUFFLET

Directeur Approvisionnements Culture

Responsable d'un C.A. de 250 M.F., il dirige les opérations d'achat et de vente d'approvisionnements pour l'agriculture (engrais - semences - produits de traitement) et anime une équipe de 25 personnes.

Le candidat - 30 à 40 ans, Ingénieur Agronome ou équivalent - aura acquis une solide expérience commerciale dans ce secteur.

Adresser les dossiers de candidature (C.V. + *lettre manuscrite*) à *Mr. Michel* SOUFFLET
Président Directeur Général Ets. J. SOUFFLET
Quai du Général Serrail
10400 NOGENT SUR SEINE

GROUPE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE NORD DE PARIS, recherche

JURISTE CONFIRME

7 années d'expérience minimum
Spécialiste droit des Sociétés, contrats commerciaux, brevets et marques.
Parfaite connaissance langue anglaise indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. ss no 25218 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ingénieur technico commercial

Nous sommes une Société internationale leader depuis 50 ans dans le secteur PETROLE CHIMIE. Le développement constant de nos activités nécessite la création d'une nouvelle Division.

Notre jeune **EUROPEAN SALES MANAGER** crée son équipe avec, pour la France, un poste d'Ingénieur T.C.

Son action consiste à DEVELOPPER NOS VENTES par la définition d'une stratégie marketing, la négociation auprès d'interlocuteurs à tous les niveaux, la prospection et le suivi de la clientèle. Des responsabilités à l'étranger lui seront confiées.

Pour évoluer dans le contexte professionnel concerné, il est indispensable d'être un VERITABLE ENTREPRENEUR, d'avoir une connaissance de la lubrification, l'expérience du graissage industriel ainsi qu'une pratique très courante de l'anglais.

La rémunération motivante tiendra compte de votre expérience.

Envoyez-nous votre dossier de candidature avec indication de votre salaire actuel. Nous l'étudierons avec intérêt et discrétion. (réponse assurée), sous référence 5680-M à I.C.A. 3, Rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

CERG

L'une des plus grandes SSCI françaises
(plus de 120 personnes)
de la micro-informatique sectorielle,
recrute pour son département
INFORMATIQUE DENTAIRE

UN INGENIEUR ANALYSTE *futur chef de projet*

Diplômé d'études supérieures, Ingénieur ou Ecole de Commerce (option informatique).

Le candidat devra avoir une expérience de quelques années (2 à 4 ans), être très à l'aise en BASIC et connaitre la micro-informatique.

De larges responsabilités lui seront confiées à court terme mais il devra avoir une expérience de l'encadrement et le sens des contacts.
Quelques déplacements sont à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo (retournée), sous référence 018M (à indiquer *sur l'enveloppe*), à Patrick DUCEPT

CERG – Tour d'Asnières
4 avenue Laurent Cély
92606 ASNIERES Cédex

DENTILOG

Importante Entreprise Industrielle (CA : 3 Md de F), intégrée à un groupe multinational, recherche pour sa Direction INFORMATIQUE, située en grande banlieue Nord, un ANALYSTE SPECIALISE en :

C.A.O.

Sous la conduite d'un Chef de Projets, il participera à la définition et à la mise en place d'un système de C.A.O. multisites et concernant des domaines variés : mécanique et électronique notamment.

La personne recherchée a, au minimum, un an d'expérience des techniques de C.A.O. et, de préférence, une bonne pratique du FORTRAN.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé + photo + salaire actuel, en rappelant la référence FL 23 M à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS Conseils en recrutement

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



51 Milliards de C.A. – 160.000 personnes – Implanté dans 17 pays
650 Cadres en recherche et développement dans 7 pays.

SAINT-GOBAIN mise sur la recherche

et a décidé d'accroître ses moyens dans ce domaine.

Vous êtes **INGENIEUR DE HAUT NIVEAU** (X, Centrale, Mines, ESPCI ...)
Vous avez une formation scientifique complémentaire (Doctorat, Ph. D., M. Sc., ...)
Vous êtes débutant ou avez quelques années d'expérience.

Nous vous offrons, en France et à l'Etranger, des postes d'avenir en

recherche et développement industriels

et des possibilités d'évolution de carrières vers d'autres secteurs.

Nous voulons développer nos activités dans le vitrage, l'isolation, les fibres de renforcement, les fibres ciment, *les canalisations, la mécanique, les réfractaires, le papier, le bois, les entreprises...*

Nous sommes donc engagés dans de grandes filières d'avenir :
– les matériaux de haute performance,
– l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Nous sommes intéressés par les disciplines suivantes :

- Physique des solides et science des matériaux
- Chimie des solides
- Génie Chimique
- Métallurgie
- Polymères
- Mécanique des solides et des fluides
- Thermique
- Physicochimie des surfaces
- Automatismes
- Semi-conducteurs
- Méthodes d'analyse fine
- Optique

Ces postes sont à pourvoir en particulier à :
AUBERVILLIERS (93) – DAMMARIE-LES-LYS (77) – RANTIGNY (60) – COMPIEGNE (60) – PONT A MOUSSON (54) – CHAMBERY (73) – AVIGNON (84) – AVILES (Espagne)

futur pilier de notre recherche ou futur manager de nos sociétés

envoyez votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV et photo à :
SAINT-GOBAIN – *Direction de la Recherche - Cédex 27 – 92096 PARIS LA DEFENSE*



BICHON S.A.

GROUPE BECKER – PEINTURES INDUSTRIELLES
42600 MONTBRISON

Dans le cadre d'une expansion accélérée, soutenue par un important plan d'investissement, notre société recherche :

DIRECTEUR PRODUCTION

- Evoluant vers la Direction d'un établissement
- Solide expérience de la fabrication des peintures, de la gestion de production et du personnel
- Poste à pourvoir à Montbrison.

CHEF DES LABORATOIRES

- Parfaite maîtrise de la formulation des peintures industrielles classiques, coil coating, automobile, produits à l'eau.
- Poste à pourvoir à Montbrison

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Pour développer les circuits existants et structurer de nouvelles équipes chargées du développement des spécialités.
- Poste à pourvoir à Paris.

Nous offrons de FORTES REMUNERATIONS à des candidats expérimentés ayant le goût du challenge et du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil, ALEXANDRE LAMY 10, rue Raspail - 92270 BOIS COLOMBES, sous référence 719, Discrétion assurée.



CIMSA

PRÉSENT DANS LE SPATIAL L'AÉRONAUTIQUE ET L'INDUSTRIEL

Filiale de **THOMSON-C.S.F. INFORMATIQUE,** nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de systèmes informatiques pour des environnements aéronautiques, spatiaux et industriels difficiles.

La qualité et la technicité de nos produits nous permettent d'être présents dans de nombreuses réalisations prestigieuses telles que le Spacelab ou la fusée Ariane. Notre expansion nous conduit à renforcer les équipes d'études et nous souhaitons recruter des:

INGÉNIEURS ÉTUDES
GRANDE ÉCOLE ÉLECTRONIQUE

Ils ont de préférence une première expérience dans l'un des deux domaines suivants:
– microprogrammation, calculateur à base de processeurs en tranches. Réf. IL82,
– mesure analogique. Réf. IA82.

De bonnes connaissances en outil informatique d'aide à la conception - C.A.O. - sont un atout supplémentaire.

Selon leurs compétences et affinités, ils intégreront de petites équipes de haut niveau intervenant dans les études de matériels soit logiques, soit analogiques.

Ces postes particulièrement formateurs et ouverts sur les techniques de pointe doivent déboucher sur des fonctions importantes au sein de notre entreprise en plein développement.

La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste choisi, seront traités par Edwige DACQUAY. CIMSA, Service Emploi, 10-12, avenue de l'Europe - BP 44 - 78140 Vélizy - France.



THOMSON-CSF INFORMATIQUE

HAVAS CONTACT



Leader français du FORMULAIRE EN CONTINU pour l'informatique et la bureautique (C.A. : 450 MF), nous souhaitons développer nos relations avec les Constructeurs et les Sociétés de Service et de Conseil en Informatique.

Il s'agit, d'une part, de nous informer sur l'évolution des marchés et des techniques, d'autre part d'informer les prescripteurs naturels de nos possibilités, de nos produits et de nos solutions performantes.

Dans le cadre de la Direction Générale de DANEL CONTINU, nous recherchons un

ingénieur technico-commercial

Ce profil demande une expérience professionnelle confirmée chez des Constructeurs (Vente de systèmes avec logiciel, OEM) ou dans des SSCI, une connaissance pratique des applications, un excellent esprit de synthèse et le goût passionné de la communication.

La rémunération sera liée à l'apport professionnel du candidat et à ses aptitudes à faire évoluer son poste vers une orientation résolument marketing.

Adresser C.V. détaillé, avec motivations et souhaits de rémunération, à L.P.A. sous référence 139, 11, square Jasmin 75016 Paris.

P.R.B.



C.A. 6,8 milliards – 27 000 personnes
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
70 SOCIETES ET 47 LICENCIES DANS 29 PAYS
recherche pour PARIS 17ème

JURISTE CONFIRME

Rattaché au Directeur juridique du Groupe et en liaison avec nos principaux responsables, il prendra en charge dans un premier temps les dossiers concernant nos activités et intérêts hors Europe notamment pour les problèmes de droit des Sociétés, contrats et contentieux.
Travaillant en relation étroite avec les responsables juridiques de nos établissements et avec nos conseils extérieurs, sa compétence et sa personnalité devront lui permettre d'assurer leur coordination et leur animation, et ultérieurement un élargissement de ces fonctions. Pour cela il aura acquis une expérience de 7 à 10 ans, notamment dans le Droit International des Affaires, dans un Groupe important et/ou dans un cabinet.
Bilingue anglais-français.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence 44254 à VALEO Service Recrutement 43, *rue Bayen 75017 PARIS*



l'informatique au service de la gestion

Leader européen dans le domaine des moyens de paiement (cartes magnétiques, terminaux points de vente, autorisations en temps réel...) recherche

Jeunes ingénieurs
Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale...)

pour participer, dans un premier temps, au développement de systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées mais ayant le potentiel nécessaire pour assumer à terme le pilotage des nouveaux projets.
Une première expérience de 1 à 2 ans serait appréciée.
Connaissance de l'anglais. Lieu de travail : Puteaux.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73587/M, à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

Publitel



Le Groupe Sligos : 365 millions de CA en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1981. Principales implantations : Puteaux(siège), Agen, Angers, Annecy, Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Fd, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Rennes, Roanne, Rouen St-Etienne, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Vendome, Belgique, Côte-d'Ivoire.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SIEMENS

recherche
pour la région Parisienne

Technicien de Maintenance spécialiste audio-visuel.

Il sera chargé de la mise en service et de la maintenance de nos installations de sonorisation de salles de réunion et de spectacle, de traduction simultanée, de télévision en circuit fermé, et de studios de prise de son.

Pour réussir dans ce poste il est nécessaire d'avoir reçu **une bonne formation en électronique, et de faire preuve d'une première expérience dans ce domaine.** (Notamment participation aux réunions de chantier et prise de décision technique et commerciale).

Une formation complémentaire étant prévue soit en France soit en R.F.A., il est demandé d'avoir **une bonne connaissance de l'allemand.** Des déplacements sur des chantiers en province sont à prévoir.

Nous prions les candidats intéressés d'adresser leur C. V. sous la référence 282/M à

Département du Personnel
BP 122 93204 SAINT-DENIS
CEDEX 1

Siemens S.A.

LE GROUPE SOFRESID

est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale

plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - PETROLE - METALLURGIE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFF-SHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche dans le cadre du développement de son département
STRUCTURES METALLIQUES

ingénieur développement informatique

pour lui confier la réalisation de programmes d'analyse de structures. Sa formation ou son expérience l'auront familiarisé aux problèmes de résistance des matériaux, ainsi qu'à l'étude de structures.
Réf. 014/A

ingénieur conception et calcul

possédant une expérience en études de charpentes métalliques et/ou de structures off-shore.
Réf. 014/B

ingénieur expérimenté en mécanique des sols

Réf. 014/C

ingénieur en architecture navale

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une formation en génie maritime accompagnée de quelques années d'expérience de bureau d'études.
Réf. 014/D

ingénieur confirmé en soudure et métallurgie

pour participer à la conception de structures et rédiger les spécifications techniques de fabrication et de contrôle.
Réf. 014/E

spécialiste en peinture

ayant une bonne expérience en peintures industrielles acquise si possible chez un fabricant ou un applicateur. Il se verra confier la rédaction des spécifications techniques et la surveillance de travaux.
Réf. 014/F

Tous ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature complets en précisant la référence du poste à
B. MAZIERES - Direction du Personnel
SOFRESID - 59, rue de la République 93108 MONTREUIL CEDEX.



SOFRESID

*annonce parlée**

Jeune ingénieur de projet

Concevoir et réaliser des systèmes électroniques complets

Telle est la mission que nous proposons. L'ingénieur que nous recherchons aura à mettre en oeuvre un ou plusieurs projets faisant appel aux techniques numériques, aux circuits analogiques, basses fréquences, aux micro-processeurs, et aux mini-calculateurs. En outre, dans ses recherches, il utilisera des technologies à la pointe du progrès (micro-électronique, circuits hybrides, composants haute température).

Filiale du Groupe Schlumberger, FLOPETROL est leader mondial du test de puits pétroliers et des mesures de pression de fond, sa Direction Recherche et Développement travaille en permanence sur des systèmes nouveaux faisant appel aux techniques les plus évoluées.

Pour ce poste basé en banlieue Sud de PARIS, une bonne pratique de l'anglais est souhaitable. Elle devra au minimum pouvoir être acquise rapidement.

**Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, aux heures de bureau. Référence 1210.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSMOR

SCANIA FRANCE

Filiale du groupe suédois SAAB-SCANIA, nous commercialisons en France les véhicules lourds SCANIA : notre progression est constante sur ce marché. Notre entreprise à taille humaine, (140 personnes) a réalisé en 1981 un C.A. de 440 millions de francs. Pour notre

DÉPARTEMENT COMMERCIAL
nous recherchons un jeune

diplômé ESSEC-SUP. de CO.

Il sera chargé dans un premier temps au sein de notre SERVICE GESTION des COMMANDES, des prévisions, et de l'adaptation de notre stock aux demandes de la clientèle (en relation avec la maison mère).
Formé à nos méthodes et ayant acquis la connaissance de notre réseau, vous rejoindrez notre DIRECTION COMMERCIALE pour évoluer à terme vers un poste d'Adjoint.
Vous êtes intéressé par le POIDS LOURD, par le MARKETING, vous parlez ANGLAIS...

Adressez votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) au Chef du Personnel

SCANIA-FRANCE
Z.I. des Béthunes
St.-Ouen-l'Aumone - B.P. 499
95005 CERGY PONTOISE CEDEX

Experts en Logiciel

notamment, en conception de systèmes, software de base, langages évolués, génie logiciel, ayant 1 à 4 ans d'expérience professionnelle acquise, de préférence, soit chez un **CONSTRUCTEUR**, soit dans une **SOCIETE DE SERVICE.**

Poursuivez votre carrière en devenant **CONSULTANTS,** au sein d'une **SOCIETE DE CONSEIL A VOCATION INTERNATIONALE**

Vous y trouverez :

- *Le cadre d'une société à l'échelle humaine (60 consultants) avec la sécurité que lui confère son affiliation à un des premiers groupes industriels français.*
- Un environnement composé d'EXPERTS internationaux en architecture de système.
- Des responsabilités de projets ou d'intervention de haute technicité.
- Un développement personnel et professionnel propre au métier de consultant.
- *Une rémunération attractive.*

Les personnes recherchées ont une formation d'ingénieur complétée, éventuellement, par un diplôme acquis aux U.S.A.

Elles sont invitées à nous téléphoner au 742.21.11 ou à nous écrire sous la référence AT 22 M à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe CGS
Conseils en recrutement

L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES DU SECTEUR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son Service Juridique

JEUNE JURISTE

Ayant si possible quelques années de pratique dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics de préférence.

- *Titulaire de la Maîtrise de droit privé.*
- *D.E.A. ou D.E.S.S. vivement apprécié.*
- *Droit international.*
- *Anglais courant indispensable.*
- *Espagnol très apprécié.*

Merci d'envoyer votre dossier sous n° 42067 M, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui garantit la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT

SCIENCES HUMAINES consultants

Une importante Société de Conseil recherche des Consultants, psychologues ou psychosociologues de formation, pour participer au sein d'équipes pluridisciplinaires, à des interventions appliquées à des problèmes de transfert de technologie, de stratégie et de développement des ressources humaines dans l'entreprise (recrutement, formation, gestion prévisionnelle,...). Ces interventions se situent tant en France qu'à l'étranger.

Il est demandé une solide formation en psychologie, 2 années d'expérience professionnelle au minimum, la connaissance d'une langue étrangère (*anglais, allemand, espagnol, italien*). *Des séjours* en expatriation (en famille) sont possibles.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez-nous sous référence 82.12-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

HAVAS CONTACT AU PALAIS ROYAL

Les bureaux d'Havas Contact sont transférés
1, place du Palais-Royal - Paris 1er
et son numéro de téléphone est le
296.12.92

Important laboratoire pharmaceutique

Siège PARIS, recherche

MÉDECIN

POUR ESSAIS CLINIQUES PHASES 2 et 3 D'UN NOUVEAU PRODUIT

Ce poste demande, outre une certaine connaissance de l'organisation des essais cliniques, de bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles, ainsi que la connaissance de l'ANGLAIS.

CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE D'UN AN.

Adresser C.V. manuscrit, photo sous réf. 4993 à Publicité Alain LITAS 27, avenue de Lattre de Tassigny 94220 CHARENTON

Un des tous premiers groupes européens en électronique, en forte expansion, recherche un candidat ayant l'ambition de vivre une activité professionnelle passionnante comme

JURISTE D'AFFAIRES

Ce poste sera confié à une personne de fort potentiel, d'au moins 32 ans, ayant de solides connaissances (niveau Doctorat) en Droit des Affaires (négociation et rédaction de contrats industriels et commerciaux, constitution de sociétés, accords financiers, etc ...). Une expérience confirmée en cabinet ou dans une grande entreprise internationale est nécessaire ainsi que la maitrise de *l'anglais*.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence **407 M** (réponse et discrétion assurées) à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

NOUS SOMMES une Société Française d'électricité - électronique comprenant 5400 personnes dont 600 cadres, aux activités diversifiées, souvent à la pointe des techniques dans les domaines des automatismes et des systèmes.



ECRIVEZ à COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, Direction du Personnel, Service Cadres, 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, en mettant l'accent autant sur vos attentes professionnelles que sur votre acquis actuel.

NOS OFFRES ACTUELLES DE SITUATION

- **Chef de projets informatiques** — PARIS
  architecture et pilotage pour automatisation de processus
- **Ingénieurs** étude et réalisation **logiciels temps réel** — PARIS
  automatismes, télétransmissions, réseaux, contrôle de processus
- **Ingénieurs responsables d'affaires** — PARIS, LYON, BORDEAUX
  affaires variées d'installations électriques et électromécaniques.
  Pour l'un des postes, connaissances hydraulique de pompage appréciées.
- **Commerciaux** cadres expérimentés, jeunes ingénieurs A TEMPERAMENT COMMERCIAL — PARIS
  domaine informatique et domaine électromécanique
- **Jeunes ingénieurs** que passionnent des réalisations techniques — essentiellement PARIS
  orientation selon tempérament : étude, ingénierie, chantiers, production.

Les deux qualités essentielles des réalisations de la CSEE de par son origine sont la fiabilité et l'innovation. Mais au-delà de la technique et des réalisations, nous pensons que les hommes se développent et se réalisent au travail par l'effort personnel, la volonté commune et l'amour du métier : nous avons besoin, pour continuer notre évolution, d'ingénieurs et cadres adhérant pleinement à notre politique.

CONTESSE

"la fibre sociale"

Les trois activités du groupe ROUSSEL UCLAF sont présentes dans notre établissement de ROMAINVILLE (93) : la recherche, la fabrication pharmaceutique, la production chimique. L'ensemble s'étend sur 22 hectares et occupe près de 3000 personnes, c'est dire l'importance du **rôle de conseil auprès de la hiérarchie** et l'ampleur des tâches du Service du *Personnel et des Relations Sociales* dont une partie sera confiée à un

jeune cadre

- Si vous *êtes de formation universitaire* à dominante **droit** ou **économie** (Maîtrise, Sciences Po, Ecole de Commerce).
- si vous avez fait un 3è cycle, **option personnel** et de bonnes connaissances en droit du travail,
- si vous sentez en vous cette «fibre sociale»,

vous pourrez vous intégrer à une équipe jeune qui vous associera progressivement aux tâches assurées par le service (gestion des effectifs, bilan social, paye, recrutement, régime de prévoyance).

Vous avez aussi assez d'imagination pour accepter, dans un premier temps, des travaux d'études et la conception de projets, et pourtant la rigueur et la précision indispensables pour la partie administrative de vos fonctions.

Vos qualités et cette «fibre sociale» ainsi que l'importance et la diversité des activités du groupe devraient vous permettre de vous tisser une carrière intéressante.

Envoyer lettre manuscrite, C.V, photo au Service Gestion des Cadres, 35 bd des Invalides, 75007 PARIS.



roussel uclaf

rscg carrières

Société en pleine expansion, filiale d'un groupe français d'importance internationale fabriquant des équipements électroniques de haute technologie recherche pour une usine située à proximité de la région parisienne (Nord)

2 INGENIEURS DE PRODUCTION

(Connaissances en électronique souhaitées mais pas indispensables).

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ayant de bonnes connaissances en micro-électronique et en anglais technique lu. Ces postes seront confiés à des ingénieurs débutants ou avec quelques années d'expérience. Les candidats retenus (de formation *Grandes Ecoles) seront nécessairement* des hommes de terrain, dynamiques ayant le sens du contact, sachant prendre des initiatives et désireux d'assumer rapidement des responsabilités.

Salaire en fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec CV, photo sous Nº 8156

PARFRANCE Annonces.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE

l'un des tout premiers
GROUPES FRANÇAIS DE L'AMEUBLEMENT

recherche pour sa DIVISION située à HERQUEVILLE (20 km de ROUEN) (CA 82: 100 MF/effectif: 250 personnes) — dans laquelle d'importants investissements viennent d'être effectués — un

directeur d'usine
responsable d'établissement

Dépendant du Directeur Industriel du Groupe il sera responsable de la rentabilité de l'usine. Il sera plus particulièrement chargé de la gestion de la production, du développement des produits nouveaux et des projets d'investissements.

Avant tout homme de terrain et meneur d'hommes, ses efforts porteront sur l'animation d'équipes de collaborateurs expérimentés et efficaces et sur l'amélioration des conditions de travail.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR type ARTS & MÉTIERS âgé de 35 ans minimum, possédant une expérience de Direction de Production en grandes séries dans les domaines AMEUBLEMENT, ELECTROMÉNAGER, AUTOMOBILE, APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE, TEXTILE...

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2354 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



l'un des premiers
GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS
(CA: 1,9 milliard - fortement exportateur: 37%)
crée le poste de

gestionnaire trésorerie internationale

Directement rattaché au Directeur Financier, il aura pour mission d'assurer au mieux la position des changes d'une Société fortement importatrice et très exportatrice — couverture des risques de change — opérations de négoce international et de financement en devises — à effectuer en liaison étroite avec le Chef de la Trésorerie du Groupe.

Ce poste conviendrait à DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (type ESC + EXPERTISE COMPTABLE) âgé de 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience — dont obligatoirement 2 à 5 ans dans un poste similaire au sein d'une entreprise industrielle ou un service de change bancaire.
Anglais souhaité.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2351 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE
ayant son siège social à PARIS
recherche

ASSISTANT(E)
du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion de crédits en euro-devises et crédits acheteurs, si possible, acquise de préférence dans une banque parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires.
- Bonnes connaissances d'anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser curriculum vitae détaillé avec prétentions sous réf. 73.539 M
à HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

JEUNE CADRE
services comptables

Une importante SOCIÉTÉ d'ÉLECTRONIQUE, située en BANLIEUE OUEST, recherche pour ses services comptabilité un jeune CADRE.

Après une période de formation et d'adaptation au poste, il assistera le Directeur des Services Comptables et son adjoint dans l'ensemble des activités du service: comptabilité générale et analytique; fiscalité, statistiques, assurances...

Ce poste conviendrait à un candidat DIPLÔMÉ ESSEC, ESCP... — option finances comptabilité — ou formation équivalente, titulaire du DECS ou le préparant, DÉBUTANT ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2350 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



chef de projet informatique

(DÉBUTANT A 3 ANS D'EXPÉRIENCE)

Pour notre SERVICE INFORMATIQUE de MULHOUSE (2 IBM — 30 personnes — DOS/VSE. CICS. PL1), nous recherchons un

jeune ingénieur
ou
ÉQUIVALENT

déjà initié aux techniques informatiques, pour lui confier la responsabilité d'études et de réalisations de systèmes de gestion faisant largement appel au TEMPS RÉEL.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2353 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

électroniciens informaticiens le choix est difficile

Débutants ou confirmés vous êtes confrontés à une multitude d'opportunités. Quels critères retenir pour le choix de votre prochaine étape ?

La taille : humaine pour participer pleinement à toute la vie du produit.

Le produit : une technologie de pointe bien sûr, pour valoriser vos compétences.

Un constructeur : français pour une meilleure efficacité de fonctionnement, un marché international et des responsabilités plus importantes.

Pour le reste, votre carrière notamment, vous le bâtirez avec l'expansion de l'entreprise dans les différents secteurs selon vos compétences.

- **Promotion marketing,**
- **Support et assistance France,**
- **Support et assistance Internationale,**
- **Formation produit France.**

Ecrivez au Service du Personnel, Z.I. Petites-Haies, 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRETEIL.

benson
l'informatique graphique de demain

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE,
filiale groupe américain,
activité internationale dans fourniture équipements lourds pour industrie pétrolière, recherche pour son Siège Social
PARIS-LA DÉFENSE

Responsable service achats
de produits sidérurgiques

Dans le cadre de l'étude préliminaire et de la remise d'offres pour des projets importants et en liaison avec les services techniques et le service vente, le titulaire du poste aura la responsabilité de l'orientation et de la négociation avec les aciéries (européennes, japonaises...).

Une bonne connaissance des normes et qualités d'aciers (spécialement tôles fortes) ainsi qu'une solide expérience de l'achat ou de la vente de ce type de produits sont nécessaires.
Anglais indispensable, allemand apprécié.

Rémunération fonction du poste et de l'expérience.

Écrire avec C.V. et prétentions sous **référence 2246 M** à **PUBLIPANEL**, 20, *rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3.000 INGENIEURS / TECHNICIENS
80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFF-SHORE - PIPELINES CENTRALES.
SOFRESID recherche pour son Service Etudes Technico-économiques

Ingénieur grande école

Formation complémentaire Economie-Gestion
(INSEAD - MBA - ISA...)

Le candidat qui aura une expérience de 2 à 3 ans acquise dans la gestion de production devra également posséder :
- *une grande ouverture d'esprit,*
- une réelle facilité de contacts humains,
- la maîtrise de la langue anglaise (la connaissance de l'espagnol serait un atout supplémentaire).

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf 8128 à B. MAZIERES Direction du Personnel SOFRESID 59, rue de la République - 93108 MONTREUIL Cédex

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.



SOFRESID

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

*annonce parlée**

Jeunes ingénieurs de grandes écoles partir, c'est aller plus loin

Oser partir, se confronter aux difficultés d'un métier de haut niveau technique, assumer de vraies responsabilités, seul ou presque à un âge où l'on est le plus souvent dépendant. S'engager physiquement, intellectuellement et humainement sous tous les climats, dans l'un des 75 pays où interviennent nos Ingénieurs au service de l'industrie pétrolière. Telles sont les exigences de notre métier, un métier d'homme qui forge les caractères et forme des managers.
Les perspectives d'avenir ? Les rémunérations ? A sujet entreprenant, traitement d'exception.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez entre 9 h et 18 h le 763.11.15. Réf. 1189.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris

Nous vous donnerons tous les atouts. Sachez en profiter !

ESC, BAC + 4



Faire confiance. Former, épanouir, **responsabiliser** ceux qui intègrent la société. **Leur donner tous les atouts pour démarrer ou accélérer leur carrière** et aller, avec eux, le plus loin possible dans son développement, ce sont des priorités à **AUCHAN.**

Comment se concrétisent-elles ? Un exemple :

Un nouvel hypermarche sous enseigne **AUCHAN** ouvre dans quelques mois à **BRETIGNY-SUR-ORGE (91)**. Sa création nécessite, bien sûr, la mise sur pieds d'une organisation tres importante. Aujourd'hui, les travaux sont bien avances. Et l'équipe qui prépare le lancement est prête à accueillir, former et integrer quelques eléments **dynamiques, enthousiastes, efficaces.** Des hommes et des femmes de **formation supérieure (ESC, BAC + 4)**, disposant ou non d'une première expérience, ayant le goût du commerce et la volonté d'entreprendre.

Aprés une formation complete, ils se verront confier, au sein de l'hypermarché, la **responsabilité entière d'une unité de vente** (positionnement en fonction de la clientele et de la concurrence, gestion, animation commerciale, management de l'équipe).

Ils pourront ainsi mettre en valeur leur tempérament de « patron » et leur capacité à allier l'imagination à l'action.

Lancer cet hypermarché **AUCHAN** sera pour **eux l'occasion d'apprendre et de s'enrichir**, chaque jour. Mais **AUCHAN**, c'est aussi une rémunération motivante et de réelles possibilités de carrière au sein d'un groupe en pleine expansion.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe qui lance cet hypermarché à **BRETIGNY-SUR-ORGE**, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence AFD à **ADM - 164, Rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS.** (Embauche possible en juin pour les nouveaux diplômés).

AUCHAN
DES HOMMES RESPONSABLES !

MEDIA PA

CIT Alcatel

DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

pour son activité commerciale

synthèse et reconnaissance de la parole

INGENIEUR COMMERCIAL

Il participera à la commercialisation des produits de ce domaine :
- étude de la clientèle et de la distribution
- prospection et vente
- coordination des réseaux de distribution.

De formation Ecole de Commerce, il aura si possible une expérience de 2 ans minimum dans la vente de matériel informatique et en particulier auprès d'une clientèle de P.M.E. et P.M.I.

Lieu de travail : Région de TRAPPES (78)

Adresser C.V. et prétentions au Service Recrutement Cadres à l'attention de Mademoiselle ROC, sous référence CH/CHE
10, bis rue Louis Lormand - B.P. 22 – 78820 LE MESNIL SAINT-DENIS.

CONTESSE

Jeune ingénieur gestion de projets industriels

Une première expérience des projets d'ingénierie ou d'opérations clés en main vous a permis d'en comprendre la complexité technique mais votre objectif est d'en assumer à terme la responsabilité globale. Le poste que nous vous proposons, en vous offrant d'approfondir vos connaissances en gestion de projets, sera le complément indispensable de vos compétences techniques.

Détaché auprès des Directeurs de réalisation vous suivrez le projet pas à pas tout au long de sa réalisation. Votre rôle sera double :
- Veiller au respect des méthodes en cours (contrôle budgétaire, prévision de trésorerie, règlements clients, planning...)
- Participer à l'élaboration de nouvelles méthodes de gestion et à la mise en place d'outils informatiques

Pour ce poste nous recherchons un ingénieur diplômé de grande école.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. 561, à Joël Ollieux, Serete, 86 rue Regnault 75640 Paris Cédex 13.

média-system



Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger

GROUPE FRANCAIS
DE DIMENSION EUROPEENNE
recherche pour renforcer son service marketing

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Vous êtes diplômé d'Etudes commerciales supérieures, vous avez une première expérience réussie d'au moins 2 ans dans le marketing des produits de grande consommation, de préférence alimentaire.

Travaillant au sein d'une structure légère permettant l'initiative, vous vous verrez confier des responsabilités dans la gestion et l'animation d'une large gamme de produits, en liaison avec les unités de production et la force de vente.

Le poste, qui exige un bon sens de l'analyse, des contacts et de l'esprit d'équipe peut évoluer rapidement vers la fonction de chef de produits.

Poste à Paris 8ème.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à No 23.959 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

INGENIEURS

(diplômés grandes écoles ou titulaires Doctorat 3é cycle ou Doctorat d'Etat), qui voulez travailler sur des recherches et technologies de pointe, dans le domaine aérospatial,

l'OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES,

vous offre des emplois dans les secteurs suivants :
- Aérodynamique Théorique et Expérimentale,
- Mécanique du Vol,
- Thermodynamique,
- Mécanique ; Résistance des Structures
- Radio-électricité ; Traitement du Signal ; Systèmes Radar et Lidar.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec photo et C.V. détaillé à ONERA, 29, avenue de la Division Leclerc, 92320 CHATILLON.

CONTESSE

CONSEIL ET APPLICATIONS

Dans le cadre de la diversification de nos prestations de services de haut niveau, le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE, recherche :

INGENIEURS ANALYSTES
Réf. 207
ayant une formation supérieure ou équivalente

Vous avez au minimum une expérience de 3 années en applications de gestion sur **HB 66 ou DPS 8** qui vous ont permis de maîtriser parfaitement **DMIV/TDS.**
Il est souhaitable que vous parliez bien l'anglais.
Nous donnerons la préférence à des candidats ayant fait leurs preuves au sein d'une SSCI ou chez un constructeur.

Applications bancaires
Traitement de chèques

Le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE recherche des

ANALYSTES D'APPLICATIONS
Réf. 208

Si vous avez une expérience dans le secteur bancaire et plus spécialement en **traitement de chèques et effets de commerce,**
Si vous avez une expérience informatique en particulier sur mini-ordinateur avec la connaissance d'un Assembleur et d'un langage évolué,
CONTROL DATA vous propose de participer au développement de ses activités : **service et consultant auprès des banques.**
Les postes de nature technico-commerciale sont concus dans un juste équilibre entre technique et avant-vente.
Vous avez 1 à 2 ans d'expérience et vous êtes disponible pour de brèves périodes en province.

Proposez votre candidature (en précisant la référence du poste souhaité) à M. GARY - Recrutement Conseil et Applications - CONTROL DATA FRANCE - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Plan Champs

ETABLISSEMENT FINANCIER dépendant d'un GROUPE INTERNATIONAL
recherche son futur

CHEF DU SERVICE CONTENTIEUX

Agé de 40 ans environ, il aura :
- **une FORMATION JURIDIQUE DE BON NIVEAU actualisée,**
- **une FORMATION COMMERCIALE ou FINANCIERE complémentaire serait appréciée,**
- **une EXPERIENCE CONFIRMEE DE LA VIE DES AFFAIRES et, notamment, des problèmes d'EXPLOITATION DE TYPE BANCAIRE.**

Attaché à la DIRECTION DE L'EXPLOITATION, il sera chargé de traiter les DOSSIERS PRE-CONTENTIEUX ET CONTENTIEUX. Il aura également un rôle d'ASSISTANCE ET DE CONSEIL auprès des services pour la MISE EN OEUVRE ET LA GESTION DES CONTRATS signés avec la clientèle. Il participera aux travaux du Comité de Crédit et du Comité de revue des risques.

Il devra avoir une forte personnalité et des qualités relationnelles affirmées, un grand potentiel de travail, le sens de l'efficacité et la capacité à négocier.

Si vous répondez à ces critères et qu'un tel poste vous intéresse, envoyez CV, photo, références et prétentions sous No 82.022M, à :

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

SOURCES



COLGATE PALMOLIVE
Plus de 2 Milliards de C.A. en 1981

Principale filiale d'un important Groupe International, leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation avec ses marques :

CADUM, PALMOLIVE, ULTRABRITE, COLGATE, TONIGENCYL, DONGE, SOUPLINE, DOULINGE, AXION, GAMA, GENIE, PAIC, AJAX, PRAIRIAL, CALINES, TENDRESSE,
recherche pour son usine de **Compiègne** (1100 personnes) fortement mécanisée et automatisée.

2 ingénieurs
pour le Département
Organisation Industrielle et Gestion

Les candidats retenus à ces postes à caractère évolutif seront :
- diplômés Grandes Ecoles avec si possible une formation complémentaire du type IAE ou ICG,
- des hommes de terrain et d'action,
- attirés par les méthodes modernes de gestion et la mobilité professionnelle,
- susceptibles de s'intégrer dans une équipe jeune.

Une bonne connaissance de l'Anglais constitue un atout supplémentaire de réussite.
L'un de ces postes sera proposé à un candidat justifiant d'une première expérience professionnelle réussie de préférence en unité de production.
Les candidats retenus évolueront rapidement vers des fonctions opérationnelles.
Adresser votre dossier de candidature avec photo, rémunération souhaitée et délai de disponibilité à : Colgate Palmolive, Service Central de l'Emploi et des Carrières, 92401 COURBEVOIE.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CLIMATISEURS - POMPES A CHALEUR

Airwell

recrute pour ses services Essais et Recherches

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

GRANDES ÉCOLES
DÉBUTANTS DYNAMIQUES libérés O.M.

ADRESSER RÉPONSE MANUSCRITE
AVEC CURRICULUM VITAE ET PHOTO à :
Monsieur le Directeur du Personnel
AIR CONDITIONNÉ ENTREPRISES

24, bd de la République 78400 CHATOU - Tél. 071.92.55

SAPHYMO-STEL

Activités RADIAMETRIE

Ingénieur Commercial France

- Diplômé ESE, IEG, ou équivalent
- *2/3 ans d'expérience minimum.*
- Chargé de commercialiser des systèmes électroniques pour des applications nucléaires.
- Lieu de travail : MASSY.

Dessein

Ecrire avec CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à Madame JAULIN - BP 53 - 29, av. Carnot 91301 MASSY.

THOMSON-CSF
INFORMATIQUE

IMPORTANTE SOCIETE - SECTEUR NUCLEAIRE
(8.500 pers. dont 785 cadres)
recherche pour son Siège Social

JEUNE DUT ou DEUG

Pour seconder le Cadre Responsable du Recrutement du siège,

— Il participera à la recherche et à la sélection des candidatures de tous niveaux en liaison avec les services intéressés et l'extérieur.

— Il sera chargé de l'étude des postes vacants, des annonces, de certains entretiens de recrutement et de la formation des contrats d'embauche.

— Il assistera également le responsable dans les études et la coordination de la politique de recrutement des établissements de province.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un DUT (option personnel) ou d'un DEUG de psychologie ayant une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un service de recrutement.

Poste à pourvoir en banlieue Sud Ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous no 25336 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

GUERBET S.A.

Challenge de l'innovation 1981 — *Oscar de l'exportation 1981*

Holding d'un groupe pharmaceutique français en expansion constante (450 personnes, 200 MF de CA) recherche son

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE 180.000F

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il sera chargé de la comptabilité des 5 sociétés du groupe et animera un service de 3 personnes.

- Tenue de la comptabilité,
- Bilan et compte d'exploitation,
- Consolidation,
- Procédures comptables du groupe,
- Déclarations fiscales et administratives.

Familiarisé avec les circuits et les contrôles informatiques, il pourra participer à la conception des nouveaux programmes découlant notamment de l'évolution des normes comptables.

Nous recherchons un candidat diplômé d'études supérieures, complétées par un D.E.C.S., ayant une expérience confirmée comptable et fiscale en milieu industriel.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence JPS 19/2/82 à :

guerbet s.a.
B.P. 15 -
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex

INGENIEURS INFORMATICIENS

Associez votre avenir au succès de TELESYSTEMES. Ses performances sont probantes. Son C.A. progresse régulièrement de 30 % par an, ses effectifs également.
Ses quatre Directions développent considérablement leurs activités. Leur succès passe par la qualité de leurs INGENIEURS.

Vous pouvez aujourd'hui les rejoindre :

telesystemes questel

pour son Centre Serveur, devenu en 2 ans l'un des principaux centres européens d'information automatisée, recherche des
INGENIEURS CONSULTANTS, INGENIEURS D'ETUDES, INGENIEURS LOGICIELS, INGENIEURS PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX.

telesystemes ingenierie

qui rassemble des Ingénieurs spécialisés dans les domaines de pointe de la télématique, propose des postes de
CHEFS DE GROUPE RESEAUX, INGENIEURS RESEAUX, INGENIEURS SYSTEME MINI 6, INGENIEURS LOGICIELS MICROPROCESSEURS, INGENIEURS D'APPLICATION, ANALYSTES-PROGRAMMEURS, INGENIEURS DEBUTANTS.

telesystemes centres

qui est en tête des spécialistes de la gestion et de la construction des centres de calculs, recherche pour ses actions de DEVELOPPEMENT, MAINTENANCE, FORMATION, SUPERVISION RESEAU entres autres à ROUEN, BORDEAUX, MERIGNAC, VILLEURBANNE, COIGNIERES, ST QUENTIN EN YVELINES et MASSY :
INGENIEURS SYSTEME et des EXPLOITANTS SUR HB 66 et IRIS 80.

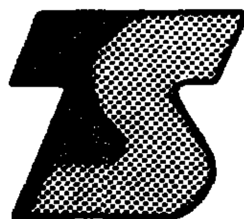
telesystemes eurodial

spécialisée dans la distribution de services télématiques par réseaux propose des postes
D'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL et D'INGENIEURS SYSTEME.

Votre avenir est prometteur chez TELESYSTEMES. Partagez avec nous le goût de la réussite et faites-nous part de votre intérêt en adressant votre dossier de candidature (précisez la Direction auprès de laquelle vous postulez).

TELESYSTEMES - Direction du Personnel - 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Dessein



LA TRADITION D'AVANT GARDE **telesystemes**

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIE DU PETROLE
recherche un

CHARGE D'ETUDES COMMERCIALES

D.E.S. Sciences Eco, ESC, ESSEC

Première expérience dans un Service Marketing souhaitée.

Anglais courant.

Envoyer C.V., photo à No 25228 *CONTESSE PUBLICITE* 20, *Avenue Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

spécialisé dans le domaine médical

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience pour développement d'applications transactionnelles sur bases de données.

Envoyer curriculum vitae à CITI 2 - 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS.

OMERA

FILIALE GROUPE T.R.T.

RECHERCHE

POUR ARGENTEUIL

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

POUR SERVICE APRÈS VENTE
NIVEAU IV/3 ou V/1

LES CANDIDATS devront avoir de bonnes connaissances *en électronique, et grande disponibilité pour déplacements* fréquents en France et à l'étranger dans le cadre DES ESSAIS ET DE LA MAINTENANCE DE MATÉRIELS DE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE MILITAIRE.

ANGLAIS APPRÉCIÉ

Envoyer C.V. et prétent. à STÉ OMERA
49, rue Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL.



Filiale française d'un important groupe britannique, nous vendons, installons et maintenons des systèmes électroniques sophistiqués destinés aux photograveurs et aux imprimeurs (scanners, graveurs au laser, dispositifs de mise en page, contrôle des rotatives, etc.). Nous cherchons plusieurs

ingénieurs de maintenance

basés à Viry-Châtillon (91)

pour intervenir chez nos clients en entretien et en dépannage. Ces postes conviennent à des **électroniciens, (ingénieurs, DUT ou BTS) déjà *expérimentés* (BE, mise en route ou SAV) sur du matériel professionnel de technologie moderne (informatique industrielle, électronique médicale, systèmes d'armes, etc.).**

Nous assurons à Viry et à Londres la formation à nos équipements, qui font appel à des techniques variées **(électronique numérique et analogique, optique, mécanique de précision, asservissements BF, laser, etc.). Il faut bien se débrouiller en anglais, aimer le service en clientèle, et les déplacements.**

Jean-Pierre DOURY, ingénieur ESE, vous remercie de lui écrire sous référence 80017 M, les entretiens individuels commenceront dans 15 jours.

Doury Conseil
6, rue Robert-Estienne.
75008 PARIS

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

HYDRAULIQUE MECANIQUE AUTOMATISMES ELECTRONIQUE:

LES 4 PALES DE LA CONNAISSANCE

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Ingénieur diplômé des E.N.S.I. de l'I.S.E.N ou de l'I.S.E.P, vous avez, outre de solides connaissances en électronique, de bonnes notions en mécanique et/ou en hydraulique.

Situe a Grenoble, ce poste est à pourvoir au sein du département Régulations et Automatismes, dans une section d'études et de réalisations.

Vous aurez donc à appliquer vos connaissances à un travail d'industrialisation réalisé par une équipe pluridisciplinaire.
Même si vous êtes debutant, votre candidature sera étudiée avec attention.

L'anglais, langue de travail lors de déplacements de courte durée à l'étranger qui font partie de la fonction, vous sera nécessaire.

Envoyer CV à NEYRPIC, Service Gestion des Cadres BP 75 Centre de Tri 38041 GRENOBLE CEDEX qui vous garantit réponse et discrétion.

NEYRPIC
GROUPE CREUSOT-LOIRE

rsag carrières

*annonce parlée**

Ingénieurs électroniciens
le pétrole vous attend au rendez-vous du futur.

Pour concevoir, étudier et réaliser les équipements de haute technologie que nous développons pour assurer nos services à :

L'industrie pétrolière

Nous recherchons deux ingénieurs électroniciens de quelque expérience. Selon leurs compétences, ils pourront être chargés d'études et d'industrialisation soit en électronique industrielle, soit en micro-systèmes bâtis autour de petits calculateurs.

Filiale du Groupe Schlumberger, FLOPETROL est leader mondial de l'essai de puits, son service organisation industrielle développe en permanence des systèmes nouveaux faisant appel aux techniques les plus évoluées.
Postes basés en banlieue Sud de PARIS.
Solides bases en Anglais nécessaires.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 de 9 h à 18 h. référence 1198.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Le Printemps recherche pour sa direction technique un

Ingénieur confirmé

ETP - ENSAM - ou similaire possédant 10 ans d'expérience des problèmes d'entretien du batiment, tous corps d'état.

Il encadrera l'équipe d'inspecteurs chargés de l'entretien de ses magasins de Province.

Le poste situé à Paris, nécessite des déplacements de courte durée.

Des qualités de contact, d'animation d'équipe et d'organisation sont indispensables.

Rémunération à négocier en fonction des références.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite C.V. photo et prétentions) au service du personnel 102 rue de Provence - 75009 PARIS.

Printemps

rsag carrières

---

recrutement et gestion de carrières

Diplômé d'études supérieures, vous avez abordé, au cours de votre expérience d'au moins 3 ans dans l'industrie, la fonction personnel.

Attiré par des activités de service aux utilisateurs, vous souhaitez actuellement prendre en charge des problèmes humains en intervenant de la manière la plus complète possible : identification des besoins, analyse des fonctions, conseil aux utilisateurs, recrutements internes ou externes, intégration des candidats, suivi des carrières...

Notre entreprise (20000 personnes) intervient dans un secteur de pointe en France et à l'étranger et connait depuis plusieurs années un développement important.

Cette croissance nous conduit à renforcer notre équipe de recrutement et de gestion des carrières des cadres.

Le candidat que nous souhaitons recruter intégrera dans un premier temps le service gestion des carrières puis prendra ultérieurement, en fonction de sa réussite, la responsabilité d'une division opérationnelle.

Il sera également associé à des actions de formation, dans des universités étrangères, de certains de nos ingénieurs.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à adresser à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 39604.

HAVAS CONTACT

JEUNES CADRES FINANCIERS

DIJON, ORLEANS, PARIS, POITIERS, ROUEN, STRASBOURG

Organisme de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages du BTP et des Transports.

Nº 2 de nos délégations régionales, les cadres que nous recrutons devront, sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires - banques, organismes professionnels, administrations, etc... Une mission passionnante mais difficile que nous ne confierons qu'à de jeunes diplômés (maîtrise de gestion, ESC ou équivalent) débutants ou justifiant d'une première expérience (par exemple en analyse financière, en commercialisation de produits...), et attirés par une carrière commerciale.

La mobilité géographique est bien sûr indispensable.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix sous référence 4194 à DESSEIN - 69, rue de Provence, 75009 PARIS.

Les contacts auront lieu localement et au siège parisien.

Dessein

---

directeur commercial

250.000 F. ±

Cette Société Industrielle réalise dans le domaine de la Métallurgie un C.A. de 100.000.000 F. - dont 20% à l'export avec 2 activités principales, no[illegible]ment en matériel de sécurité où elle occupe la 1ère place [illegible] son marché. Pour prendre en charge, dans le cadre d'une Di[illegible] Participative, l'ensemble de la Fonction Commerciale [illegible] Marketing, Animation des forces de ventes, Ges[illegible] recherche un Cadre Commercial de haut niveau, qui [illegible] rattaché à la Direction Générale, âgé d'au mo[illegible], de [illegible]mation ESSEC, ESCP ou équivalent. Par son ex[illegible] connaît bien les circuits de distribution : du commerce m[illegible] a déjà exercé les responsabilités de gestion globale [illegible]. Allemand demandé. Anglais apprécié.
[illegible]eu de travail : Proche banlieue Ouest de Paris.

Ecri[illegible]f. 214 M
11, [illegible]oétie 75008 PARIS
Ré[illegible] discrétion assurées

Soderhu

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
C.A. >1 Milliard - 5 000 p. - Leader de sa profession
recherche pour son siège à PARIS

ATTACHEE DE PRESSE

170.000+

Rattachée [illegible]ment au Président, elle aura pour mission de développer la commu[illegible] l'extérieur de l'entreprise, principalement avec la presse.

De [illegible]ieure (ESJ, CFJ, CELSA, EFAP) c'est une personne de co[illegible] des autres, disponible. Particulièrement apte à rédiger ; et [illegible] parfaitement la langue anglaise.

E[illegible] quelques années de métier si possible, dans une grande Société.

[illegible]on du Groupe permet d'intéressantes perspectives d'évolution.

[illegible] lettre manuscrite, C.V. photo *réponse et discrétion assurées*
[illegible] 216
[illegible] La Boétie
[illegible]ARIS

Soderhu

Si vous êtes intéressés
par les réseaux de télétraitement
en environnement IBM (contrôleurs
de communication, terminaux interactifs,
systèmes distribués) chez un constructeur,
nous vous proposons les postes suivants :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

BASES PARIS
3 à 5 ans d'expérience systèmes.

INGÉNIEUR LOGICIEL

DÉBUTANT - BASE PARIS

Ecole d'ingénieur avec spécialité informatique et petite expérience.
Goût des contacts clients.

ANGLAIS SOUHAITÉ POUR CES POSTES

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France S.A.,
Département du personnel,
Tour Maine-Montparnasse
(Boîte 148),
33, av. du Maine,
75755 Paris Cedex 15.

ITT

ALSTHOM ATLANTIQUE

recherche pour
le Groupe
Etudes et Réalisations
centrales thermiques
Lieu de travail :
PONT DE SEVRES
un

ASSISTANT DE GESTION

- Formation Grandes Ecoles de Commerce ou Universités
- Plusieurs années d'expérience (4 à 5 ans) dans la gestion de grands projets à l'exportation et dans le contrôle de gestion
- Pratique du financement des exportations
- Pratique de l'informatique
- Connaissance en anglais.

C.V. et prétentions à adresser au Chef du Département Administration et de Gestion du Groupe C.T.M., 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE.

CONTESSE

SOURIAU

3300 personnes - C.A.81 : 770 millions de francs

leader européen de la connexion

recherche pour sa Division CONNECTEURS-CIRCUITS IMPRIMES

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR PARIS - [illegible]
Responsable du développe[illegible]sa clientèle, il s'intégrera à une équipe je[illegible]formante.
De formation technique [illegible] une [illegible]titude à la vente.
Une expérience de la [illegible] co[illegible] passifs ou actifs serait un atout importa[illegible]
Son dynami[illegible] de s'affirmer au sein d'une soci[illegible] co[illegible]rs de valeur et de bon potentiel [illegible]
[illegible]oto et pretentions à [illegible]00 BOULOGNE.



Ingénieur B.E. mécanique

Constructeur d'appareils d'éclairage et de signalisation pour la marine et l'industrie, notre entreprise a construit sa notoriété grâce à la qualité et à la spécificité de ses produits qui occupent une place privilégiée sur leur marché.

Dans le cadre de notre plan de développement, notre Directeur Général souhaite s'adjoindre sur Paris un Ingénieur Mécanique. Il aura à animer et diriger le Bureau d'Etudes, les Méthodes, le Laboratoire d'Essais et le Service Prototypes, soit une douzaine de personnes.

Outre une expérience Bureau d'Etudes, cet ingénieur devra avoir un sens de la méthode et du goût pour l'organisation. Des connaissances en éclairage, en électronique ou en industrialisation des plastiques seraient appréciées.

Michel Collet vous remercie de lui écrire, sous référence 3441 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST

recherche

Pour répondre au développement de son activité spatiale

INGENIEURS ELECTRONICIENS GRANDE ECOLE

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

1 - pour la conception d'équipements électroniques spatiaux
2 - pour la conception des matériels embarqués à microprocesseurs
3 - pour le suivi du développement de composants optoélectroniques.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL-BREVANNES

CONTESSE

---

annonce parlée*

Un physicien réaliste

Ingénieur ou scientifique de haut niveau

Pour conduire des programmes de recherche et de développement en mesure et propagation d'ondes acoustiques dans la matière. Les études à mener font appel à un solide bagage théorique et à une réelle pratique des expérimentations en laboratoire. Ce spécialiste est appelé à jouer à terme un rôle d'orientation de programmes en qualité d'expert scientifique.
Filiale du Groupe Schlumberger, FLOPETROL est leader mondial du test de puits pétroliers et des mesures de pression de fond, sa Direction Recherche et Développement travaille en permanence sur des systèmes nouveaux faisant appel aux techniques les plus évoluées.
Pour ce poste basé en banlieue Sud de PARIS, une bonne pratique de l'anglais est souhaitable. Elle devra au minimum pouvoir être acquise rapidement.

**Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. aux heures de bureau. Référence 1211.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.

OSNCR

CGG

aventures et responsabilités

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE assure une part prépondérante des activités mondiales de recherche et d'études géophysiques. Poursuivant son expansion, elle recrute plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

– Débutants –

qui, après formation aux techniques géophysiques de terrain, seront chargés de missions de prospection terrestre, marine ou aérienne, à l'étranger. Ces fonctions requièrent de réelles capacités d'assurer des responsabilités étendues et variées (techniques, humaines, financières...) ; elles intéressent de jeunes Ingénieurs attirés par une grande mobilité fonctionnelle et géographique, et déterminés à s'engager dans une carrière internationale. La maîtrise de l'anglais est naturellement indispensable.

Les candidatures sont à adresser à COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE - M. THOLLY, 6, rue Galvani - 91301 Massy Cedex.

HAVAS CONTACT

CAMECA

recherche

ingénieurs informaticiens

ayant quelques années d'expérience en programmation scientifique et temps réel, en vue de prendre en charge l'intégration de logiciels graphiques conversationnels pour les nouvelles générations de machines de fabrication des circuits intégrés VLSI.
Ces postes peuvent comporter des responsabilités d'encadrement pour la diffusion de ces logiciels sur des produits de très haute technicité vendus sur le plan mondial.

Téléphoner pour rendez-vous au 334.30.60 poste 329 ou écrire à CAMECA, BP 6, 92403 Courbevoie Cedex.

THOMSON-CSF

INGENIEUR AM, MINES, ENSAIS ...

RESPONSABLE D'UNITES D'EXPLOITATION

Notre Entreprise fait partie des grands dans le **DOMAINE THERMIQUE.** Notre spécialité : la production de chaleur et la maintenance industrielle. Nous recherchons un "Patron" de centre de profit. Il se verra confier la production calorique de centrales thermiques. Responsable d'une bonne équipe de professionnels, il aura à développer et assurer le chiffre d'affaires sur sa région ainsi que la gestion autonome de son unité. Il sera mobile sur le territoire national. C'est un poste qui convient à un jeune Ingénieur ambitieux qui cherche à satisfaire son besoin d'autonomie, de responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles, tout en s'assurant une entreprise solide et sérieuse.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature sous référence 8088 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Pour son activité PRODUITS NOUVEAUX TELEMATIQUE
LA RADIOTECHNIQUE recherche

JEUNE INGENIEUR

Fort potentiel

Formation : Centrale, Télécom, Supélec, Supaéro ...
24 à 27 ans, débutant ou ayant une première expérience.

Passionné de techniques nouvelles, c'est un homme de MARKETING et de RELATIONS avec les grands clients (Administrations, Grandes Entreprises du secteur privé).

Placé en position d'Adjoint au Responsable de cette activité, il assure l'interface entre les équipes de développement, de réalisation et les clients potentiels.

Nous vous remercions d'écrire à :

CONTESSE

LA RADIOTECHNIQUE

à l'attention de Monsieur le Chef du Personnel
B.P. 301 - 92156 SURESNES CEDEX.

IMPORTANTE CLINIQUE CHIRURGICALE recherche POUR SERVICE NUIT

INFIRMIÈRES D.E.

Présence : 4 nuits semaine.
Emploi stable.
Avantages sociaux.
Primes supplémentaires.
Ecrire sous nº 4825 à L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES à dimension nationale, filiale d'un groupe important, recherche pour la direction de ses services comptables

CHEF COMPTABLE

dynamique, ayant la maîtrise de tous les travaux comptables (expérience en cabinet appréciée). Titulaire B.P. ou D.E.C.S.

Ecr. avec C.V. s/réf. 4489 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 Tous langages.
241-83-83 Scientifiques
239-14-55 et gestion.

IMPORTANTE STE rech. pour son dépôt OFFSHORE

SUPERVISEURS INSPECTEURS

ÉLECTRICITÉ-RÉGULATION
TUYAUTERIE-MÉCANIQUE
Expér. Offshore nécessaire.
ANGLAIS courant indispens.
Adr. C.V. dét. + photo et prét. à A.M.P. sous réf. nº 4254/FR. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

Rech. COLLABORATEURS (TRICES) Ayant exp. d'organisation, travail temp. 205-57-11

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

EN AVRIL/MAI 82
Programme formations :
- TDS - IDS II
- DM IV - TP
- CICS - DL1

et toutes formations IBM 38.
241-83-83 - 205-24-63.

IMPORTANTE BANQUE
recherche pour sa Direction des Opérations et financements internationaux

UN CADRE

qui devra prendre en charge la gestion de fonds d'investissements en obligations internationales et participer au sein de l'équipe existante à la promotion et la commercialisation d'autres produits financiers.

Le candidat retenu devra :
– avoir une formation supérieure (droit ou Sciences Eco)
– être âgé de 25 ans minimum
– justifier d'une première expérience professionnelle dans un établissement bancaire, une compagnie d'assurances, une entreprise de négoce ou un organisme investisseur, lui ayant permis d'appréhender les marchés financiers
– posséder un goût prononcé pour les contacts commerciaux, *le travail en équipe, le sens de* l'organisation et de la précision.
– parler et écrire couramment l'anglais.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 24759 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche pour ses services
ETUDE ET MISE AU POINT

2 INGENIEURS grandes écoles

L'un ayant une solide formation en informatique Réf. A
L'autre ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique Réf. B

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études des fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer C.V. sous réf. 23955 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

CAE International

CAE International est l'architecte de l'IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur). Cette jeune société née des accords SDRC - GENERAL ELECTRIC met en oeuvre les logiciels développés par SDRC et les techniques conçues par GENERAL ELECTRIC.
Nous recherchons

2 Ingénieurs Grandes Ecoles

Ingénieur support technique

Vous serez le responsable du support technique des programmes scientifiques appliqués à la mécanique dans le domaine du traitement digital ou dans celui de l'analyse modale et de la synthèse modale.
Vous êtes débutant ou possédez une expérience de quelques années dans un de ces domaines.
Réf. 706 M.

Ingénieur commande numérique

Vous serez le spécialiste commande numérique dans notre activité «logiciel». Vous développerez, adapterez, installerez des programmes puis les maintiendrez en clientèle. Vous aurez la pleine responsabilité pour l'activité «logiciel» commande numérique. Une expérience minimum de 3 à 5 ans dans ce domaine est souhaitée.
Réf. 707 M

Pour ces postes situés en proche banlieue ouest, nous recherchons de jeunes ingénieurs Grandes Ecoles, intéressés par notre secteur d'activité, motivés par le dynamisme d'une société comme la nôtre, dont le taux de croissance est très important et où les *perspectives d'évolution de carrière* restent très intéressantes. Prenez vite contact avec notre Conseil au 704 32 00 ou adressez CV, photo et prétentions sous référence choisie à ALPHA CDI - 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

Dessein

CIBA–GEIGY

DIVISION MATIERES PLASTIQUES

recherche un

INGENIEUR Chimiste ou Electronicien

Chargé du développement du chiffre d'affaires réalisé par nos produits (résines époxydes) *dans l'industrie de l'électronique,* cette mission le conduira à :
— analyser le marché et les besoins de la clientèle,
— proposer un plan de développement,
— coordonner et appuyer l'action de nos techniciens vendeurs,
— assurer personnellement certaines négociations et suivre les résultats de l'activité.

L'ingénieur recherché, de formation supérieure, aura acquis une expérience si possible dans l'industrie électronique ou dans la vente de produits destinés à cette industrie. A défaut, une formation complémentaire du type INSEAD, ISA, ICG, associée à son envergure personnelle, lui permettra de mener avec efficacité des activités de marketing gestion et vente.

L'importance de notre groupe assure à un candidat de valeur le développement de sa carrière.

Si cette offre vous intéresse, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature à Mme MONTEIL Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray
92506 RUEIL MALMAISON CEDEX
Les dossiers de candidature sont traités confidentiellement.

Importante Société Française d'activité internationale

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR du PERSONNEL (Siège)

La création de ce poste provient d'un double impératif:
– préparer d'ici à 5 ans ce collaborateur aux pleines responsabilités de la Direction du Personnel
– faire évoluer le service, sur le plan technique de la gestion, au niveau des méthodes modernes et de leurs applications dans un avenir proche et préparer à cette extension le personnel concerné dans l'ensemble du Siège (400 personnes).

Pour que cette offre constitue une évolution de carrière nous souhaitons rencontrer des candidats ayant les caractéristiques suivantes :
- 35 ans environ
– expérience du service du Personnel et particulièrement de la paie informatisée
– bonne connaissance en anglais.

Lieu de travail : quartier Etoile.

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS sous référence 24997

CONTESSE

UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE
pour ingénieurs débutants

Nous sommes une Société de Conseil en Informatique et recherchons de JEUNES DIPLOMES célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

La formation des candidats engagés sera assurée par la société.

Adresser lettre sous no 25225 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Organisme de Conseil
recherche

Consultants

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils auront à assurer des missions de diagnostic de PMI, de développement ou redressement éventuel et également des missions de formation de cadres. Ces actions seront réalisées tant en France qu'à l'étranger.

Ces postes conviendraient à candidats
- 30 ans minimum
- formation supérieure
- ayant acquis une expérience de l'entreprise et du conseil.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence **121 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris**



Chantal Kenvyn

LEVI-TOURNAY PUB.

Filiale industrielle d'un des premiers groupes mondiaux d'emballage et de conditionnement
(C.A. 170 millions de francs)
recherche un (e)

ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Diplômé (e) d'une grande École :
HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE.

- **Aura pour mission :**
  - 1) Développer un C.A. existant par une prospection, selon objectifs décidés en commun.
  - 2) Suivi des dossiers des clients du secteur confié.
- **Profil :**
  - Candidat ayant déjà réussi une première expérience de 3 à 5 ans (expérience dans l'emballage appréciée).
  - Secteur à couvrir pour ce poste : principalement région parisienne.

Écrivez-nous, avec C.V. + photo + rémunération, sous nº T031747 M. à :
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Chef de produits Chef d'orchestre

Vous connaissez déjà la musique...
(2 ou 3 ans d'expérience marketing).

Vous serez responsable d'une gamme qui réalise déjà 15% de notre CA.
Votre job : créer, gérer, animer vos produits, en liaison avec nos équipes technique et achats, et en interaction constante avec la force de vente.
Vous participerez activement à notre croissance explosive (+ 30% par an), dans une entreprise jeune, filiale d'un des tous premiers groupe français.

Vous êtes jeune, ouvert, enthousiaste, car si nous sommes maintenant 320 pour un CA de plus de 300 MF (réalisé en France et à l'étranger), nous resterons toujours des pionniers.
Venez gagner avec nous nos prochaines batailles.
Vous rencontrerez nos responsables marketing dès le premier contact.
Ecrivez à J.L. Meurisse avec CV, photo et salaire actuel à COPERS.

1 rue Moncey 75009 Paris. **COPERS**

média-system

Des opportunités de carrière chez



carrefour

en région parisienne

COMPTABLE

— au Service Paie, pour devenir chef comptable en 2 ans. Une formation DUT + DECS paraît un minimum.

RESPONSABLE DU SERVICE CAISSES

— après quelques mois en position d'Adjoint pour compléter une solide formation universitaire (Gestion, Comptabilité, Commerce ou Droit + Psychologie du Travail serait idéal).

Les perspectives sont exceptionnelles pour des jeunes disposés à vivre le rythme de la Grande Distribution avec compétence et enthousiasme.

Votre dossier sera examiné rapidement et confidentiellement par Nelly POITEVIN — Réf. 12.7.17.

CREED 13 rue Faidherbe 59800 LILLE

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
Pour service EQUIPEMENT de l'une de ses divisions

INGÉNIEUR ENSAM

débutant

2 dominantes génie THERMIQUE et génie CHIMIQUE, avec une bonne connaissance de l'ALLEMAND et des notions d'ANGLAIS.

Il sera orienté plus particulièrement vers les technologies et les équipements pour traitement des PROTEINES et CORPS GRAS.

Ce poste pourra, à terme, être situé hors de la Région parisienne.

Envoyer C.V., prétentions sous nº 03.800 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANLIEUE SUD PARIS
recherche

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

4 à 5 ans cabinet expertise comptable demandés.

Salaire annuel 130.000 F.

Adresser C.V. et photo sous réf 33667 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

BUREAU D'ÉTUDES PRIVÉ (SOCIO-ÉCONOMIE, AMÉNAGEMENT, URBANISME) RECHERCHE DES

CHARGÉS D'ÉTUDES PRINCIPAUX

Pour postes basés à Paris, nécessitant une formation supérieure initiale (grande école de préférence) et une expérience diversifiée de plusieurs années (minimum cinq ans) dans le domaine des études et du montage pré-opérationnel.

Ces postes impliquent des responsabilités techniques et de gestion d'affaires, une relation directe avec les clients, une forte capacité d'encadrement, et concernent principalement des interventions de forme et d'objet variés auprès de collectivités publiques (collectivités territoriales, établissements publics, etc.), en région parisienne ou en province.

Les lettres de candidature accompagnées d'un curric. vitae, d'une photo et des prétentions sont à adresser à
Bureau d'Etudes ORGECO,
100, rue Petit, 75019 Paris
(Aucune réponse ne sera faite par téléphone)

---

matériel photo

JEUNE RESPONSABLE FINANCIER

Cette société est le distributeur français d'un groupe international spécialisé dans le matériel photo

Sous l'autorité du Directeur Général, le titulaire du poste est responsable de plusieurs missions. Il anime et supervise une petite cellule comptable de 2 personnes. Il assure personnellement la gestion de la trésorerie et la liaison avec les banques. Enfin, il prépare les états financiers et effectue le reporting destiné au siège international.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur justifiant d'un an ou deux ans d'expérience acquise dans le département financier d'une société internationale. Il connaît les procédures informatiques et possède une bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : Banlieue Sud.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous réf. M 11350 B à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

130.000 +

MOYENNE INDUSTRIE EN FORTE EXPANSION SECTEURS BIENS D'ÉQUIPEMENT DURABLES
souhaite :
RENFORCER SA DIRECTION COMMERCIALE
et à cet effet recherche :

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

- Formation Sup. de Co (ou équivalent) ou Ingénieur.
- Première expérience (5 ans minimum) de la négociation des biens d'équipement en milieux industriels.

Pour lui confier :
LA RESPONSABILITÉ DE LA COORDINATION ET DE L'ANIMATION DES RELATIONS ENTRE LES CLIENTS A IMPLANTATION NATIONALE ET LES AGENTS RÉGIONAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Lieu de travail : 91 (bordure A 6)

Adresser C.V. détaillé, niveau situation actuelle et prét. s/nº 25.308 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GRANDE BANQUE
installée à Paris
recherche

UN RESPONSABLE en charge des investisseurs institutionnels

LE POSTE REQUIERT :
- une formation de base de niveau universitaire ou enseignement supérieur : sciences économiques, HEC, sciences politiques ;
- un réel dynamisme et une aisance dans les contacts de haut niveau.

Les candidats doivent disposer d'une large culture générale et financière ; une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est souhaitable.

De fréquents déplacements en province et à l'étranger sont indispensables ainsi qu'une pratique des langues étrangères.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 1846 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Région Parisienne — 130 000 +

Jeune Ingénieur Grande Ecole

Responsable d'Etudes d'innovation technologique

Entreprise industrielle française, C.A. annuel 800 M, recherche un ingénieur ayant une expérience de trois ans environ (Méthodes, bureau d'études, développement) acquise de préférence dans une industrie de grandes séries.

Intégré au Département Progrès Technique et Industrialisation, il devra animer l'amélioration des techniques de fabrication existantes, étudier et promouvoir le développement de technologies nouvelles au sein des six unités de production, en liaison avec l'évolution des produits.

Cette fonction suppose une large ouverture sur l'extérieur en même temps que des relations variées à l'intérieur de l'entreprise nécessitant des déplacements de courte durée.

sélé CEGOS Adresser lettre man., C.V., photo sous réf. 71610M à R. VERDET, Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux, Rd-point du pont-de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

---

fcb Fives - Cail Babcock

DIVISION CHAUDIERES
recherche pour ses bureaux d'études

INGENIEUR

Formation type A.M., IDN ou ENSMA...

Cet ingénieur aura à charge le suivi complet d'une affaire, de l'étude et de la conception à la réalisation et l'installation sur le site du matériel thermique.

Lieu de travail : SEINE SAINT-DENIS. Possibilité de déplacements de longue durée en France ou à l'étranger.

Ecrire avec C.V. - FCB 80, rue Emile Zola, 93123 LA COURNEUVE - Tél. 834.91.55.

CONTESSE

Important groupe d'assurances
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour participer à la conception et à la mise en place de systèmes informatiques de gestion pour les agents généraux.
Les postes à pourvoir demandent des qualités techniques (analyse des besoins des utilisateurs) et commerciales et des aptitudes à la formation et au conseil.
Lieu de travail : Paris - La Défense.
Déplacements en province de courte durée à prévoir.

Adresser CV et prétentions, sous référence 9476, à Média-System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

société de premier plan, région Nord Paris, produits grande consommation, recherche pour son service informatique (IBM 38)

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(ou formation équivalente)
ayant expérience confirmée analyse et programmation (GAP si possible).

Il devra, dans un premier temps, prendre en charge les études, la réalisation et l'exploitation d'une large partie des programmes.

Développement de carrière ultérieur en fonction de la compétence.

Adresser candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 2970 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL PUBLIC
PARIS RECHERCHE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Animation d'un groupe d'études, chargé de la conception et du développement de logiciels dans le domaine des arts graphiques ;
- Mise en œuvre de nouvelles applications dans un environnement de télétraitement ;
- Première expérience professionnelle dans un poste d'études et connaissance de l'Assembleur CII - HB - 7700 ou IBM 43XX souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et prétentions sous nº T 118756 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale française (2,5 Milliards de C.A. en 1981), leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, pour son siège de PARIS-LA DEFENSE,

Contrôleur de gestion financière des produits

Il aura pour mission :
- établir des plans financiers,
- contrôler les prévisions budgétaires,
- être en contact fréquent avec les services de marketing.

Après réussite dans ce poste, il évoluera rapidement :
- vers un autre département financier,
- ou vers la fonction marketing.

Le candidat retenu sera :
- diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou de Gestion.
- attiré par les fonctions Finance et Marketing.
- débutant de préférence.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Si cette orientation de carrière vous intéresse, adresser votre dossier de candidature à Média-System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 5444, qui transmettra.

média-system

SOCIETE D'INGENIERIE
leader dans son secteur, recherche pour son département «Contrôle et Surveillance de Processus Industriels» :

PROGRAMMEUR FORTRAN

Possédant une expérience de 3 à 5 années dans le secteur *Automatisme, Mesures et Régulation.*
Le candidat sera chargé du développement de Logiciels en plateforme, mise en service et Assistance Technique sur le site, tant en France qu'à l'Etranger.
Une expérience sur DEC Système d'exploitation RSX 11 M est souhaitée.
Une connaissance des automates programmables serait appréciée.
Anglais indispensable.
Poste basé à Paris.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 8927 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

CABINET D'AUDIT

recherche
POUR SON BUREAU DE PARIS

● 2 CHEFS DE MISSION

Ayant une expérience de 3 à 4 ans dans un cabinet d'audit.

● 2 ASSISTANTS RÉVISEURS

Débutants, ayant une formation supérieure D.E.C.S. souhaité.

LIBRES RAPIDEMENT POUR MISSIONS VARIÉES DE RÉVISION.

● UNE SECRÉTAIRE BILINGUE (FRANÇAIS / ANGLAIS)

Ayant une 1re expérience professionnelle.

Adressez C.V. et photo à :
Bernard MONTAGNE, André AMIC et associés,
128, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE RÉGION PARISIENNE
recherche

DIRECTEUR

Chargé de la coordination générale.

Formation grande école, expérience technique aéronautique, gestion commerciale et administrative.
Anglais indispensable, seconde langue souhaitée

300.000 +

Ecrire sous référence 312 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION DE PRESSE
recherche

PROSPECTEURS (TRICES) PAR TÉLÉPHONE

Lieu de travail : PARIS.

Emploi à temps partiel aménageable par tranches horaires de trois heures au maximum.

Nous offrons :
Une formation, un emploi stable et rémunérateur.

Nous demandons :
Des qualités de sérieux et de ténacité, et un très grand dynamisme commercial.

Pour un premier contact, appeler le 296-36-87 de 15 h à 18 h 30 ce jour et demain.

MERCI DE NE PAS APPELER EN DEHORS DE CES HORAIRES.

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 22 ans niveau BTS action commerciale recherche emploi stable. Écrire Laurence Robert 300, rue A.-Pajeaud, 92160 Antony. Tél. 666-70-79.

H. ingénieur diplômé, 44 ans, exp. bâtiment T.C.E. 18 ans. Travaux, coordination, pilotage, disponible rapidement. Paris, banlieue. Pour R.-V. Ecr. s/no 6.254 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Statisticien très expérimenté (DES, ISUP) se propose comme
COORDONNATEUR D'ÉTUDES
de dynamique sociale, marketing, communication.
Temps partiel ou intervention ponctuelle envisageable.
Ecr. s/no 2.299 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre 29 ans, form. mathémat., exp. enseignement sup. et secondaire, form. adultes, rédaction, correction, fabrication, anglais, ch. emploi à Paris. Etudie toute proposition. Ecr. s/no 2.298 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR FRANCE-ESPAGNE
39 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
situation de direction en France ou gestion filiale en Espagne. Ecr. s/no 6.252 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATRICE COLORISTE textile
Cherche emploi à mi-temps. Tél. après 18 h 30 : 558-06-52.

Résidant français, 39 ans, Algérie depuis 4 ans, cadre comptable, DECS Sup. de CO IAE, étudierait toutes propositions. Ecr. s/no 2284 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECR. BONNE EXP. CH. EMP. ST. SAL. 6300. INTERIM S'ABSTENIR. Ecr. s/no 7883 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 28 ans
SECRETAIRE DE REDACTION MAQUETTISTE
aimant (la belle ouvrage) désire travailler pour périodique de qualité (presse édition)
Ecr. s/no 2289 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commercial et administ. ICG, 46 a., assurerait
GESTION DEPOT
ou établissement à Toulouse ou sa grande région. Tél. (61) 20-77-60.

Dame 46 ans cherche emploi de gardienne immeubles sur Paris Ecr. s/no 2.301 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 ans, maîtrise en Droit privé DESS gestion de personnel, DESS Droit fiscal et affaires en préparation, anglais parlé, écrit, lu, allemand niveau Bac et dactylo, rech. premier emploi. Ecrire sous le no T 031.809 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 36 ans, 4 ans exp. gestion personnel, recrutement, paie informatique, etc. cherche POSTE ASSISTANTE DIRECTEUR PERSONNEL Ecrire sous le no 31.914 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Fiscaliste étudierait ttes propositions sur PARIS. Ecrire sous le no T 031.870 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
rech. piges, étudie ttes proposit. Ecrire sous le no T 031.842 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Si vous êtes P.D.G. d'une P.M.E. de plus ou moins 50 pers., le rôle commercial que vous avez à jouer est primordial pour votre entreprise. Il vous faut une collaboratrice efficace, capable d'assurer toutes les différentes formes de gestion et susceptible d'y apporter un regard nouveau. Parlons-en. Ecrire sous le no T 031.832 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Animateur Socio-Culturel 26 ans, 4 ans expérience BASA - BASD - CAPASE. Format. profes. ch. poste Paris. région parisienne. Tél. : 655-96-41

secrétaires secrétaires

propositions diverses

Philippe BOISSELIER, Sexologue, vous informe de l'ouverture de son cabinet 93, rue du Faubourg-St-Honoré à Paris-8e. Problèmes de l'individu et du couple. Sur rendez-vous uniquement. Tél. 742-18-99 de 10 h à 15 h. Entretien préliminaire gratuit.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie, demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris, cedex 09.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

R. CHAPON 2 P. 45 m² Imm. caractère tt confort 4e asc. soleil - 550-34-00.

4e arrdt

LINNE - JUSSIEU
2 PIÈCES TT CONFORT
Refait neuf. - 354-42-70.

MARAIS-SAINT-PAUL
dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 115 m², entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, office, possible parking. CIABA, 720-30-00.

10, RUE DE SÉVIGNÉ, 3/4 P., Soleil, caractère. 850.000 F. sur place, mercredi, de 13/17 h.

BEAUBOURG, Rue ST-MERRI Petite maison individuelle, 100 m² sur 5 niveaux, + terrain, caves. 850.000 F. Ecrire sous le no T 031.830 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
GRAND STUDIO A RENOVER 2e étage SUR RUE Direct. Pptaire mardi 12/17 h. 1, RUE LINNE, PARIS 5e.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN Bel appt d'angle, 183 m², bon plan, 2 chbres service, possibilité professionnel GARBI - 587-22-88.

CENSIER - JUSSIEU dans ensemble de caractère, 85 m² à aménager + jardin. Téléphone : 743-16-37.

PANTHEON, Imm. 17e, beau 85 m², boiseries, cheminées. 1.150.000 F. 589-49-34.

5e, PRÈS PLACE MONGE, Duplex 135 m², gd cft, terrasse, 25 m². 1.730.000 F. Téléphone : 326-22-63.

PANTHEON EXCEPTIONNEL gd stand. Séj. dble, tt cft, parkg. s/grand jard. 685.000 F - 325-97-16.

CARDINAL-LEMOINE dans bel immeuble, très beau
STUDIO CONFT : 25 m²
poutres, (ht plafond) 285.000 F. SATIM Tél. 633-24-14.

6e arrdt

PONT-NEUF beau 2 pièces Poutres, cuisine équipée. TRANSEIL 325-10-56.

SAINT-BENOIT, CARACTERE
PLEIN CIEL, ASC.
140 m², soleil. - 354-95-10.

SUR JARDINS - COUVENT 6e asc., Sud, luxueux 115 m². Urgent. MARNIER, 222-89-50.

ODEON, Rue DUPUYTREN Appts 90 m², refaits neufs, cuis. équipée. Tél. : 551-21-06.

A 2 PAS
PLACE FURSTENBERG
dans immeuble XVIIe siècle entièrement rénové
- 2 DEUX PIÈCES
- 2 DUPLEX

Tél. : 281-66-62.

ST-SULPICE, à 2 pas Luxembourg. Studio 17 m², refait nf, poutres, bains. 354-36-76.

Rue Monsieur-le-Prince
4 PIÈCES 80 m²
Imm., luxueuse rénovation, asc. Décorat. à choisir. 1.200.000 F. Propriétaire 563-86-09.

SAINT-SULPICE. Très beau 5 p., 150 m², cuis., superbe chbre serv., poss. park. : 260-34-47.

7e arrdt

CHAMP-MARS. Appt de récept., 300 m² sur jardin privé. 260-34-47.

SUR CHAMPS-DE-MARS et TOUR EIFFEL, 6 pièces, cuis., 3 bains + studio indépen. S.A. LECLAIR 359-69-36.

CONCORDE
APPT DE PRESTIGE 300 m² VUE S/SEINE et TUILERIES. 727-84-76.

BD INVALIDES
220 m² POSSIB. PROF. LIB. Imm. pierre de taille, 9 p. 2.900.000 F. IMMO BALZAC 723-50-00.

RUE DE L'UNIVERSITÉ
230 m², ét. élevé, 3 réceptions, 4 chbres, 3 bns, pl. sud, park.
BATON : 704-55-55.

BELLECHASSE
dans hôtel particulier, 5 pièces de caractère.
COGEDIM 266-36-36.
POSTE 27-31.

VERNEUIL, très beau 4 pièces, 140 m² + balcon sud, asc., service. DORESSAY 548-43-94.

AVENUE BRETEUIL
Studio r.-de-ch. libre 195.000 F 2 P. 1er ét., occupé, 205.000 F Restaurant + appt occupés 398.000 F - 296-05-66.

CHAMP-DE-MARS
Vue directe 122 m², 2e ét., belle récept., 2 chbres bains SOGEVIM 522-61-60.

8e arrdt

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES Imm. pierre de t., studio 4e ét., asc., travx à prévoir. Stand. Tél. 828-58-38.

ÉTOILE
Près, très original duplex, 2 réceptions, 4 chbres, 3 s. de bains, tt cft. 503-42-09.

AVENUE MONTAIGNE (face Plazza) très beau double living + chbre. Tél. 743-16-37.

ETOILE - BEAUJON, penthouse, superbe duplex, 6 p., 170 m², 2 terrasses, parking et serv. DORESSAY. 548-43-94.

EUROPE, 2 PIÈCES
48 m², PIERRE DE TAILLE.
380.000 F. 522-00-90.

11e arrdt

Mo PARMENTIER
Rue Oberkampf. 3 p., cuis., w.-c., 35 m², possib. s. de bains, plein soleil, calme, 5e ét. sans asc. 175.000 F. NOTAIRE 501-54-30 le matin.

BASTILLE
A aménager, dans imm. rénové DUPLEX 90 m² + 27 et 57 m². Tél. 272-40-19.

BASTILLE
A aménager 32 et 50 m². Prix très intéressant, 272-40-19.

12e arrdt

PORTE VINCENNES, étage élevé, asc., beau 2 pces, entrée, cuisine, w.-c., s. de bains, balc. 450.000 F. 344-71-97.

MICHEL-BIZOT, BEL-AIR, récent 5e ét., asc., beau 3 p. cuisine, tt cft, gde terrasse. Px 600.000 F. 346-82-72.

CHATEAU VINCENNES 5e ét., asc., beau studio entrée, cuis. équipée, w.-c., bains. 285.000 F. 307-70-27.

13e arrdt

RUE TOLBIAC - A rénover anc. salle de danse sur 2 niv., rez-de-ch. + 1er ét. = 200 m². 4.000 F le M2. 329-58-65.

Mo GOBELINS. Rénovation en cours, DUPLEX de 75 et 100 m² s/jardin. Tél. 272-40-19.

PRIX EXCEPTIONNEL
TOUR ATLAS
3 PIECES, TT CFT, 70 m²
Entièr. refait neuf 400.000 F av. park. Voir gardien 10, Villa d'Este, près Euromarché, bd Masséna ou tél. : 524-60-14.

14e arrdt

PLAISANCE Immeuble 75 grd standing, 110 m² + 12 m² balcon + 3 ch. + séjour + s. de bs, + cab. toil. + 2 w.-c. + buanderie et cuis. équipées, dressing, cave, parking. Double expo., plein soleil. Rue calme. Prix intéressant, 540-59-97 sur répondeur.

CAMPAGNE PREMIÈRE Beau dupl., 5 p., 180 m², 2.100.000. DORESSAY 548-43-94.

DENFERT Imm. récent, beau duplex, 80 m², vue dégagée, park. 798.000 F. 582-07-06.

15e arrdt

MIRABEAU EXCEPT 2 P. à part. 210.000. Visite appt témoin, 17, RUE SÉBASTIEN-MERCIER, 14 h à 17 h. 553-91-45.

CONVENTION
Très bel imm. pierre de taille, 2 p., tt cft, refait neuf, à débattre. 390.000 F. 345-86-41.

VOLONTAIRES, p. de taille 3 P. tt conft, asc. chf. central 630.000 F COTIMO 783-62-74

CONVENTION LECOURBE petit 3 P. tt conft imm. 1930 3e asc. 445.000 F. 783-62-74.

Bon imm. bourgeois, soleil
Mo FALGUIÈRE
Liv. double, 1 chbre, entrée, cuis., bains, 55 m². Prix intéressant, 8 bis rue Falguière, mardi, mercredi, 14 à 17 heures.

Près PONT MIRABEAU, jamais habité, dble living + 3 chbres. ét. élevé, dressing, 2 sanitaires. 1.400.000 F. 578-17-36.

MOTTE-PICQUET, atelier + 1 ou 2 chbres, 110 m², impec. GRAND CHARME - 500-36-00.

FRONT-DE-SEINE, près petit immeuble standing, 2 pièces. 475.000 F. Tél. 567-04-48.

117, RUE THEATRE
Petit immeuble, neuf, gd stand., 2 à 6 pces, livraison début 83.
C.C.F.L. 227-96-84.

16e arrdt

PLACE IÉNA. Même Appt 6 p., 1er ét. très clair. Adresse de prestige, parf. pour associations ou professions. 766-32-11.

16e NORD
Belle récept. + 3 ou 4 chbres. Matin 567-47-47.

QUARTIER BEAUSEJOUR
Appartement familial, 7 pièces, 4 chambres, parfait état. 8.600 F le M2. STÉ AUBRY - 501-88-89.

MAISON DE LA RADIO
Splendide séjour + chambre tout confort. 78 m² + studio de service. GARBI - 567-22-88.

LIMITE 16e
dans ensemble rénové, petite maison individuelle, claire, calme, soleil. 743-16-37.

MIRABEAU. Pierre de taille, 4 P., chambre service, tout confort. Px 1.250.000 F. Tél. 222-18-49.

JASMIN Grand charme
Gd studio, jardin et entrée priv. 800.000 F. 268-02-30 p. 234.

HENRI-MARTIN
Grand living + 5 chbres, cuis., 2 bains, 200 m², 6.500 + ch. Téléphone : 763-92-45.

EGLISE AUTEUIL, gd séjour double, 2 chambres, impeccable. Bel immeuble pierre de taille. 1.350.000 F. Tél. 500-66-00.

ALMA, SANS VIS-à-VIS
5 P., 175 m² + 2 P., serv., 25 m². 4e ét., GRD CHARME. 500-36-00.

40, rue SPONTINI, exceptionnel pierre de taille, 165 m² + 2 serv. Px 1.400.000 F. S/pl., mercredi, 14 h. 30/16 h.

17e arrdt

ARGENTINE BAS PRIX
MAISON 3 P.
S/cour, clair. - 550-34-00

17e, EXCEPTIONNEL, récent. GD STUDIO, cuis. équip., balc. 235.000 F. Ap. 20 h. 200-38-01.

18e arrdt

MONTMARTRE, rez-de-ch., vue verdure, plein soleil, 2/3 p. de caractère, tt cft. Px sacrifié, propriétaire : 878-41-65.

19e arrdt

19e JEAN-JAURÈS
14, rue Eugène-Jumin
Dans bel imm. pierre de t. Beau liv. + chbre, cuis., gde entrée, s. de bns moderne, w-c refait neuf, moquette, 320.000 F Pptaire mercredi, jeudi 14 h 30 à 19 h.

20e arrdt

Mo GAMBETTA, beau 3 pièces, bourgeois, immeuble pierre de taille et briques. 490.000 F. LERMS. Tél. : 355-58-88.

20e, Mo AVRON
Coquet studio ensoleillé, cuisine, w.-c., salle d'eau 26 m², à saisir. 135.000 F. Tél. 607-74-09, sauf dimanche et lundi.

78-Yvelines

L'ÉTANG-LA VILLE
7' GARE, TRES BEAU PARC, APPT EXCELLENT STANDING Entrée, séj., salon ou chbre, 2 chbres, 1 s. de bains, cuis., park., ss-sol. Prix 880.000 F. AGENCE DE LA FORET L'ETANG-LA VILLE Téléphone : 958-04-47.

VERSAILLES
RARE, au 1er ét. : Séjour 35 m², de plain-pied, terrasse, jardin, 140 m², 1 chbre, salle de bains, w.-c., cuisine, confort moderne. Px 660.000 F. C.I. RAYNAUD, 32, AVENUE OPERA 2e. Téléphone : 742-68-34.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
IMM. TRÈS GD STAND.
TRÈS BEAU 7 PCES
cuis. équipée, 3 luxueuses s. de bns + appt serv. à l'ét.
PARFAIT ETAT
PRIX 2.850.000 F
Visite mardi, mercredi 14-18 h.
74, BD MAURICE-BARRÈS ou 723-96-05.

BOULOGNE - 51, R. DU DOME, A SAISIR, Pptaire vd SUPERBE 4 p. DUPLEX, 2 bains. Prix à déb. Mercredi 14 h 30-16 h.

NEUILLY-SAINT-JAMES LUXE APPT, séj. dble 3 chbres, 2 bains. TERRASSE PLANTÉE. Parking. 727-86-95.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ, 4 PIÈCES
Bel imm. bourgeois, tapis 2 beaux apparts tout confort. Voir mercredi, 14 h. 30 à 17 h. 36 et 56 rue JEANNE-D'ARC.

VINCENNES
près Mo Château ou RER bon immeuble, calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, refait à neuf. Tél. Pptaire 873-57-80.

viagers

8e VAVIN - Atelier artiste 140 m² occupé homme 76 ans 350.000 + 5.200 mensuels.
F. CRUZ 266-19-00.

formation professionnelle

capitaux propositions commerciales

NICE, Cause santé et retraite, cède actions majoritaires dans S.A. Cabinet affaires : immobiliers - promotions - transactions immeubles et commerces, carte professionnelle, gestion, contentieux. Bureaux modernes. Adresse 1er ordre. HAVAS B.P. 346, 06072 Nice Cedex, réf. 0184, qui transmettra.

DEVENEZ CERAPHOTISTE
Un investissement minime. Une rentabilité immédiate
Rens : CERAPHOT, 32, rue Legendre Paris-17e. 267-32-13 - 766-48-01.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE disposant d'un Produit d'avant-garde et d'une présentation exclusive pour la FRANCE, propose, prises de participation ou distributions. Tél. : 240-20-60 PARIS.

deux-roues

VENDS moto Guzzy, California, 1000 cm³, 4/79, 22000 km. Très bon état + équipements. Prix 18.000 F. Tél. 873-96-40. entre 18 et 20 heures.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

15e - FRONT DE SEINE
Beau 4 pces, vue sur Seine, 6.630 ch. comp. 577-29-29.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ. Résidentiel s/bois, exceptionnel, grand standing. Imm. neuf pierre de taille, 6 appts de 70 à 100 m², gd cft, 2 bains, box de 5.500 à 7.500 F net, tél. : 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

TRÈS URGENT
Particulier cherche PAVILLON F4 ou F5 à louer dans Le Perreux (94) ou environ. Tél. : 959-38-12.

locations meublées offres

Région parisienne

MONTGERON
Loue maison, luxueusement équipée, 7 pièces, 2 bains, 1 douche, jardin.
15 AVRIL-1er OCTOBRE 1983, 3.000 F. Tél. 942-84-15.

Province

Sologne, à louer proximité de ROMORANTIN dans clairière, une maison de campagne, 19e siècle, 8 pièces meublées, tout confort, 3.500 F/mois. Tél. : (54) 44-20-20.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

AMERICAN SERVICE
Garanties contrats 1 à 2 ans, ch. Studios, Appartem. et Maisons. 555-84-23.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

Domiciliation Secrétariat Champs-Elysées Boulogne à partir de 100 F HT/mois. Téléphone : 603-27-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous Services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

PARIS 17e
500 m² parkings, 350.000 F. Ch. réduite. 502-13-43.

NANTERRE 500 m² Beaux burx équipés - Clairs - Bail neuf - Parkings - 563-83-33.

SAINT-SULPICE, 130 m²
Loyer, 420 F le m²/an. Petite reprise justifiée, 562-16-40.

locaux commerciaux

Vend ouest LYON, atelier 700 + bureaux 200. Accès P.L., park. Tél. : (7) 859-07-27.

fonds de commerce

15e. Cause retraite Bel. bout. prêt-à-porter, rue de la Convention. Bon C.A. Loyer mensuel 1.300 CC. Bail nf. Prix 375.000. Tél. de 9 à 19 h. au 577-51-68.

BORDEAUX. Grande artère. A céder cause retraite, GARAGE en S.A., Station-Service fin contrat. Agent marque française, park. Ecrire sous le no T 031.774 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAUSE RETRAITE, IMPORTANT CABINET GESTIONS IMMOBIL. PARIS. Tenu 20 a. en constante progress. Grosse rentabilité prouvée, PRIX EN RAPPORT, mais raisonnable. Ecrire Boîte Postale M. DU MAZET 186, 75052 Paris Cedex 02 (service 18).

boutiques

A LOUER : brut de béton, r. Poliveau (5e), 130 m², 94 m², Gentilly, 187 m². Tél. 302-43-27.

INVESTISSEUR
Boutique proche NATION, bail 1er avril 1974-1er avril 1983. Loyer 15.398 F. Prix 150.000 F. GERANT : 720-89-18.

9, RUE LOUISE-MICHEL à LEVALLOIS (près NEUILLY), vend petite boutique, libre avec murs. Très bon emplacement. Prix : 110.000 F, 15 h 30 à 18 h 30.

pavillons

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage, 3 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, w.-c., cave, garage, chauffage central, jardinet, rue calme, bon état. Prix : 445.000 F. Téléphone : 735-70-87.

VAUCRESSON (Plateau) pavillon 7 P., construction récente, jardin 1.680 m². 1.700.000 F. - 370-38-86.

NOISY-LE-GRAND
Parc résidentiel de Villeflix, maison de 4 pièces sur 100 m² habitable + garage, séjour, cheminée. Sur terrain de 1.600 m². Nombreux arbres fruitiers et de décoration. Prix : 750.000 F. Téléphoner avant 12 heures ou après 20 heures au 303-74-30, 305-41-21.

MARLY-LE-ROI. Bord forêt, mais. 4-5 pces, ét. neuf, grenier s/sol, beau jard. 900.000 F MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

villas

BOURG-LA-REINE près métro luxueuse villa neuve, séjour 70 m², cheminée, mezzanine, 3 gdes chbres, 3 s. de bains, 200 m² habitables, ss-sol complet, jardin 1.000 m². Prix 2.000.000 F. - 663-42-45.

Urgent, Narbonne villa, très b. ét., T4, garage, jard. 200 m², cuisine, w.-c., séjour, 1er étage, 3 chambres, salle de bains, terrasse, chauffage électrique, 380.000 F. Tél. (68) 32-29-41.

maisons de campagne

SARTHE. Vds maison rustique sur rivière, tout confort, rég. Sablé, 250.000 F. Tél. (43) 95-29-67.

Vd commune DUILHAC (11)
40 km PERPIGNAN
BATISSE EN PIERRES
à aménager, bon état, accès facile. Tél. (90) 87-28-78.

propriétés

MOUGINS Superbe batisse pierres 800 m², parc 15.000 m². Résidentiel, piscine + pavillon pierres 100 m². 8.000.000 F. Téléphone : (93) 90-00-45.

Achèterais vaste propriété de chasse SOLOGNE. Ecr. Havas Orléans no 201137.

RECHERCHONS PROPRIÉTÉS ET VIGNOBLES, villas rég. Sud. GENDRE, 118, Buena Vista-Long Beach - MS. 39560 U.S.A.

DORDOGNE, propriété de 30 ha. 700.000 F. Ag. DESPLAT, 19, rue de la Libération, 24400 MUSSIDAN. Tél. (53) 81-21-55.

Part. à part. vend PAU Maison landaise F4, tout confort, isolation, sur 600 m², jardin, agrément et fruitiers. Px à débattre : 850.000 F. Tél. heures repas, (49) 94-24-71.

domaines

SOLOGNE
(CERDON) à vendre excel. territoire de chasse de 50 ha avec bâtiments, confort. Ecr. Havas Orléans no 201138.

SOLOGNE
- Clémont 50 ha étang, maison confort.
- Rég. Lamotte-Beuvron sur 5 à 38 ha demeure agréable dans parc boisé.

Sur 10 ha fermette, petit étang + 2 pces.
VALOR-SOL B.P. 55
45240 LA FERTE-ST-AUBIN.
Téléphone : (38) 91-60-62.

châteaux

CHATEAU XVe
Parc boisé 15 ha avec ou sans ferme herb. 80 ha. FORETS 20 et 40 ha. BAILLEAU, 18200 SAINT-AMAND.

Le Monde

équipement

L'ÉCOLOGIE FAIT SES COMPTES

II. — Portion congrue pour l'environnement

par MARC AMBROISE-RENDU

Puisque les années de vaches grasses sont passées, les écologistes, comme tout le monde, doivent apprendre à compter et à comparer les comptes. Le langage des chiffres ne leur est pas familier, eux qui parlent de qualité plutôt que de quantité (*le Monde* du 23 février). Pourtant, même au regard de l'économie, leur dossier n'est pas mauvais, loin s'en faut. Selon les estimations des experts, pollutions et nuisances amputent le produit intérieur brut des Français de 3 à 4 %, soit 80 milliards de francs par an. Que dépense-t-on pour réduire ces pertes immenses (égales à celles du chômage) ?

Ils ne sont pas faciles à tenir les comptes de l'écologie ! Certes, on peut comprendre que l'estimation monétaire des dégradations du cadre de vie relève d'un exercice si périlleux que seule la France l'ait jusqu'ici tentée. Et que l'on n'obtienne au mieux que des ordres de grandeur. Mais il est plus étonnant de constater que, dix ans après la création d'un ministère « ad hoc », on sache à peine quel est le montant des dépenses engagées par les pouvoirs publics, les industriels et les particuliers en faveur de l'environnement.

Il n'est pas facile — il faut le reconnaître — de déterminer ce qui dans les sommes consacrées à la construction d'un barrage sert à la protection de la rivière et ce qui revient à la production d'électricité. Même chose pour un appareillage *industriel qui* peut à la fois réduire les rejets de l'entreprise et améliorer sa productivité.

Il est vrai aussi que la minuscule équipe de chercheurs qui dresse ces comptes au *ministère de l'environnement* ne dispose pas des moyens d'observation nécessaires. Aussi les *chiffres avancés sont-ils, ici aussi,* davantage des ordres de grandeur que des mesures exactes. En gros, *les Français auraient dépensé, en* 1978, 38 milliards de francs pour tenter de protéger la nature et leur *cadre de vie.*

Les dépenses les moins mal connues sont celles de l'Etat. On peut les recenser depuis 1972, première *année de fonctionnement* « normal » du ministère de la protection de la nature. Elles figurent *dans le tableau ci-dessous qui* n'avait jamais été publié.

Les sommes considérées sont celles qui ont été attribuées, non comme crédits de paiement et dépenses ordinaires de fonctionnement, mais sous forme d'autorisations de programme servant aux investissements. Le ministère de l'environnement étant un département nouveau, c'est sur ses investissements plutôt que sur ses dépenses de routine qu'il faut le juger.

Première constatation : les fonds affectés au ministère sont demeurés symboliques, ils n'ont jamais dépassé deux à trois millièmes du budget de l'Etat et se trouvent cette année à leur niveau le plus bas. Ils vont à la protection de la nature (parcs nationaux et réserves naturelles), à la prévention des pollutions et des nuisances (air, eau, déchets, bruit) et à diverses actions ponctuelles améliorant la qualité de *la* vie (espaces verts, aménagement du temps).

Ces maigres crédits sont renforcés par ceux qu'une douzaine d'autres ministères sont censés attribuer, chacun pour leur part, à l'amélioration de l'environnement. Le calcul de ces sommes — imaginé *il* y a dix ans et jamais réajusté depuis — est assez contestable. Un exemple : on a estimé, hâtivement, que les crédits attribués par le ministère de la santé aux établissements thermaux concourent en totalité à l'amélioration de l'environnement. En revanche, 2 % des investissements autoroutiers sont réputés favorables à la nature et — on ne sait pourquoi — 15 % des crédits du ministère de la culture. Ne serait-il pas urgent de revoir cette comptabilité douteuse ? Même en la prenant pour argent comptant, on s'aperçoit que les investissements de l'Etat dans le domaine de *l'environnement sont* passés de 1 à 2 milliards en dix ans. Un doublement en francs courants. Mais cette progression, réelle en 1972, en 1973 et en 1974, cache ensuite une érosion, lente mais continue, durant tout le septennat de M. Giscard d'Estaing et le début de celui de M. François Mitterrand.

En effet, la part des investissements *« environnement » dans les* investissements globaux de l'Etat est passée de 2,48 % en 1974, ce *qui n'était déjà pas substantiel, à* 1,10 % en 1982, un chiffre réellement squelettique. En dépit des af*firmations réitérées on investit cha*que année un peu moins pour l'amélioration du cadre de vie. *L'Etat se désengage. Il se contente* de gérer les organismes de protection mis en place, comme si les pro*blèmes étaient résolus.*

Est-ce donc la gestion qui coûterait de plus en plus cher ? Même pas. En crédits de paiement et dépenses ordinaires, la part du ministère de l'environnement dans le budget de l'Etat a évolué depuis dix ans dans une fourchette comprise entre 0,06 et 0,1 %. Proportionnellement, elle est en 1982 au même niveau qu'en 1973. La gestion de l'environnement *ne coûte ni plus ni moins* cher et, en tout cas, fort *peu* de chose.

Évolution des budgets de l'environnement (en autorisations de programme)

(en millions de francs)

ANNÉES	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Budget global de l'État	51 510	56 567	63 864	73 154	82 233	91 625	104 702	118 382	134 678	152 860	184 130
Budget du ministère de l'environnement	159	201	238	268	278	254	344	353	387	541	417
Budget « environnement » des autres ministères	971	1 080	1 353	1 355	1 486	1 272	1 266	1 389	1 538	1 365	1 624
Total des budgets environnement	1 130	1 281	1 591	1 623	1 764	1 526	1 610	1 742	1 925	1 906	2 041
Pourcentage dans le budget de l'État	2,19	2,26	2,48	2,21	2,11	1,66	1,53	1,47	1,42	1,24	1,10
Variation des budgets d'une année à l'autre		+ 13,4	+ 24,2	+ 2	+ 8,6	− 13,5	+ 5,4	+ 8,2	+ 10,5	− 1	+ 7
Taux d'inflation		+ 6,2	+ 7,3	+ 13,7	+ 11,8	+ 9,6	+ 9,6	+ 10	+ 10,5	+ 13,6	+ 14

La chance des anciens combattants !

A titre de comparaison, le budget de la culture pourtant réputé modeste représentait en 1981 quatre fois celui de l'environnement, et en 1982 il sera huit fois plus conséquent. Quant à celui des anciens combattants il est trente-trois fois plus élevé !

L'environnement serait donc réduit à la portion congrue si les communes et les départements ne venaient à la rescousse. Ainsi en 1978, sur les 22 milliards dépensés par les services publics de l'environnement (moitié en investissement et moitié en frais de fonctionnement), l'État participait au prorata de 7,5 %, les établissements publics (agences de bassin, office de la chasse, agence des déchets, etc.) de 7,5 % et les collectivités locales de 85 %. Voilà un domaine dans lequel la décentralisation s'est pratiquée avant la lettre.

Comment ces dépenses ont-elles évolué ? En francs courants, elles ont triplé entre 1970 et 1979. Mais en francs constants (c'est-à-dire en tenant compte de la hausse des prix), la progression est moins nette. Elles ont augmenté de 56 % entre 1970 et 1978, puis après la courbe dégringole. Est-ce le début des restrictions ? En tout cas, la part des investissements « environnement » dans le total des investissements des services publics a oscillé au cours de ces dix dernières années entre 13 et 16,6 %.

Les conseils municipaux prennent donc la tête de la lutte pour l'environnement. Et les entreprises ? *Selon l'administration elles* auraient dépensé, en 1978, 5,2 milliards de francs pour coiffer leurs cheminées de filtres, munir leurs égouts de dispositifs épuratoires et entretenir toutes ces « prothèses ». *Là encore règne l'in*certitude. Ainsi les dépenses concernant la lutte contre la pollu*tion atmosphérique font l'objet* d'évaluations qui varient du simple au triple. Des discussions sont en *cours entre professionnels pour* parvenir à y voir plus clair.

En se référant aux données officielles, quatre remarques s'imposent. D'abord dans la comptabilité des entreprises le coût d'entretien des appareils d'épuration dépasse à présent les investissements. Après le temps de la reconquête — encore très imparfaite — voici venir celui de la gestion.

En second lieu, *si l'effort des in*dustriels n'est pas négligeable, il est tout de même très inférieur à celui du secteur public. D'un côté *on dé*pense 5,2 milliards, de l'autre 22,2 milliards de francs, soit quatre fois plus. Pour les entreprises cela représente 2,4 % de leurs investissements, pour l'administration 16,6 %, soit près de sept fois *plus.* Ne serait-ce pas là un exemple de transfert des charges sur la collectivité ? Tout se passe comme si, jusqu'à présent, on avait choisi de faire payer aux Français le coût de l'environnement non dans le prix des marchandises mais sur leur feuille d'impôts.

Voilà une entorse *manifeste* au fameux principe constamment réaffirmé : « qui pollue paye ». Son application devrait conduire les entreprises à s'équiper de dispositifs anti-pollution puis à intégrer ce supplément de dépense dans leurs prix de revient. C'est ce qu'en jargon d'économiste on appelle « internaliser les coûts externes ».

Un exemple : des voitures silencieuses et non polluantes seraient assurément plus chères à l'achat. *Mais la collectivité n'aurait pas en*suite à financer des murs anti-bruit, l'isolation des logements et la lutte *contre les maladies respiratoires.*

Japonais et Américains en tête

Autre constatation : les différentes branches *industrielles* ne sont pas logées à la même enseigne. Les papeteries, grandes pollueuses de rivières, consacrent 15 % de leurs investissements aux techniques d'épuration, les usines *de transformation des mé*taux 11 %, le textile 8 %, les fournisseurs d'énergie (centrales électriques, *raffineries, etc.) 5 % et les* transports 1 % seulement. Ces disparités tiennent essentiellement à notre politique de protection du cadre de vie qui a privilégié jusqu'ici la défense des cours d'eau. Les usines qui rejettent des effluents liquides sont donc depuis douze ans en première ligne. Si les gouvernements avaient avec la même vigueur incité ou obligé les entreprises à épurer leurs gaz, à étouffer leurs bruits et à ménager le paysage, les efforts financiers seraient plus harmonieusement répartis.

Enfin, et cela confirme l'*observa*tion précédente, les industriels français *consacrent moins d'argent à* préserver l'environnement que leurs collègues étrangers. Ainsi en 1975 *(dernière année autorisant des com*paraisons) l'industrie japonaise affectait 4,6 % de ses investisse*ments à des dispositifs* antipollution, les patrons américains 3,4 %, les Allemands et les *Néerlandais 1,9 % et les Britanni*ques 1,7 %, alors que les Français n'y affectaient que 1,37 %.

Restent les particuliers qui, eux aussi, concourent à *leur* manière à l'effort commun. Par exemple, en achetant des sacs poubelles, en aménageant leur jardin, en réglant leur facture d'eau (et donc d'assainissement) en payant leurs impôts locaux; en doublant les vitres de leurs fenêtres contre le bruit, etc. Ces dépenses sont encore plus difficiles à cerner que celles des services publics et des industriels, *mais* on les a estimées à 5 milliards de francs en 1978.

Cette année-là, les Français auraient donc dépensé au total 32,5 milliards de francs pour l'environnement, soit 1 620 F par foyer. Les pouvoirs publics y sont pour 68 %, les industriels pour 16 % et les ménages pour 16 % également.

Cet effort est modeste, si l'on songe qu'il ne représente que 1 % du produit national brut. Pour au*tant que les comparaisons soient* possibles, il serait au même niveau que celui des Suédois, mais inférieur *à celui des* Japonais (1,6 % du P.N.B.), des Allemands (1,8 %) et moitié moins que celui des Améri*cains* (2 %).

Les raisons ne manquent pas pour expliquer cette situation. Les pollutions sont, chez nous, probablement moins aiguës qu'au Japon, en Allemagne et aux États-Unis. Mais il est vrai aussi que nos industries reçoivent moins d'incitations à les combattre.

Prochain article :

PRÈS DE 500 000 EMPLOIS A L'HORIZON

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vraies richesses

LES CULTURES PEUVENT ENFIN REPOUSSER LE BÉTON

Le canal au secours des fleuristes de Carqueiranne

Autour du petit port de Carqueiranne, dans le Var, les « cultures florales de plein champ » dégringolent des collines par les grands escaliers des restanques multicolores, parfois jusqu'à la mer. Anémones, renoncules, narcisses, glaïeuls, tulipes... La dame-touriste admire. Il y a de quoi; et plus qu'elle ne l'imagine. Ce paysage et ces champs fleuris de l'hiver sont des rescapés en un temps où le béton, poussé d'est en ouest par la Côte d'Azur, gagne dangereusement le littoral varois. À Carqueiranne, un coup d'arrêt a été donné en 1978.

« *Il était temps*, dit un floriculteur. *Déjà beaucoup de parcelles avaient été vendues et urbanisées.* »

Pourquoi ?

En 1967 encore, il avait fallu faire venir l'eau d'arrosage par camions-citernes et les pompages faisaient remonter de l'eau saumurée. Maintenant, y compris pendant la dernière grande sécheresse de 1981, « *elle arrive à débit constant, sans baisse de pression* ». D'autre part « elle » coûte 0,29 F le mètre cube alors que la ville vend 1,46 F — et à perte ! — l'eau incertaine du barrage de Carcés. Sur ces bases nouvelles, la « résistance » est devenue possible.

Que s'est-il passé ? Simplement, le canal de Provence est arrivé. Comme Zorro !

Il faudrait peut-être raconter en bandes dessinées ce nouvel épisode de l'aventure de l'eau en Provence, cette véritable saga qui passe par les aqueducs romains et les « canaux ecclésiastiques » du Moyen Age dans ce pays qui a crié la soif tout au long des siècles. Sans remonter au déluge ni même aux grandes disettes médiévales, on s'est battu pour de l'eau — avec morts et blessés — dans le bassin de la basse Durance, au XX[e] siècle, en 1904. Hier encore, la sécheresse de 1981 a fait courir les pompiers à travers campagnes et villages pour apporter avec leurs citernes de véritables secours d'urgence. On voyait tarir les sources, s'assécher des puits, et les barrages montraient déjà leur fond.

Aussi bien, à côté des effets majeurs du canal — depuis l'énorme industrie du raffinage à Berre en passant par la riziculture en Camargue, la lutte contre les incendies de forêt et l'alimentation de *centaines de milliers de citadins « en manque »*, — les anémones de Carqueiranne pourraient paraître frivoles, et cette illustration minime. Il semble même qu'on en ait souvent jugé ainsi : pour que Marseille reçoive prioritairement de l'eau — vendue plus chère qu'à l'agriculture — les fleurs, de restanques ont dû patienter deux ans de plus que prévu, malgré une demande quasi unanime.

De leur côté, sur d'autres communes, certains agriculteurs ont traîné les pieds, un peu sceptiques envers cette eau promise, devenue mythologique au cours des siècles. Aujourd'hui l'optique a changé. On regarde d'un autre œil les 350 hectares de Carqueiranne sauvés du manque d'eau et leurs cent vingt exploitations florales ainsi maintenues — parfois *substituées* à la vigne excédentaire, cette « culture en terre sèche ».

Quand, ailleurs, la vie économique de la côte perd son équilibre sous le tout-tourisme, quand le littoral disparaît sous les bétonnages, cette échancrure fleurie devient exemplaire. Ici la preuve est faite de la seule défense valable. A côté de six exploitations de plus de 10 hectares cent dix autres en couvrent moins d'un, et subsistent. C'est dire qu'une population vit d'un travail productif. Et compétitif. Carqueiranne exporte. On ne bradera plus aux promoteurs immobiliers une terre morte.

Pour autant, une activité touristique complémentaire ne sera pas exclue, bien au contraire. Dans une commune littorale proche, on n'a pas oublié le temps, récent, où les vacanciers venaient périodiquement manifester devant la mairie pour cause de « coupures » à répétition au moment de l'été, où les champs assoiffés et les touristes en foule réclament le plus d'eau en même temps.

Gaspillage

Est-ce à dire que tout le monde acclame l'arrivée du Canal-Zorro, ou le révère à la façon des antiques divinités des sources ? Non. Tous ses adversaires n'ont pas désarmé. En vrac, et au besoin contra*dictoirement, on lui* reproche un certain gigantisme aggravé de « centralisme régional », l'ampleur et le coût de travaux parfois jugés excessifs, l'injure faite aux cours d'eau et aux sites naturels en « complicité » avec E.D.F., un « *pillage de l'eau des Alpes pour laver les trottoirs de Marseille* », une incitation au gaspillage, *quand le monde moderne* doit « repenser l'eau » d'urgence avec un souci permanent de l'économie, quand il *faudrait* songer avant tout à des recyclages et cesser d'utiliser l'eau propre comme un « vecteur d'ordures » pour le tout-à-l'égout...

Il reste que le temps d'une prospection difficile est passé pour les « vendeurs » du canal — pour qui « *la concertation est une loi impérative* ». A l'est de Carqueiranne, Bormes-les-Mimosas, traumatisée par la sécheresse de 1981 (350 mm de pluie de janvier à décembre), s'efforce d'obtenir son raccordement pour ses besoins agricoles. Les cultivateurs se sont groupés pour faire accélérer les formalités administratives et les études préliminaires. De *plus en plus, on parle sur* le littoral varois d'une politique qui — au lieu de vains slogans — prendrait en compte la réalité du tourisme. Appuyées sur ce considérable débouché à domicile, des zones de production — fruits, légumes, fleurs, etc. — défendraient « naturellement » l'espace contre une extension sans frein de l'urbanisation. Comme au judo, il s'agit en somme d'utiliser la poussée de l'adversaire...

Dans le centre du Var également, nombre de communes adonnées jusque-là aux « cultures sèches » s'inquiètent de reconversions indispensables dans l'Europe verte élargie, et appellent le canal. Tranche par tranche, il avance, il arrive. Et bouleverse silencieusement le visage traditionnel de la Provence.

JEAN RAMBAUD.

Un trait d'union

« *Epine dorsale de l'économie provençale* », mais aussi « *exemple remarquable de la solidarité régionale avant même la lettre de la région* », c'est ainsi que le président du conseil général du Var a salué l'arrivée du canal de Provence dans son département.

Sous la tutelle du ministère de l'agriculture, la Société du canal de Provence (1), fondée en 1959, a reçu uniquement des fonds publics, en particulier des conseils généraux, des chambres d'agriculture, du Crédit agricole du Var et des Bouches-du-Rhône, de la Ville de Marseille — siégeant tous au conseil d'administration, — ainsi que des conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Le canal de Provence proprement dit est alimenté par les eaux du Verdon à partir d'un barrage à niveau constant et d'un canal maître, commun à E.D.F. et à la Société. Par trois branches principales, il dessert cent seize communes des Bouches-du-Rhône et du Var — dont les agglomérations d'Aix, de *Marseille, de Toulon — pour* leurs besoins industriels, agricoles et domestiques. Il distribue 700 millions de mètres cubes sur un territoire promis prochainement aux trois millions d'habitants. Il permet l'irrigation de 60 000 hectares de terres consacrées à des productions de qualité et de haut rendement et l'alimentation des industries de Fos et de Berre, grosses consommatrices d'eau.

Outre les réservoirs, stations, brise-charge, etc., ses ouvrages principaux s'étendent sur 220 kilomètres, dont une grande part en galeries souterraines. Le réseau de distribution atteindra les 3 000 kilomètres. Après les deux premières tranches, terminées en 1969 et 1976, la troisième tranche dessert Marseille-Est et s'avance dans le Var et vers Le Luc et Les Arcs. De nouvelles demandes des communes tendent à une extension des réseaux secondaires. La pression est assurée gravitairement, sans pompage.

D'autre part, la Société du canal de Provence assume diverses actions d'aménagement — irrigation, endiguement de cours d'eau, lacs collinaires, protection des eaux et de la forêt, etc. — étendues aux Alpes-de-Haute-Provence et aux Hautes-Alpes. On note également sa participation aux expériences *de recyclage des eaux usées* réalisées dans l'île de Porquerolles.

(1) Société du canal de Provence, 10, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille.

UNE MISE EN GARDE DES SPÉCIALISTES

Plage propre, plage menacée...

Faut-il nettoyer les plages des stations balnéaires de la côte varoise au bord d'une mer aux très faibles marées ? Sotte question *a priori*. Quel vacancier de l'été reconnaîtrait « sa plage » s'il la voyait en hiver, rongée par les tempêtes et, pour le reste, recouverte de tous les détritus apportés par la mer, souvent mêlés à des monceaux noirâtres d'algues en train de pourrir avec une odeur âcre ? De quoi hurler à la pollution. D'évidence, la grande *toilette* de printemps s'impose.

Or, l'accumulation de ces algues — en fait, les feuilles mortes des posidonies — a représenté, de tout temps, l'une des meilleures défenses naturelles des plages. Elles fixent le sable, aussi bien émergé qu'immergé, et limitent l'érosion par les grandes houles. Quand on a vu dispa*raître en une seule nuit de tem*pête (le 27 novembre 1979) la totalité de la plage de Cavalière ou bien, au fil des ans, celle de Mar Vivo, au sud de la rade de Toulon, la question « sotte » se présente tout autrement.

Elle est posée, parmi d'autres, dans une plaquette éditée par la D.D.E. du Var (1). D'urgence, il faut apprendre à protéger ce sable fragile, de plus en plus menacé par un « entretien » et des aménagements qui veulent à la limite, transformer la frange littorale — soumise à la nature plus que tout autre espace — en une vaste plage « tout confort », traitée comme une zone urbaine. Difficultés et contradictions s'accumulent autour d'un tel propos, à la mesure même de la formidable pression des vacances d'été : jusqu'à cinq cent mille personnes en même temps sur 100 kilomètres de plages varoises... cinq personnes au mètre !

Il ne faut plus que « la plage propre » aboutisse à la destruction de la plage tout court à force de nettoyages sans discrimination, d'épis « protecteurs » hasardeux, d'établissements balnéaires en dur et autres aménagements « *les pieds dans l'eau* » — autrefois souvent construits sur pilotis.

Ces interventions et ces corps étrangers perturbent les mouvements naturels des sables. Sous peine de voir disparaître ce qu'on a voulu multiplier il ne faut plus intervenir qu'à bon escient, et aussi localiser les piétinements, repousser en arrière l'écrasement par les voitures, protéger la dune, tenir compte des vents, des courants, des prairies sous-marines, etc... Les études des laboratoires spécialisés, en particulier d'hydraulique, ont ici un rôle considérable à jouer.

Sans doute les « bons exemples » proposés par la plaquette ne satisferont pas tous les écologistes, mais les quelque « dix commandements » qu'elle énumère imposent un minimum aux aménageurs privés comme aux collectivités locales, trop souvent tentés par des réalisations attrayantes à court terme et par une rentabilité immédiate, au demeurant ruineuse. — J. R.

(1) La plaquette *Plages* a été réalisée avec la participation financière du syndicat des communes du littoral varois et du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du département du Var (D.D.E. du Var), 244, avenue de l'Infanterie-de-Marine, 83070 Toulon Cedex.

BIBLIOGRAPHIE

«L'Economie provençale» de Philippe Langevin

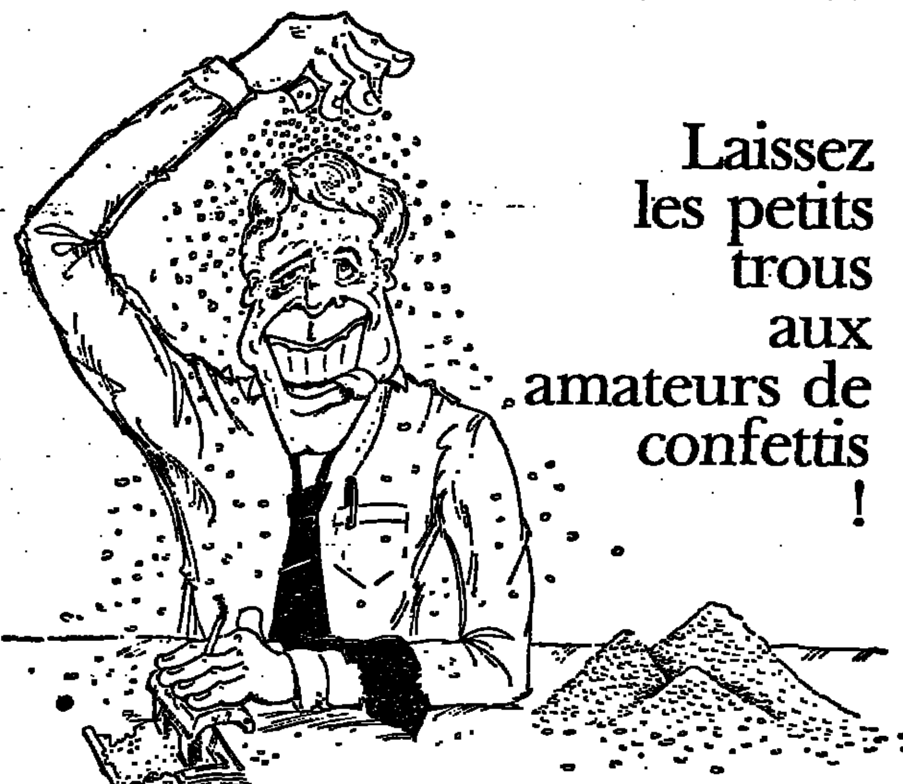
Chargé de mission au Centre régional pour la formation continue et l'éducation permanente, professeur à la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille-II, M. Philippe Langevin vient de publier aux éditions Elisud le premier tome d'une étude qui résume plusieurs années de recherches intitulé *l'Economie provençale*.

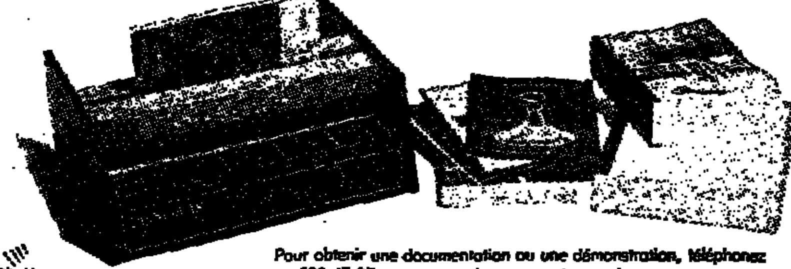
Ce premier tome est consacré aux structures économiques et représente un véritable bilan de santé de l'économie provençale et d'une région que l'on aborde trop souvent uniquement sous l'angle de ses atouts naturels et climatiques et beaucoup moins sous celui de son dynamisme économique.

C'est le mérite du travail de Philippe Langevin que d'analyser, branche par branche, les atouts et les potentialités économiques d'une région où la population est en fort accroissement, le taux d'urbanisation élevé, l'agriculture de qualité et où sont installées des firmes industrielles dynamiques. L'auteur n'élude pourtant pas les faiblesses et les erreurs commises au nom d'une tradition plus négociante qu'industrielle qui a fait négliger l'effort de conversion nécessaire et a empêché la région de préserver son *autonomie face* aux attaques du capitalisme international.

Après ce premier tome, un second paraîtra à la fin du premier trimestre 1982, consacré à l'aménagement du territoire. — J. C.

★ *L'Economie provençale*, par Philippe Langevin, 13090 Aix-en-Provence, un volume 512 p., 135 F.





Le Monde

économie

ÉTRANGER

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉVALUATION DU FRANC BELGE

L'Union économique belgo-luxembourgeoise va-t-elle être remise en cause ?

De notre correspondant

Bruxelles. — *Les Luxembourgeois, deux jours après la dévaluation forcée — et* « injustifiée », *ajoutent-ils — de leur franc, sont toujours en colère contre la Belgique. Ils se demandent s'ils vont* « longtemps encore suivre les Belges dans leur calvaire ». *Leur franc a suivi le franc belge en application de l'union économique qui lie les deux pays, et ils se demandent si le moment n'est pas venu pour le grand-duché de se donner une plus large autonomie.*

Le débat est ouvert et une page importante de l'histoire des deux pays risque d'être tournée.

L'Union économique belgo-luxembourgeoise que les partenaires connaissent sous le sigle *U.E.B.L., dont le soixantième* anniversaire est célébré en 1982 et qui doit être reconduite cette même année, a été en quelque sorte le berceau du Marché commun.

L'U.E.B.L. est née dans des conditions particulières. La guerre de 1914-1918 s'était terminée sur un malaise au grand-duché. Vingt ans avant la Belgique, le Luxembourg connaissait une affaire dynastique. La grande-duchesse Marie-Adélaïde était fort critiquée, et, le 13 novembre 1918, la Chambre des députés décida alors que les Luxembourgeois se prononceraient par voie de référendum sur la question *monarchique. Six semaines plus* tard, la grande-duchesse Marie-Adélaïde abdiquait en faveur de sa sœur Charlotte, qui prêta serment le 15 janvier 1919.

Le référendum ne fut pas pour autant abandonné. *La date du* 4 mai 1919 fut d'abord retenue et l'objet définitivement fixé : maintien de la souveraine représentante de la dynastie régnante, maintien du régime monarchique sous une dynastie nouvelle ou introduction du régime républicain.

L'ancien ambassadeur du Luxembourg en Belgique, M. Lambert Schaus a examiné l'histoire de ce référendum en constatant qu'il il y avait de sérieuses tensions entre la Belgique et le grand-duché. Pendant la guerre et au cours des années qui suivirent constate-t-il, il y avait à Bruxelles des annexionnistes, des nostalgiques de 1839 pour lesquels le grand-duché restait *« l'Alsace-Lorraine de la Belgique ».* Avant cette date, en effet, les deux pays avaient été réunis.

L'impérialisme belge avait aussi d'autres motifs. Economiquement, *la sidérurgie du grand-duché re*présentait un enjeu de valeur, convoité aussi par l'Allemagne et par la France.

Le référendum eut lieu le 28 septembre 1919. Sur 90 884 électeurs, ayant émis 85 871 bulletins de vote valables, 66 311 se prononcèrent pour la grande-duchesse Charlotte, 16 885 pour la République, 889 pour *« une autre dynastie ».* Il s'agissait du roi Albert de Belgique.

Une deuxième question avait été intégrée dans le référendum. Les Luxembourgeois étaient-ils partisans d'une union économique, soit avec la France, soit avec la Belgique ? 60 133 votants se prononcèrent pour l'union avec la France, 22 242 pour une alliance avec la Belgique, c'est-à-dire un peu plus d'un tiers. Normalement donc, le grand-duché devait être rattaché économiquement à la France.

La préférence marquée à l'égard de la France se comprend : en 1919, rappelle M. Schaus, celle-ci jouissait d'un grand prestige, et le bassin *lorrain,* redevenu français, avait toujours été en étroite liaison économique avec le Luxembourg. Mais la France refusa d'ouvrir des négociations avec le Luxembourg. Selon M. Schaus, il semble établi que ce refus était motivé par des engagements d'ordre politique pris par le gouvernement français, pendant la guerre de 1914, à l'égard du gouvernement belge.

Dans ces conditions la convention établissant une union économique entre les deux pays fut signée. Les instruments de ratification furent échangés à Bruxelles le 6 mars 1922.

Le traité doit être reconduit. Il y a un an, début mars 1981, a été signée la convention prorogeant pour une période de dix ans à partir du 6 mars 1982 l'union économique. Le 9 mars 1981, le comité des ministres de l'U.E.B.L. avait confirmé qu'il ne voulait pas user de la faculté de dénoncer le traité. Cela dit, certains aménagements y avaient été apportés. Le nouveau régime d'association monétaire se caractérise par les points suivants :

1) les deux États sont traités sur un pied d'égalité ;

2) il n'est pas fait mention de l'intervention d'un institut d'émission luxembourgeois mais la formule utilisée (billets et monnaies *émis sous l'autorité de l'Etat* luxembourgeois) couvre toutes les possibilités et permet à l'Etat luxembourgeois d'émettre les billets ou monnaies ou de confier cette mission, totalement ou partiellement, à une institution existante ou à créer.

L'accord doit encore être ratifié par le Parlement de Luxembourg. Une occasion pour les Luxembourgeois d'exprimer leurs réticences.

PIERRE DE VOS.

LES NOUVEAUX MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Le Danemark exigera en avril une dévaluation de 3,3 % de sa couronne verte (ce qui correspond à une augmentation des prix agricoles) a déclaré lundi 22 février à Copenhague, le ministre de l'agriculture, M. Westh.

C'est à contrecœur que le Danemark avait accepté dimanche 21 février de ne pas aligner immédiatement la valeur de la couronne verte sur celle de sa devise commerciale. Dans le passé, le Danemark a toujours procédé à ce type d'ajustement, qui exclut la mise en place de montants compensatoires monétaires. Pour la durée du mois de mars, le Danemark appliquera donc un M.C.M. négatif de 1,8 % (inférieur de 1,5 % donc à la différence entre les valeurs de la monnaie verte et de la monnaie *commerciale du* fait de la franchise).

Les nouveaux montants compensatoires calculés lundi 22 février à la suite des dévaluations du franc belge et de la couronne danoise sont les suivants :

● *M.C.M. positifs* (subventions aux exportations) en baisse pour l'Allemagne fédérale (de 8,23 % à 8 %), les Pays-Bas (de 4,30 % à 4 %), pour le Royaume-Uni (de 9,5 % à 8,4 %).

● *M.C.M. négatifs* (taxes sur les exportations) en hausse pour l'Italie (de 1 % à 2,3 %), le Danemark (de 0 à 1,8 %), la Belgique et le Luxembourg (de 0 à 8,1 %).

En France, en Irlande et en Grèce, les M.C.M. restent nuls. Pour l'Italie et la Grande-Bretagne, les taux indiqués sont variables et fluctuent en fonction de la valeur de la livre et de la lire.

LA BELGIQUE TROISIÈME PARTENAIRE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

La Belgique est le troisième partenaire commercial de la France (après la R.F.A. et l'Italie), qui enregistre avec ce pays un déficit de ses échanges extérieurs. Les exportations françaises ont atteint, pour les onze premiers mois de 1981, 41,4 milliards de francs, soit 8,3 % du total des ventes à l'étranger, et les importations 44 milliards de francs, soit 7,4 % du total des achats. Le déséquilibre représentait 2,6 milliards de francs, en diminution toutefois sur les 3 milliards enregistrés de janvier à novembre 1980.

Le déficit commercial observé à l'égard de la Belgique pour l'ensemble de 1980 (3,7 milliards) se situait au dixième rang des soldes négatifs des échanges extérieurs de la France. Cette même année, les seules exportations agricoles françaises avaient atteint 8,4 milliards de francs et les importations 5,2 milliards, ce qui constituait le troisième excédent de ce secteur (après l'Italie et la R.F.A.)

LES NOUVEAUX COURS-PIVOTS AU SEIN DU S.M.E.

Après la dévaluation de 8,5 % du franc belge et de 3 % de la couronne danoise, les cours-privots au sein du S.M.E. sont les suivants, complétés par les cours d'intervention de la Banque de France, de part et d'autre du cours :

Francs belge et luxembourgeois : 0,138616 F, le cours-plafond étant de 0,14177 F et le cours-plancher de 0,135535 F, au lieu de 0,141493 F (ancien cours-pivot) et de, respectivement, 0,154940 F et 0,148125 F.

Couronne danoise 0,75708 F, avec 0,7742 F cours-plafond et 0,7402 F, contre 0,7847 F (ancien cours-pivot), 0,78829 F et 0,7631 F.

Pour les autres devises du S.M.E., les parités antérieures restent inchangées, *soit* : pour le mark, 2,5612 F (cours-pivot), 2,6205 F et 2,5050 F ; le florin, 2,2178 F, 2,3706 F et 2,2683 F; la lire, 0,0047474 F, 0,0050405 F et 0,004477 F ; la livre irlandaise, 9,0288 F, 9,2205 F et 8,8205 F.

Le Japon et ses partenaires commerciaux

Les Européens ne sont plus les seuls *à craindre ou à critiquer* le Japon pour sa volonté de conquérir les marchés étrangers et de défendre son territoire commercial. A son tour, Taiwan a pris des mesures de protection de ses secteurs industriels, en fermant ses frontières à de très nombreux produits nippons, alors même que Tokyo relance sa coopération avec Pékin, en octroyant de nouveaux crédits à la Chine.

Cependant, à Bruxelles, lors d'une réunion des Dix, le 22 février, M. Chandernagor, ministre français chargé des affaires européennes, a dénoncé, comme nous le rapporte notre correspondant Marcel Scotto, le comportement de la Commission à l'égard du Japon. « Je déplore, a-t-il déclaré, que la Communauté ait tendance à battre sa coulpe quand *elle évoque ses relations* avec Tokyo, alors qu'elle est l'ensemble le plus ouvert. Ce n'est pas une attitude tolérable de la part de la Commission. »

M. Chandernagor a rejeté en bloc les propositions que la Commission a présentées sur la marche à suivre pour obtenir une ouverture du marché japonais : engagement d'une procédure au GATT devant conduire les pays membres à se prononcer sur le « protectionnisme » nippon ; libération des contingents nationaux bloqués par certains États (automobiles, *téléviseurs, radios, etc.) en contrepartie* de facilités d'exportation vers le Japon ; coopération technique et scientifique avec Tokyo. Pour le ministre, la méthode suivie par la Commission est « inappropriée ».

EN ACCORDANT DE NOUVEAUX « CRÉDITS »

Tokyo s'efforce de rétablir un climat de coopération avec la Chine

De notre correspondant

Tokyo. — *La Banque japonaise d'import-export vient de signer des accords prévoyant l'octroi à la Chine de crédits s'élevant à 42 milliards de yens (200 millions de dollars). Ces prêts sont destinés au financement de sept projets de développement des ressources charbonnières et pétrolières chinoises et à la promotion des exportations de ces matières premières au Japon.*

En outre, pour sauver deux des plus gros contrats industriels dont la Chine avait annoncé l'annulation et pour rétablir un climat de confiance et de coopération sérieusement entamé, le gouvernement japonais a accordé à Pékin une nouvelle aide financière de 300 milliards de yens (1,4 milliard de dollars).

Cette assistance ne donne que partiellement satisfaction à la Chine, qui en sollicitait le double. Elle se décompose de la façon suivante : 130 milliards de yens d'aide publique à 3 % d'intérêt annuel, 100 milliards de la Banque japonaise d'export-import sous forme de crédits fournisseurs et 70 milliards d'un consortium de banques japonaises, aux conditions du marché.

Les crédits sont essentiellement destinés à la poursuite de la première phase de l'aciérie de Baoshan et à la réalisation du *complexe pétrochimique* de Daqing, les deux projets chinois les plus importants.

L'accord devrait mettre fin dans l'immédiat à une période de difficultés et d'incertitudes. En effet, l'annulation unilatérale par Pékin de projets au début de cette année avait conduit les firmes japonaises, tout particulièrement Mitsubishi, à douter du bien-fondé des investissements en Chine et à réclamer des dommages et intérêts aux dirigeants de la République populaire. Le préjudice subi avait été estimé du côté nippon à 1,5 milliard de dollars (*le Monde* du 1er avril). Les Chinois, soucieux de préserver leur coopération avec Tokyo et, du même coup, leur réputation internationale, avaient alors suggéré aux Japonais de leur fournir une *nouvelle aide financière* de 2,8 milliards de dollars pour relancer divers projets. Les Japonais, qui restent méfiants et réalistes, n'en ont accordé que la moitié, paraissant vouloir s'en tenir au sauvetage des deux principaux projets.

Crédits non utilisés

Tokyo a fait valoir aussi que la Chine n'avait toujours pas utilisé divers crédits accordés à des conditions avantageuses depuis deux ans. En 1979, la Banque japonaise d'import-export avait signé un accord pour des prêts de 420 milliards de yens, soit quelque 2 milliards de dollars, au taux de 6,25 %, pour le financement du développement des ressources énergétiques. La même année, un consortium de banques, sous l'égide de la Banque de Tokyo, avait accordé un crédit de 2 milliards de dollars pour le financement de biens d'équipement. En 1890, le Fonds japonais de coopération extérieure s'était engagé à fournir sur plusieurs années 1,6 milliard de dollars à 3 % d'intérêt, pour divers projets d'infrastructures. Pékin n'a jusqu'à présent utilisé qu'une faible partie de ces crédits.

Par ailleurs des négociations se poursuivent en vue de l'indemnisation d'entreprises japonaises (Nippon Steel, Kobe Steel, Mitsui, etc.) ayant subi des préjudices du fait de l'annulation de contrats. *Certaines firmes réclament* des compensations égales à 25 et même 30 % du montant des contrats.

La Chine, qui admet le principe des indemnisations, juge ces demandes exagérées. *Mitsubishi,* pour l'annulation d'un laminoir à chaud aurait accepté une compensation équivalant à 11 % du contrat initial. Le vice-premier ministre Gu Mu, qui dirigeait la délégation chinoise aux dernières négociations, s'est engagé *à faire accélérer la réalisation* des travaux de Baoshan et de Daqing. Il a souhaité que l'aplanissement des difficultés favorise une relance de la coopération économique et commerciale bilatérale.

Malgré les nuages qui l'ont assombrie dernièrement, la coopération ne se porte pas mal. Le commerce sino-japonais devrait atteindre cette année 10 milliards de dollars, soit dix fois plus qu'en 1972, lors de la normalisation des relations diplomatiques. Pékin fournit essentiellement du pétrole et des textiles, Tokyo exporte du fer, de l'acier, des machines et des produits chimiques. Les sociétés japonaises disposent déjà en Chine de quelque cent vingt bureaux officiels.

R.-P. PARINGAUX.

● *Composants : accord italo-nippon.* — La compagnie italienne de semi-conducteurs S.G.S. a signé un accord de coopération technologique avec la société japonaise Toshiba dans le domaine des circuits intégrés de haute performance. Cet accord est le premier du genre entre un grand fabricant japonais de circuits intégrés et un fabricant européen.

S.G.S. *réalise 150 millions* de dollars de chiffre d'affaires par an et emploie trois mille cinq cents personnes. En plus de ses installations en Italie, elle possède également une usine en France (à Rennes), ainsi qu'à Singapour et en Malaisie.

En fermant son marché à 1 500 produits

Taïwan se protège de la concurrence nippone

De notre correspondant

Tokyo. — Pour tenter de réduire son déficit commercial croissant avec Tokyo et pour protéger ses industries naissantes, en particulier celle de l'automobile, le gouvernement de Taiwan vient de décider la fermeture de son marché à mille cinq cents produits manufacturés et agricoles japonais. Cette mesure concerne notamment les véhicules de transport lourds, les équipements stéréo et vidéo et certains appareils électriques. Elle n'avait pas, semble-t-il, été notifiée au préalable aux Japonais.

La décision fait suite à une accumulation de frustrations de la part des Taïwanais, dont les efforts pour pénétrer le marché nippon se heurtent — comme c'est le cas pour les exportateurs occidentaux — à de multiples obstacles et pratiques protectionnistes de type non tarifaire. En outre, les autorités de Taïpeh s'irritent de plus en plus de la politique de coopération économique et financière que Tokyo pratique à l'égard de Pékin.

Pour un montant global de transactions commerciales supérieur à 8 milliards de dollars, Taiwan a enregistré en 1981 un déficit de 3,4 milliards de dollars avec Tokyo. *« Nous sommes très déçus par l'attitude du Japon qui ne fait rien pour corriger les déséquilibres commerciaux »,* nous a déclaré à Taïpeh M. Vincent Siew, vice-directeur du commerce. Taiwan, comme d'autres pays de la région, souffre aussi de la stratégie commerciale à sens unique de Tokyo en matière de produits manufacturés.

« Le Japon, a-t-il ajouté avec une ironie amère, *est sans doute une économie très ouverte, mais c'est aussi une société très fermée. La concurrence y est sans doute très libre, mais entre Japonais. Face à l'étranger, ils s'unissent et s'organisent de façon structurelle et informelle. Ils peuvent exclure tous les produits qu'ils veulent. »*

M. Siew cite des exemples. *« Face à une tentative d'exportation d'aciers taïwanais, 20 % moins cher que les leurs, les patrons japonais ont réagi en menaçant les clients potentiels : si vous achetez à Taiwan, nous cessons toutes relations avec vous et nous donnons la consigne à nos banques de ne plus vous financer. Bien sûr, cela a marché ; question d'harmonie sociale ! Finalement China Steel a vendu à Nippon Steel et Nippon Steel a gardé ses clients en protégeant son marché. C'est la même chose avec les grandes compagnies de commerce nippones que nous essayons de déborder pour avoir un accès direct au marché. C'est difficile car leur rôle d'intermédiaire vise précisément à protéger les réseaux commerciaux des contacts et des contrats directs avec l'étranger. »*

Le vice-directeur s'est plaint aussi du fait que les Japonais, bien qu'ils aient atteint un niveau technologique supérieur, maintiennent en les subventionnant des industries à main-d'œuvre intensive qui font une concurrence déloyale à celles de Taiwan. Bref, ce responsable, à force de se demander comment percer la muraille japonaise, à force de négocier et de renégocier, paraît avoir accumulé à l'égard de Tokyo une somme de frustrations *« de type occidental ».*

R.-P. P.

MONNAIES ET CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép		Rep + ou Dép		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U	6,0100	6,0150	− 40	− 15	− 85	− 30	− 160	− 60
$ can	4,9397	4,9434	− 32	+ 8	− 69	− 4	− 131	− 20
Yen (100)	2,5690	2,5625	+ 152	+ 174	+ 327	+ 363	+ 966	+ 1023
D M	2,5490	2,5510	+ 78	+ 94	+ 168	+ 197	+ 543	+ 599
Florin	2,3215	2,3275	+ 75	+ 87	+ 162	+ 188	+ 512	+ 568
F B (100)	14	14,0125	− 92	+ 127	− 100	+ 254	− 47	+ 511
F S	3,2020	3,2060	+ 153	+ 184	+ 323	+ 371	+ 914	+ 1007
L (1 000)	4,7545	4,7605	− 292	− 245	− 585	− 506	− 1594	− 511
£	11,0545	11,0690	− 13	+ 62	+ 39	+ 161	+ 306	+ 527

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 3/16	9 15/16	10 1/8	9 15/16	10 5/16
$ E.-U	14 1/4	14 3/4	14 11/16	15 1/16	14 11/16	15 1/16	14 15/16	15 5/16
Florin	9 1/2	10 1/4	9 3/8	10 1/16	9 1/4	10 3/8	10	10 3/4
F B (100)	13 3/4	18 1/4	13	15 1/4	13 3/16	15	13 15/16	15 3/16
F S	2 7/8	4 1/8	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 7/8	8 3/8	8 3/4
L (1 000)	17 3/4	20 1/4	20 7/8	22 3/8	20 13/16	22	20 15/16	22
£	14	14 3/4	13 7/8	14 1/2	13 7/8	14 1/2	13 7/8	14 1/2
F français	14	14 3/4	14	14 3/4	14 3/4	15 1/4	15 7/8	16 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Les socialistes et les paysans

(Suite de la première page)

Voilà pour quelles raisons les socialistes ont toujours été hostiles à l'étatisation de l'agriculture et ont toujours été les meilleurs défenseurs de l'exploitation familiale. Les confondre avec les communistes des pays de l'Est relève de la provocation.

Que ceux qui doutent de la sincérité de mon propos interrogent *l'histoire. Le premier gou*vernement à avoir proposé un plan d'ensemble en faveur de la paysannerie est celui du Front populaire. Les anciens se souviennent de la grande crise des années 1932-1936 qui avait ruiné l'agriculture.

Grâce à l'Office du blé, la grande œuvre des socialistes, les paysans ont été arrachés à l'emprise des spéculateurs et ils ont été sauvés. Il faut rappeler que le statut du fermage et du métayage adopté à la Libération est l'œuvre d'un ministre socialiste. De même qu'en 1965 l'indexation *des prix agricoles, qui garantissait* le revenu des paysans, a été mise en place par un gouvernement à direction socialiste.

Malheureusement, depuis plus de vingt ans, la droite a lancé l'agriculture française dans une course effrénée à la productivité. Les deux tiers des paysans ont été ainsi sacrifiés sur l'autel de la rentabilité pour le plus grand profit des industries qui encadrent l'agriculture.

La volonté des socialistes, aujourd'hui, est de stabiliser la population agricole en lui donnant les moyens de mieux contrôler ses outils de travail et en renforçant sa capacité de négociation avec ses fournisseurs et ses acheteurs. Tel est l'objet des projets de loi sur les offices fonciers et sur les offices par pro*duits dont le Parlement* aura à débattre au cours des prochains mois.

J'observe enfin que la F.N.S.E.A. est la seule organisation agricole qui se soit engagée dans une campagne polémique avec le gouvernement de la gauche. Les chambres d'agriculture, dont les dirigeants sont élus au suffrage universel de toute la paysannerie, la Coopération, le Crédit, la Mutualité qui *représentent la force* économique de l'agriculture, font preuve de sagesse et de réalisme en affirmant concrètement leur volonté de dialogue.

En 1936 déjà, le syndicalisme agricole a tenté d'utiliser l'infanterie paysanne contre le Front populaire. Il serait grave pour les agriculteurs que les dirigeants actuels de la F.N.S.E.A. s'inspirent de Dorgères. En *accusant* les socialistes d'« ouvriérisme », M. Guillaume tente de ressusciter le vieux discours idéologique de la droite sur l'opposition entre la ville et la campagne. Les socialistes, au contraire, agissent pour que se retrouvent dans un même rassemblement les travailleurs des champs et des usines. Leur volonté est que les paysans prennent toute leur place dans le changement engagé depuis le 10 mai 1981.

Une dernière remarque : j'avoue être profondément choqué par les insinuations de M. Guillaume sur l'« incompétence » *supposée* de Mme Edith Cresson. Il faut être bien imprudent ou bien impudent pour décerner ainsi des brevets de capacité, et nul n'est à l'abri de semblables reproches.

Le chercheur, spécialiste des problèmes agricoles que j'étais jusqu'en juin dernier, et le député, rapporteur du budget de l'agriculture que je *suis* aujourd'hui, peuvent affirmer que l'actuel ministre de l'agriculture manifeste une compétence, une capacité de travail et un courage au moins égaux à ceux de ses prédécesseurs. Je me permets d'ajouter que ces qualités sont au service d'une politique que je juge bien meilleure.

Mon témoignage en vaut bien un autre.

YVES TAVERNIER.

ÉNERGIE

L'Iran ramène le prix de son pétrole de 32 à 30 dollars le baril

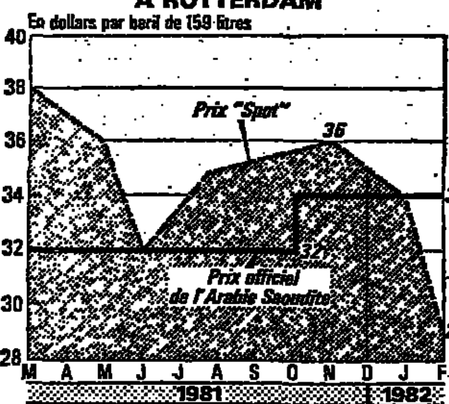
Pour la troisième fois depuis le début de février 1982, l'Iran a réduit le prix de son pétrole, le ramenant de 32 à 30 dollars le baril de brut léger, soit 4 dollars au-dessous du prix officiel de 34 dollars pratiqué le 1er février, et qui avait été imposé par l'Arabie Saoudite à l'automne dernier.

La politique iranienne de vente à tout prix, au risque de « casser » complètement un marché déjà fortement excédentaire, s'explique par les besoins de ce pays, qui n'arrive plus à financer à la fois ses importations, notamment de produits alimentaires, et une guerre ruineuse avec l'Irak. Elle ne peut qu'accélérer le processus de baisse générale des prix, illustrée par le graphique ci-contre, qui retrace l'évolution, sur le marché libre du pétrole à Rotterdam, du prix « spot ».

Ce prix, qui s'applique seulement à des quantités disponibles, prêtes à être livrées à n'importe quel endroit sans référence à aucun contrat de longue durée, et tarifées au jour le jour, est tombé tarifées au jour le jour, est tombé, depuis le début de l'année, très largement au-dessous du niveau officiel des 34 dollars le baril, glissant même en deçà de la barre des 30 dollars. On sait qu'aux Etats-Unis certains experts prédisent la persistance d'excédents pendant deux ans, et la possibilité de voir le prix du baril descendre à 20 dollars.

En attendant, les pays membres de l'OPEP multiplient leurs pressions sur l'Arabie Saoudite pour obtenir une réduction de sa production, annoncée la semaine dernière comme quasi certaine, mais démentie officiellement dimanche 21 février par le vice-ministre du pétrole du Royaume. *« La production continue sur la base du décret fixant un plafond de 8,5 millions de barils par jour. »* Lundi 22 février, on apprenait, à Alger, de source proche du ministère de l'énergie et des produits chimiques, qu'une réunion extraordinaire des pays membres de l'OPEP pourrait se tenir le 27 février à l'initiative du président en exercice, M. Oteiba, et après une série de consultations avec les représentants de ces pays. L'objet d'une telle réunion serait d'aboutir à une résorption de l'énorme excédant en harmonisant la réduction de production et en diminuant certains prix. Jusqu'à présent, toutefois, aucune confirmation officielle de ce projet n'a été enregistrée.

LA CHUTE DU PRIX "SPOT" DU PÉTROLE À ROTTERDAM



CONJONCTURE

SELON L'INDICE PROVISOIRE DE L'INSEE

La hausse du coût de la vie a été de 1 % en janvier

Les prix à la consommation auront augmenté en janvier de 1 %, indique l'I.N.S.E.E. Cette estimation aurait dû être publiée au début du mois de février ; mais elle a été retardée, les pondérations de l'indice ayant été modifiées — comme il est de tradition chaque début d'année — pour tenir compte de l'évolution de la composition du budget des ménages. Le résultat définitif doit être connu le jeudi 25 février.

Le coût de la vie avait augmenté de 0,6 % en décembre et de 0,9 % en novembre. Traditionnellement, la hausse des prix de détail enregistrée en janvier est plus forte que la moyenne (1,2 % en janvier 1981). Toutefois les majorations de tarifs publics qui interviennent à cette époque de l'année ont été plus étalées que d'habitude, ce qui pèsera donc sur les indices de février et de mars. Quant à l'opération « trêve des prix » lancée par le ministre de l'économie et des finances le 15 janvier, elle ne semble pas avoir donné jusqu'ici les résultats escomptés.

La campagne pour la stabilité : peu suivie et discutée

C'est un peu comme si le ministère de l'économie et des finances ne croyait plus guère — déjà — au succès de la campagne *« Trêve des prix, pour construire la stabilité »*, qu'il a officiellement lancée le 15 janvier. Certes, l'opération doit durer jusqu'au 14 avril, mais hormis les affiches d'engagement apposées dans des magasins cette « campagne » contre l'inflation ne paraît plus guère soucier ni les pouvoirs publics, ni les commerçants ni les consommateurs.

En proposant cette trêve, M. Delors n'entendait pas peser d'abord sur l'évolution de l'indice des prix : aussi bien l'engagement qu'il demandait aux 400 000 commerçants était de bloquer volontairement de la mi-janvier à la mi-avril les prix d'un certain nombre d'articles choisis par eux dans une liste de produits alimentaires et non alimentaires de « base ». Les produits sur lesquels les commerçants *s'engagent, doivent représenter* 30 % du chiffre d'affaires de chacune de ces familles d'articles.

En lançant sa campagne, le ministre de l'économie et des finances entendait faire œuvre pédagogique. Elle avait pour *« objectif (...) de maîtriser en profondeur et durablement l'inflation sans recourir à la contrainte ou à des moyens artificiels ».* « *Cet objectif*, ajoutait-il, *peut être atteint si chacun prend conscience de la nécessité de modérer la hausse des prix et exerce pleinement ses responsabilités.* »

Si on en croit les résultats d'une rapide enquête tant à Paris que dans certaines villes de province, M. Delors devra remettre plusieurs fois encore son ouvrage sur le métier.

A la mi-février, un grand nombre d'affiches n'étaient pas encore apposées sur les vitrines, remarquait ces derniers jours des responsables de la chambre de commerce et d'industrie.

Cette constatation n'est pas partagée par les services de la concurrence et de la consommation de la région Nord-Pas-de-Calais, nous rapporte notre correspondant à Lille, du moins en ce qui concerne le grand commerce. Dans les grands magasins, les magasins populaires et les super-marchés, 80 à 100 % des professionnels se sont associés à l'effort demandé, mais 16 % des commerçants indépendant seulement prennent part à l'opération.

En fait, écrit notre correspondant, les grands de la distribution utilisent la campagne sur la trêve des prix (qu'ils jugent « commercialement bien montée ») comme une « opération publicitaire ». L'un d'eux, spécialisé dans l'électroménager, « *espère* [de cette campagne] *des ventes significatives par rapport à certains concurrents* ».

Cette récupération commerciale et publicitaire de la « trêve des prix » — qu'avait prévue les pouvoirs publics — agace nombre de petits commerçants, et réveille chez eux, le plus souvent, une hostilité envers les « grandes surfaces ». Celles-ci, disent-ils, peuvent négocier leurs prix d'achat avec les fournisseurs et se « rattraper » sur d'autres produits. Et, en professionnels indépendants, de réclamer plutôt une diminution de la T.V.A. sur les produits de grande consommation, une « trêve des impôts ».

Toujours dans la région du Nord, tel de ces petits commerçants qui participe à la campagne va jusqu'à donner ironiquement quelques chiffres d'augmentation de ses charges (les factures d'E.D.F. ont été multipliées par six en six ans ; la taxe profesionnelle par dix). Et de rappeler les vertus de la concurrence, seul moyen *de limiter les prix.*

C'est un même langage que l'on tient du côté de Lyon nous précise notre correspondant dans le Rhône.

Les consommateurs eux-mêmes sont sceptiques nous rapportent nos correspondants. A Lyon, M. René Depolis, responsable de l'association F.O. consommateurs, est sévère. Pour lui *« l'idée de la campagne a été bien reçue au début, mais elle l'est moins maintenant ».* « *Faute de contrôles efficaces*, dit-il, *tous les trucages sont possibles.* »

M. Depolis est particulièrement sévère envers des commerçants de stations de sports d'hiver, ils pratiquent une « *véritable arnaque* », dit-il. « Là-haut » nombre d'affiches n'indiquent même pas les articles dont les prix de vente sont bloqués, ou alors y figurent des *articles « haut de gamme »*, par exemple des skis à 1 000 francs la paire...

En somme, si la campagne trêve des prix a bien été lancée, on ne peut pas dire qu'elle ait vraiment pris corps. — A. T.

AFFAIRES

L'avenir de Roussel-Uclaf

(Suite de la première page)

Les pouvoirs publics ont donc bien été obligés de composer. Pouvaient-ils le faire autrement ?

Hoechst et le gouvernement français devaient impérativement trouver un terrain d'entente, et surtout ne pas s'enliser dans d'interminables négociations. Trop d'intérêts étaient en jeu.

Roussel-Uclaf ne pouvait rien faire sans Hoechst. C'est grâce aux travaux de son partenaire *ouest-allemand, doté de moyens* financiers énormes, que la firme pharmaceutique du boulevard des Invalides est parvenue à développer les céphalosporines, un antibiotique à très large spectre thérapeutique découvert dans ses laboratoires. C'est aussi Hoechst qui a pris en main la commercialisation mondiale de ce produit, dont les ventes d'ici à 1990 atteindront plusieurs milliards de deutschemarks, et aussi celle du Decis, un insecticide révolutionnaire non polluant, dix fois plus efficace que tous ceux existant, lui aussi promis à un brillant avenir.

En se coupant de Roussel-Uclaf, Hoechst, de son côté, aurait perdu énormément d'argent. On ne voit pas très bien de quelle façon l'Etat français aurait pu le dédommager, ni reprendre les parts de marché, qui auraient nécessairement échappé à Roussel-Uclaf en se dissociant de son partenaire, ni comment même la firme de Francfort serait parvenue à compenser les pertes occasionnées par ce départ. De plus, Hoechst a tressé consciencieusement depuis des années, et encore plus depuis le 10 mai, une immense toile autour de Roussel-Uclaf, au point de faire disparaître des pans entiers du groupe à l'intérieur de ses propres structures.

A défaut de prendre totalement le contrôle de Roussel-Uclaf, les pouvoirs publics veulent faire de cette affaire un exemple de coopération franco-allemande.

ANDRÉ DESSOT.

ÉQUIPEMENT

AUTOROUTES A L'ÉCONOMIE

Péages autoroutiers différents vers 1985 sur les autoroutes de plaine (0,21 F le kilomètre) et sur les autoroutes de montagne (0,29 F le kilomètre), construction de mini-autoroutes à une voie dans chaque sens, avec une chaussée de 7 mètres mais sans croisement et sur lesquelles la vitesse sera limitée à 90 km/h. Telles sont deux des principales propositions présentées dans le rapport sur la politique autoroutière, rédigé par M. Gilbert Dreyfus, inspecteur général des ponts et chaussées à la demande du gouvernement.

Autres propositions de M. Dreyfus : création d'une « caisse nationale des autoroutes » (C.N.A.) qui reprendrait les concessions des dix sociétés actuelles et laisserait l'exploitation et l'entretien à ces sociétés devenues prestataires de services ou sous-concessionnaires de la C.N.A. ; financement (sous forme de subventions au concessionnaire) qui ferait plus largement appel au budget de l'État et aux régions.

M. Dreyfus, qui fut aussi directeur des routes, note aussi : *« Toute autoroute construite aujourd'hui et recevant moins de 20 000 véhicules par jour en moyenne est pour une part à la charge, soit du contribuable soit des usagers des sections plus fréquentées. Sauf relais par le budget de l'Etat, l'extinction des péages ne peut être envisagée avant l'horizon 1994. Il est économiquement inutile de mettre en place une autoroute traditionnelle sur les liaisons qui recevront un trafic inférieur à 8 000 véhicules par jour. »*

SOCIAL

LA « TABLE RONDE » DE L'ENCADREMENT

F.O. demande un congé-formation d'un an pour dix ans d'activité professionnelle

Journée marathon, mardi 23 février à l'hôtel Matignon, où plusieurs ministres, y compris le premier, ont participé à la « table ronde » de l'encadrement organisée par le gouvernement — à la demande initiale des cadres cédétistes — avec les cinq organisations syndicales représentatives au niveau national : la Confédération française de l'encadrement C.G.C. et les quatre syndicats de cadres affiliés aux confédérations ouvrières C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C.

La C.G.C., qui désirait être placée à niveau d'égalité avec les centrales ouvrières et confronter *ses points de vue* avec les dirigeants confédéraux des autres centrales, a décidé, lundi après-midi, — en l'absence de MM. Séguy, Maire, Bergeron et Bornard — que M. Jean Menu, président de la C.G.C. ne participerait pas à la « table ronde ». Sceptique su l'efficacité d'une journée *« fourre-tout »*, M. Paul Marchelli, délégué général, conduisait la délégation de l'encadrement et entendait défendre les revendications spécifiques des cadres tant sur l'emploi, les investissements industriels, que sur l'autonomie des retraites complémentaires et sur la pause *fiscale*.

Le président de la C.G.C. a d'autre part envoyé, après décision du bureau confédéral réuni lundi après-midi, une lettre au *président* de la République pour obtenir un rendez-vous.

L'Union des cadres et ingénieurs F.O. a insisté sur la nécessité d'organiser *« la transparence du marché du travail »* et réclamé *« la constitution d'un institut tripartite — syndicats, patronat, Etat — pour « conduire une politique de coopération en matière d'études, de recherches et d'expérimentation sur l'emploi des cadres »*. F.O. a aussi mis l'accent sur la nécessité de prévoir des *« plans pour l'emploi »* dans les secteurs faibles de l'industrie française et demandé un net effort pour la formation. F.O. réclame *« le développement du congé formation hors de la tutelle de l'entreprise »*, *« deux semaines de congé tous les quatre ans pour organiser des sessions de bilan professionnel »* et un *« congé formation ou enseignement de longue durée, d'un an par dix années d'activité professionnelle »*. Les cadres F.O. se sont aussi prononcés pour la *« retraite à la carte »* et, comme les autres organisations, ils ont rappelé la nécessité d'une meilleure connaissance des revenus afin que la solidarité intègre, dans l'effort, tous les Français.

En ce qui concerne la durée du travail, les cadres C.F.T.C. ont préparé des *« contrats d'objectifs »* dans les entreprises. Ils insistent sur le droit d'alerte des représentants du personnel et demandent qu'en l'absence de comité d'entreprise, dans les petites firmes, les délégués cadres disposent de ce droit.

Les cadres C.F.D.T. qui ont exposé, la semaine dernière, leurs revendications (*le Monde* des 21 et 22 février), ont souligné la nécessité d'une *« concertation continue et méthodique »*.

Pour la C.G.T., qui, à l'instar de la C.G.C., n'est pas *« fanatique d'une réunion du type table ronde »*, les priorités sont : la remise à jour des classifications dans les grands secteurs de l'industrie et du commerce, le respect du pouvoir d'achat, le développement des contrats de solidarité, la création d'une commission spécifique des cadres au sein des comités d'entreprise, l'octroi de 10 % du temps de travail pour la formation et une refonte des retraites complémentaires avec déplafonnement des cotisations.

A la veille de la tenue de cette « table ronde », le ministre du budget, M. Fabius, avait déclaré, à France-Inter, qu'il souhaitait une stabilisation de la pression fiscale et le maintien d'un quotient familial plafonné.

SYNDICATS ET REPRÉSENTATIVITÉ

C.G.C. — *Président :* M. Jean Menu. *Délégué général :* M. Paul Marchelli. Adhérents déclarés : 300 000 (cadres, ingénieurs, V.R.P., agents de maîtrise et techniciens). Aux élections des prud'hommes, en 1979, tous collèges confondus, sur 13 179 431 voix, la C.G.C. en a obtenu 382 290, soit 5,1 %. Pour le seul collège *encadrement*, la *C.G.C. a* recueilli 277 063 voix sur 1 227 079 voix, soit 36 %.

C.F.D.T. — *Secrétaire général :* M. Pierre Vanlerenberghe. L'Union confédérale des *ingénieurs* et cadres (U.C.C.-C.F.D.T.) déclare 50 000 adhérents, seulement cadres et ingénieurs. Aux prud'hommes, l'U.C.C. a obtenu 138 475 voix dans le collège encadrement, soit 18 %.

C.G.T. — *Secrétaire général : M. René Le Guen. L'Union* générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-C.G.T.) revendique 320 000 dans les secteurs privé et public. Aux prud'hommes, l'UGICT a recueilli, dans le collège encadrement, 129 443 voix, soit 16,8 %.

F.O. — *Secrétaire général :* M. Robert Cottave. L'Union des cadres et ingénieurs (U.C.I.-F.O.) affirme regrouper 60 000 adhérents. Aux prud'hommes, elle a obtenu 107 994 voix, soit 14 %.

C.F.T.C. — *Président :* M. Bernard Ibal. L'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés (UGICA-C.F.T.C.) rassemble 10 000 *adhérents, mais 30 000 adhé*reraient directement à la confédération. Aux prud'hommes, l'UGICA a recueilli 52 421 voix, soit 6,8 %.

Dans la fonction publique, c'est la FEN qui est la plus représentative dans de qu'on appelle le cadre « A ». Selon une enquête du ministère de la fonction publique, pour la période 1978-1980, la FEN a recueilli 41,2 % des voix devant la C.F.D.T. (17,4 %), la C.G.C. (9,4 %), F.O. (9 %) et la C.G.T. (7,4 %).

Chez les agents de maîtrise et techniciens qui, pour la C.F.D.T., n'adhèrent pas à l'U.C.C. mais seraient au nombre de 250 000 à avoir une carte confédérale, les résultats aux élections dans les comités d'entreprise, si l'on se base sur celles dites du deuxième collège, en 1979, sur 93 148 voix, la C.F.D.T. obtenait 58 006 voix (19,3 %) devant la C.G.T. (54 159 voix, soit 18 %), la C.G.C. (53 927 voix, soit 17,9 %), F.O. (29 809 voix, soit 9,9 %) et la C.F.T.C. (11 380 voix, soit 3,7 %).

● *Le Comité intersyndical du livre parisien C.G.T.* convie *« l'ensemble des travailleurs de la presse parisienne à observer un arrêt de travail le jeudi 4 mars, de 10 h à midi, et à paticiper massivement à la manifestation organisée pour accompagner une délégation du comité intersyndical de la presse, qui est reçue le même jour, à 11 heures, par le ministre de la communication, M. Fillioud. »*

Le Livre parisien C.G.T., précise le communiqué, veut ainsi *« interroger le ministre sur les dispositions qu'entend prendre le gouvernement pour : sauvegarder le pluralisme d'expression, éviter la constitution de monopoles de presse, lutter contre les concentrations de moyens de fabrication de la presse écrite, donner les moyens à toute la presse écrite pour que celle-ci dispose d'une égalité de chances pour sa fabrication et sa distribution, enfin, garantir et maintenir les emplois pour les ouvriers du livre »*.

A Caen

M. LOUIS MEXANDEAU EST RETENU PENDANT DEUX HEURES PAR DES MANIFESTANTS DU CID-UNATI

(De notre correspondant)

Caen. — M. Mexandeau, ministre des P.T.T. a été retenu pendant deux heures, le lundi 22 février, dans son bureau à Caen par un commando du CID-UNATI composé de vingt personnes. Cinq collaborateurs du ministres étaient avec lui.

Les membres du CID-UNATI ont collé des affiches réclamant *« la suppression de la taxe professionnelle et la diminution des charges »*, tandis que M. Mexandeau indiquait aux manifestants qu'il était prêt à entendre une délégation exposer les problèmes des artisans et des commerçants. Il y eut à ce moment un flottement parmi les membres du commando, mais finalement l'un d'eux mettait comme condition à l'évacuation des locaux que M. Mexandeau obtienne, sur-le-champ, du premier ministre un rendez-vous pour M. Nicoud. Cette revendication, de l'avis de M. Mexandeau, ne pouvait que conduire à une impasse : *« Dans ces conditions de contrainte, aucun membre du gouvernement ne pouvait accéder à une telle demande. J'ai catégoriquement refusé. »*

M. Feuilloley, préfet de région, qui venait de quitter la séance du conseil régional pour se rendre sur place, décidait à 18 heures de faire intervenir les forces de l'ordre. Une quinzaine de policiers en tenue passaient par une terrasse, brisaient des fenêtres à la *matraque et se précipitaient dans* les locaux occupés, frappant même, emportés par leur élan, une collaboratrice de l'antenne ministérielle venue à leur rencontre. *« Les revendications des artisans et des commerçants valent mieux que ces scènes déplorables et l'emploi de ces méthodes »*, a déclaré M. Mexandeau, qui s'est dit prêt toutefois à se faire l'interprète des commerçants et des artisans.

Les membres du commando, placés en garde à vue pour vingt-quatre heures, devaient être présentés au parquet de Caen le 23 février. — J. A.

Compromis en vue aux usines Céraver de Tarbes occupées depuis plus de cinq semaines

De notre correspondant

Tarbes. — M. J.-P. Brunet, nouveau P.-D.G. de la C.G.E. nationalisée *« a tendu la main à la C.G.T. »*, selon les termes employés à Tarbes, lundi après-midi 22 février, par M. Durand-Rival, directeur général de la filiale de ce groupe : la Céraver dont deux usines à Tarbes-Bazet et Tarbes-Bordères sont occupées depuis plus de cinq semaines, avec l'appui de la C.G.T., *majoritaire*, *malgré* les désapprobations répétées des syndicats C.F.D.T. et C.G.C.

La Céraver s'était insurgée contre les prétentions de la C.G.T. à contrôler sa gestion et sa volonté de conserver le plein emploi dans cette période de crise. La Céraver ne désire donner une impulsion nouvelle qu'à la seule usine désormais rentable : celle de Tarbes-Bazet à travers un plan de production de céramique fine portant sur une période de cinq ans. Mais cinq cent quarante personnes seulement sur un total de mille cent vingt qui constituaient jusqu'ici les effectifs des deux usines pourront, selon la Céraver, *être conservées* dans un premier temps.

La situation bloquée ces dernières semaines, malgré les efforts du ministère de l'industrie, a commencé à évoluer samedi *20 février* lorsque le maire communiste de Tarbes, M. Paul Chastellain, a reçu de M. Brunet un télégramme lui précisant : *« Le dossier de l'usine de Bazet est un de ceux que je vais examiner en premier, en liaison avec les dirigeants de la Céraver. »* L'examen a été certainement rapide car il a donné lieu lundi après-midi, simultanément à Tarbes et Paris, à la publication de la souple prise de position de la *C.G.E.*, jusqu'à présent demeurée discrète dans ce conflit : *« En accord avec la direction générale de Céraver il a été décidé de suspendre l'approbation définitive du plan industriel et social de reconversion de l'établissement de Bazet-Bordères. Le délai ainsi dégagé doit permettre d'achever la préparation du plan céramique dont dépend l'avenir de Bazet et de concrétiser les opérations destinées à assurer le reclassement du personnel. Dans ces conditions, il est demandé au personnel de reprendre le travail dans les plus brefs délais de façon à éviter la perte des marchés qui conditionnent l'avenir de l'usine de Bazet. Les dispositions du plan social seront appliquées pendant la période intermédiaire. (...) Les négociations seront poursuivies avec les organisations syndicales. »*

Une issue *honorable* est *ainsi* offerte à la C.G.T.

La C.F.D.T., elle, était dans l'ignorance de cette position conciliante de la C.G.E. lorsqu'elle a manifesté lundi matin devant la préfecture des Hautes-Pyrénées *« pour que les grilles de l'usine soient rouvertes »*. Puis à *13 heures 30, un commando* de soixante militants C.F.D.T. a pris, sans aucune réaction de la gendarmerie de l'air et de la police de l'air, le contrôle de l'aéroport de Lourdes. Le Mercure Air Inter assurant la liaison Paris-Lourdes n'a pu atterrir, les syndicalistes s'étant rassemblés en bout de piste. Pour éviter tout incident, l'avion est *allé se poser sur* l'aéroport de Pau où cent cinquante et un passagers se rendant de *Lourdes à Paris ont été* acheminés par des autocars qui ont ensuite rapatrié pour Lourdes les passagers « détournés ». En fin de journée, la C.F.D.T. et la C.G.C. ont cependant pris acte avec satisfaction des propositions faites par la *C.G.E. La* seule inconnue réside dans la réaction de la C.G.T., qui aurait reçu de Paris, de son appareil central, des recommandations de modération et de bonne volonté.

GILBERT DUPONT.

● *Concertation et contestation dans la fonction publique.* — Avant la réunion, les 8 et 9 mars, du conseil supérieur de la fonction publique, devant lequel M. Mauroy tracera les grandes orientations de la réforme statutaire, M. Le Pors, ministre de la fonction publique et des *réformes administratives*, a présenté aux fédérations de fonctionnaires — reçues séparément les 22, 23 et 24 février — plusieurs projets de textes législatifs, qui seront soumis au Conseil supérieur et qui portent sur la titularisation des vacataires, l'hygiène et la sécurité, le temps partiel, le régime des retraites et la réglementation pour faits de grève. Seule F.O. a décliné l'invitation du ministre, en raison de l'actuel blocage de la négociation salariale : elle demande à être reçue par M. Mauroy, pour demander au premier ministre d'arbitrer la situation. Une nouvelle séance de discussions sur les rémunérations doit avoir lieu le 25 février. La C.G.T. a appelé, pour le 24 février, à des débrayages d'au moins une heure dans la fonction publique et les collectivités locales pour réclamer le maintien du pouvoir d'achat, tandis que M. Michel Charzat, secrétaire national du P.S., a exprimé sa *« confiance sur la conclusion rapide d'un accord salarial »*.

● *Des marchands ambulants étrangers* ont manifesté lundi 22 février devant le ministère de la solidarité nationale pour demander la parution d'une circulaire leur permettant de régulariser leur situation. D'autre part, une centaine de travailleurs *immigrés saisonniers* continuent leur grève de la faim à Avignon.

● *Après le déménagement* d'une cuve et d'un tour de 600 kilos, dans la nuit du vendredi 19 février, à l'usine Gipelec-C.G.E. de Gisors (Eure), par des militants cégétistes de l'unité Gipelec d'Argenteuil (Val-d'Oise) (*le Monde* du 23 février), la section C.G.T. de cette dernière usine affirme qu' *« à aucun moment la violence n'a été utilisée »* et que le matériel concernant la fabrication actuelle à Gisors n'a pas été touché.

NATIONALISATIONS

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Nouveaux patrons

Avec la nomination des dirigeants des sociétés nationalisées s'achève la *mise* en place d'un dispositif jugé essentiel aussi bien par les adversaires que par les partisans de l'extension du secteur public.

Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, le souligne en écrivant : *« pour la première fois depuis neuf mois qu'il est au pouvoir, le gouvernement socialiste donne le sentiment qu'il inaugure une ère nouvelle. L'entrée en application de la loi sur les nationalisations constitue un acte de rupture. Presque toutes les autres réformes, n'importe quel autre gouvernement — y compris le précédent — aurait pu les accomplir. Celle-là, non. »* Pour Jean Daniel, il s'agit d'un *« pari » qui consiste* à démontrer *« qu'on a découvert un système inédit aussi éloigné du capitalisme sauvage que du collectivisme bureaucratique, qui met la France « socialiste » en mesure d'affronter la crise mondiale et de la dominer dans l'intérêt des travailleurs comme dans celui de la nation entière »*.

Dans *LE POINT*, Jean-Marie Adine et Christian Baudelaire relèvent : *« Les polémiques et les discours ont banalisé l'événement : depuis des semaines, on parle des nationalisations comme d'une réalité acquise et déjà au passé ! »* Ils poursuivent : *« Elles sont pourtant un événement capital. Par elles, la France quitte l'ère du colbertisme et entre dans celle du socialisme. Logique, bien sûr, depuis le 10 mai, mais d'une amplitude exceptionnelle. »*

Dans l'hebdomadaire communiste *REVOLUTION*, qui publie les propos de plusieurs responsables du parti *communiste*, l'un d'eux, Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique affirme : *« Un acte historique vient d'avoir lieu. Nous devons le valoriser... Ça fait des années et des années que l'on parle de nationaliser et maintenant on y est. Mais (...) l'essentiel est à faire et peut être fait. On a parlé de trois mille cinq cents entreprises. Elles doivent devenir trois mille cinq cents foyers de propositions constructives, pour commencer — j'emploie le terme « commencer » pour qu'il n'y ait pas de démarche utopique — (...) à inverser les tendances négatives du passé ; à faire admettre l'idée que de nouveaux critères de gestion sont à mettre en œuvre, favorisant le développement de la qualification et de l'emploi, permettant la création de richesses nouvelles (...). Pour que cela se fasse, on a besoin non seulement de valoriser la qualification des travailleurs, leur formation, mais aussi l'intervention des travailleurs eux-mêmes dans la gestion. Ce champ qui est offert doit être l'objet d'une intervention politique ; tous les communistes doivent se sentir concernés. »*

« Mobiliser l'opinion » est un *« impératif »*, explique dans *HEBDO T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* Bernard Bellon, responsable du Centre de recherche en économie industrielle de l'université Paris-Nord. *« Etablir une politique »* industrielle en est un autre. Et il ajoute : *« Il faut maintenant constituer* [autour des P.-D.G.] *un véritable noyau de personnes compétentes et soudées, gage essentiel du bon fonctionnement ultérieur des nationalisées. A ce titre, nous espérons vivement la présence de personnalités politiques à des postes-clés dans chacune de ces équipes. Autrement, la stratégie industrielle et la mobilisation des énergies pour un nouveau mode de relations sociales risquent de ne jamais véritablement être tentées. »*

Jacques Barraux et Alain Jemain évoquent, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, les *« deux inconnues* [qui] *peuvent entraîner le programme de nationalisations dans des voies radicalement différentes »*. La première, indiquent-ils, *est de savoir qui l'emportera* de ceux qui, dans la nouvelle majorité, préconisent *« un changement profond dans le mode de fonctionnement des entreprises publiques »*, changement *« qui se résume en une accentuation du dirigisme au nom de l'intérêt national »*, et ceux — les *« saints-simoniens »* — qui souhaitent que ces entreprises soient complètement libres de leur stratégie. La deuxième inconnue réside dans le fait de savoir si *« l'Etat socialiste fait sérieusement le partage entre la politique de reconquête et les politiques de type Boston Consulting Group (effort pour développer des parts de marché mondial sur un certain nombre de créneaux sélectionnés) »*.

Dans *LA VIE FRANÇAISE*, Delphine Girard met l'accent sur les conditions de la réussite des nationalisations. Elle note : *« Pour les Français, travailler dans une entreprise nationalisée, c'est faire confiance à l'Etat, donc aux socialistes qu'ils ont portés au pouvoir. Ils ne peuvent être trompés, ou la désillusion sera totale et la déstabilisation du pays probable. »*

Constatant que *« la majorité a aujourd'hui les moyens d'agir »*, Pierre Rème, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), précise : *« Les moyens, au travers des banques nationalisées, d'imposer un contrôle sur la masse des petites et moyennes entreprises qui dépendent des aides des banques privées depuis des années : quoi de plus simple que de faire dépendre les aides publiques du respect d'un plan de production et du respect des droits des travailleurs. Rester neutre sur ce plan après la nationalisation des banques serait cautionner, autoriser même, les pires conditions d'exploitation et le chantage aux licenciements. De même dans l'ensemble des grands groupes nationalisés, la majorité a les moyens de faire pénétrer la démocratie dans les entreprises : grâce à la publication de tous les accords, et tous les projets, afin que ces décisions, souvent parmi les plus lourdes de conséquences, soient soumises à un contrôle des travailleurs au cours des débats politiques nationaux. »*

Sous le titre « Voici l'Etat-patron », Noël-Jean Bergeroux, dans *L'EXPRESS*, commente la nomination des patrons des entreprises nationalisées : *« Un communiste, un ancien dirigeant de la C.F.D.T., un socialiste de l'époque de Guy Mollet, un gaulliste, d'anciens responsables confirmés, de grands commis du régime précédent appelés à de nouvelles responsabilités : au total, des nominations à l'image de ce qui se fait depuis le 10 mai. Des nominations au confluent des mêmes lignes politiques et des mêmes nécessités : l'association avec le P.C.F. (toujours assortie de prudence), la présence des syndicalistes dans les lieux de décision, la permanence de certains clivages au sein du P.S. (rien pour le rocardien Michel Albert). Enfin, le souci d'efficacité et la volonté de tenir compte du loyalisme manifesté par certains hommes en place sous le précédent septennat. C'est de tous ces hommes-là que dépendra la réussite de la « méthode française » pour sortir de la crise. »*

Rarement nomination de patrons aura suscité autant d'intérêt et de commentaires. Situation qui peut paraître paradoxale avec un pouvoir politique acquis aux bienfaits de l'autogestion.

A. Ch.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 février

Baisse de tonus
L'or au plus bas depuis deux ans

Retardée d'un quart d'heure en raison de l'afflux des ordres, la séance de lundi n'a pas vraiment répondu aux espoirs de hausse nourris par de nombreux boursiers. Le démarrage fut même laborieux et vingt minutes au moins s'écoulèrent avant que le marché ne s'active un peu dans un climat tiède et, surtout, avec des cours souvent orientés à la baisse, tant sur les D.T.I. que sur les autres valeurs. Finalement, la journée s'est achevée sur un score légèrement négatif, l'indicateur instantané rénové affichant un recul moyen des cours de 0,50 % environ.

On était loin de cette atmosphère de liesse qui avait régné les deux derniers jours de la semaine écoulée. Mais faut-il s'en étonner ? L'habitude dit-on, est une seconde nature. La Bourse n'est pas coutumière des prouesses le lundi, et après sa récente montée en force, il était bien naturel qu'elle flotte un peu à la recherche d'un second souffle. Du moins, était-ce l'avis de professionnels chevronnés, qui voyaient dans la baisse de taunus et le tassement des cours des signes de bonne santé, que d'autres, en revanche, interprétaient comme étant le reflet des inquiétudes causées par les craquements monétaires.

Encore chère à l'ouverture, la devise-titre s'est détendue en cours de séance, revenant de 7,36 F-7,40 F à 7,28 F-7,32 F, contre 7,26 F-7,42 F vendredi.

En baisse outre-Manche de 5,25 dollars l'once à 364 dollars, l'once est tombée à Paris à son plus bas niveau depuis le 18 mars 1980 avec le lingot à 70 120 F (après 70 150 F) contre 71 600 F précédemment. Recul également du napoléon, revenu à 603 F (– 6,90 F).

NEW-YORK

Lourde chute

En dépit de l'annonce, le vendredi précédent, d'une contraction de 3,1 milliards de dollars de la masse monétaire américaine pour la semaine au 10 février dernier, bien au-delà de ce qu'escomptaient les professionnels, le marché new-yorkais a subi une lourde chute, lundi, alors que l'ouverture était empreinte de fermeté.

Au premier son de cloche, l'indice Dow Jones des industrielles s'adjugeait en effet une avance de près de huit points qui se trouvait rapidement rognée au fur et à mesure des transactions jusqu'à ce que cet indicateur s'inscrive « *en rouge* », terminant sur un repli de 13,04 points, à 811,26, ce qui ramène le Big Board à son plus bas niveau depuis mai 1980.

Le volume des échanges est resté étoffé puisque 58,31 millions d'actions ont trouvé preneur contre 51,34 millions la veille, mais les replis ont concerné 871 titres contre 629 valeurs en hausse, les spécialistes faisant état d'un certain nombre de prises de bénéfices, alors que la cote ne semblait pas encore « mûre » pour une reprise prolongée et que la tendance qui devrait se dégager sur les taux d'intérêt était encore difficilement appréciable.

Pour sa part, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, considère que les taux d'intérêt devraient faire marche arrière, le « prime rate » tombant en-deça de son niveau actuel (17 %) tandis que les taux des bons du Trésor devraient se situer aux alentours des 13 % à 14 %.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 22 fév.
Alcoa	22 5/8	22 1/4
A.T.T.	56	55
Boeing	19 3/4	19 1/2
Chase Manhattan Bank	58	58 1/4
Du Pont de Nemours	36 1/8	35 5/8
Eastman Kodak	69	66 3/4
Exxon	28 3/8	28 1/8
Ford	17 3/8	17 1/2
General Electric	61 3/8	60 3/4
General Foods	30 1/8	30 3/8
General Motors	34 3/8	34 1/8
Goodyear	19 1/8	19
I.B.M.	61 7/8	60 1/4
I.T.T.	25 7/8	26 1/8
Mobil Oil	22 1/4	22 1/4
Pfizer	57	55
Schlumberger	48 3/4	46 5/8
Texaco	30 3/4	30 1/8
U.A.L. Inc.	16 3/8	16 1/4
Union Carbide	43 1/8	42 3/4
U.S. Steel	23 1/2	23 1/2
Westinghouse	22 7/8	22 1/2
Xerox Corp.	36 5/8	35 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MOET-HENNESSY. – Le chiffre d'affaires consolidé de la société a très sensiblement progressé en 1981 pour atteindre 4,14 milliards de francs (+ 42 %) dont 1,98 milliard de francs dans l'activité champagne et 1,15 milliard dans le cognac, ces deux secteurs devant évoluer contradictoirement cette année.

En effet, précise la société, les ventes de champagne devraient se stabiliser, alors qu'il convient de prévoir un développement pour le cognac, les parfums et les produits de beauté que commercialise la firme. Compte tenu de l'accroissement du chiffre d'affaires, Moët-Hennessy table sur une progression sensible de ses résultats 1981 sans donner pour l'instant d'indication précise à ce sujet.

PARIBAS. – Une licence bancaire a été accordée à la société financière Sun Hung Kai Finance, dont le groupe Paribas possède 30 %, l'introduction en Bourse de Hong-Kong de cette nouvelle banque étant également prévue.

C'est la première fois depuis une vingtaine d'années qu'une licence de cette nature a été accordée, précise-t-on dans les milieux financiers locaux. Sun Hung Kai, qui possède un total de treize succursales dans l'ensemble du Sud-Est asiatique, emploie cinq cents personnes, le total de son bilan étant évalué à 4,3 milliards de francs à la fin de l'année 1981.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – Cette société du groupe de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) a repris la société Silitro, une P.M.E. implantée dans la zone industrielle de Saint-Ouen près de Pontoise, spécialisée dans les vernis d'imprégnation et les résines d'enrobage et de collage. Silitro, dont le chiffre d'affaires devrait avoisiner les 22 millions de francs en 1982, est principalement tournée vers les marchés de l'électronique, de l'électrotechnique et les fournitures à E.D.F. Elle est désormais passée sous le contrôle d'IVA, le département isolants et vernis d'Alsthom-Atlantique installé à Lyon-Meysieux.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	19 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	114,5	114,1
Valeurs étrangères	106,7	106,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,4	104,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 fév. 14 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/2	23/2
1 dollar (en yens)	238,68	234

BOURSE DE PARIS Comptant 22 FEVRIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	185	185
Un. Imm. France	166 20	167
Un. Ind. Crédit	220	216
Union Ind. Ouest	352	347
Unipol	143	....
Vincey Bourgey (Ny)	10 65	....
Virax	47 10	45 20
Waterman S.A.	179	179
Brass. du Maroc	174	....
Brass. Ouest-Afr.	21 90	22 06

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Coparex	310	335 d
Emeut-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	73	....
M.M.B	183	183 50
Océanic	10 20	11 90 d
Petrofigaz	444	....
Pronuptia	221	....
Radar For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	130 70	130 50

SICAV

22/2	Émission Frais inclus	Rachat net
Soginter	699 46	667 74
Soleil Investiss.	332 06	317
U.A.P. Investiss.	230 96	220 49
Unifrance	190 46	181 82
Unifoncier	464 15	443 10
Unigestion	410 53	391 91
Uni-Japon	641 99	612 88
Unirente	1418 03	1371 40
Valorem	264 29	252 31
Valreal	101881	101779
Worms Investiss.	485 43	463 42

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1700	1703	1680	1710
2633	C.N.E. 3 %	2646	2650	2650	2610
540	Europe n° 1	589	589	580	600
585	Facom	595	587	587	577
165	Financial	166	166 50	166 50	165
6 70	Usinor	6 70	6 70	6 70	6 55
98	– (obl.)	98 60	98	98	97 10
165	U.T.A.	161	152 50	153 20	149 50
235	Valéo	236 50	240	239	240
360	– (obl. conv.)	361	361	361	361
147	Vallourec	144	134 10	135 20	131 50
1000	V. Clicquot-P.	1000	1000	1000	1000
840	Viniprix	836	800	790	784
80	Harmony	81 50	77 80	78	78
22	Hitachi	22 75	22 60	22 75	22 30
345	Hoechst Akt.	355	364	364	357
47	Imp. Chemical	47 50	47 20	47 35	47 20
97	Inco. Limited	96 80	95 60	98	95
455	IBM	464	462	462	458
194	ITT	196	194	194	191 10
46	De Beers	46 10	45 20	45 20	44 60
820	Deutsche Bank	828	839	839	830
95	Dome Mines	102	102	101	100
145	Driefontein Cld	147	139	141	139
270	Du Pont-Nem.	278	275	278	277
515	Eastman Kodak	522	517	517	507
66	East Rand	67 40	62 95	64	62 90
250	Ericsson	253	256	256	252 50
210	Exxon Corp.	210	208	208	207
129	Ford Motors	129	129	129	126 80
198	Free State	204	191 50	191 50	195
119	Gencor	117	117	118	114 70
430	Gén. Electr.	444	446	448	446
255	Gen. Motors	264	259 80	260	253
59	Goldfields	61 50	60 50	60 50	59 30
220	Royal Dutch	224 50	221	218 50	217 80
59	Rio Tinto Zinc	60	60	60	59 30
200	St Helena Co	207 50	198	198	200
360	Schlumberger	370	368	368	365
48	Shell transp.	47 90	47 40	47 40	47 10
656	Siemens A.G.	687	670	669	667
112	Sony	114	112 50	112 50	114
440	Unilever	439	442	442	440
124	Un. Min. 1/10	128	129 50	129 50	127
265	Unit. Techn.	275	276 50	276 50	278
192	West Deep	194	184 80	184 80	184 80
290	West Hold.	299	286 50	289	289
275	Xerox Corp.	280	270	270	266 10
2 85	Zambia Corp.	2 64	2 60	2 61	2 60

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 995	5 995	5 830	6 120
Allemagne (100 DM)	254 200	254 970	247	260
Belgique (100 F)	14 906	14 017	12 860	13 660
Pays Bas (100 fl.)	231 530	232 220	226	236
Danemark (100 krd)	77 800	76 120	74	79
Norvège (100 k)	101 160	100 350	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 136	11 086	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 890	9 862	....	....
Italie (1 000 lires)	4 751	4 757	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	319 060	319 700	311	327
Suède (100 krs)	104 350	104 420	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 190	36 310	35 600	37 100
Espagne (100 pes.)	5 946	5 910	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 730	8 766	7 950	8 950
Canada ($ can 1)	4 943	4 932	4 820	5 080
Japon (100 yens)	2 580	2 576	2 450	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	71000	70000
Or fin (en lingot)	71600	70120
Pièce française (20 fr)	609 90	603
Pièce française (10 fr)	495	488
Pièce suisse (20 fr)	585 20	580 10
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	646	641 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	2984
Pièce de 10 dollars	1510 20	1525
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3195
Pièce de 10 florins	550	550

... « 14-Juillet », MK-2 Diffu- ... Gaumont ... ne peut qu'appel... le ministère a ... jourd'hui la volonté d'ouv...

CLAIRE DEVARRIEUX

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1982 a été tiré à 570 558 exemplaires.

A B C D E F G

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

La C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. signent l'accord dans la métallurgie (2,5 millions de salariés)

La C.G.T. et la C.F.T.C. la rejettent

Le succès ou l'échec des négociations nationales sur la durée du travail dans les branches professionnelles dépendait en grande partie, a-t-on dit, dès le début, des discussions par secteurs, de la signature ou non d'un accord dans la métallurgie qui constitue, avec ses quelque deux millions et demi de salariés, la plus importante branche professionnelle du secteur privé.

Il semble, avec l'approbation *donnée lundi 22 février par F.O.*, puis mardi 23, par la C.F.D.T. et la C.G.C., qu'on ne puisse pas parler d'insuccès, même si la C.G.T., majoritaire dans cette industrie avec plus de 40 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles, et la C.F.T.C. ont rejeté le texte de l'accord négocié avec l'Union (patronale) des *industries métallurgiques et minières* (U.I.M.M.). En effet, les trois organisations signataires, qui totalisent à elles trois plus de 50 % des voix ont obtenu d'importantes concessions de la part de l'U.I.M.M., qu'il va s'agir de concrétiser dans les entreprises.

En premier lieu, la compensation salariale, que le patronat de la métallurgie avait longtemps fixée à 66 %, a été étendue à 100 % pour la première heure de réduction de la durée hebdomadaire du travail et à 70 % pour les diminutions suivantes. Pour les métallurgistes qui assuraient jusqu'à présent les horaires les plus élevés (notamment les « 3 × 8 »), *la baisse effective de la durée du* travail hebdomadaire sera de trois heures au 1er janvier 1983. Pour ceux qui effectuaient les horaires les plus bas, elle sera au minimum d'une heure.

Quant aux ouvriers postés en continu (55 000 travailleurs, dont 40 000 sidérurgistes), l'instauration de la cinquième équipe, en 1983, doit, d'une part, ramener la semaine de travail à 33 heures et 36 minutes et, d'autre part, aboutir, selon la C.F.D.T., à la création de 6 500 emplois. La C.G.T. entend, comme l'annonce *l'Humanité* du 23 février, signer cette dernière clause, mais il se posera certainement un problème juridique, l'acceptation de l'accord devant être, en l'état actuel des textes, globale.

Ensuite, la cinquième semaine de congés payés est acquise dès 1982, sans aucun « *ratissage* » des avantages acquis, la période de calcul des références commençant au 1er juin 1981. Des clauses particulières, comme un système des forfaits de congés, seront prévues pour le personnel d'encadrement (environ 700 000 personnes, de l'agent de maîtrise à *l'ingénieur*), ce qui a aussi motivé l'adhésion de la C.G.C.

Enfin, tandis que le contingent annuel « libre » d'heures supplémentaires est définitivement fixé à 94 (au lieu de 130 dans le protocole national d'accord du 17 juillet 1981) avec repos compensateur, les organisations *signataires mettent l'accent sur* la principale conséquence de la réduction de la durée du travail dans la métallurgie, à savoir les créations d'emplois dans les entreprises, et la C.F.D.T. cite, en particulier, l'exemple de la société Ferenbal (emballages métalliques) qui doit procéder à soixante-dix embauches.

La C.G.T., qui réclamait la semaine de trente-huit heures au 1er mars 1982, estime qu'« *aucun travailleur ne sera dupe de la duplicité et de la démagogie de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.G.C.* ». La C.F.D.T, qui a commenté sa propre démarche, au cours d'une conférence de presse réunie ce 23 février, s'en tient, quant à elle, « *aux réalités, ainsi qu'aux objectifs qu'elle s'est fixés, en dehors du contexte politique* ». *Pour elle, il s'agit avant* tout « *d'élaborer et de faire aboutir les revendications* », et l'accord signé constitue à son avis « *une importante étape vers la semaine des trente-cinq heures* ».

Il semble que l'on s'achemine vers une nouvelle polémique entre les deux syndicats ; la fédération C.G.T. de la métallurgie réunit *une conférence de presse* mercredi 24 février, et le même jour à la même heure, la Confédération C.F.D.T. *fait de même*, avec deux sujets évoqués devant la presse : la durée du travail et « *le comportement actuel de la C.G.T.* ». Ce dernier thème sera traité par M. Maire.
-dacttúlui

La France n'a signé aucun contrat nouveau pour la fourniture d'uranium à l'Afrique du Sud

Au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 21 février, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a été interrogé sur la fourniture d'uranium enrichi à l'Afrique du Sud. M. Pierre Salinger lui a demandé pourquoi « un contrat a été signé en novembre avec l'Afrique du Sud pour livrer à ce pays *60 tonnes d'uranium enrichi français* », *uranium actuellement* « traité à Romans par l'usine d'Eurofuel ». *Le ministre a répondu qu'il ne connaissait pas le dossier, mais qu'*« il n'y a certainement pas de changement par rapport à ce qui a été dit et qui s'énonce simplement ainsi : respect des accords signés ; interruption de la coopération qui pourrait comporter des utilisations militaires ».

On confirmait lundi 22 février au cabinet de M. Chevènement que les opérations actuelles de fabrication de combustible résultent strictement d'accords passés en 1976, et qu'aucune nouvelle signature de contrat n'est intervenue.

La fourniture d'uranium enrichi à l'Afrique du Sud avait déjà suscité des remous en novembre dernier quand on apprit qu'*Escom (producteur d'électricité sud-africain)* s'était procuré l'uranium enrichi nécessaire au démarrage de la centrale de Koeberg à la fin de 1982. Aux termes d'un contrat signé en 1976, l'uranium naturel aurait dû être fourni par l'Afrique du Sud, transformé en France en hexafluorure, enrichi aux Etats-Unis, puis transporté de nouveau en France pour façonnage des éléments combustibles. En 1978, les Etats-Unis refusaient d'enrichir l'uranium destiné à l'Afrique du Sud, au motif que ce pays n'avait pas signé le traité de non-prolifération (*le Monde* du 25 novembre 1981).

Le *Washington Post* avait prétendu que, à la suite du refus américain, l'uranium fourni était d'origine chinoise, mais il semble établi — bien que cela n'ait pas été officiellement confirmé — qu'il s'agissait d'uranium enrichi à Eurodif et initialement destiné à la centrale suisse de Kaiseraugst, centrale dont la construction a pris beaucoup de retard et qui n'entrera pas en service avant la fin de la décennie. L'exploitant suisse aurait vendu sur le marché international l'uranium enrichi qui lui revenait, et l'Afrique du Sud l'aurait acquis par l'intermédiaire d'une firme américaine.

Le Quai d'Orsay a précisé, ce 23 novembre, que la France « *n'a conclu aucun contrat nouveau* », mais que, dans le cadre de celui de 1976, elle devait façonner les éléments combustibles nécessaires au démarrage et aux premières recharges de la centrale de Koeberg — construite par Framatome. Ce façonnage est réalisé par la société franco-belge de fabrication de combustibles, filiale d'Eurofuel.

L'Afrique du Sud possède à Valindaba une installation-pilote d'enrichissement de l'uranium, qui utilise un procédé original reposant sur la déviation d'un jet de gaz. En février 1978, le gouvernement sud-africain a décidé de la convertir en une *installation plus importante, tout* en renonçant au projet de grande usine d'enrichissement qu'il avait d'abord envisagé. Il se pourrait que Valindaba soit orientée vers la fabrication d'uranium militaire. C'est cette crainte et le refus sud-africain de laisser soumettre les installations à un contrôle international qui avaient conduit les *Etats-Unis à refuser d'enrichir* l'uranium destiné à la centrale de Koeberg.

M. A.

A TF 1

LE DÉPART DE M. CAVADA SERAIT IMMINENT

Pressenti depuis plusieurs mois, annoncé depuis quelques semaines, le départ de Jean-Marie Cavada de la direction de l'information de TF 1 ne serait plus, mardi 23 février, qu'une question d'heures. *Les négociations avec la* présidence de TF 1 (M. Jacques Boutet, président-directeur général, *et sans doute M. Robert West*, son principal conseiller) devraient, en effet, aboutir incessamment. M. Cavada prenant lui-même l'initiative de bousculer une situation qu'il juge préjudiciable à tous.

Des plans de restructuration sont en préparation du côté de la présidence et du côté des journalistes eux-mêmes. Certains vont même, dit-on, jusqu'à adresser des propositions concrètes de redressement, aussi bien à *la direction* de leur chaîne qu'à certains hauts responsables du gouvernement ! *Un paradoxe*, si l'on se souvient des discours passionnés sur l'urgence d'une indépendance totale à l'égard du pouvoir.

Quant à M. Cavada, on ignore encore s'il pourra choisir entre une rupture complète avec la chaîne — rupture assortie d'importantes indemnités — ou s'il se verra confier la direction d'un magazine important sur *TF 1*. Quoi qu'il en soit, le voici en quelque sorte « en réserve » de la télévision. — A. C.

FERMETÉ DU DOLLAR BAISSE DU FRANC BELGE

Le dollar s'est raffermi mardi *23 février*, passant, à Paris, de 5,99 F à 6,01 F, et à Francfort, de 2,3460 DM à 2,3560 DM, en dépit du net fléchissement du taux d'intérêt observé aux Etats-Unis, où plusieurs petites banques ont ramené leur taux de base de 17 % à 16,50 %.

Ce fléchissement, en liaison avec la *contraction* de la masse monétaire américaine annoncée à la veille du week-end, avait entraîné un repli du dollar en début de semaine. Mais les déclarations du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, suivant lesquelles son gouvernement, pour combler le déficit budgétaire, préférait emprunter plutôt que lever de nouveaux impôts, ont laissé prévoir de nouvelles *tensions* des taux outre-Atlantique et, par conséquent, dopé le dollar.

En Europe, le franc belge a baissé à nouveau, tombant à 0,1390 F contre 0,1409 F lundi en fin de matinée, son taux de dévaluation réel atteignant 6,7 % au lieu de 5,5 % par rapport aux cours du vendredi 19 février.

En queue du système monétaire européen toutes ces dernières semaines, il en a subitement pris la tête, ce qui a provoqué quelques perturbations au sein du dit S.M.E. Aussi le français a légèrement glissé par rapport au mark, dont le cours est passé de *2,5430 F à 2,5490 F* mardi 23 février après une pointe à plus de 2,55 F, pour la première fois depuis le *4 octobre* dernier. De l'avis des spécialistes, on ne peut pas dire que le franc soit attaqué, la dévaluation du franc belge n'étant pas, toutefois, de nature à le raffermir.

AU TCHAD

Les partisans de M. Hissène Habré auraient repoussé une offensive des forces de N'Djamena

De violents combats se sont déroulés, dimanche 21 et *lundi 22 février*, dans l'est du Tchad, où les partisans de M. Hissène Habré ont apparemment *réussi à repousser*, dans la région d'Oum-Hadjer, une offensive des forces de la coalition de N'Djaména.

Lundi matin, un communiqué du ministère tchadien de la *défense* avait annoncé la reprise d'Oum-Hadjer, une ville située sur l'axe N'Djamena-Abéché, à 150 kilomètres à l'ouest de cette dernière. L'information paraissait d'autant plus importante que Oum-Hadjer, occupée par les Forces armées du Nord (*FAN*) de M. Habré depuis le 22 décembre, commande l'accès d'Abéché et *qu'elle abritait*, voilà trois semaines encore (*le Monde* du 10 février), le tiers des effectifs des FAN. Le communiqué de N'Djaména affirmait que les combats n'avaient duré que vingt-cinq minutes, que cent cinquante-sept prisonniers avaient été faits et qu'un lot d'armes avait été récupéré.

Intervenant à la veille de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine, ouverte lundi à Addis-Abeba, un si net succès militaire aurait remis en selle M. Goukouni Oueddeï et offert des arguments aux gouvernements « progressistes » (Algérie, Congo, Ethiopie), peu satisfaits du « plan de paix » adopté par le comité *ad hoc* de l'O.U.A., le 11 février à Nairobi (*le Monde du 13 février*). Le *président* tchadien aurait alors trouvé davantage d'avocats pour appuyer son rejet du calendrier de l'O.U.A., lequel prévoit un cessez-le-feu le 28 février, et l'amorce de pourparlers avec M. Hissène Habré le 15 mars.

Rien ne devait, cependant, confirmer ce succès. Lundi, en *fin d'après-midi*, de *source* bien informée à Paris, on indiquait, au contraire, que l'offensive de N'Djamena avait échoué. Les forces de la coalition, dont on ignore encore les effectifs et les moyens, étaient sur le repli. Dans la soirée de lundi, le représentant des FAN à Paris devait apporter « *un démenti catégorique* » à la chute d'Oum-Hadjer et affirmer que deux autres localités, situées au sud-est, celles *de Mangalmé et d'Am-Dam*, demeuraient aux mains des FAN, de même que celle de Koro-Toro, dans le nord, qui commande l'accès à Faya-Largeau. N'Djaména avait, en effet, annoncé également la reprise de ces trois villes.

C'est la troisième offensive, en l'espace de trois mois, des forces de N'Djamena en direction d'Abéché, dont M. Hissène Habré a fait son quartier général. La première *s'était soldée, les 20 et 21 décembre*, par un cuisant échec. La deuxième, plus timide, fin janvier, n'avait rien donné. Aux deux reprises, les FAN avaient contre-attaqué en prenant Oum-Hadjer (fin décembre) et en occupant Mangalmé (le 25 janvier). Leur communiqué de lundi soir, en rejetant la « *responsabilité* » de la reprise des combats sur leurs adversaires, pourrait indiquer qu'ils seraient tentés de progresser une nouvelle fois en direction de N'Djamena, en évitant la garnison de la *Force interafricaine* de paix stationnée à Ati, à mi-chemin entre Abéché et la capitale *tchadienne*.

A court terme, l'évolution de la situation devrait dépendre de l'état des forces de N'Djamena, qui ne peuvent apparemment compter que sur elles-mêmes. Tout en confirmant son « *aide matérielle nécessaire à la formation de l'Armée nationale intégrée* » de N'Djamena, Alger a, en effet, *formellement démenti, lundi* soir, avoir dépêché à Dougia, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale tchadienne, un contingent d'une cinquantaine de soldats, comme l'avait affirmé la veille un porte-parole des FAN. D'autre part, la dernière livraison d'armes françaises à M. Goukouni Oueddeï (*des obus de mortier de 80 mm* et quatre véhicules utilitaires) a été débarquée le 16 février sur *l'aéroport de* la capitale tchadienne.

J.-C. POMONTI.

En Ouganda

DES AFFRONTEMENTS ENTRE GOUVERNEMENTAUX ET REBELLES ONT EU LIEU DANS LA CAPITALE

Nairobi, (*Reuter*). — Des tirs d'artillerie ont ébranlé Kampala mardi 23 février avant l'aube. Selon les premiers témoignages — reçus à Nairobi par téléphone, — ces affrontements, les plus violents depuis la chute du maréchal Idi Amin en 1979, semblaient concentrés sur deux casernes. Une *centaine d'obus au moins seraient* tombés, en l'espace de deux heures, dans un secteur situé à proximité de l'une de celles-ci. Tandis que des fusées illuminaient Kampala encore plongée dans la nuit, des tirs d'armes automatiques auraient été entendus.

Les affrontements auraient cessé après l'aube, mais de nombreux magasins seraient restés fermés, les habitants de la capitale ougandaise demeurant chez eux. *On ne dispose encore* d'aucune information officielle. Les autorités de Kampala font face, depuis plusieurs mois, à ces opérations de guérilla menées par trois organisations qui cherchent à renverser le président Obote. La route principale reliant la capitale à l'aéroport d'Entebbe aurait été coupée par les forces de l'ordre. Selon des informations non confirmées, un groupe de maquisards auraient été encerclé dans ce *secteur*.

